REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-TREIZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1886

11,657

054
R3274

1886 [v.1]

LA MORTE

DEUXIEME PARTIE (1).

RÉCIT.

—

Le journal du vicomte Bernard n'était pas terminé, comme il le supposait. Il n'était que suspendu. M. de Vaudricourt devait le reprendre un jour sous l'impression d'une crise au moins égale à celle qui lui avait mis pour la première fois la plume à la main.

Un intervalle de plusieurs années sépare ces deux parties, ou, pour mieux dire, ces deux fragmens du journal de Bernard. Nous remplirons de notre mieux cet intervalle à l'aide de quelques documens de famille et de nos souvenirs personnels.

Ce serait faire tort au vicomte de Vaudricourt que de prendre au pied de la lettre le portrait qu'il traçait de lui-même dans les pages qu'on vient de lire. Mais à travers les exagérations voulues et l'affectation visible du peintre, le lecteur aura suffisamment démêlé la ressemblance. Il aura entrevu que le vicomte de Vaudricourt, à l'époque où il entra en relations avec la famille de Courteheuse, n'était pas uniquement l'espèce de fat et de gouailleur à peine supportable pour lequel il se donne trop volontiers. Il fallait d'autres mérites pour expliquer le prestige qu'il exerça sur une personne

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

du caractère de Mlle de Courteheuse. Nul doute assurément que Mlle Aliette, en sa qualité de femme, et bien qu'appartenant à la plus pure élite de son sexe, n'eût été frappée des dehors brillans du vicomte, et attirée comme une autre par l'éclat et l'élégance de sa personnalité mondaine. Mais nul doute également que, si ces qualités extérieures n'eussent été soutenues chez ce jeune homme par quelque fonds sérieux et rare, la curiosité première de la femme ne se fût vite tournée, chez Mlle de Courteheuse, en indifférence et en dédain. Elle avait d'abord été étonnée et intéressée par une simplicité de façons assez inattendue chez un pareil vainqueur. Car ce jeune et dangereux Bernard, plus que passablement impertinent en son particulier, portait dans le monde, par une sorte de coquetterie inconsciente, des allures et un langage très courtois et même modestes, avec cette souplesse aisée qui se plie à l'humeur de chacun, et cette douceur caressante qui plaît tant chez les forts. C'était de plus une intelligence cultivée qui n'était étrangère à rien, et dont toutes les facettes miroitaient très agréablement, quand cela lui convenait. Enfin on sentait en lui une âme fière, généreuse et loyale, ennemie jusqu'au scrupule de toutes choses obliques, une âme vraiment d'une qualité supérieure. Sauver une telle âme, la ramener à Dieu, c'était une tentation qui devait être très puissante sur l'esprit d'une jeune chrétienne passionnément croyante. Ce fut l'excuse que Mlle de Courteheuse donna à un attachement que son cœur approuvait peut-être plus que sa raison. Ce fut aussi, comme l'avait bien compris M. de Vaudricourt, l'excuse que le digne prêtre, oncle d'Aliette, se donna à lui-même pour justifier sa faiblesse envers une nièce qu'il adorait. Ils étaient tous deux, comme le disait le bon évêque, deux exaltés, deux enthousiastes, — et qui de nous n'a connu parmi les prélats de notre temps, — et parmi les meilleurs, — quelqu'un de ces cœurs chauds, quelques-unes de ces âmes ardentes et saintement romanesques? — Les blâme qui voudra. Pour nous, nous aimons et nous saluons l'enthousiasme, même quand il paraît s'égarer. Ce n'est pas de ce côté que le monde penche.

I.

Le mariage de M. de Vaudricourt et de Mlle de Courteheuse eut lieu dans les premiers jours du mois de janvier de l'année suivante. Quelques semaines furent consacrées à l'installation du jeune ménage dans un joli hôtel du quartier Monceaux, après quoi M. et Mme de Vaudricourt partirent pour l'Italie. Une circonstance particulière, qui n'avait rien d'imprévu, abrégea un peu leur voyage et

les ramena à Paris vers la fin d'avril. Alors seulement, à proprement parler, commençait pour eux l'épreuve de la vie commune.

A moins de tomber sur un monstre, — ce qui est toujours une exception, — il est rare qu'une femme ne soit pas à peu près heureuse pendant la première année de son mariage. Quand elle a, comme Mme de Vaudricourt, le précieux avantage de se trouver grosse au bout de quelques mois, les difficultés n'en sont que mieux ajournées ; ce lien tout nouveau, que l'accoutumance relâchera plus tard, mais qui est alors dans toute sa force, engage la délicatesse du mari et l'oblige à une certaine assiduité. C'est de plus, entre le père et la mère, un sujet de conversation toujours prêt, facile, abondant et d'un intérêt à peu près égal pour tous deux. Enfin si le mari, comme il arrive quelquefois, conserve dans son nouvel état quelques regrets de sa vie antérieure, s'il a laissé dans son cercle, dans les boudoirs ou ailleurs, quelques habitudes vers lesquelles il commence à retourner la tête avec mélancolie, il prend patience, il se dit que la situation présente n'est qu'un accident, que c'est un temps à passer, et que ce qui est différé n'est pas perdu. De cette façon, tout va bien dans le ménage, et tout le monde est satisfait : la femme, parce qu'elle se persuade que les choses iront toujours ainsi, et le mari, parce qu'il est persuadé du contraire.

Toutefois cette première et heureuse période de la vie conjugale ne devait pas être elle-même sans amertume pour Mme de Vaudricourt. La pauvre Aliette, qui n'ignorait pas que Bernard et son oncle faisaient fond sur elle pour la perpétuité de leur nom de famille, eut le gros chagrin de mettre au monde une petite fille, extrêmement jolie à la vérité, mais enfin une fille. Elle en demanda pardon en pleurant à M. de Vaudricourt, qui la consola avec ses grâces habituelles, en lui disant gaîment que cela se retrouverait et que cette petite erreur s'expliquait assez par l'émotion inséparable d'un début.

Mme de Vaudricourt eut par surcroît le regret de ne pouvoir nourrir sa fille. Mais elle lui consacra du reste son temps et ses soins avec ce profond sentiment du devoir et cette ardeur de tendresse qui lui étaient propres. Sa fille lui servit aussi d'honnête prétexte dans les premiers temps pour se refuser aux empressemens des salons parisiens où son mariage avec le très brillant et très recherché vicomte de Vaudricourt lui assurait un succès non pas peut-être de vive sympathie, mais de vive curiosité. Cette circonstance se trouvait d'ailleurs à propos pour lui faciliter l'exécution du plan d'existence qu'elle s'était tracé d'après les conseils de son oncle, et dans lequel les plaisirs courans du monde devaient tenir peu de place. Mgr de

Courteheuse et sa nièce, sans avoir jamais vécu à Paris, si ce n'est à de rares intervalles et pendant de courts séjours, avaient l'un et l'autre l'esprit trop ouvert et trop attentif pour ne pas apprécier assez exactement le caractère de la vie mondaine à Paris. Ils n'apportaient dans cette appréciation ni les préventions ombrageuses de l'esprit dévot, ni la pruderie effarouchée de l'esprit provincial : ils y apportaient plutôt un peu d'innocence, comprenant seulement que la variété et la multiplicité des occasions devaient mettre dans les existences parisiennes une dissipation excessive qui ne se conciliait pas avec l'idée qu'ils se faisaient l'un et l'autre du sérieux de la vie. Mme de Vaudricourt, qui était un esprit fort avisé, n'avait pas tardé à entrevoir à mesure qu'elle pénétrait avec plus de suite dans le milieu parisien, que ce n'était pas seulement la multiplicité des distractions, mais aussi leur qualité, qui s'accordait mal avec son éducation et ses sentimens personnels. Ce ne fut encore dans cette phase de sa vie qu'une vision vague et une perception indécise de choses inconnues et déplaisantes. Mais c'en fut assez pour la renfermer plus strictement dans le programme d'existence qu'elle avait résolu d'adopter, non seulement parce qu'il était conforme à ses goûts, mais parce qu'il lui paraissait le plus propre à l'objet qui passionnait sa pensée, c'est-à-dire à la conversion de son mari.

Les instructions de son oncle, d'accord avec ses propres inspirations, lui avaient fait reconnaître le danger de toute tentative de prosélytisme direct sur l'esprit de Bernard. — « Ne prêche que d'exemple, lui avait dit le sage prélat. N'attaque jamais la question religieuse avec ton mari, ni par des reproches, ni par des exhortations, ni même par des allusions. Tu le fatiguerais et tu le rebuterais. Montre-lui seulement la douceur d'un foyer chrétien au milieu des désordres du monde. Fais-toi connaître, aimer et bénir, afin qu'il connaisse, qu'il aime et qu'il bénisse un jour le Dieu qui t'a faite ce que tu es. »

Après avoir accompli la fatigante tournée des visites obligatoires, Mme de Vaudricourt prit donc prétexte de ses devoirs maternels pour limiter ses relations dans le cercle restreint des parens et des amis particuliers de son mari. Du reste, elle se tenait chez elle le plus qu'elle pouvait, déployant pour orner sa maison toutes ses vertus de bonne petite ménagère de province et tout son goût ingénieux de femme élégante. Son salon et son boudoir, pleins de verdure et de fleurs, offraient dans leurs mystérieux arrangemens un attrait pénétrant d'aimable retraite et de gracieuse intimité. Dans ces combinaisons douces et savantes qu'elle passait des heures chaque jour à perfectionner, elle s'était, il faut l'avouer, cruellement écartée de la sévérité du style Louis XIV : mais il fallait avant tout plaire à

son seigneur et maître et s'accommoder à ses faiblesses. Comme correctif à ces délicatesses un peu molles, Aliette avait transformé en bibliothèque un de ses salons, et y avait rangé avec respect, entre des bustes romains, les livres de son père, qu'elle avait apportés de Varaville. Son rêve était de relire souvent ces vieux livres aimés, avec son jeune mari également très aimé.

Il est à peine utile d'ajouter que l'appartement particulier de M. de Vaudricourt réservait à ce gentilhomme des surprises et des attentions qui ne lui étaient certainement pas ménagées par ses domestiques. Fort soigneux de sa personne, mais du reste entièrement dépourvu d'ordre, comme la plupart des hommes dignes de ce nom, il aimait l'ordre cependant, pourvu qu'il n'eût pas à s'en occuper. C'était donc pour lui une satisfaction vive et nouvelle que de le voir régner dans son domaine privé avec une perfection raffinée et de ne pouvoir prendre un mouchoir ou une paire de gants sans respirer la bonne odeur fraîche des petits sachets que les fées glissaient secrètement dans ses armoires.

Parmi toutes les séductions que la jeune vicomtesse mettait en œuvre pour attacher son mari à son intérieur, celle sur laquelle elle comptait le moins, et sur laquelle elle aurait dû compter le plus, c'était elle-même. Non-seulement elle était jolie, mais sa beauté d'enfant grave, sa démarche souple, son front d'une pureté lumineuse, son regard profond, qui avait des clartés d'émeraude, lui composaient une sorte de charme très original et très particulier. Quelques mois d'existence parisienne avaient poussé à la perfection son goût naturel, et ses toilettes avaient cette élégance pure, tranquille et correcte qui peut apprendre aux gens qui l'ignorent ce que veut dire le mot distinction. C'était d'ailleurs, comme on le sait, un esprit sérieusement nourri et orné, d'une façon un peu exclusive peut-être, mais du moins en dehors de toute banalité.

Le vicomte Bernard n'était pas insensible à toutes ces délicates attractions : mais ce qui lui en gâtait un peu l'agrément, c'est qu'il en devinait parfaitement la secrète politique. Il trouvait sa femme infiniment honnête, gracieuse et spirituelle : mais il n'en sentait pas moins qu'elle complotait de le mettre en cage pour l'apprivoiser peu à peu, et lui apprendre à chanter les airs qu'elle aimait. Il en souriait doucement à part lui, et, tout en se prêtant à la diplomatie de sa jeune femme avec la bonne grâce d'un homme encore épris et naturellement généreux, il n'entendait pourtant pas pousser la complaisance jusqu'à l'abandon de sa liberté d'action et de pensée. Malgré la justice qu'il rendait aux mérites d'Aliette, ce n'était pas sans un ennui secret qu'il la voyait se cloîtrer indéfiniment dans ses devoirs maternels, se dérober presque complètement au cou-

rant de la vie parisienne, et s'isoler enfin dans une sorte de thébaïde. Il appréciait, sans doute, l'intimité de sa femme, les ressources de son esprit et de son entretien. Mais il n'en était pas moins toujours un peu mal à l'aise en sa compagnie pour une raison facile à concevoir. Il y a bien peu de sujets de conversation, s'il y en a, qui, par un côté ou par un autre, ne touchent à la question religieuse, laquelle en réalité est au fond de tout. On ne s'en aperçoit guère dans une société comme la nôtre, composée généralement d'indifférens et de sceptiques ; mais si l'on se trouve par hasard en présence d'un croyant fervent, — que l'on parle d'art, de science, de littérature ou de politique, — on sent la gêne : on sent à tout instant qu'on va se heurter à la question de foi et choquer des sentimens qu'on veut respecter. C'est ainsi que M. de Vaudricourt et sa femme, soit dans leurs causeries d'intimité, soit dans leurs lectures en commun, soit dans l'échange de leurs impressions au théâtre et dans les musées, sentaient toujours entre eux l'embarras de ce sujet interdit.

Le vicomte Bernard, si l'on veut bien s'en souvenir, du temps qu'il faisait la cour à Mlle de Courteheuse, s'était flatté que le séjour de Paris aurait vite raison des excès de piété de sa fiancée, et qu'il lui ôterait ce qu'on pouvait appeler le trop plein de ses vertus, tout en lui laissant le nécessaire. Mais si elle s'obstinait à vivre à Paris dans son originalité sauvage, uniquement occupée de Dieu, de son mari, et de sa fille, c'était à désespérer. M. de Vaudricourt comprenait en homme d'honneur tout ce qu'il y aurait de délicat à paraître pousser sa femme à la dissipation : et, cependant, s'il pouvait honnêtement la dégager un peu de son excessive austérité, il lui semblait qu'elle y gagnerait beaucoup, et lui aussi. — Un soir, comme il fumait après dîner dans sa bibliothèque, il crut pouvoir, sans être suspect de débaucher sa femme, lui proposer d'aller voir dans un petit théâtre du boulevard une pièce intitulée : *les Six Femmes de Mollenchart*, qui obtenait alors un succès de vogue et dont on répétait les mots dans tous les salons. — Car enfin, ma chère Aliette, disait Bernard, vous êtes réellement trop étrangère aux choses de ce monde... La plupart des jeunes filles se marient aujourd'hui principalement dans le dessein d'aller aux Folies-Bergère : c'est un excès, je le veux bien, mais ne tombez-vous pas vous-même dans un autre excès quand vous vous figurez que tout théâtre qui n'est pas le Théâtre-Français ou l'Opéra est un lieu de perdition ?

— *Les Six Femmes de Mollenchart*, mon ami? dit Aliette d'un air rêveur.

— Parfaitement, reprit Bernard. — Ce n'est pas *le Cid*, ni *Britannicus*, bien certainement, — c'est une farce,.. mais quoi ?.. Con-

sultons vos oracles! Soyez assez bonne, je vous prie, pour me passer le deuxième volume de Molière, celui où se trouve *la Critique de l'École des femmes...* Je lis dans l'épître dédicatoire, à Anne d'Autriche, ces propres paroles qu'on croirait adressées à la vicomtesse de Vaudricourt elle-même : — « Je me réjouis de pouvoir encore obtenir l'honneur de divertir Votre Majesté : Elle, Madame, qui prouve si bien que la véritable dévotion n'est point contraire aux honnêtes divertissemens... et qui ne dédaigne pas rire de cette même bouche dont elle prie si bien Dieu !.. » — Eh bien ! ma chère, qu'en dites-vous ?

— Je n'ai rien à refuser à Molière ni à vous, dit gaîment la jeune femme. — Allons voir *les Six Femmes de Mollenchart !*

Chaque siècle a sa façon de plaisanter. Le XVIIe avait une manière un peu grosse, à la gauloise, mais franche, saine et inoffensive, celle de Molière. Notre siècle, plus raffiné, aime à respirer, dans les plaisanteries du théâtre et même du livre, un certain fumet de libertinage avancé. Mme de Sévigné, qui cependant aimait à rire, serait probablement restée assez froide devant *les Six Femmes de Mollenchart*. Mme de Vaudricourt, élevée à peu près dans le même milieu que l'illustre marquise, éprouva cette impression de glace, et comme une enfant bien née qu'on transporterait soudain dans quelque monde inférieur et équivoque, elle eut envie de pleurer. Elle essaya cependant de sourire pour faire plaisir à son mari ; mais elle y réussit mal, et il comprit que cette première tentative d'émancipation était manquée.

Dans le courant de cette même année, M. de Vaudricourt crut avoir découvert une occasion plus heureuse d'arracher sa femme à son rigorisme excessif et de lui inspirer enfin quelque goût pour cette vie mondaine à laquelle elle se montrait si rebelle. Il y eut, comme toujours, vers la fin de l'hiver, dans la haute société parisienne, plusieurs fêtes organisées avec éclat dans un dessein de charité, et en particulier un grand bal au Trocadéro avec accompagnement d'une de ces kermesses où de jolies boutiques sont tenues et achalandées par de jolies vendeuses. Le vicomte de Vaudricourt, très charitable de sa nature, avait coutume de prendre une part active à ces sortes de fêtes où il trouvait à la fois l'occasion d'être agréable aux pauvres, aux dames et à lui-même. Il lui sembla que l'objet éminemment louable et presque religieux de ces solennités mondaines devait éveiller la sympathie de son austère jeune femme et faire taire ses scrupules. Il la pressa, en conséquence, d'accepter les fonctions de dame patronnesse et de vendeuse qui lui étaient offertes avec empressement en vertu de son nom, de sa situation et de sa beauté. Mais, à la vive surprise de Bernard, Mme de Vaudri-

court repoussa cet honneur. — « Elle était trop timide. Elle était trop jeune. Elle ne connaissait pas assez de monde. » — Comme son mari, un peu scandalisé, lui reprochait assez vivement de manquer à ses principes et même à sa foi en refusant son concours à une bonne œuvre, à une œuvre pieuse, elle finit par lui dire en riant : — « Vous m'avez lu l'autre jour, mon ami, un passage de Molière... J'ai bien envie de vous rendre la monnaie de votre pièce et de vous lire à mon tour une page de Pascal!.. — c'est la lettre sur la *Dévotion aisée*... du père Lemoyne! »

M. de Vaudricourt se mit à rire et n'insista pas davantage. Néanmoins il se décourageait, et après avoir fait, avec le même insuccès, quelques autres tentatives du même genre pour humaniser Aliette et la mettre dans le mouvement de la civilisation, il y renonça. Aliette était décidément une personne remplie de mérite, mais une petite puritaine insociable. Il fallait en prendre son parti, et lui pardonner ses bizarreries en considération de ses vertus en la laissant vivre à sa mode farouche et se retirer du bal comme Cendrillon à l'heure où le cotillon commençait.

M. de Vaudricourt, toutefois, se crut autorisé, dès ce moment, à suivre de son côté ses goûts personnels, et se laissa aller tout doucement à reprendre à peu de chose près sa vie de garçon, en y apportant cependant, autant que possible, la discrétion d'un galant homme qui entend ménager le repos et la dignité de sa femme.

Aliette se vit donc de plus en plus abandonnée dans cet intérieur charmant préparé avec tant de soins, d'espérance et d'amour pour y attirer et y fixer son mari... Que d'heures tristes passées dans des attentes de plus en plus longues! que de baisers douloureux donnés à sa chère petite fille, inutilement parée comme sa mère pour faire fête à un oublieux et à un ingrat! Que de larmes brûlantes tombées sur l'enfant endormie!

Bernard la surprenait souvent les yeux rouges et encore humides, et il s'en irritait de plus en plus. Que voulait-elle enfin? Il croyait ou il affectait de croire qu'elle avait la prétention de l'enlever à la vie de Paris et à ses plaisirs pour lui faire mener à côté d'elle une sorte d'existence claustrale. Aliette était trop sensée pour s'être jamais livrée à de pareilles imaginations. Mais elle n'aimait pas pour son mari plus que pour elle-même la violente dissipation mondaine : elle la jugeait inconciliable avec une certaine gravité de pensée. Elle avait donc souhaité ardemment de l'en retirer pour se créer avec lui un de ces foyers exceptionnels qui sont rares sans doute à Paris, mais qu'on y rencontre pourtant, qui y forment une élite presque inconnue, et qui présentent réellement le modèle d'une vie digne, intelligente et heureuse. Elle appréciait vivement elle-

même les jouissances élevées et délicates qu'une grande capitale intellectuelle comme Paris offre sans cesse à l'esprit sous des formes variées à l'infini. Mais elle aurait voulu les goûter dans une intimité choisie, sérieuse et paisible, à l'écart du tourbillon désordonné, de l'ivresse mondaine, et de la fièvre boulevardière qui étaient pour elle comme l'écume de Paris.

Quand elle laissait entrevoir à son mari l'espèce d'existence qu'elle rêvait, il se contentait de hausser les épaules et de murmurer les mots : « Chimérique !.. Hôtel de Rambouillet ! »

Cependant, le malentendu grandissait entre eux, et ces deux honnêtes gens commençaient à souffrir profondément l'un par l'autre.

Il se trouva qu'en cette phase troublée du jeune ménage, la même personne recevait à la fois les confidences éplorées de Mme de Vaudricourt et celles de son mari. C'était la duchesse de Castel-Moret, vieille amie des Vaudricourt, et la seule femme avec laquelle Aliette, depuis son arrivée à Paris, eût contracté une sorte d'intimité. La duchesse était loin d'avoir en matière de morale, et surtout de religion, l'orthodoxie sévère et passionnée de sa jeune amie. Elle avait mené, il est vrai, une vie irréprochable, mais moins par suite de ses principes que par instinct et par goût naturel : elle convenait elle-même qu'elle était honnête de naissance, sans autre mérite. C'était une vieille femme très soignée, et qui sentait bon sous ses cheveux blancs. On l'aimait pour sa grâce d'un autre temps, pour son esprit et pour sa sagesse mondaine, qu'elle mettait volontiers à la disposition du public. Elle faisait çà et là quelques mariages; mais sa spécialité était plutôt de venir en aide à ceux qui tournaient mal, ce qui n'était pas une sinécure. Elle passait ainsi le meilleur de son temps à raccommoder les ménages fêlés : « Ça durait, disait-elle, ce que ça pouvait; mais on sait que es bons raccommodages valent quelquefois mieux que le neuf. »

La bonne duchesse, instruite peu à peu par les demi-confidences de Bernard et d'Aliette du malaise de leur situation conjugale, ne fut nullement étonnée d'entendre un jour M. de Vaudricourt faire appel à sa compétence générale sur la matière et lui demander une consultation sur son cas particulier.

— Ma chère duchesse, lui dit-il, vous savez ce qui s'est passé, et vous voyez ce qui se passe. J'ai fait absolument tout ce qui m'était possible pour arracher ma femme à cette espèce d'existence monacale où elle se complaît. Elle y a persisté... Soit ! Je respecte sa manie... Mais je ne puis pourtant pas m'enfermer avec elle dans sa cellule pour passer ma vie à prier son Dieu, auquel je ne crois pas, — et à moucher ma fille !

— Mon cher monsieur, dit la duchesse, vous êtes en colère.

— Parfaitement. Je suis en colère, car je n'ai vraiment rien à me reprocher... Si je vais seul dans le monde les trois quarts du temps, si j'ai repris mes habitudes de cercle, n'est-ce pas sa faute? Et maintenant elle pleure dans son coin jour et nuit,.. et comme j'ai la bêtise d'avoir bon cœur, cela empoisonne ma vie... sans compter les commérages que ses singularités provoquent : les uns disent que je suis jaloux, les autres qu'elle est timbrée!.. Eh bien! est-ce agréable, je vous le demande?

— Vous êtes réellement, dit la duchesse, un être extraordinaire. Vous avez, par hasard en ce temps-ci et en plein Paris, une femme qui n'est pas une folle, et vous vous plaignez!.. Mon Dieu! que je voudrais donc vous voir seulement pendant quinze jours attelé de front avec une aimable personne qui a fait mon bonheur à Dieppe l'été dernier, — une vraie et pure Parisienne, celle-là, une essence... Elle logeait dans mon hôtel et je ne me lassais pas de l'admirer. — Dès le point du jour, j'entendais sa canne taper dans les corridors,.. je la voyais partir avec sa cour, c'est-à-dire avec quatre ou cinq gaillards dans votre genre, — et avec son mari par-dessus le marché... — Je la voyais donc partir, la jupe retroussée, pour la plage, pour la pêche à marée basse, pour le bain. Elle rentrait pour déjeuner, suivie, bien entendu, de ces messieurs, et je la voyais manger, pour se refaire, une salade de concombres, des rôties à la moutarde et une jatte de fraises. Après quoi, elle allait tuer quelques pigeons au *shooting*; puis, au casino, où elle avalait deux glaces et où elle perdait cinquante louis aux petits chevaux; de là, chez le photographe... Puis elle partait en break avec des grelots, et toujours avec ces messieurs, s'arrêtait au Pollet pour y manger trois livres de crevettes et allait dîner ensuite au cabaret à Arques... Puis, retour au casino, où elle regagnait ses cinquante louis au baccarat. Après quoi, elle soupait, prenait un bock, se plantait une fleur dans les cheveux, faisait un tour de valse et rentrait triomphalement à l'hôtel sur les trois heures du matin, — toujours avec ces messieurs, pâles et haletans, mais sans son mari, qui sans doute était mort! — Eh bien! mon cher vicomte, malgré ça, on dit que c'est une femme très honnête... Mais enfin, voudriez-vous qu'elle fût la vôtre?

— Ça me changerait, dit Bernard en riant.

— Voilà donc les jeunes femmes d'à présent, poursuivit la duchesse, car vous savez bien que celle-là n'est nullement une exception, et vous venez vous lamenter quand vous avez une perle de petite femme qui est sage, spirituelle, instruite, sérieuse, et qui n'a d'autre inconvénient que d'être une sainte! De ce côté, il y a

un peu d'excès, c'est possible... Mais elle vous aime tant que vous lui feriez facilement entendre raison si vous vouliez vous en donner la peine... Non, cela vous ennuie?.. Eh bien! soit, je m'en charge!

M. de Vaudricourt baisa, à deux reprises, la main de la duchesse et se retira. — Dès le lendemain, Mme de Castel-Moret, poursuivant avec zèle son rôle de maître Jacques, arrivait chez Mme de Vaudricourt. Elle trouva la jeune femme profondément découragée, abattue, doutant d'elle-même, bref, dans les meilleures dispositions du monde pour écouter des conseils et même des remontrances. La duchesse lui représenta doucement que l'œuvre de la transformation morale de son mari était sans doute une œuvre fort méritoire, mais fort délicate, qu'elle avait eu le tort de vouloir brusquer. Elle n'y avait pas apporté assez de patience, de souplesse : elle n'avait pas su rendre et reprendre à propos, si bien que son mari s'était cabré et lui échappait. Un dilettante parisien et mondain aussi invétéré, aussi gâté, aussi sceptique jusque dans les moelles, aussi épris du boulevard, ne pouvait être ramené aux goûts sérieux du foyer, et encore moins aux principes de la religion, par un simple coup de baguette. Il ne fallait pas se dissimuler que c'était un vrai miracle à opérer : Aliette en était assurément plus capable que personne. Mais, pour y réussir, la première condition était évidemment de vivre le plus possible auprès de son mari et la main dans la main, afin de lui faire sentir toujours tout à la fois le charme et le frein... Il fallait en un mot, pour lui inspirer peu à peu d'autres goûts, commencer par se prêter aux siens avec quelque complaisance afin de ne point l'effaroucher.

Mme de Vaudricourt, accablée par ses longs mécomptes, énervée par ses luttes secrètes, presque affolée par la pensée de perdre tout à fait le cœur de son mari, se jeta avec une sorte de désespoir dans la voie nouvelle que lui avait tracée la vieille duchesse. Le premier pas qu'elle y fit lui coûta beaucoup. Elle se rappelait qu'après ses couches, quand il s'était agi de régler leur train de vie quotidien, son mari avait paru vivement contrarié qu'elle se refusât à l'accompagner le matin au Bois dans ses promenades à cheval. Mais elle avait cru devoir renoncer à un plaisir qu'elle aimait avec passion, parce qu'il ne pouvait se concilier aisément avec une habitude de son enfance à laquelle elle était encore plus attachée. Elle désirait entendre la messe tous les matins à Saint-Augustin, comme elle avait coutume de l'entendre autrefois dans la petite église de Varaville. Cette observance n'était pas seulement pour elle la satisfaction d'un devoir religieux : c'était un souvenir particulièrement doux à son imagination et à son cœur. C'était l'heure où, prosternée sur sa chaise, la tête dans ses mains, elle ressentait à travers

ses prières toutes les impressions des années lointaines, des années sans trouble, c'était le moment où elle revoyait les sentiers qui menaient par les champs du château à l'église; où elle croyait respirer l'odeur des épines roses des haies, et entendre craquer au soleil le vieil if du cimetière.— Cependant elle avait eu tort et elle le reconnut. Dès le lendemain du jour où elle avait reçu la visite et les admonestations de la duchesse, elle dit simplement à son mari qu'elle était tourmentée du désir de remonter à cheval, et surtout d'y monter avec lui le matin.

Bernard étonné la regarda fixement; puis lui prenant la main:

— Vous me faites plaisir, Aliette: car je suis fier de vous, et j'aime à vous montrer.

De telles paroles, si rares dans la bouche d'un mari, et surtout d'un mari réservé et railleur comme l'était M. de Vaudricourt, ne pouvaient que remuer délicieusement le cœur de la jeune femme et la mettre en goût pour d'autres sacrifices.

Elle sortit donc dès ce moment de sa retraite, accepta des invitations, se montra plus fréquemment dans les théâtres l'hiver, sur les champs de courses l'été, et n'opposa plus enfin la même résistance au courant. Bernard, pour l'encourager, fit lui-même des efforts généreux : il modifia un peu ses habitudes, il négligea quelques distractions personnelles et délaissa souvent son cercle pour accompagner sa femme dans le monde. Leurs deux existences se rapprochèrent, et il y eut à cet instant dans leur union une sorte de renouveau, dans leurs relations une sorte de reconnaissance mutuelle et de gaîté tendre qui donnèrent sans doute à Mme de Vaudricourt quelques-uns des jours les plus heureux de sa vie.

II.

Cependant la vie mondaine à Paris est un terrible engrenage, où il est bien difficile de ne pas passer tout entier quand un jour on s'y est laissé prendre : Mme de Vaudricourt ne tarda pas à subir la fatalité de cet entraînement où les invitations s'engendrent l'une l'autre, où les relations se multiplient à l'infini, où les obligations s'enchaînent comme les plaisirs, où les occasions pullulent. Elle ne tarda pas à sentir d'abord avec ennui, et bientôt avec effroi, que sa liberté, son temps, sa personnalité même lui échappaient, qu'elle appartenait au monde et qu'elle ne s'appartenait plus.

Mais ce ne fut pas là, au milieu de son existence nouvelle, sa seule appréhension ni sa seule tristesse. Elle était entrée pleinement alors dans cette société bruyante qui s'appelle elle-même com-

plaisamment tout-Paris, et qui se croit une élite parce qu'on ne voit qu'elle, qu'on n'entend qu'elle, qu'on ne parle que d'elle, et qu'on en parle trop.

Ce qui devait choquer à première vue cette jeune femme, qui était par le sang, par le cœur, et par l'éducation, une si pure Française, c'était le caractère cosmopolite qui semble envahir de plus en plus la société parisienne. On sait, en effet, quel rôle actif y joue l'élément étranger. Assurément il y a bon nombre d'étrangers, et pareillement d'étrangères qui sont aussi parfaitement aimables que respectables, même en France. Mais de même qu'on voit des Anglais se présenter sans façon dans nos théâtres avec des costumes qui les feraient mettre à la porte des leurs, de même on voit trop d'étrangers traiter Paris comme un lieu équivoque où l'on peut se permettre des libertés qu'on ne se permettrait pas chez soi, et s'amuser en déshabillé. Ce sans-gêne, cette excentricité insouciante, cette mauvaise tenue, ce dédain de l'opinion, sont des défauts qui ne sont pas français, mais qui tendent à le devenir par la continuelle importation.

Cette tendance, si caractérisée à notre époque, et qui altère de plus en plus nos qualités nationales (l'Angleterre, par parenthèse, sait mieux se garder), cette tendance n'était pas le seul côté du monde parisien qui blessât les instincts, les idées et les sentimens d'Aliette. A mesure qu'elle y entrait plus avant et qu'elle le connaissait de plus près, elle se sentait lasse parfois jusqu'à l'écœurement, du bavardage superficiel qui est si facilement alimenté à Paris par les actualités de chaque jour, et qui semble abaisser tous les esprits sous le même niveau de banale médiocrité. Elle entendait dix fois par jour dans dix salons différens le même jargon, le même commérage fiévreux et vide, la même insupportable gouaillerie boulevardière, les mêmes jugemens en l'air, les mêmes mots, les mêmes plaisanteries empruntées à la pièce nouvelle, et parfois à l'argot inepte des cafés-concerts. Jamais rien de neuf, de spontané, de personnel dans ce fatigant verbiage.

Elle voyait avec une secrète stupeur cette foule mondaine uniquement occupée de mouvement et de plaisir et comme en proie à une sorte de danse de Saint-Guy qui l'entraînait du berceau à la tombe dans un tourbillon épileptique. Cela lui rappelait cette ronde maudite du moyen âge, ces gens condamnés à danser jusqu'à la mort dans le cimetière de l'église qu'ils avaient profanée. Elle se demandait ce qui pouvait rester, dans un affolement pareil, pour la vie de famille, pour l'intérieur, pour l'étude et pour la culture de l'esprit, les retraites de la pensée dans les régions supérieures, enfin pour l'intervalle entre la vie et la mort. Elle s'effrayait de se sentir

emportée elle-même dans ce mouvement, comme par un flot irrésistible, et de ne pouvoir reprendre pied.

Des dégoûts plus profonds lui montaient aux lèvres quand elle assistait par hasard à certains entretiens que le relâchement du goût et du sens moral, favorisé par d'étranges lectures, a mis à la mode jusque dans les salons, quand elle entendait, par exemple, des femmes bien nées parler couramment entre elles ou même avec les hommes de curiosités physiologiques, de dépravations latentes, de désordres monstrueux,

Et de vices peut-être inconnus aux enfers!

Ses tristesses et ses révoltes s'exaltaient encore quand elle se disait qu'en France et au dehors, on jugeait du ton et des mœurs de la société française sur l'échantillon de cette élite artificielle, mélangée et tapageuse, dont les fêtes, les aventures, les scandales, les toilettes faisaient chaque matin la joie des reporters et la jubilation railleuse du public. — A l'heure du siècle où nous sommes, et dans l'état des esprits en France, au moment où une sorte de jacquerie morale, en attendant mieux, déchaîne dans les foules populaires des appétits et des convoitises désormais sans frein, Mme de Vaudricourt, sans s'occuper autrement de politique, était atterrée de voir chez la partie la plus apparente des classes supérieures une si belle insouciance et une préoccupation si exclusive de se divertir. Il lui semblait être sur un bâtiment en perdition où les officiers, au lieu de faire leur devoir, s'enivraient avec l'équipage.

Ce qu'il y avait de pis, c'est que peu à peu elle sentait sa pauvre âme se troubler. Cette vie d'une frivolité, d'une vanité, et d'une sensualité à outrance n'est saine pour personne, et, même pour une créature aussi noble et aussi pure qu'Aliette, elle ne valait rien. Dans ce monde si différent d'elle-même, si étranger et si fermé aux pensées de l'ordre idéal, elle en arrivait par momens à se croire une personne singulière, excentrique, qu'une éducation exceptionnelle avait peut-être jetée hors du vrai. Sa foi sans doute n'était pas sérieusement atteinte. Mais il lui paraissait quelquefois extraordinaire d'être, dans cette grande foule, seule de son espèce. Il était évident, par exemple, que la religion, qui était pour elle si essentielle et si principale, n'était plus pour la très grande majorité des gens de son monde qu'une sorte de tradition de bon goût et un usage de bienséance, qu'en sortant de l'église le dimanche, on la laissait sur les marches jusqu'au dimanche suivant, et que dans l'intervalle personne n'y pensait. Au milieu d'une société de fous, la raison la plus solide se sent ébranlée, et c'était avec un sentiment d'épouvante qu'Aliette se demandait si le scepticisme

et l'indifférence de son entourage ne la gagneraient pas quelque jour.

Cependant sa fille grandissait, et Mme de Vaudricourt commençait à se tourmenter pour sa petite Jeanne en même temps que pour elle-même. Comment pourrait-elle l'élever suivant son cœur dans un milieu où l'air était comme chargé non-seulement d'incrédulité, mais d'impudeur? Dans une ville où elle voyait étalés, jusque devant la porte des collèges et même des lycées de jeunes filles, des livres à gravures qui se cachaient autrefois dans les librairies borgnes de Bruxelles et de Genève?.. Comment préserver la chère petite de tant d'odieux contacts, d'enseignemens funestes, des propos équivoques du salon et de l'antichambre, de la perversité des uns, de l'insouciance morale de tous? — Afin d'éviter au moins un de ces dangers, Aliette avait confié sa fille aux soins exclusifs d'une vieille bonne nommée Victoire Genest, qui l'avait élevée elle-même, et qu'elle avait amenée de Varaville. Cette vieille Victoire, qui était de la race à peu près éteinte aujourd'hui des domestiques honnêtes, dévoués et grondeurs, allait presque chaque après-midi promener Jeanne au parc Monceaux ou aux Champs-Élysées. Elle revint un jour d'une de ces promenades plus exaspérée qu'à l'ordinaire contre les choses de ce monde, et ce n'était pas tout à fait sans raison. Elle conta à sa maîtresse qu'une des petites demoiselles qui jouaient avec Jeanne avait dit tout à coup devant celle-ci, en s'adressant à une amie un peu plus grande et en lui montrant une dame qui passait en voiture : — Ça, c'est une cocotte!

— Comment le sais-tu? avait dit l'amie. — Je le sais, avait repris l'autre, parce que c'est la maîtresse de mon père!

Des incidens de ce genre qui, comme chacun le sait, se répètent fréquemment à Paris, sous des formes diverses, n'étaient point faits pour calmer les inquiétudes maternelles de Mme de Vaudricourt.

Si encore, au milieu de tant d'amers soucis, elle avait eu la consolation de gagner quelque chose sur l'esprit de son mari, d'y reconnaître la moindre variation, la plus légère évolution dans le sens qu'elle désirait! — Mais rien de pareil : ses sacrifices étaient perdus; elle le sentait toujours aussi ferme, aussi résolu dans ses négations désolantes et dans sa tranquille philosophie sceptique. Ce n'était pas qu'il fermât les yeux sur le relâchement social dont Aliette était si vivement frappée, qu'il en approuvât les désordres, qu'il en méconnût les dangers. Mais s'il voyait le mal, il n'y voyait pas de remède; on était dans une période de décadence ou de transformation, et dans l'un et l'autre cas, il n'y avait pas à lutter contre la fatalité des choses. — Ce n'était pas naturellement l'avis

d'Aliette, et profitant de la familiarité plus grande qui s'était établie entre elle et son mari, elle ne craignait plus au même degré de soutenir quelques controverses avec lui sur ces matières délicates. Mais il s'y prêtait mal et se montrait même parfois dans ces occasions aigre et irritable, comme un homme qui redoute le prosélytisme dans sa maison et qui est très décidé à ne pas l'encourager.

Ce fut ainsi qu'un jour, leur conversation étant tombée sur l'état moral des classes populaires, avec lesquelles les habitudes charitables d'Aliette la mettaient fréquemment en rapport, la jeune femme se permit de dire que malheureusement les leçons de matérialisme leur venaient souvent d'en haut.

— Vous avez parfaitement raison, dit Bernard, et je ne sais vraiment pas où nous allons tous de ce train-là, et quelles terribles choses se préparent : mais comme on n'y peut rien, le mieux est de n'y pas penser.

— Comme Louis XV, alors? reprit Aliette; — mais, mon ami, êtes-vous bien sûr qu'on n'y puisse rien? Ne croyez-vous pas que l'abolition de toute croyance religieuse, de toute espérance au-delà de la vie, de tout recours en Dieu, est pour beaucoup dans cette avidité furieuse et exclusive de jouissances matérielles et de jouissances immédiates dont vous vous alarmez vous-même?

— J'en suis persuadé, au contraire, dit Bernard. Mais ensuite? Où voulez-vous en venir? Est-ce ma faute si la terre tourne? Est-ce ma faute si l'incrédulité règne du haut en bas et envahit tout? Prétendez-vous m'insinuer que je devrais donner l'exemple au peuple?.. Mais l'exemple de quoi, puisque je ne crois à rien?.. L'exemple de l'hypocrisie et du sacrilège?

Aliette devint très pâle et ne répondit pas.

— Ma chère, poursuivit-il durement, vous vous débattez dans l'impossible... Vous êtes une chrétienne de fait dans une société qui ne l'est plus que de nom... Vous ne pouvez pourtant pas réformer votre siècle... Vous ne pouvez pas faire du Paris du XIXe siècle un Port-Royal-des-Champs, dont vous seriez la mère Angélique... Renoncez-y donc, de grâce!.. et surtout, je vous en supplie, renoncez à me ramener, moi, personnellement, à vos croyances... Cette manie de me convertir vous obsède, et franchement elle m'agace un peu... car je la sens pointer sous vos moindres paroles comme sous vos moindres actions... Je croyais pourtant m'être expliqué assez catégoriquement sur ce sujet avant notre mariage, et votre oncle le sait mieux que personne... J'ai fait en conscience tout ce que pouvait faire un honnête homme pour ne vous laisser à cet égard aucune espérance chimérique, pour vous épargner cette déception qui est

au fond de toutes vos douleurs, et qui est même, si vous voulez être juste, votre unique douleur... Renoncez une bonne fois à ce rêve... n'y pensez plus... et vous verrez quel soulagement pour nos deux misérables existences!

Aliette sans parole le regardait avec l'œil humide et suppliant d'un pauvre animal aux abois. — Sa bonté native le reprit, et s'asseyant près d'elle : — Voyons, ma chère, dit-il d'un ton plus doux, j'ai tort... en fait de conversion il ne faut jamais désespérer de rien ni de personne... ainsi rappelez-vous M. de Rancé?.. C'est de votre temps, M. de Rancé?.. Eh bien! avant d'être le réformateur de la Trappe, il avait été comme moi un grand mondain et un grand sceptique,.. ce qu'on appelait alors un libertin... Cependant il est devenu un saint!.. Il est vrai qu'il eut pour cela de terribles raisons... Vous savez, en effet, à quelle occasion il s'est converti?

Aliette fit signe qu'elle ne le savait pas.

— Eh bien! il revenait à Paris après une absence de quelques jours... il court chez une dame qu'il aimait, — Mme de Montbazon, je crois, — il monte un petit escalier dont il avait la clé, et la première chose qu'il aperçoit, — sur une table, — au milieu de la chambre, c'est la tête de sa maîtresse, dont les médecins étaient en train de faire l'autopsie.

— Si j'étais sûre, dit Aliette, que ma tête eût la même vertu, j'aimerais la mort. — Elle prononça cette phrase d'une voix basse, mais avec un tel accent d'ardente sincérité, que son mari en ressentit une sorte de malaise douloureux. — Il sourit pourtant, et lui frappant doucement sur la joue : — Quelle folie! dit-il. — Une charmante tête comme la vôtre n'a pas besoin d'être morte pour faire des miracles.

III.

C'était en ces termes qu'ils vivaient alors, six ans environ après leur mariage, Aliette continuant machinalement de traîner, dans un monde qu'elle détestait et qui ne l'aimait pas, sa tristesse hautaine et sa santé fatiguée; Bernard, toujours partagé entre une secrète colère et une secrète pitié, tous deux presque également malheureux.

Chaque année, au printemps, en attendant la date fatidique du grand prix, le monde parisien aime assez à se donner un avant-goût de la vie libre des champs en poussant quelques pointes au-delà des fortifications. Ce fut ainsi qu'au mois de mai 1880 le groupe *selected*, dont M. et Mme de Vaudricourt faisaient partie, eut

un jour la fantaisie d'organiser une espèce de pique-nique à Saint-Germain-en-Laye. En conséquence, deux grands mail-coach, attelés en poste, entraient, vers six heures du soir, dans la cour du Pavillon Henri IV, et l'on en vit descendre une brillante société de trente à trente-cinq personnes. On dîna joyeusement, puis on alla faire un tour en forêt, pendant qu'on débarrassait la salle à manger pour la transformer en salon. On rentra à l'hôtel et on se mit à danser au piano avec cette gaîté familière que la campagne autorise. Sur ces entrefaites, quelques vieux routiers de la bande avaient découvert dans l'hôtel la présence de deux ou trois actrices de leur connaissance, célébrités des petits théâtres chantans du boulevard : l'une d'elles était même une simple chanteuse de café-concert, mais également en réputation. Sur le rapport de ces rabatteurs, la société, emportée par l'effervescence du moment, et aussi par l'avide curiosité des femmes du monde à l'égard des femmes de théâtre, décréta par acclamation, moins une ou deux voix, que ces dames seraient invitées à concourir à la fête. Des délégués furent mis en campagne et ne tardèrent pas à faire leur entrée triomphale en compagnie des trois actrices, qui furent saluées d'une double salve d'applaudissemens. On sut qu'elles avaient repoussé toute idée de rétribution, et cela parut d'abord un peu gênant, mais on en prit son parti : on les entoura, on les interrogea, on les complimenta; charmées de la qualité et de la bonne grâce de leurs hôtes, elles se mirent d'elles-mêmes au piano, et chacune chanta à son tour quelques couplets choisis avec assez de discrétion. Il parut difficile de les mettre à la porte pour les remercier. Les hommes, d'ailleurs, et même les femmes, étaient bien aises de faire avec elles plus ample connaissance. Bref, on les invita à figurer dans le cotillon qu'on avait interrompu à leur arrivée et qu'on reprit en leur honneur. Elles y apportèrent une animation nouvelle qui se traduisit par un certain dévergondage chorégraphique mêlé de chants. Après quoi vint le souper, auquel elles furent naturellement conviées. Excitées par le mouvement, par le champagne, et provoquées, en outre, par quelques-uns des convives, elles chantèrent cette fois sans vergogne la fleur même de leur répertoire public et secret... Le souper se prolongeait ainsi indéfiniment au milieu des refrains grivois, des clameurs joviales des hommes, des petits cris effarouchés des femmes et des épanchemens de voisinage.

Mme de Vaudricourt, profitant du bruit et du désordre, avait quitté sa place en murmurant quelques mots sur la chaleur excessive, et s'était approchée d'une fenêtre ouverte. — Le jour naissait : l'immense vallée de la Seine étendait sous les yeux d'Aliette ses profon-

deurs où flottaient des brumes blanchâtres. — Il lui sembla tout à coup qu'elle perdait pied, qu'elle plongeait dans ces grands espaces vides, et qu'elle s'y sentait disparaître. Elle poussa un faible cri, étendit les deux bras comme pour prendre son vol et tomba toute raide sur le parquet.

Le bruit de sa chute fit taire les chansons et les rires. M. de Vaudricourt accourut. On l'aida à relever la jeune femme inanimée et à la porter dans un des appartemens de l'hôtel. Pendant qu'on allait à la hâte chercher un médecin, on employait vainement les sels, l'éther et les autres petits remèdes usuels pour faire revenir Aliette de son évanouissement. Le médecin, en arrivant, la trouva toujours raide et inerte, les joues creuses et blanches. On le laissa seul dans la chambre avec M. de Vaudricourt. Pendant qu'il touchait longuement le pouls de la malade en adressant à son mari quelques brèves questions, les paupières d'Aliette s'entr'ouvrirent péniblement et la conscience parut lui revenir; mais ce ne fut que pour une minute, car aussitôt son œil s'égara, son visage, si pâle, se colora subitement et son front devint d'un rouge pourpre. — Voilà un changement, dit le médecin d'un ton sérieux. — Il ordonna une application continue de glace sur la tête et fit poser sur les jambes un violent révulsif. Il surveilla même l'effet de ces remèdes pendant deux ou trois heures. Aliette, quoiqu'elle ne fût plus en syncope, avait de nouveau perdu connaissance : elle s'agitait fiévreusement, murmurait des paroles confuses et portait souvent, avec une sorte d'impatience, sa main sur son front. Vers le milieu du jour, la voyant un peu plus calme, le médecin se retira en promettant de revenir dans la soirée :

— Monsieur, dit-il à Bernard en partant, s'il y a ici quelque cause d'ordre moral, je l'ignore;.. mais enfin, si j'osais me permettre un conseil, tâchez que madame pleure.

M. de Vaudricourt passa toute cette longue journée au chevet de sa femme, presque toujours debout, renouvelant lui-même les applications de glace; il lui prodiguait vainement les appels les plus tendres; il voyait qu'elle ne le comprenait pas. Ce fut seulement vers le soir que le regard d'Aliette s'arrêta sur le sien avec une lueur d'intelligence; en même temps, la poitrine de la jeune femme parut se déchirer et elle se mit à pleurer convulsivement.

Le médecin revenait un peu plus tard et la trouvait dans cette crise. Il ne fit qu'adresser deux mots à voix basse à Bernard et se retirer. Suivant sa prédiction, la crise s'apaisa peu à peu et se termina par l'assoupissement de la malade. Bernard, soulagé de ses angoisses extrêmes et excédé de fatigue, s'endormit lui-même au pied du lit.

Il fut réveillé par la voix d'Aliette, qui l'appelait doucement :

— Bernard!

— Ma chère mignonne! dit-il en se dressant brusquement et en se penchant sur le lit.

Elle le saisit avec ses deux bras et, l'attirant violemment sur son sein secoué par les sanglots :

— O Bernard! dit-elle, ayez pitié de moi, je vous en prie!

— Quoi! mon enfant? que voulez-vous?

— Je ne peux plus! je ne peux plus! je vous assure!.. Je ne vous sauve pas... et je me perds!.. Et puis ma fille! ma pauvre petite fille!..

Suffoquée par les larmes, elle cessa de parler pendant quelques minutes; puis elle reprit d'un air égaré :

— Je veux partir,.. je veux l'emmener!

— Vous voulez me quitter, Aliette? dit Bernard.

Elle lui jeta de nouveau ses bras autour du cour :

— Jamais!.. Je ne pourrais pas!.. Laissez-moi seulement envoyer ma fille chez ma mère, qui me la gardera... Elle, du moins, ne sera pas perdue!

— Aliette, je ne peux pas vous séparer de votre enfant... Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers du séjour de Paris, tant pour vous que pour votre fille, si vous désirez quitter Paris avec elle, j'y consens.

Alliette murmura, en secouant douloureusement la tête, quelques paroles qui se perdirent dans ses sanglots.

— Je vous suivrai! ajouta Bernard avec une gravité émue.

— Vous! s'écria-t-elle en l'interrogeant avidement du regard. Ah! comment vous demander un pareil sacrifice?

— J'y suis prêt. Je vous le dois... Il s'est passé, cette nuit, en votre présence, des choses qui vous ont justement offensée, des choses auxquelles je n'aurais pas dû vous exposer... Je ne pouvais prévoir de pareilles folies... Je vous en demande pardon... J'aurais dû vous emmener de là; mais c'eût été donner une leçon aux autres, et c'était bien délicat... Enfin, j'ai eu tort et je vous dois une réparation; de plus, quand je vous ai épousée, je me suis promis, j'ai promis à vos parens et à vous-même, de faire tout, — excepté l'impossible, — pour que vous fussiez heureuse. Je tiendrai ma promesse... Peut-être Paris eût-il été plus habitable pour vous si j'y avais mieux choisi vos relations. Quoi qu'il en soit, il est trop tard; à tort ou à raison Paris vous est devenu odieux, nous le quitterons. J'y ai beaucoup pensé pendant cette triste journée; ma résolution est prise... J'ai bien peur, ma pauvre enfant, que les difficultés que crée entre nous la différence des croyances ne nous suivent partout; mais j'avoue que le milieu spécial de Paris pouvait y ajouter... Je vous

demanderai seulement de ne pas fixer notre résidence à Varaville... A part tout autre inconvénient, ce serait vraiment bien loin, même pour vous, qui voudrez peut-être de temps en temps prendre l'air de ce malheureux Paris, quand vous n'y serez plus condamnée... Au reste, nous causerons de cela demain à loisir; mais, soyez tranquille,.. vous avez ma parole... Dormez en paix.

Elle le regardait profondément dans les yeux, avec une expression de stupeur et de ravissement; puis elle saisit une de ses mains, qu'elle porta à ses lèvres :

— Je vous aime bien ! dit-elle.

— Dormez ! répéta doucement Bernard en l'embrassant.

Et elle s'endormit d'un sommeil d'enfant.

IV.

Le sacrifice, si pénible et si méritoire, auquel M. de Vaudricourt s'était brusquement déterminé en s'engageant à transporter sa résidence hors de Paris avait à peine été un acte de sa volonté réfléchie. Il lui avait pour ainsi dire jailli du cœur non-seulement devant les souffrances de sa femme, mais aussi sous l'impression poignante des torts qu'il s'était donnés envers elle. Ces torts avaient revêtu tout à coup à ses propres yeux un caractère presque honteux qui avait remué violemment tous ses sentimens de délicatesse et de générosité. Quand Aliette, dans son demi-délire, avait laissé échapper ces paroles désespérées : — « Je ne vous sauve pas... et je me perds! » — il avait compris qu'elle le ménageait et qu'elle aurait pu dire : — « Vous me perdez ! » — Il se rappelait avec confusion ce bal et ce souper du pavillon Henri IV, ces scènes de véritable orgie que l'entraînement des circonstances avait amenées et auxquelles il avait en quelque sorte forcé sa femme d'assister. Pour un homme comme Bernard de Vaudricourt, moraliste très tolérant, mais ferme jusqu'au scrupule sur certains principes d'honneur, s'il y avait quelque chose au monde d'absolument et de particulièrement infamant, c'était le fait d'un mari qui déprave et débauche sa femme, et ce qui exaspérait sa fierté, c'était la pensée d'être soupçonné d'une si basse infamie par une créature aussi noble qu'Aliette. Ce fut donc à la fois par un élan de pitié généreuse et par un mouvement d'honneur révolté qu'il se décida, presque sans réflexion, à sécher les larmes et à racheter l'estime de sa jeune femme en lui sacrifiant tous ses goûts personnels et les habitudes de toute sa vie.

Qu'une si grave et si subite résolution dût être plus ou moins sujette au repentir, rien de plus vraisemblable. Mais elle n'en faisait pas moins très grand honneur à celui qui était capable de la

prendre et de la tenir sous l'inspiration de sentimens si élevés. Elle prouvait une fois de plus combien, à beaucoup d'égards, Aliette et son mari étaient dignes l'un de l'autre, quoique malheureux l'un par l'autre. Nous ferons observer à cette occasion que, si l'histoire de M. et Mme de Vaudricourt n'eût été que l'histoire banale d'un mariage mal assorti, entre une femme intelligente et pieuse et quelque vulgaire malhonnête homme, elle n'eût pas attiré notre attention et ne nous eût point paru mériter celle du public... Mais l'union de deux êtres d'élite, parfaitement associés d'ailleurs, que toutes leurs qualités rapprochent et que sépare seulement la question de foi, nous a semblé offrir dans le développement de ses conséquences une étude de quelque intérêt, sinon de quelque utilité.

Bernard, environ deux ans après son mariage, était devenu, par la mort de son oncle, comte de Vaudricourt, et il avait en même temps recueilli de ce chef un héritage considérable. Il était donc, à l'époque où nous sommes parvenus, maître d'une grande fortune, qui lui eût permis, tout en fixant sa demeure principale hors de Paris, de conserver son hôtel du parc Monceau. Mais cette sorte de demi-mesure, en paraissant réserver l'avenir, pouvait inquiéter sa femme : elle n'eût pas été non plus sans difficultés incommodes dans la pratique. Il voulut donc faire le sacrifice complet et trancher dans le vif. L'hôtel fut mis en vente, et il ne devait pas tarder dans ce quartier en vogue à trouver un acquéreur. Bernard s'était, du reste, parfaitement entendu avec Aliette pour préférer à la résidence dans quelque ville de province une franche installation à la campagne. Avec le même parfait accord (on peut croire qu'Aliette ne marchandait pas sur les conditions), il fut convenu que Bernard, quand il viendrait seul passer un jour ou deux à Paris, descendrait à son cercle : quand il y viendrait avec sa femme, ils descendraient à l'hôtel, afin de pouvoir goûter les agrémens de Paris sans en reprendre le train et les sujétions.

Il ne pouvait être question d'aller s'établir à La Savinière, que Bernard avait louée à des étrangers après la mort de son oncle, et qui, de plus, se fût trouvée, à cause de l'éloignement, dans le même cas d'exclusion que Varaville. Après d'assez longues recherches dans un rayon de vingt à trente lieues autour de Paris, le notaire de M. de Vaudricourt lui découvrit au-delà de Fontainebleau, dans la région de Nemours et de Gien, une belle propriété qui portait le nom d'un bourg voisin, Valmoutiers, et qui parut réunir assez d'avantages pour fixer définitivement le choix de Bernard et d'Aliette. La distance de Paris était suffisante pour n'en être pas envahi et pas assez grande pour y devenir tout à fait étranger. Il y avait de belles chasses dans le pays environnant, et le château avait, dans ses dé-

pendances immédiates, des bois étendus. Ce château lui-même était une assez noble construction dans le goût de Louis XIII avec une cour d'honneur d'une grande apparence, et de superbes communs. Le dernier propriétaire, très amateur de chevaux comme M. de Vaudricourt, avait tenu les écuries sur un pied exceptionnel de confortable et même de luxe. En même temps, il avait ménagé dans ses alentours quelques prairies propres à l'élevage. Bernard fut sensible à ces particularités, qui lui promettaient quelques distractions à son gré sur cette terre d'exil.

Pendant qu'on faisait à Valmoutiers les réparations et les appropriations nécessaires, Mme de Vaudricourt allait passer quelques semaines dans sa famille à Varaville, comme elle avait coutume de le faire chaque été, et son mari, suivant son usage, y apparaissait lui-même pendant quelques jours. Il y était toujours le très bienvenu. Dès longtemps ses grâces charmantes, malgré le profond dissentiment de la religion, avaient vaincu toutes les préventions et conquis tous les cœurs, — même celui de Mlle de Varaville, cette vieille tante d'Aliette que Bernard jadis avait si cruellement traitée dans son journal. Nos lecteurs connaissent trop bien, à l'heure qu'il est, le caractère d'Aliette pour s'étonner qu'une personne d'une telle hauteur de sentimens eût gardé pour elle et caché soigneusement à sa famille le secret des épreuves douloureuses qu'elle avait traversées depuis son mariage. Elle n'avait dit, du reste, que la vérité en répétant que son mari était pour elle parfaitement bon, attentionné, respectueux, libéral : il se pouvait qu'il n'eût pas été aussi parfaitement fidèle, mais elle l'ignorait. Quant à la différence de leurs croyances religieuses, cause véritable de tous leurs chagrins intérieurs, elle avait trop de raison et trop de fierté pour s'en plaindre après l'avoir acceptée presque contre le gré de sa famille. Mgr de Courteheuse avait seul reçu quelques-unes de ses confidences à cet égard : elle ne lui avait pas dissimulé le malaise profond qu'elle ressentait à Paris dans un milieu moral si troublant et si inférieur à celui où elle avait été élevée ; en ce qui regardait la conversion de son mari, elle lui avait laissé entrevoir ses déceptions et ses découragemens. Mais l'excellent prélat, qui se rencontrait chaque année à Varaville avec Bernard, n'en conservait pas moins pour l'enfant prodigue un fond de prédilection et se contentait de le traiter de parpaillot. Il ne désespérait point de l'avenir et il en désespéra moins encore quand il connut le sacrifice que M. de Vaudricourt faisait à sa femme en renonçant au séjour de Paris ; il y vit, comme toute la famille d'Aliette, non-seulement un trait de dévoûment conjugal, mais en même temps, dans un ordre d'idées supérieur, un symptôme précieux et un signe précurseur.

Quels effets ne pouvait-on pas attendre désormais de l'influence d'Aliette, qui semblait prendre sur l'esprit de son mari un empire si prédominant?

Ce fut vers la fin de septembre de cette même année que M. et Mme de Vaudricourt firent leur installation définitive dans leur château de Valmoutiers. On était dans la saison de la chasse, et c'était une circonstance heureuse, parce qu'elle devait adoucir à M. de Vaudricourt les premiers temps de la transition entre sa vie ancienne et son existence nouvelle. Quant à Aliette, ces premiers temps furent naturellement pour elle des jours d'une pure félicité. Elle respirait. Il lui semblait qu'elle était entrée dans le port, après une longue traversée pleine de dangers, de dégoûts et de désespérances. Elle se sentait, avec un soulagement délicieux, redevenue maîtresse d'elle-même et de sa fille, et en même temps en possession de son mari. Elle ne l'avait jamais tant aimé, et elle s'appliqua plus que jamais à lui plaire. Elle montait à cheval avec lui à peu près chaque jour, et ils poussaient ensemble de gaies reconnaissances à travers ce pays nouveau. Elle apprit à manier un fusil, afin de pouvoir le suivre à la chasse. Mais elle y resta toujours maladroite, étant trop nerveuse et aussi trop sensible devant le gibier. Elle lui invita, par séries, quelques compagnons de chasse choisis parmi leurs amis de Paris et parmi quelques connaissances du voisinage. Elle s'efforça de l'acclimater ainsi tout doucement à l'air de la campagne et de ne pas trop lui laisser sentir d'abord le poids de la solitude, se réservant, avec de secrètes palpitations de plaisir, le tête-à-tête des longues soirées d'hiver quand la neige tomberait sur les bois.

M. de Vaudricourt, à qui les longues soirées d'hiver présentaient peut-être une perspective moins souriante, jouissait, en attendant, de sa vie présente, qui ne différait guère, après tout, de celle qu'il avait menée jusque-là à cette même époque de l'année. Seulement, jusqu'alors, il avait chassé chez les autres : c'était la première fois qu'il chassait chez lui; et, pour la première fois aussi, les plaisirs du chasseur lui étaient tempérés par les ennuis du propriétaire. Il vivait dans la crainte et l'horreur des braconniers qui assiégeaient ses bois. Il stimulait, matin et soir, le zèle de ses deux gardes, et il apportait dans ses fureurs contre cette race impie un sérieux et une sincérité qui contrastaient avec ses habitudes d'insouciance railleuse et qui amusaient franchement Aliette.

Un matin, comme il se promenait avec son fusil et son chien sur la lisière de ses bois, un coup de feu partit dans la plaine, à très peu de distance, et un lièvre, débuchant à travers les feuilles mortes, vint presque aussitôt rouler à ses pieds. En même temps, un per-

sonnage d'une physionomie tout à fait particulière franchissait d'un saut la banquette gazonnée qui séparait les bois de la plaine et se trouvait brusquement à deux pas du lièvre et de M. de Vaudricourt.

— Pardon, monsieur, dit le nouveau-venu avec beaucoup de calme, ce lièvre est venu mourir dans vos taillis; mais je l'ai tiré en plaine, et je crois qu'il m'appartient.

Le comte de Vaudricourt ne répondit pas sur-le-champ à cette sommation, étant partagé entre l'indignation et la surprise : le personnage qu'il avait sous les yeux était une femme d'une vingtaine d'années et d'une grande beauté ; elle portait un costume de chasse fort simple, une sorte de blouse courte en étoffe de laine brune, avec de larges braies pareilles, des jambières en cuir fauve et un léger chapeau tyrolien.

— Mon Dieu ! madame, dit enfin Bernard, en principe, la question pourrait être douteuse ; mais, dès qu'elle est posée par vous, elle est tranchée... Voici votre lièvre.

Elle prit le lièvre des mains du comte, le remercia d'un signe de tête assez sec et se disposa à sortir du bois.

Au même instant, le chien de Bernard, que l'incident du lièvre avait un peu affolé, faisait lever maladroitement dans le taillis une compagnie d'une vingtaine de perdreaux. M. de Vaudricourt arma son fusil à la hâte et déchargea ses deux coups. Mais il était distrait, et, quoique les perdreaux fussent à bonne portée, aucun ne fut touché.

La jeune femme, qui s'était arrêtée sur le talus pour juger du coup, dit simplement, de sa voix grave et musicale : — « Raté ! » — Puis elle enjamba légèrement le fossé et s'éloigna.

Le comte de Vaudricourt la suivit d'un œil farouche jusqu'à ce qu'elle eût disparu dans le chemin, murmura entre ses dents : — « Qu'est-ce que c'est que cette farceuse-là ? » — et se mit à recharger son fusil, après quoi il continua sa tournée, le front pensif. Au bout de quelques minutes, il rencontrait un de ses gardes et engageait avec lui ce dialogue :

— Couvrez-vous donc, Lebuteux ; couvrez-vous... Dites-moi donc, Lebuteux, qu'est-ce que c'est qu'une dame, habillée en garçon, qui chasse là dans les environs, qui vient de me tuer tranquillement un de mes lièvres entre les jambes et qui a eu l'aplomb de venir me le réclamer par-dessus le marché ?

— Ah ! monsieur le comte, dit Lebuteux avec ce sourire triste qu'ont les vieux soldats, ça doit être la demoiselle de La Saulaye... Mamselle Sabine, quoi !

— Ah ! c'est une demoiselle ? reprit le comte. — Excusez ! —

Alors, c'est la personne qui habite La Saulaye avec ce vieux savant, ce vieux médecin ?

— Il n'est pas si vieux! dit le garde... Mais il est toujours dans ses livres, lui,.. il n'est pas chasseur... Quant à la demoiselle, ah! dame, quand elle s'y met, elle ne connaît plus ni tien ni mien... C'est comme toutes les femmes, ça ne raisonne pas... Elle est toujours à rôder sur vos limites,.. et elle ne se gêne pas pour suivre son gibier, poil ou plume, mort ou vif, sur votre propriété!

— Et vous me dites ça tranquillement, Lebuteux!.. Mais c'est intolérable!.. Il faut lui dresser procès-verbal quand vous la pincez!

— Dame! si M. le comte le commande, on le fera, naturellement!.. Seulement, ces gens de La Saulaye, M. le comte sait bien que ce sont des gens qu'on n'aimerait pas à molester.

— Pourquoi ça? Est-ce que ce sont des sorciers?

— Non, monsieur le comte, et si ce n'était cette malice de braconnage qui tient Mamselle Sabine, on pourrait dire que c'est des bonnes gens qui font du bien dans le pays.

— Oui, oui, c'est possible! Mais, avec tout cela, qu'elle n'y revienne pas, Mamselle Sabine!.. Bonjour, Buteux, bonjour!.. Et pas de faiblesse, Buteux!

Et M. de Vaudricourt poursuivit sa route en hochant la tête d'un air menaçant. Mais, au bout de quelques pas, sa colère avait fait place à des pensées plus douces, comme le prouvait cette observation qu'il s'adressait à lui-même : — « Elle est superbe, du reste, cette fille... Rudement insolente, mais rudement bien bâtie! »

Pendant le déjeuner, il raconta gaîment à sa femme et à ses hôtes son aventure peu glorieuse avec la demoiselle de La Saulaye.

— La Saulaye! dit Aliette. N'est-ce pas cette habitation triste qu'on voit à gauche, sur le chemin des Cormiers, avec de grands saules qui retombent sur une pièce d'eau toute noire?

— Parfaitement, dit Bernard. Nous l'avons remarquée ensemble... C'est une espèce de maison anglaise qui a l'air un peu sinistre, en effet, à cause de ces grands saules... Et qui est-ce qui demeure là, décidément?

Il y avait parmi les convives deux ou trois habitans du pays qui répondirent à cette question en termes assez équivoques. Il semblait que les hôtes de La Saulaye fussent généralement assez mal vus par l'aristocratie des environs. Le propriétaire de La Saulaye était un médecin nommé Tallevaut, qui, depuis longtemps, avait recueilli chez lui une parente pauvre, une vieille tante infirme, avec sa fille, dont il était le tuteur. Il avait d'abord pratiqué la médecine à Paris; puis, ayant hérité d'une assez belle fortune, il avait renoncé à sa clientèle, déjà nombreuse, et s'était retiré à la campagne

pour y suivre ses goûts et se consacrer à la science pure. Absorbé dans ses études, et avare de son temps, il ne donnait ses consultations et ses soins qu'aux plus pauvres de la contrée et les refusait inflexiblement à tous ceux qui étaient capables de payer un médecin. Il avait mécontenté ainsi bon nombre de gens que sa réputation de science et d'habileté pratique attirait quelquefois de très loin, et qui subissaient ses refus impitoyables. En retour, on ne lui ménageait pas les médisances. On ne pouvait contester son mérite, l'Institut ayant tout récemment récompensé ses travaux scientifiques par un titre de membre correspondant. Mais ses doctrines avouées de philosophe libre penseur, sa vie privée un peu mystérieuse, la beauté de sa pupille, l'éducation excentrique qu'il lui donnait, tout cela faisait l'objet de commentaires peu bienveillans, principalement dans les châteaux du voisinage.

Quoique, dans les jours qui suivirent, le comte de Vaudricourt multipliât ses patrouilles sur la frontière de ses propriétés, il n'eut pas l'avantage de voir de nouveau briller dans la feuillée l'œil noir énergique et froid de Mlle Tallevaut. Peut-être l'audacieuse chasseresse avait-elle reçu du garde Lebuteux quelque secret avis des dispositions rigoureuses manifestées par le comte et reculait-elle devant la menace prosaïque d'un procès-verbal : peut-être, comme il arrivait souvent, avait-elle été mise en réquisition par son savant tuteur, qui l'avait élevée à lui servir tour à tour de secrétaire dans son cabinet et de préparateur dans son laboratoire. Car les expériences de chimie et de physique tenaient naturellement une grande place dans ses travaux comme dans ses distractions. Quoi qu'il en soit, pendant le reste de la saison, Mlle Tallevaut devint invisible pour son voisin. Une seule fois, en passant le soir à cheval avec sa femme devant La Saulaye, Bernard crut apercevoir sa belle ennemie traversant comme une ombre le jardin du cottage. Aliette, au reste, ne laissait pas de partager à l'égard des habitans de La Saulaye la curiosité de son mari. L'espèce de mystère qui planait sur cette maison solitaire et silencieuse parlait à son imagination romanesque. Elle l'appelait la maison de l'alchimiste. C'était un grand pavillon en briques précédé et entouré de bouquets d'arbres, de pelouses et de parterres assez mal tenus et évidemment abandonnés au goût d'un jardinier de campagne. Depuis que les grands saules de l'étang avaient perdu leurs feuilles, l'habitation paraissait moins sombre, mais elle n'en conservait pas moins sa physionomie dure, et la pièce d'eau, sur laquelle pourrissaient les feuilles tombées, présentait toujours la même surface morne.

Cependant, après s'être fait un peu attendre, l'hiver était venu âpre et rude. Les visiteurs les plus complaisans avaient regagné

Paris et laissé M. et Mme de Vaudricourt au coin de leur feu. Les chemins encombrés par la neige ou défoncés par les pluies avaient interrompu les rares relations de voisinage. Les intempéries de la saison rendaient la chasse le plus souvent rebutante ou même impossible. Les distractions étaient donc très restreintes, et il fallait beaucoup compter sur soi. Bernard, qui s'était à l'avance fortifié le cœur contre cette épreuve très prévue, faisait de son mieux pour la supporter avec héroïsme. Il allait le matin au-devant du facteur, dans son avenue, ce qui était toujours un moment de gagné : il lisait longuement ses journaux. Il s'occupait avec une louable activité de ses chevaux, de ses écuries, de sa magnifique sellerie. Il déchiffrait des partitions au piano avec sa femme : il s'était remis à l'aquarelle, qu'il avait cultivée autrefois, et il en donnait des leçons à Aliette. Le soir, ils lisaient ensemble quelques vieux auteurs favoris, des Mémoires, quelques poètes modernes, les grands critiques de ce temps, des romans anglais. C'était une douce vie pour Aliette, à qui sa correspondance, les soins de son intérieur, l'éducation de sa fille, et, enfin, ses pratiques pieuses ne laissaient pas une minute d'ennui. Elle avait en outre le goût de la campagne, et les scènes de la nature avaient pour elle, même pendant l'hiver, une sorte d'intérêt poétique. Son bonheur pourtant était troublé par une préoccupation constante : — Son mari était-il heureux comme elle était heureuse? — Malgré la bonne attitude qu'il s'efforçait de garder, elle surprenait trop souvent sur ses traits et même dans son langage des signes de rêverie sombre, d'impatience, d'amertume.

La vérité est qu'il s'ennuyait mortellement. Il se contenait autant qu'il le pouvait devant sa femme : mais quand il était rentré chez lui, le soir, il y fumait vainement cigares sur cigares pour essayer de tuer la mélancolie noire qui le rongeait. Il s'arrêtait devant ses fenêtres, regardant l'obscurité profonde des champs et des bois, écoutant la bise d'hiver qui passait dans la cime des arbres avec un bruit de houle lointaine, — et sa pensée se reportait tout à coup sur son cher boulevard, qui resplendissait à cette même heure comme une voie lactée : il voyait les péristyles flamboyans des théâtres, la foule animée qui se pressait devant les gais magasins, la vie partout fourmillante ; il croyait respirer les odeurs spéciales du boulevard le soir, le mélange de gaz, de tabac, de cuisine souterraine, et les bouffées parfumées sortant par intervalles des boutiques de fleurs ; il respirait l'atmosphère particulière des salons du cercle, des intérieurs de coulisses, des loges d'actrices, les effluves des escaliers et des vestibules des théâtres à la sortie des spectacles, les fortes senteurs des fourrures précieuses, des pelisses brodées d'or et des épaules nues. Toutes ces sensualités plus ou moins

pures où se délecte le dilettantisme parisien, prenaient dans l'imagination de Bernard, au milieu de la solitude et du silence de la campagne, une terrible puissance d'attrait et de regret.

Il tombait à cet égard dans une erreur singulière et fort commune : il se figurait que Paris manquait à son intelligence, quand il ne manquait, en réalité, qu'à ses sens. Il était homme d'esprit : il avait même été homme d'étude jusqu'au jour où le scepticisme absolu ne lui avait plus laissé que le goût du plaisir. Malgré tout, comme la plupart des Parisiens exilés en province, il se flattait lorsqu'il croyait regretter la grande vie intellectuelle de Paris : il n'en regrettait que la distraction facile, les voluptés ambiantes, l'étourdissement mondain, et, par-dessus tout, la haute odeur féminine.

Aliette, qui devinait assez exactement ce qui se passait dans l'âme de son mari, prit un certain soir son grand courage : — Mon ami, lui dit-elle, en lui posant gracieusement ses deux mains sur les épaules, savez-vous ce qu'il faut faire?.. Il faut vous en aller passer huit ou dix jours à Paris!

— Mais, dit Bernard, avec un peu de confusion, je me trouve très bien ici!

— C'est à cause de cela, reprit en riant l'aimable femme. — Je ne veux pas vous laisser vous blaser sur votre bonheur... De plus, j'ai une masse de commissions à vous donner... Je voudrais premièrement un grand écran pour la cheminée du salon rouge, — une suspension pour la salle à manger, — un paravent Louis XIV... Louis XIV, vous entendez? c'est-à-dire en grande vieille tapisserie, pour la bibliothèque... et plusieurs autres choses encore dont je vous remettrai la liste demain matin.

— Vous feriez mieux, ma chère, dit Bernard, de venir choisir tout cela vous-même...

— Non, non! votre goût vaut mieux que le mien... Moi, j'irai passer six semaines à Paris après Pâques,.. mais, jusque-là, vous irez tous les mois me faire mes commissions... Voilà le programme qui est arrêté dans ma tête,.. dans cette tête-là! ajouta-t-elle en se frappant le front de ses doigts charmans.

M. de Vaudricourt baisa le front et les doigts de sa jolie femme et tout en affectant la mine d'un homme qu'on dérange, mais qui se soumet, il ne fit pas d'autre objection.

Le lendemain, par une belle gelée de janvier, il se mettait en route avec une secrète allégresse, et, trois ou quatre heures plus tard son pied foulait l'asphalte sacré qui s'étend de la rue Vivienne au boulevard de la Madeleine.

Deux jours après, il était en train de déjeuner à son cercle, près de sa fenêtre favorite, et, tout en parcourant les journaux du matin :

— Ma foi! se disait-il gaîment à part lui, cette sorte d'existence après tout peut devenir supportable.,. huit ou dix jours de Paris chaque mois, ça suffit pour empêcher un homme de retourner tout à fait à l'état lacustre... et de porter des sabots... Qu'est-ce qu'il y a, Charles? Une dépêche?

— Oui, répondit le domestique, qui s'approchait un plateau à la main : — C'est un télégramme pour M. le comte.

Le comte prit le télégramme et l'ouvrit. Il y lut cette ligne : — « Jeanne très sérieusement souffrante. — ALIETTE. »

— Allons! bien! murmura-t-il. — Naturellement!.. Et après un geste de colère : — Charles!.. Donnez-moi un *Indicateur!*

Le domestique apporta l'*Indicateur*, que Bernard consulta fiévreusement.

— Veuillez dire à Pierre, je vous prie, que nous repartons par le train de trois heures... Qu'il prépare tout.

— Bien, monsieur le comte.

A trois heures, M. de Vaudricourt rejoignait son valet de chambre à la gare de Lyon. — M. le comte n'a pas reçu de mauvaises nouvelles? demanda Pierre respectueusement.

— Ma fille est malade!

Ainsi, se disait-il, en s'installant dans son wagon, c'est entendu! Toutes les fois que je serai deux jours absent, Jeanne sera souffrante,.. ou quelque autre... J'aurai toujours le fil du télégraphe autour de ma manche,.. c'est délicieux!..

Il rumina sur ce texte pendant la plus grande partie de son voyage avec la même irritation et la même justice... Ce ne fut qu'en approchant de Valmoutiers que sa colère se calma et fit place peu à peu à l'inquiétude. Il se rappelait, un peu tard, qu'Aliette n'était pas femme à changer capricieusement de volonté d'un jour à l'autre, qu'elle était encore moins femme à mettre la ruse et le mensonge au service de ses caprices. Il se souvint aussi qu'il aimait tendrement sa fille.

Un coupé l'attendait à la gare de Valmoutiers, le château en étant éloigné de quelques kilomètres. Il remarqua tout de suite que les traits de son vieux cocher n'avaient pas leur impassibilité ordinaire.

— Eh bien! lui dit-il vivement, comment va ma fille?

— Mademoiselle Jeanne n'est pas bien, monsieur.

— Allez vite!

V.

Dans la soirée même du jour où son père était parti pour Paris, la petite Jeanne, qui était alors une très jolie et très intelligente

fillette de six à sept ans, avait été prise d'un mal de gorge accompagné d'abattement et de quelques frissons. On crut d'abord à un simple rhume et à une légère inflammation des amygdales. Mais une fièvre violente se déclara pendant la nuit, et l'enfant, qui ne dormait pas, se plaignit de grandes douleurs de tête. Le vieux médecin de Valmoutiers, le docteur Raymond, fut appelé au point du jour, et dès le premier moment il parut inquiet. Il ne la quitta plus. Les symptômes s'accusèrent pendant la journée, et prirent la nuit suivante une extrême gravité : l'apparition des fausses membranes dans le larynx, la respiration embarrassée et sifflante, les accès répétés de suffocation, enfin la toux rauque et comme bestiale, ne purent laisser de doute sur le caractère véritable du mal. C'était le croup au nom sinistre, juste effroi des mères.

Ainsi qu'il arrive souvent, le mal, après avoir paru hésitant au début, procéda bientôt avec une rapidité foudroyante. Le docteur Raymond, qui n'était pas sans mérite dans sa profession et qui avait de plus la sagesse et l'expérience d'un vieillard, employa activement, pendant les deux premiers jours, tous les moyens consacrés par la science pour combattre l'empoisonnement diphthéritique. Tous les remèdes avaient échoué, et la maladie poursuivait sa marche effrayante. — C'était alors qu'Aliette avait envoyé un télégramme à son mari.

Quand M. de Vaudricourt arriva devant le lit de sa fille, l'enfant, le visage pâle, les lèvres violettes, la gorge tuméfiée, se débattait convulsivement, en proie à un de ces accès de suffocation prolongée qui offrent déjà le simulacre de l'agonie. C'était une scène d'une cruauté poignante sur laquelle nous n'insisterons pas.

Cependant cette crise s'apaisa. La petite Jeanne, quoique plongée dans une sorte d'hébétude, reconnut son père et lui adressa un regard d'une angoisse suppliante qui lui déchira le cœur. — Il l'embrassa, lui parla en souriant, puis emmena le vieux médecin dans un petit salon voisin qui faisait partie de l'appartement de Jeanne. Aliette les suivit.

— Monsieur, dit le comte, veuillez me dire toute la vérité.

— Je vous la dois, monsieur. — L'enfant est en grand danger. Ces terribles suffocations vont se renouveler de plus en plus fréquentes jusqu'à la complète asphyxie. J'ai épuisé, quant à moi, toutes les ressources de ma science : il n'y a plus à l'heure qu'il est que le traitement chirurgical qui pût sauver l'enfant ; mais je dois vous l'avouer humblement, l'opération dont il s'agit demanderait une main plus jeune et plus habile que la mienne.

— Ai-je le temps de télégraphier à Paris? demanda Bernard.

— Évidemment non.

— Ne pouvez-vous m'indiquer dans une des villes les plus proches, à Gien, à Nemours, quelqu'un de vos confrères qui soit capable d'entreprendre cette opération ?

— Monsieur... je n'oserais me charger d'une pareille responsabilité... Je ne connais au reste dans nos environs et à notre portée qu'un seul homme qui pût, s'il le voulait, tenter avec quelque chance de succès une opération si délicate et si dangereuse... C'est le docteur Tallevaut.

— Le docteur Tallevaut !

— M. Tallevaut ! s'écria Aliette douloureusement. — Mais il ne voudra pas ! Il nous refusera, comme il refuse tout le monde,.. vous savez bien !

— C'est bien à craindre !

— J'y vais, dit le comte. — Courage, Aliette !

Il sortit aussitôt, courut aux écuries, et sella lui-même un de ses chevaux : en même temps il donnait l'ordre à son cocher d'atteler à la hâte un coupé, et d'aller l'attendre devant la grille du jardin de La Saulaye.

Quelques minutes plus tard, M. de Vaudricourt galopait à la lueur des étoiles, le long des bois obscurs, sur une route durcie par la gelée et blanchie par le givre. Il était environ neuf heures quand il arriva à La Saulaye : il sauta à bas de cheval, franchit la grille qui se trouva ouverte, et sonna à la porte de la maison. Il remit sa carte au domestique qui se présenta et attendit sur le seuil avec un profond sentiment d'anxiété. — Le domestique reparut presque immédiatement :

— Veuillez entrer, monsieur.

Le comte le pria de tenir son cheval, et suivit une femme de chambre que la curiosité avait attirée et qui lui servit de guide.

Elle l'introduisit dans un grand salon-bibliothèque qui attenait au laboratoire du docteur, et où régnait une forte odeur de pharmacie. Le premier regard de M. de Vaudricourt tomba sur une jeune femme qui était accoudée sur une table devant la porte, et qui tenait un livre. La clarté d'une lampe se répandait sur ses beaux traits, et malgré sa contenance tranquille et pensive, sa toilette sévère de faille noire, et ses modestes bandeaux à la vierge, le comte reconnut tout de suite la chasseresse hardie qu'il avait rencontrée un jour dans ses bois. — A quelque distance de la jeune femme, devant une table plus grande chargée de livres et de papiers, se tenait un homme d'une quarantaine d'années, à qui sa redingote noire, ornée d'une rosette rouge prêtait l'apparence soignée et correcte d'un officier en costume civil. Ses traits étaient un peu gros et marqués, et sa tête un peu lourde avait un développement presque disproportionné

qui étonnait : mais ses yeux avaient une expression admirable de vie, d'intelligence et de douceur. — Il s'était levé à l'entrée de Bernard, et il lui rendit son salut avec une grâce souriante et prévenante. Cette physionomie et cette attitude étaient si différentes de la dureté maussade à laquelle M. de Vaudricourt s'était attendu qu'il en prit confiance.

— Docteur, dit-il, en refusant le siège qu'on lui offrait, je viens chez vous en suppliant... Ma fille est mourante,.. mourante du croup... Le docteur Raymond, qui l'a soignée, la regarde comme perdue... Il n'y a plus qu'une opération qui puisse la sauver... je n'ai pas le temps de télégraphier à Paris ni ailleurs... Enfin, docteur, vous seul pouvez rendre la vie à notre enfant !

Dès les premiers mots prononcés par le comte, le visage souriant du docteur Tallevaut était devenu très sérieux :

— Monsieur, dit-il, j'en éprouve le plus vif regret, mais vous savez que j'ai dû me faire une loi de ne plus exercer la médecine... Si je cédais une seule fois, je serais forcé de quitter le pays, car je n'aurais plus un jour de paix, et il faudrait renoncer à mes travaux...

— Monsieur, reprit Bernard, tout le monde dit que vous êtes humain,.. que vous êtes charitable,.. et vous me chargez de porter à une mère l'arrêt de mort de sa fille !

Et il essuya vivement deux larmes qui s'étaient détachées malgré lui de ses yeux, et qui avaient glissé sur ses joues pâles.

Le docteur Tallevaut le regarda un moment avec gravité ; puis, se tournant tout à coup vers la jeune femme, qui suivait cette scène d'un œil curieux, mais calme : — Sabine, dit-il, prépare tout ! — Tu vois de quoi il s'agit... Tu vas m'accompagner. — Vite, mon enfant !

Mlle Sabine, qui s'était levée, sortit aussitôt du salon.

Le comte de Vaudricourt, sans dire un mot, saisit la main de M. Tallevaut et la lui serra avec une énergie convulsive.

— Monsieur, reprit le docteur, il m'est impossible de résister à votre appel,.. mais je dois vous prévenir que cette opération est par elle-même fort dangereuse et que de plus, même quand elle réussit, elle peut avoir des conséquences fatales... Il n'y faut donc recourir qu'à la dernière extrémité... Au surplus, nous allons voir si elle est réellement nécessaire... Vous avez là une voiture ?

— Oui, docteur.

— Pardon ! dit M. Tallevaut, mais il me faut au moins trois aides... Voyons. J'aurai d'abord Sabine, ma nièce .. nous aurons ensuite le docteur Raymond,.. mais le troisième ?

— Moi, docteur.

— Vous ! le père ! Oh ! non, monsieur,.. impossible... N'avez-vous pas quelque domestique de confiance,.. un homme dévoué et ferme?

— Un de mes gardes?.. Je le préviendrai en passant.

— Un de vos gardes ? Oui, très bien.

Mlle Tallevaut reparut en ce moment, toujours grave et calme, et marchant sans bruit; elle portait d'une main une grande boîte en maroquin, et de l'autre un sac en toile gommée, — sur un bras deux tabliers en toile grossière. — Le docteur ouvrit vivement la boîte et passa en revue d'un rapide coup d'œil les brillans instrumens d'acier dont elle était garnie, puis il ouvrit le sac, où se trouvait une provision de petites éponges, de fils cirés et d'autres objets usités dans les opérations chirurgicales.

— C'est bon ! dit-il. — Partons.

Il revêtit à la hâte un pardessus; la jeune femme jeta sur ses épaules une mante à capuchon, et tous deux montèrent dans le coupé, pendant que M. de Vaudricourt prenait les devans au galop de son cheval. — Il prévint en passant son garde Lebuteux, dont la maisonnette était très rapprochée du château, et qui s'y trouva déjà rendu au moment où le docteur Tallevaut et Mlle Sabine y arrivaient.

Le docteur, conduit par Aliette, qui était accourue au bruit de la voiture, fut bientôt dans la chambre de Jeanne. Il commença par adresser quelques questions rapides au docteur Raymond. Puis il se pencha sur le lit de l'enfant, lui prit le bras et la regarda longuement :

— Il est temps, dit-il à demi-voix. — Se tournant alors vers Aliette et vers Bernard : — Madame, dit-il, ma chère dame, — et vous aussi, monsieur, je vous demanderai de vouloir bien rester tous deux dans cette chambre... Nous allons transporter l'enfant dans le petit salon à côté. J'y ai vu des candélabres, un lustre...Qu'on allume tout cela et qu'on ajoute encore deux ou trois lampes... La table au milieu. Otez le tapis.

M. Tallevaut, allant d'une pièce à l'autre, continua de donner ses instructions en termes très clairs et, une demi-heure à peine après son arrrivée, la pauvre Jeanne, enveloppée dans une couverture, était couchée sur la table de son petit salon, qui était illuminé comme pour une fête. — Son père se tenait dans l'ouverture de la porte, qui communiquait d'une pièce à l'autre, et sa mère, à genoux dans la chambre, près du lit vide, le front dans ses mains, priait.

L'enfant, à demi asphyxiée, paraissait inconsciente. — Le docteur Raymond lui maintenait fortement la tête de ses deux mains; à l'autre bout de la table, le vieux garde, à genoux, pesait sur les jambes de la malade et les assujettissait. A droite, près de la tête, se tenait debout Mlle Sabine; à gauche, le docteur Tallevaut, ayant

sous la main tout son appareil chirurgical. Tous deux avaient revêtu le sarrau en toile bise des infirmiers. — La vieille bonne Victoire, dont le docteur avait remarqué le sang-froid et l'intelligence pendant les derniers préparatifs, projetait de très près la lueur d'une bougie sur le cou dénudé de la petite Jeanne.

On sait que l'opération de la trachéotomie, un des miracles de la chirurgie moderne, a pour objet de prévenir, dans certains cas de croup, l'asphyxie imminente en rétablissant d'une manière artificielle la respiration du malade obstruée par les fausses membranes qui ont envahi le larynx. L'opération consiste à ouvrir la gorge au-dessous du larynx oblitéré et à faire pénétrer dans la trachée une sonde creuse, qui rend la liberté aux fonctions respiratoires et qui, en même temps, aide le patient à éliminer les fausses membranes qui l'étouffent.

On conçoit assez quelles qualités de science précise, de dextérité manuelle et de fermeté d'âme doit réunir l'homme qui entreprend pareille besogne. Sans entrer ici dans des détails répugnans, on peut dire du moins que, dans le cours de cette redoutable opération pratiquée sur une partie si délicate, si complexe et si vitale de l'organisme, le tranchant du bistouri ne doit ni hésiter ni s'égarer, et que, cependant, il ne fait jamais son œuvre sans provoquer des effusions de sang qui ne laissent guère à l'homme de science que le tact du doigt pour guide.

M. de Vaudricourt, n'ayant point, comme sa femme, le soutien de la prière dans ce moment affreux, en éprouvait l'angoisse dans toute son intensité. Sans contrevenir formellement à l'injonction du docteur Tallevaut, et sans pénétrer dans le salon où la petite Jeanne avait été transportée, il s'était fait un devoir viril de ne pas perdre de vue sa fille pendant les minutes suprêmes où la question de sa vie ou de sa mort allait être tranchée. Debout dans le cadre de la porte, immobile et pâle lui-même comme un mort, il contemplait avec une sorte de stupeur, comme dans un rêve horrible, ce drame étrange où son enfant, maîtrisée et garrottée par des mains impitoyables, semblait subir sous l'acier quelque odieux martyre. Malgré son trouble profond, aucun détail de cette scène ne lui échappait; il entendait nettement chacune des paroles, rares et brèves, échangées entre le docteur Tallevaut et sa jeune pupille, qui lui servait d'aide principal; le plus souvent, c'était par un simple geste, par un signe qu'il lui donnait ses ordres, et même, la jeune femme ne les attendait pas toujours pour agir. Elle surveillait d'un œil profondément attentif le travail sanglant du bistouri, sa main adroite et délicate employant tour à tour, pour seconder l'opérateur, les éponges, les fils à ligatures, les crochets à écarter la plaie; cette belle créa-

ture, dans sa grâce impassible, semblait accomplir doucement, avec ses mains rouges de sang, les rites de quelque farouche religion.

L'incision profonde étant faite, Mlle Sabine présenta à son tuteur la sonde creuse; il l'engagea de suite dans l'ouverture de la trachée avec son admirable sûreté de main. Aussitôt un bruit semblable à un sifflement sonore se fit entendre dans le salon. Sabine noua vivement les rubans qui fixaient la sonde et entoura d'une cravate légère le cou de la malade. Puis le docteur enleva l'enfant dans ses bras, traversa rapidement le salon et la chambre, et vint déposer Jeanne sur son lit.

Le père et la mère, incertains, égarés, se pressaient autour du lit; ils pouvaient à peine en croire leurs yeux : le visage de Jeanne avait perdu subitement sa poignante expression d'anxiété mortelle; il n'exprimait plus qu'un soulagement profond et une paix souriante. — Aliette et Bernard se retournèrent vivement vers le docteur Tallevaut. Lui-même souriait :

— Ça va bien! leur dit-il.

Ils lui saisirent tous deux les mains avec effusion, essayant de lui parler, mais ne le pouvant pas; leur cœur débordait, et ils éclatèrent en sanglots.

Après une crise si cruelle, le docteur Tallevaut voulut laisser une pleine nuit de repos et de joie sans trouble au père et à la mère de la petite Jeanne. Mais le lendemain (il avait passé la nuit au château avec Sabine), il ne leur cacha pas que le succès de l'opération n'était pas la fin de la maladie, qu'il restait à guérir l'affection morbide, bien qu'on lui eût enlevé son symptôme le plus grave et son danger le plus imminent, et qu'en outre l'opération en elle-même pouvait ouvrir le champ à des accidens consécutifs très sérieux. Bref, il était nécessaire de continuer à soigner et à surveiller l'enfant avec une extrême attention. Du reste, on pouvait avoir toute confiance, à cet égard, en son excellent confrère, le docteur Raymond, qui voudrait bien, d'ailleurs, le prévenir s'il survenait quelque complication.

M. Tallevaut achevait de donner, à M. et Mme de Vaudricourt, cet avertissement un peu alarmant, quand on vint lui dire que la voiture l'attendait dans la cour. Il était à peine huit heures du matin.

— Comment! s'écria Aliette, vous partez déjà, mon cher bon monsieur? Vous ne restez même pas à déjeuner avec nous?

— Ma chère dame, dit M. Tallevaut, vous savez que je suis un homme sauvage, et que j'ai fait un terrible extra en venant chez vous hier soir... Maintenant, vous voulez bien me permettre, n'est-ce pas, de retourner à mes travaux, qui sont assez urgens?

Aliette joignit les mains, en signe de détresse, et son charmant visage prit un air de si profonde désolation, que M. Tallevaut en fut touché.

— Voyons! dit-il... Vous êtes une de ces personnes à qui il est difficile de rien refuser... Qu'est-ce que vous voudriez?

— Je voudrais vous garder quelques jours auprès de ma pauvre petite ressuscitée!

— Diable!.. Mais voyons, chère madame, si je vous laissais ma nièce Sabine, ici présente,.. je l'appelle ma nièce, quoiqu'elle ne soit que ma cousine?.. si je vous la laissais?.. Je vous assure que ce serait comme si j'étais là moi-même,.. c'est une infirmière de premier ordre, ma nièce, et même mieux que cela... au premier symptôme suspect elle m'appellerait... De plus, je vous promets de venir voir l'enfant tous les soirs jusqu'à sa parfaite guérison... Est-ce entendu?

Aliette s'était tournée timidement vers Mlle Tallevaut, qui assistait à cet entretien avec sa tranquillité habituelle, prête à partir et drapée dans sa mante à capuchon.

— Mademoiselle, ce serait mettre le comble à votre admirable dévoûment!

— Si vous le désirez, madame, et si mon oncle le permet,.. dit la jeune fille, en inclinant légèrement son buste magnifique.

— Ah! que je vous remercie, mademoiselle! s'écria Aliette, qui pressa sur son cœur les deux mains de Sabine.

Il y eut ensuite une brève conférence en *a parte* entre le docteur et sa nièce et pupille; après quoi M. Tallevaut prit congé de ses hôtes. M. de Vaudricourt, en le mettant en voiture, lui dit avec émotion :

— Je n'ai pas de paroles, monsieur, pour vous dire combien nous vous sommes reconnaissans!

— N'y pensez pas, monsieur; vous êtes, Mme votre femme et vous, de ceux qu'on a grand plaisir à obliger. — A ce soir!

OCTAVE FEUILLET.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

I.

LES POURPARLERS DIPLOMATIQUES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Les fêtes se succédèrent à Paris sans relâche, du printemps à l'automne, pendant l'exposition universelle de 1867. Paris était alors en réalité le centre du monde, la cité rayonnante et glorieuse du poète. Les empereurs et les rois accouraient de toutes parts; ils arrivaient même du fond de l'Orient, attirés moins par le désir d'étudier nos mœurs et d'implanter notre civilisation dans leurs états, que par le démon de la curiosité. C'était la contre-partie du souper de Candide, ce n'étaient pas les princes dépossédés par la guerre de 1866 et par la révolution italienne qui se réunissaient aux banquets des Tuileries et de l'Hôtel de Ville, c'étaient des potentats florissans, triomphans, ravis de se distraire de l'étiquette monotone et formaliste de leurs cours dans des plaisirs faciles et dans le fourmillement des multitudes empressées. L'empereur et l'impératrice, à peine remis des anxiétés que leur avait values l'affaire du Luxembourg, si imprévue et si menaçante, semblaient présider à une apothéose. Ils s'appliquaient à séduire leurs hôtes par la bonne grâce de leur accueil, par le charme de leurs personnes. Ils les comblaient de prévenances, ils se donnaient pour tâche de leur faire aimer la France, de vaincre leurs préventions et de les associer aux intérêts

de notre politique. Tous protestaient de leurs sympathies, de leur amour de la paix, et leurs protestations étaient justifiées par le succès que la diplomatie, après de chaudes alarmes, venait de remporter. La conférence de Londres n'avait-elle pas victorieusement affirmé le principe de l'arbitrage des puissances et su conjurer un conflit imminent, redoutable, en proclamant la neutralité du Luxembourg ?

Il semblait après un tel résultat, couronné par les splendeurs et les démonstrations fraternelles d'une exposition universelle, que les idées chères à Napoléon III, la fédération des nations et la politique des congrès, allaient se réaliser, que le désarmement s'imposerait aux gouvernemens, à la satisfaction des peuples, que les préjugés internationaux disparaîtraient et que, dominée par de nouvelles tendances, l'Europe ne songerait plus qu'au développement de sa prospérité et de son expansion commerciale. Des chefs d'empire, croyait-on, ne pouvaient se déplacer et se réunir, escortés de leurs ministres, que pour se mettre d'accord sur la politique générale et concilier leurs intérêts respectifs. On attachait à juste titre une importance exceptionnelle au renouvellement des bons rapports entre la France et la Prusse. On se flattait que le séjour du roi Guillaume et du comte de Bismarck à la cour des Tuileries provoquerait de franches, de cordiales explications. Leur présence à Paris, quelque peu étrange, après l'incident du Luxembourg, qui avait tourné à la confusion de perfides calculs, grâce au sang-froid et à la clairvoyance de notre diplomatie, autorisait à croire que le cabinet de Berlin s'était sincèrement ravisé et qu'en face de la réprobation générale soulevée par ses procédés, il en était arrivé à poser de sages limites à son ambition.

Les rapports de nos agens constataient, en effet, que la Prusse prenait philosophiquement son parti du sacrifice auquel elle s'était soumise, en consentant à l'évacuation d'une place forte qu'elle avait prétendue indispensable à la sécurité de l'Allemagne. Dans ses communications officielles sous forme de circulaires et dans les articles inspirés de sa presse, elle accentuait, du jour au lendemain, sans transition, la modération de la France, que la veille encore elle poursuivait de ses outrages. Elle faisait pressentir une ère nouvelle dans les relations entre les deux pays, fondée sur des sentimens réciproques d'estime et de conciliation (1). Cette volte-face si brusque était un sujet d'étonnement et même de scandale en Allemagne pour ceux qui avaient pris au tragique les scènes patriotiques

(1) Extrait de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* : « La présence simultanée des monarques de Prusse et de Russie à Paris, les entretiens intimes, affectueux qu'ils ont avec l'empereur des Français, les conférences de leurs ministres sur la situation politique de l'Europe offrent plus qu'un intérêt de curiosité, ils assurent de sérieuses garanties de durée à la paix. »

du parlement du Nord et les déclarations solennelles qui, jusqu'à la signature du traité de Londres, étaient parties de Berlin. Mais c'était un compte que M. de Bismarck était homme à régler avec l'opinion publique allemande, et particulièrement avec les libéraux, qui se voyaient mystifiés, après avoir voté, au mépris de leurs principes, une constitution autoritaire pour permettre au gouvernement de défendre l'honneur et les intérêts de l'Allemagne qu'on leur disait engagés dans la question du Luxembourg.

« J'enregistre avec satisfaction, écrivait-on à notre ministre des affaires étrangères, que tous les actes du cabinet de Berlin témoignent pour l'heure d'un désir manifeste de renouer avec le gouvernement de l'empereur les relations les plus confiantes. Ces dispositions paraissent d'autant plus sincères qu'on nous sait matériellement et moralement plus forts, et que la politique qu'on poursuivait dans le Midi rencontre dans le sentiment populaire une résistance de plus en plus sérieuse. Tout semble donc convier le cabinet de Berlin à calmer nos méfiances, à effacer des impressions fâcheuses et aussi à gagner du temps. C'est vers ce but que vont converger les efforts de sa diplomatie et c'est le résultat que le roi attend de son voyage à Paris. — Malheureusement, il ne nous est plus possible aujourd'hui de céder à des illusions. La Prusse a éveillé nos défiances, elle nous condamne à donner à nos armemens une impulsion que rien ne saurait plus ralentir désormais. Elle ne retrouvera plus jamais, il est permis de l'admettre, une France sans alliés, uniquement préoccupée des œuvres de la paix. Les procédés courtois vont succéder maintenant aux menaces. Mais les visites royales et les propos du comte de Bismarck ne sauraient plus nous faire oublier, après de récentes épreuves, le danger permanent dont nous sommes menacés, depuis que le roi Guillaume peut, en vertu de sa réorganisation militaire, avec des approvisionnemens toujours au grand complet et ses nombreux moyens de transport, combinés dans une pensée stratégique, jeter sur nos frontières, en neuf jours de temps, montre en main, à l'heure voulue, 250,000 hommes effectifs, sans devoir attendre tous les effets de la mobilisation, qui, quelques jours après, ajoutera à cette avant-garde formidable pour le moins 600,000 combattans. »

Ces réflexions étaient chagrines après le succès de la conférence de Londres, à une heure d'allégresse générale, mais elles s'imposaient d'autant plus à notre politique que le parti militaire prussion ne cachait pas le mécontentement que lui causaient les concessions faites par le roi à la paix. Il voulait la guerre, il la tenait pour inévitable, et il regrettait amèrement que la lutte qu'il avait poursuivie au mois d'avril dans des conditions exceptionnelles de succès eût été ajournée et abandonnée aux convenances de la France. Une

guerre rapide et heureuse, comme il était permis de l'espérer alors, aurait eu le double avantage de réconcilier avec leur sort les populations récemment annexées et de réhabiliter par des succès les armées méridionales, si profondément humiliées du triste rôle qu'elles avaient joué pendant la campagne de 1866. En associant l'Allemagne entière à ses victoires, la Prusse eût été certaine d'obtenir le pardon pour le sang allemand qu'elle n'avait pas craint de verser. Aussi ses états-majors avaient-ils peine à comprendre le revirement si soudain qui s'était opéré dans les conseils du roi. Ce n'était pas un amour platonique de la paix qui l'avait inspiré. Si M. de Bismarck avait reculé, c'est qu'il s'était heurté contre la conscience de l'Europe, dont l'Angleterre et l'Autriche s'étaient constituées les interprètes résolues, que les cours du Midi s'étaient retranchées derrière le *casus fœderis* pour lui refuser leur concours, et que les alliances sur lesquelles il comptait, à la dernière heure s'étaient montrées hésitantes.

Mais les concessions faites à d'implacables exigences n'impliquaient nullement la renonciation à l'idée nationale. M. de Bismarck était le premier à reconnaître que l'occasion qu'on avait dû laisser échapper ne se présenterait plus jamais aussi favorable ; mais toujours prompt à régler sa conduite d'après les événemens, il avait modifié sa stratégie et passé de la politique violente à celle des subterfuges. C'est par des voies détournées qu'il entendait, jusqu'à nouvel ordre, poursuivre l'œuvre de l'unification, c'est par des moyens artificiels qu'il maintiendrait les populations dans le courant national, c'est par des protestations incessantes contre les ingérences étrangères qu'il étoufferait les sentimens particularistes toujours prêts à reprendre le dessus dès que s'atténuaient les craintes d'une invasion. Cette tactique n'était pas exempte de dangers; elle pouvait s'user à la longue et être déjouée par la sagesse et la prudence de ses adversaires, elle exigeait en tout cas une absence complète de scrupules et une force d'impulsion véhémente, dont le ministre prussien se flattait de posséder le secret et dont il entendait faire usage suivant les circonstances.

La veille même de son départ pour Paris, où il allait proclamer ses tendances pacifiques et se défendre d'ambitieux desseins, il signait la convention qui créait un parlement douanier. Les délégués et les députés de la Confédération du Nord et des états du Midi allaient dorénavant siéger dans un même conseil et dans une même assemblée. C'était une nouvelle et audacieuse atteinte au traité de Prague, dont nous avions arrêté les bases à Nikolsbourg (1).

(1) *Extrait d'une dépêche d'Allemagne (9 juin 1867).* — « La Prusse aurait reconnu aux états du Midi, après de laborieuses négociations, le droit de participer au même

A l'heure où le roi Guillaume et son ministre apparaissaient à la cour des Tuileries, l'horizon ne s'était pas moins complètement rasséréné. Les nuages, un instant si menaçans, s'étaient dissipés. Enclins, comme nous le sommes, aux illusions, il nous était permis de croire, malgré de troublans symptômes, au rétablissement sincère et durable de nos bons rapports avec la Prusse (1). Et cependant les questions sorties de la guerre de Bohême n'avaient rien perdu de leur acuité. En apparence, rien n'était plus aisé que de les résoudre, mais en réalité rien n'était plus compliqué. La Prusse, ma lg l'atteinte portée à son prestige par l'évacuation du Luxembourg, se considérait déjà comme maîtresse de l'Allemagne, elle croyait n'avoir plus aucun intérêt à s'expliquer avec nous sur le problème germanique ; elle entendait le résoudre à l'heure qu'elle jugerait opportune, au gré de son ambition. On ne compte qu'avec les forts, et elle nous savait militairement impuissans. Le désarroi qui régnait dans nos cercles officiels, le réveil de l'opposition, les récriminations de la presse contre le gouvernement, la santé précaire de l'empereur, tout l'autorisait à prévoir qu'avant peu la France, défaillante et livrée à la révolution, serait condamnée à

titre que les états de la confédération du Nord aux votes sur la législation douanière et sur l'impôt des sucres, des sels et du tabac, au moyen de délégués nommés par les gouvernemens et d'une représentation populaire élue à l'instar du parlement du Nord, d'après la loi électorale de 1848, c'est-à-dire par le suffrage universel. Il y aurait, d'après cela, un conseil fédéral douanier entièrement distinct du parlement et du conseil fédéral du Nord avec une distribution de votes analogue à celle de l'ancien *plenum* de la diète, pouvant siéger, à la rigueur, en dehors des sessions constitutionnelles. Si cette combinaison, qui ne brille pas par la simplicité, mais qui, pour ce motif, n'en sera peut-être que mieux accueillie en Allemagne, devait être définitivement adoptée, les partisans du régime représentatif auraient tout lieu d'être satisfaits, car au lieu d'un seul parlement, ils en compteraient trois parfaitement distincts, et rien ne les empêcherait d'être à la fois membres de ces trois assemblées. »

(1) *Dépêche d'Allemagne.* — « Il ne m'appartient pas, bien que je les pressente, de m'arrêter aux justifications et aux assurances que le comte de Bismarck fournira au gouvernement de l'empereur en se décidant, après de longues hésitations, à accompagner le roi à Paris. Fidèle à mon rôle d'observateur, je me borne à relever dans les actes du gouvernement prussien tout ce qui pourrait nous éclairer sur la sincérité des assurances qu'il a aujourd'hui un véritable intérêt à nous donner.

« Les instructions transmises à la presse et aux agens accrédités en Allemagne, la présence du roi et de son premier ministre à Paris, l'initiative prise à Copenhague en vue de la rétrocession des districts danois, tels sont, si je ne me trompe, les actes les plus récens de la cour de Berlin, indiquant le retour à une politique moins exclusivement prussienne. J'ajouterai que sa presse, naguère si hostile, se montre aujourd'hui, en parlant de la France, exempte de passion. En exécutant de la façon la plus scrupuleuse les ordres qu'on lui transmet, elle témoigne de sa discipline et de l'action que le gouvernement prussien sait en tirer au profit de sa politique. Sous le rapport des démonstrations sympathiques, je le signale avec plaisir, il ne nous reste rien à désirer. Tout ce que M. de Bismarck pourra vous dire des vœux de la Prusse de vivre en paix avec la France, est fidèlement reflété par les organes dont il dispose. »

laisser s'accomplir à ses frontières les plus audacieuses entreprises.

Le gouvernement de l'empereur, de son côté, ne croyait ni de son intérêt, ni de sa dignité de faciliter la tâche à la Prusse, qui avait si brutalement méconnu les services rendus. Il se flattait que son armée serait réorganisée et ses alliances assurées, en temps opportun pour entraver les projets du cabinet de Berlin et le forcer à transiger avec nos intérêts. D'ailleurs le passage de la ligne du Main n'avait rien d'imminent en présence des haines et des rancunes que les violences de la Prusse après Sadowa avaient soulevées au Nord et au Midi de l'Allemagne. Quel que fût son déplaisir et son ressentiment, l'empereur sentait que l'offensive lui était pour l'heure interdite et qu'il ne lui restait qu'à accepter provisoirement les faits accomplis. Il estimait dès lors que le parti le plus sage était de prendre pour base de sa politique allemande la paix de Prague, et d'empêcher qu'elle ne fût violée ou éludée à nos dépens. Maintenir un provisoire périlleux, sujet à d'incessantes récriminations, tel était le dernier mot d'une politique qui, en opposition avec le sentiment du pays, avait rompu avec les sages routines traditionnelles que le passé nous avait léguées.

Jamais cependant aucune occasion ne s'était offerte plus favorable à l'action de la diplomatie pour préserver l'Europe d'un choc suprême. Le sentiment dominant dans tous les pays était celui de la paix; l'opinion n'admettait plus d'autre rivalité que celle du travail; elle rêvait l'union des peuples par l'émulation des productions utiles, des inventions scientifiques et des œuvres d'art. On se demandait si l'empereur ne prendrait pas la direction du courant qui entraînait le monde dans des voies nouvelles, et si, par une initiative à la fois hardie et habile, comme il avait su le faire dans d'autres temps, il ne réclamerait pas le désarmement, en reconnaissant, en échange, à l'Allemagne, conformément aux principes de la politique des nationalités, consacrée par la circulaire La Valette, le droit de se constituer à l'intérieur au gré de ses aspirations.

Bien avant l'arrivée du roi de Prusse à Paris, notre diplomatie appelait l'attention du gouvernement impérial sur la nécessité de conjurer par des résolutions viriles un conflit éventuel avec l'Allemagne. « Il appartient au gouvernement de l'empereur, écrivait-on à la date du 21 mai, d'examiner si le moment de sortir des équivoques et d'aborder résolument la question allemande n'est pas venu, et s'il ne conviendrait pas de profiter de la réunion des souverains à Paris pour la régler dès à présent, à l'amiable, dans l'esprit le plus large, soit directement avec la Prusse, soit avec le concours des puissances. Ce serait le moyen de n'être pas exposé à

devoir s'opposer un jour, les armes à la main, dans un moment inopportun peut-être, à une solution désormais inévitable.

« La Prusse s'est engagée, en effet, dans une situation qui ne lui permet plus de s'arrêter. Elle devra franchir la ligne du Main et étendre sa domination militaire, politique et commerciale de la Baltique jusqu'aux Alpes. Cela est dans la force des choses. L'Allemagne sera agitée tant qu'une satisfaction plus complète ne sera pas donnée à ses aspirations ; c'est ce que comprend le comte de Bismarck et c'est vers ce but que convergent tous ses actes et toutes ses pensées. Mais il se rend compte aussi des froissemens que l'accomplissement d'une œuvre pareille est de nature à causer à ses voisins dans leurs plus légitimes intérêts, et il peut craindre qu'après avoir méconnu ses engagemens, une coalition ne soit tentée un jour de le ramener violemment au respect des traités. C'est cette crainte qui a fait que des négociations, engagées dans un sentiment réciproque de rapprochement, au lieu d'être un gage de réconciliation, ont failli compromettre la paix. Le parti militaire tenait un prétexte ; il aurait voulu nous surprendre, alors qu'il nous savait sans défense. C'est là, nous n'en saurions douter, la cause secrète et véritable des velléités belliqueuses qui se sont si inopinément manifestées à Berlin, à l'heure où le roi des Pays-Bas nous cédait le Luxembourg.

« Il me paraît donc urgent d'aviser et de nous demander si, pour éviter une guerre de surprise, inégale, et peut-être funeste, il ne conviendrait pas de laisser l'Allemagne se constituer au gré de ses désirs, dussions-nous l'abandonner à la Prusse, même sans compensations territoriales. Ce serait, à coup sûr, une solution radicale, audacieuse, mais elle aurait du moins l'avantage d'être conforme à nos principes, d'éviter des débats irritans, haineux, et d'enlever à M. de Bismarck une arme précieuse, le prétexte des ingérences étrangères dont il se sert si utilement pour exciter les passions germaniques et les retourner contre nous. Si le gouvernement de l'Empereur devait s'arrêter aux idées que je me permets de lui soumettre, il aurait à se demander si cette concession, dont je reconnais l'énormité, nous exposerait à un danger plus grand qu'à celui qui de fait existe déjà. Je ne le pense pas. Les états du Midi ne sont-ils pas rivés à la Confédération du Nord par l'association douanière ? La Prusse n'occupe-t-elle pas Mayence ? Ne s'est-elle pas réservé le droit de garnison à Rastadt, Ulm et Landau ? Ne dispose-t-elle pas de tous les contingens militaires, en vertu de ses traités d'alliance et de ses conventions ? Lui est-il permis de revenir sur ses pas, de s'en tenir aux engagemens de Prague, de renoncer en un mot au programme qu'elle a posé dans toutes ses

manifestations officielles et qui se trouve reproduit dans le dernier discours du roi ? On ne saurait l'admettre après tout ce que nous avons vu s'accomplir dans ces derniers mois. Il est des tendances qu'un gouvernement ne peut ouvertement contrarier.

« Si tel est l'état des choses, il convient d'examiner, je crois, ce que serait l'Allemagne constituée librement au gré de ses gouvernemens et de ses populations, sous le contrôle de l'Europe, et ce que serait l'Allemagne à la suite d'une guerre heureuse. Dans la première hypothèse, la France n'aurait en face d'elle qu'une confédération plus centralisée, il est vrai, politiquement et militairement et par conséquent plus dangereuse que l'ancienne Confédération germanique. Mais cette Confédération serait en somme composée des mêmes élémens, c'est-à-dire de princes et d'états jaloux de leur autonomie et qui, bien que maintenus par la loi du plus fort, ne continueraient pas moins d'être un embarras et une cause d'affaiblissement pour le pouvoir central. Ce serait d'ailleurs rendre à la Prusse un mauvais service que de la mettre dans la nécessité d'admettre dans son parlement, qui déjà lui cause tant de tracas, les ultramontains bavarois et les radicaux wurtembergeois. J'ajouterai, que la répugnance des provinces annexées pour le régime prussien, l'hostilité secrète du Midi pour le Nord, habilement entretenues par la diplomatie autrichienne, seraient un obstacle pendant de longues années à une assimilation compacte et homogène des élémens germaniques.

« Bien différente serait une Allemagne sortie d'une guerre heureuse sans notre assentiment, à la suite de nos défaites. Les résistances autonomes et les agitations libérales, dont nous aurions pu avec des alliances efficaces et avec une situation militaire irréprochable tirer parti, seraient brisées sans retour. Ce serait l'unification et la centralisation appuyées sur un million de baïonnettes, ce serait l'avènement définitif de l'empire germanique.

« Poser les questions ainsi, et elles ne sauraient l'être différemment, c'est reconnaître le péril de la situation et c'est reconnaître aussi la nécessité d'y parer résolument, soit par une initiative conforme aux principes de notre politique, soit par la guerre, avec de solides alliances toutefois, et une armée assez nombreuse pour pouvoir engager la lutte contre toutes les forces réunies de l'Allemagne. »

Il n'est pas téméraire d'affirmer que si ce programme, contraire assurément à nos vieilles traditions, mais conforme à la politique impériale, avait prévalu, les événemens qui nous ont été si funestes eussent suivi un cours bien différent. Déjà, au mois de novembre 1866, après la révélation si inopinée des traités d'alliance secrets

que M. de Bismarck avait imposés aux états du Midi (1), l'empereur, bien inspiré, aurait dû comprendre, en voyant le traité de Prague violé et la ligne du Main politiquement et militairement franchie, que le seul moyen d'atténuer, sinon de conjurer le danger d'une centralisation militaire à nos frontières, c'était de mettre la Prusse aux prises avec le particularisme germanique, en affectant vis-à-vis de l'Allemagne et de sa transformation intérieure un apparent désintéressement.

Mais l'idée de la triade allemande, la théorie des trois tronçons lui était chère. Elle avait présidé à sa politique danoise et elle constituait le bénéfice le plus clair de sa médiation. L'Allemagne divisée en trois groupes distincts, devait être un gage certain pour notre sécurité et un moyen précieux pour nous faciliter le jeu des alliances. Aussi était-il dur pour l'empereur de renoncer à un résultat chèrement acheté, au prix du démembrement de la monarchie danoise, de la dissolution de la Confédération germanique et de la création du royaume d'Italie. Il se plaisait à espérer que les cours méridionales, placées entre la France et l'Autriche, qui avaient un intérêt égal à ne pas laisser transgresser les stipulations de Prague, chercheraient par la force des choses, une fois dégagées de l'étreinte du vainqueur, à réagir contre l'absorption de la Prusse et à défendre leur autonomie.

D'ailleurs, à cette heure avancée du règne, il répugnait à l'empereur, affaibli par la maladie et rongé par les soucis, de s'arrêter, après ses déconvenues, à de nouvelles conceptions politiques. Il n'avait plus cette hardiesse, cette confiance en lui-même que donnent les longues complaisances de la fortune. Toutes ses entreprises avaient mal tourné ; il sentait qu'il n'avait plus le vent en poupe, il appréhendait la haute mer et ses tempêtes. Il préférait s'en tenir au provisoire, et sans se refuser aux occasions que l'avenir pouvait encore lui réserver, il renonçait à les faire naître.

Dans les dispositions morales où se trouvait Napoléon III, le roi Guillaume et son ministre ne risquaient pas, en arrivant aux Tuileries, d'être interpellés sur les équivoques de leur politique, sur l'oubli des engagemens qu'ils avaient pris avant les événemens de 1866. L'empereur était trop courtois et aussi trop timide pour embarrasser ses hôtes et leur causer le plus léger déplaisir ; il tenait au contraire à les mettre à leur aise, à les séduire par les grâces de son accueil et à reprendre avec eux les causeries si cordiales qui présidaient à leurs rapports avant le coup de foudre de Sadowa.

Mais, en politique, le roi Guillaume ne sacrifiait guère au sentiment, il ne connaissait que la raison d'état, qui lui prescrivait, après ses

(1) *L'Affaire du Luxembourg*, p. 74.

éclatantes victoires, une noire ingratitude. Il ne se préoccupait que du présent pour s'assurer l'avenir. Il avait du reste un don précieux, celui d'éluder les entretiens qui auraient pu engager son gouvernement. Ses réponses étaient empreintes d'une bonhomie fine et rusée; il savait donner de la grâce à ses refus et un air d'abandon cordial à ses partis-pris. Son thème à Paris était bien simple : il n'avait en vue que la paix, il ne poursuivait en Allemagne que des conquêtes morales et le développement naturel de l'influence prussienne.

Le comte de Bismarck était l'opposé de son souverain ; il ne craignait pas les interrogations, il les provoquait au besoin ; il était agressif de tempérament. Son langage était exubérant, ses paroles à l'emporte-pièce se succédaient rapides, saisissantes, et lorsqu'il se heurtait à des objections, il ripostait par d'ironiques et spirituelles reparties. Il aurait pu dire comme Luther : « Je sens dans ma tête des tourbillonnemens de vent, » tant sa verve était tumultueuse.

Il maugréait et pestait contre les embarras qu'on lui suscitait; s'il n'avait dépendu que de lui, toutes les difficultés entre la Prusse et la France eussent été conjurées; mais n'avait-il pas à compter avec les scrupules de son maître, avec les passions du parti militaire? A l'entendre, l'incident du Luxembourg n'était que le résultat d'une surprise et surtout des fautes de notre diplomatie. Sa politique en Allemagne, disait-il, n'avait rien qui pût inquiéter la France, il se souciait peu de faire entrer les élémens turbulens du Midi dans sa confédération du Nord, et s'il avait signé des traités d'alliance avec le Wurtemberg, Bade et la Bavière, c'était moins pour les absorber que pour les protéger contre la révolution. D'après lui, l'armée prussienne était ramenée au pied de paix absolu, malgré les exigences des provinces annexées qu'il s'agissait de contenir et de réorganiser militairement. Il avait beau chercher, il ne voyait rien qui pût nous préoccuper.

Ce n'était pas le langage qu'il tenait dans ses causeries avec les diplomates étrangers; il leur parlait avec dédain de nos mœurs, de notre politique et de notre armée. Il leur disait que la destruction de Babylone était proche, que la cavalerie prussienne ne tarderait pas à sabrer ce monde frivole et dissolu. Frédéric II ne procédait pas différemment. Tandis qu'il prodiguait au cardinal Fleury les flatteries les plus épaisses et qu'il lui écrivait qu'il ne mourrait content que lorsqu'il aurait vu de près le plus grand politique de l'Europe, il se moquait de son incomparable ignorance et de son incommensurable fatuité.

Mais les propos que le ministre prussien faisait entendre dans les embrasures des fenêtres des Tuileries à des étrangers n'arrivaient pas jusqu'aux oreilles du souverain et de ses ministres. On s'en tenait

à ses protestations officielles et on lui savait gré des assurances et des explications qu'il donnait spontanément, avec l'accent d'une parfaite sincérité. On en arrivait à reconnaître en l'écoutant qu'on avait tort de s'alarmer, que rien n'était compromis, que nos agens se méprenaient lorsqu'ils affirmaient que la Prusse ne renonçait à rien, qu'elle spéculait sur nos défaillances et qu'elle armait sans relâche. On était convaincu, après des relations amicales si heureusement rétablies, qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre, toutes les difficultés s'aplaniraient. L'empereur étant décidé à ne pas se montrer pointilleux, et, M. de Bismarck affirmant qu'il ne pousserait pas ses avantages à outrance et qu'il éviterait de fournir des prétextes légitimes à nos susceptibilités, rien ne devait empêcher les deux gouvernemens de vivre en paix et de se seconder mutuellement. On oubliait déjà que les portes de l'exposition universelle, à peine ouvertes, avaient failli brusquement se refermer sous les menaces d'une agression imprévue, alors que la cession du Luxembourg devait être un gage de réconciliation. On avait beau vouloir se le dissimuler, les protestations pacifiques, quelle que fût leur sincérité, ne suffisaient pas pour résoudre les questions sorties des événemens de 1866. Tout développement donné aux tendances germaniques prenait fatalement au point de vue des rapports internationaux un caractère fâcheux, irritant. Ce que la Prusse croyait naturel et légitime, en ne tenant compte que de ses convenances, froissait et compromettait les intérêts de ses voisins. C'était là ce qu'il y avait de dramatique dans cette situation, gouvernée par une triste et violente logique.

L'heure du départ approchait. La cordialité la plus vive avait présidé aux rapports personnels des souverains. Le roi rendait hommage aux sentimens pacifiques de l'empereur, il parlait avec admiration de la beauté de l'impératrice. Mais aucune des difficultés qui nous touchaient particulièrement n'avait été serrée de près. La vie de Paris, si fiévreuse à ce moment, ne se prêtait guère aux entretiens d'affaires, qui étaient rares, hâtifs, contrariés par les fêtes que la cour des Tuileries prodiguait à ses hôtes. Il était urgent cependant de sortir des généralités, des protestations banales, et de donner corps aux idées qu'on avait fugitivement échangées. Il importait de ne pas laisser échapper une occasion qui jamais peut-être ne se présenterait plus, et de préciser, avant de se séparer, sous une forme quelconque, protocole ou *pro memoria*, les bases d'une entente.

Les relations de notre ministre des affaires étrangères et du ministre prussien, malheureusement, étaient tendues. La timidité un peu hautaine du marquis de Moustier et l'orgueil parfois agressif du comte de Bismarck enlevaient à leurs rapports le liant qu'exigent

la discussion et le règlement des affaires. Ils n'avaient oublié ni l'un ni l'autre une altercation qu'ils avaient eue à Berlin, au début de la guerre de Crimée. L'envoyé de France s'était plaint dans le cours d'une visite que lui faisait le représentant du roi à la diète de Francfort, des équivoques de la politique prussienne à l'égard des puissances occidentales. Il avait fait une allusion discrète, mesurée aux fautes de M. d'Haugwitz, en 1806, et M. de Bismarck, avide de bruit, impatient d'affirmer sa réputation naissante, avait saisi la balle au bond, sans se soucier du lieu où il se trouvait, pour évoquer les souvenirs de 1815. « Waterloo, disait-il, avait racheté Iéna (1). » Ce n'était pas une épigramme, c'était un coup de boutoir. Le mot fut aussitôt colporté, grossi, dénaturé dans les cercles russes de Berlin. Le gouvernement de l'empereur eut connaissance de l'incident, qui révélait un adversaire passionné, dangereux ; il aurait dû s'en souvenir en toute rencontre, et il ne se serait pas prêté aux combinaisons hasardeuses qui ont amené sa perte.

C'est avec le ministre d'état que le comte de Bismarck s'épanchait de préférence. Il appréciait la rondeur de ses manières, la lucidité de son esprit ; il savait que M. Rouher possédait la confiance de l'empereur et que sa parole était écoutée. Aussi s'était-il appliqué à faire sa conquête, aux dépens du ministre des affaires étrangères et de nos diplomates, auxquels il reprochait leur frivolité et leur méconnaissance absolue des affaires allemandes. M. Rouher possédait toutes les aptitudes, sauf le sens et l'expérience diplomatiques. M. de Bismarck se plaisait d'autant plus à dire que de tous les conseillers de l'empereur il était le seul capable de comprendre et de diriger les affaires extérieures. Provoquer des rivalités au sein des ministères par des préférences calculées, est un moyen infaillible de troubler et d'affaiblir les gouvernemens. Machiavel n'a pas tout prévu ; il est des maximes pratiquées de nos jours qu'il n'eût pas désavouées.

Il n'était pas aisé d'obtenir de la Prusse un renouvellement formel de ses engagemens et de l'amener à déclarer qu'elle n'enfreindrait pas un traité que déjà elle avait violé dans ses clauses essentielles. Il aurait fallu pouvoir s'appuyer sur un titre contractuel, et notre diplomatie avait cru habile, à Nikolsbourg, de refuser, malgré les instances du comte de Bismarck, de participer aux négociations ouvertes avec les plénipotentiaires autrichiens et de signer les préliminaires dont nous avions arrêté les bases. C'était une faute d'avoir, pour satisfaire une vaine gloriole, hâtivement revendiqué une médiation qui ne nous permettait pas d'affirmer

(1) D'après le comte de Bismarck, M. de Moustier aurait dit : « Vous aboutirez à Iéna, » et il aurait répliqué : « Pourquoi pas à Waterloo ? »

l'intérêt français et nous condamnait à attendre la conclusion de la paix pour formuler des demandes de compensation, c'en était une plus grande encore d'y avoir renoncé après l'avoir exercée. Le ministre prussien, à coup sûr, malgré sa perspicacité, ne prévoyait pas alors, lorsqu'il s'efforçait de nous maintenir dans le rôle de médiateur et de nous en laisser la responsabilité, le parti qu'il pourrait tirer de notre abstention, et le gouvernement de l'empereur ne se doutait pas qu'en refusant de signer à l'acte qui consacrait nos préliminaires, il s'interdirait le moyen d'en surveiller et d'en réclamer officiellement l'exécution.

Notre ministre des affaires étrangères se plaisait à considérer comme précaire la paix entre la Prusse et l'Autriche, et il voulait se réserver la faculté de réagir contre les conséquences du traité. « Votre rôle, écrivait-il à M. Benedetti, devra être celui d'un intermédiaire, se bornant à user de toute son influence pour amener les belligérans sur un terrain commun. Vous n'aurez donc pas à signer les préliminaires et vous devrez éviter, dans vos communications avec les plénipotentiaires, l'usage des notes, des pièces écrites et des notifications officielles. »

Au lieu de virer de bord, en face de la puissance d'action si brusquement révélée par la campagne de Bohême et d'adapter ses revendications aux exigences d'une situation nouvelle, menaçante, M. Drouyn de Lhuys persistait, quand le moment était passé, sans avoir 300,000 hommes sous la main, à maintenir le système des « arrangemens gradués. » Loin de réduire ses prétentions, il songeait à réclamer Mayence et le Palatinat, et pour n'être pas entravé dans ses revendications, il répudiait le rôle de médiateur qui impliquait le désintéressement (1). L'empereur ne s'y résigna qu'à

(1) Un ministre avisé, surpris par les événemens et n'ayant à son service qu'une armée insuffisante, n'eût pas revendiqué après la signature des préliminaires de la paix, alors que l'ambition de la Prusse était amplement satisfaite, des cessions territoriales qui répugnaient à la cour de Berlin avant la guerre et que, même au lendemain d'une défaite, elle n'eût subies qu'à son corps défendant. Il se serait borné à préserver Mayence contre une occupation prussienne, à réclamer la cession du Luxembourg, et, au besoin, une union douanière et militaire avec la Belgique. Ce n'était plus alors une question de conquête en contradiction avec le principe des nationalités, mais une question de sécurité, de défense nationale. Ces conditions, formulées amicalement, bien qu'en portant la main à la garde de notre épée, eussent certainement été acceptées; elles auraient maintenu à notre politique son caractère de modération et de désintéressement, et, selon toute vraisemblance, la guerre de 1870 eût été conjurée.

M. Drouyn de Lhuys, si bien inspiré, le 3 juillet, lorsqu'il réclamait, dans les conseils de Saint-Cloud, où se débattait le sort de la France, la convocation immédiate du corps législatif, un emprunt d'un milliard et une démonstration militaire sur le Rhin, eut le tort de ne pas abandonner la conduite des affaires à ceux qui avaient combattu et fait échouer son programme. Il resta au pouvoir avec la secrète

regret, la médiation répondait à ses tendances; elle lui avait permis, sous l'émotion de Sadowa, de donner le change à l'opinion et de pallier ses mécomptes.

Il était nécessaire d'insister sur cette faute et de la mettre en relief. Elle a été la cause, — on le verra dans le cours de ce récit, — d'incessans et d'irritans débats entre le gouvernement français et le gouvernement prussien; elle a permis à M. de Bismarck d'exciter les passions germaniques et de s'en prévaloir pour nous éconduire lorsque notre diplomatie lui reprochait ses infractions à un traité que l'Autriche seule avait signé.

Mais, à ce moment, le chancelier était l'hôte des Tuileries, et il aurait eu mauvaise grâce de s'indigner de notre sollicitude pour le Danemark et la ligne du Main. Il se plaisait, au contraire, à la tenir pour légitime; il était venu à Paris pour affirmer des dispositions amicales, pour nous réconcilier avec ses procédés et non pour nous laisser des inquiétudes sur ses projets et des doutes sur la fidèle exécution de ses promesses. Il ne niait pas que les articles 4 et 5 du traité de Prague ne fussent notre œuvre; c'est sous notre pression qu'il s'était engagé à rétrocéder à la cour de Copenhague les districts danois du Schleswig septentrional et à laisser les états du Midi former entre eux une confédération indépendante. Aussi nous annonçait-il que déjà des instructions conçues dans un esprit conciliant étaient parties pour Copenhague, et que bientôt la question danoise serait réglée au gré de nos vœux; mais la création d'un parlement douanier, bien qu'il dépensât beaucoup d'éloquence pour en atténuer la portée politique, révélait un parti-pris de s'opposer à une confédération des états du Midi.

En ajoutant un nouveau rouage à son système représentatif déjà si compliqué, la Prusse entendait évidemment lui faire jouer un rôle dans l'œuvre de l'unification allemande (1). Une assemblée issue du suffrage universel, composée de députés du Nord et du Midi, quelque restreintes et spéciales que fussent ses attributions, pouvait aisément prendre au moindre incident, fortuit ou provoqué, un caractère po-

espérance de réparer, par son habileté, l'échec qu'il avait subi. La violence qu'il fit à ses convictions ne devait qu'irriter ses adversaires, augmenter les irrésolutions du souverain et enlever à notre politique sa dernière chance de salut : l'unité de vues et de direction.

(1) Le pouvoir législatif était au Nord de l'Allemagne composé de cinq corps : 1° dans chaque état, des chambres constitutionnelles élues au suffrage restreint; 2° un parlement national, élu au suffrage universel, privé du vote et du contrôle des principaux impôts et des grandes dépenses de la Confédération; 3° un conseil fédéral composé des plénipotentiaires des différens états, placé comme une chambre haute, au-dessus du parlement, armé du droit de rejeter les vœux de la représentation populaire; 4° un parlement national douanier, votant les tarifs et les impôts indirects; 5° un conseil fédéral douanier.

litique. Il aurait fallu au gouvernement prussien une forte volonté que tout son passé ne permettait pas de lui prêter, pour opposer son *veto* à la fusion du Reichstag et du parlement douanier économique, si un jour, sous l'influence irrésistible des passions nationales, ils se laissaient entraîner à briser la barrière qui les séparait. Ce n'était certes pas sur M. de Bismarck qu'il était permis de compter pour y mettre obstacle. N'avait-il pas dit que, si la volonté souveraine du peuple allemand protestait jamais contre les restrictions imposées à ses aspirations, il ne réagirait pas contre les vœux de l'Allemagne, il ne subordonnerait pas à des craintes mesquines, à des considérations extérieures la grandeur de la Prusse, le but constant de sa vie?

Notre diplomatie s'efforçait de concilier le langage officiel du ministre prussien avec ses actes et ses propos sans y réussir; elle ne se bornait pas à suivre, au jour le jour, les manifestations de sa politique, elle s'appliquait aussi à en dégager la moralité et à démontrer au gouvernement de l'empereur l'urgence de sortir des équivoques. Elle lui exposait librement les craintes que lui suggérait l'avenir. Elle s'arrêtait à toutes les combinaisons pour lui permettre de mûrir ses résolutions et de remettre à flot sa politique désemparée. C'est ainsi qu'elle appelait l'attention du ministre des affaires étrangères sur l'éventualité d'un changement de règne en Prusse qu'on escomptait alors prématurément. Elle pensait que l'avènement au trône du prince royal, qu'on savait en désaccord avec le comte de Bismarck et dont on connaissait les attaches avec les chefs du parti constitutionnel, pourrait bien exercer sur les destinées de l'Allemagne une influence pacifique. Elle recommandait au gouvernement de ne pas contrarier les tendances parlementaires qui s'accentuaient au-delà du Rhin, par des ingérences intempestives dans les affaires allemandes; elle estimait que l'inauguration d'une politique libérale en France exercerait une influence considérable sur la transformation de l'Allemagne; elle était convaincue que, si les réformes annoncées par l'empereur, dans son programme du 19 janvier, avaient pu être appliquées plus rapidement, M. de Bismarck n'eût pas réuni un parlement aussi docile et obtenu une constitution aussi autoritaire (1).

Si le gouvernement impérial, absorbé de plus en plus par les difficultés intérieures, ne tenait pas toujours compte des avis qui lui parvenaient de l'étranger, du moins, c'est une justice à lui rendre,

(1) Le Comte de Paris, préoccupé des rapports de la France et de la Prusse, développait, au mois d'août 1867, des considérations analogues dans une étude qui parut ici même. L'article eut du retentissement en Europe, et nos agens ne manquèrent pas d'appeler l'attention du gouvernement de l'empereur sur les appréciations qu'il soulevait dans la diplomatie et dans la presse étrangère.

il ne s'en formalisait pas. La dépêche autorisait toutes les vérités, bien que souvent elles ne fussent agréables ni à émettre ni à entendre. Elle était pour nos diplomates un confessionnal. Ils s'y épanchaient librement suivant leur clairvoyance et leur tempérament. Le ministère des affaires étrangères, fidèle à ses paternelles traditions, ne tenait pas rigueur à ceux qui assumaient la tâche ingrate de troubler son repos par des appréciations inquiétantes. Il savait que ses agens, dégagés de tout esprit de parti, ne s'inspiraient que de l'intérêt du service et du bien du pays. Mais les ministres qui présidaient à notre politique extérieure avaient à peine le temps de se recueillir, de méditer les dépêches, d'arrêter un plan, de le poursuivre avec le sang-froid et la persévérance nécessaires au succès. Ils étaient partagés entre mille exigences, sollicités de tous côtés, dominés par les questions de personnes. Incomplètement initiés à la pensée du souverain, qui avait, comme Louis XV (1), un penchant malheureux pour la diplomatie occulte, ils ne pouvaient ni instruire, ni diriger, avec la netteté voulue, leurs agens, sans s'exposer à de pénibles contradictions. Ils se préoccupaient plus des incidens de chaque jour et de leurs rapports avec les Tuileries, que de l'enchaînement et de la philosophie des événemens. Malgré l'expérience de M. Drouyn de Lhuys, l'application de M. Thouvenel, la sagacité du marquis de La Valette et le sens politique du marquis de Moustier, tout se décidait sans esprit de suite et de solidarité dans les discussions hâtives, improvisées du conseil, sous l'émotion du moment et sous la pression d'une opinion mobile et capricieuse. A Paris, les impressions sont vives, mais elles sont aussi fugitives; on s'alarme le matin et l'on reprend confiance le soir; tant que le danger n'est pas imminent et qu'on n'est pas matériellement troublé dans ses affaires et ses plaisirs, on se complaît dans une égoïste quiétude.

Les représentans de la France à l'étranger, quand ils se retrouvaient à Paris, n'échappaient pas à l'action contagieuse, énervante que, dans un grand centre, les distractions frivoles exercent sur les âmes les plus vaillantes. Leurs idées se rassérénaient insensiblement dans le tourbillon d'une vie mondaine, dissipée; ils en arrivaient à croire que la Prusse, dont ils signalaient les redoutables armemens, loin de céder à des pensées agressives, ne se préoccupait que de sa propre sécurité. Ils ne recouvraient le sentiment de la réalité qu'en reprenant possession de leurs postes; il leur semblait alors qu'ils sortaient d'un rêve étrange, qu'ils avaient vécu, hallucinés, dans une société inconsciente, frappée de vertige, indifférente au danger, insensible à tout ce qui ne caressait pas ses passions

(1) M. le duc de Broglie : *le Secret du Roi.*

du moment. Souvent ils cédaient au découragement, ils s'apercevaient que leurs alarmes restaient sans écho, ils sentaient que nous marchions aux abîmes, poussés par un inexorable destin; ils entrevoyaient alors la patrie mutilée par l'étranger, déchirée par les partis, ils se préparaient aux catastrophes en relisant Tacite et Montesquieu.

La philosophie de l'histoire est parfois troublante, elle désarme, elle impose l'indulgence. Comment ne pas être indulgent pour les gouvernemens tombés, lorsque les plus cruelles épreuves restent sans enseignement? Les défaillances de l'heure présente n'expliquent que trop, hélas! sans les justifier, les égaremens et les inconséquences des temps passés. Dans un milieu fiévreux, cosmopolite, où dominent l'intérêt personnel, l'esprit de coterie et l'amour du plaisir, tout s'altère : le sentiment du devoir et le culte du pays. Les gouvernemens les mieux intentionnés subissent des influences égoïstes et contradictoires; ils se laissent entraîner, à leur insu, sur des données superficielles, par des conseillers pernicieux, irresponsables, aux déterminations qui préparent la chute des empires.

Dans l'été 1867, l'existence du souverain et de ses ministres était plus agitée, plus dissipée que jamais. Comment l'empereur aurait-il trouvé le temps de lire, de méditer des correspondances qui lui rappelaient qu'on armait aux portes de la France, qu'on y poursuivait une transformation menaçante pour notre sécurité? Il était en scène du matin au soir, présidant des revues, des bals, des représentations de gala, donnant des audiences aux personnages de marque qui accouraient de tous les points du globe, combinant avec ses chambellans et ses écuyers les distractions que chaque jour il ménageait à ses hôtes. Il renvoyait à l'automne, à la fermeture de l'exposition, qui, croyait-il, avait rendu à la France son prestige et à son gouvernement l'estime du monde, les soucis de la politique. Pourquoi altérer les joies présentes par la crainte des complications futures? L'opposition avait momentanément désarmé et les deux chefs d'état les plus puissans, qui tenaient en main les fils de la politique européenne, nous donnaient les témoignages les moins équivoques de leur sympathie et de leurs sentimens pacifiques. Il était permis de ne pas désespérer du lendemain.

M. de Moustier ne se payait pas d'illusions; loyal et confiant dans ses rapports privés, il était méticuleux et défiant en affaires. Il n'était pas de ceux qui s'imaginent que, lorsque Paris illumine, l'Europe applaudit. Il connaissait la valeur des protestations pour en avoir constaté l'inanité dans les missions qu'il avait remplies à Constantinople, à Vienne et surtout à Berlin. Il s'efforçait de péné-

trer le secret du ministre prussien et du chancelier russe. Persévérant jusqu'à l'obstination, il aurait voulu avoir le mot de l'énigme que notre ambassadeur à Pétersbourg n'était pas parvenu à résoudre. « Je n'ai pas besoin de vous dire, avait-il écrit au baron de Talleyrand, combien l'empereur désirerait approfondir les mobiles de l'entente du roi de Prusse et de l'empereur de Russie, sur leur voyage simultané à Paris. Il serait curieux de deviner qui en a pris l'initiative, qui des deux compte en profiter le plus et ce qu'ils peuvent méditer de nous proposer ou de nous demander. Je m'en remets à votre tact pour y réussir, sans sortir de la prudence nécessaire. »

M. de Moustier s'apercevait avec tristesse que ses suppositions premières au sujet du voyage combiné des deux souverains n'étaient pas fondées, qu'en venant simultanément à Paris ils ne s'inspiraient pas de la pensée qu'il leur prêtait, qu'ils n'avaient rien de sérieux à nous demander ni à nous offrir et qu'ils ne songeaient pas à nous faire entrer dans de vastes combinaisons qui nous eussent permis de nous relever de nos échecs. M. de Bismarck ne tarissait pas sur sa sincérité passée et sur sa loyauté présente, mais il ne manifestait aucune envie de nous garantir, par l'échange d'une note, sa correction future. Il n'était pas venu cette fois, comme en 1865 à Biarritz, pour nous tenter et nous promettre tout ce qui ne lui appartenait pas. Sa réserve donnait à réfléchir. Qui pouvait dire s'il ne cherchait pas à nous endormir pour nous préparer plus sûrement un cruel réveil?

Quant au prince Gortchakof, il se préoccupait médiocrement de la transformation de l'Allemagne. Il en parlait avec un remarquable dégagement d'esprit. Il faisait l'éloge du comte de Bismarck, il exaltait sa rondeur, sa loyauté, il se targuait de l'affection et de l'estime qu'ils avaient l'un pour l'autre. La Russie, elle aussi, rompait, à notre exemple, avec les traditions de son histoire; elle faisait bon marché de l'action prépondérante qu'elle exerçait jadis sur la Confédération germanique par l'influence que ses alliances de famille lui assuraient dans les cours allemandes et que l'empereur Nicolas et le comte de Nesselrode recherchaient avec tant de sollicitude. Elle ne tirait aucun enseignement de nos mécomptes; elle se laissait prendre, comme Napoléon III, aux « paroles veloutées » qu'on lui prodiguait à Berlin; comme la France, elle escomptait la reconnaissance fallacieuse des nationalités affranchies. Le prince Gortchakof ne pressentait pas alors les désenchantemens que lui réservait le congrès de Berlin. S'il avait pu évoquer l'avenir et voir à travers un prisme magique le chancelier allemand devant le tapis vert en présence des plénipotentiaires des grandes puissances, haussant dédaigneusement les épaules dès qu'il présentait une observation,

et réservait toute son attention et toutes ses grâces au comte Schouvalof, il se serait épargné de cuisans regrets et il n'eût pas compromis les intérêts traditionnels de son pays.

La Russie est dégrisée aujourd'hui; les rêves qu'elle caressait se sont évanouis. Les populations qu'elle a délivrées, au lieu de se ranger sous son protectorat, échappent à son influence et la paient d'ingratitude. Elle voit où l'a conduite la politique des rancunes dont s'inspiraient Alexandre II et son ministre en 1870 et ce qu'il lui en coûte d'avoir laissé écraser impassiblement la France. L'Autriche lui barre le chemin des Balkans, et c'est l'Allemagne, qu'elle félicitait à chaque victoire, sans égards pour nos infortunes, qui est prépondérante à Constantinople. Elle a pu entrevoir, en 1878, au prix d'immenses sacrifices et de son influence en Europe, la coupole de Sainte-Sophie; — la reverra-t-elle jamais?..

Mais, en 1867, elle avait encore toutes ses illusions, tous les efforts de sa politique se concentraient sur l'Orient; elle réclamait des réformes, elle se préoccupait du sort des Bulgares, de l'indépendance des Serbes, de l'ambition des Monténégrins et des Grecs, elle s'indignait de l'oppression des Candiotes. En réalité, elle n'avait qu'une idée : déchirer le traité de Paris, et elle se flattait d'y arriver à force d'habileté et de persévérance, avec l'appui de la Prusse, qui caressait secrètement ses convoitises, avec la complicité inconsciente de la France, en exploitant son influence à Constantinople. Détacher la France de l'Angleterre, paralyser l'Autriche par la Prusse et profiter d'une grande commotion européenne pour soulever les Balkans, minés par la propagande panslaviste, telle était sa stratégie. Elle espérait nous engager avec elle en Turquie en affectant de nous rendre service à Berlin. Au fond, elle savait fort bien que la cour des Tuileries ne romprait pas aisément avec l'Angleterre et que la politique française ne lierait pas partie avec elle pour détruire l'empire ottoman. Mais il lui importait d'exagérer son intimité avec nous, de nous entraîner dans des démarches compromettantes pour s'ingérer sous notre pavillon plus aisément dans les affaires de la Porte.

M. de Moustier n'était pas dupe des protestations du prince Gortchakof, il en avait mesuré la sincérité lors de l'affaire du Luxembourg. Après six années passées sur le Bosphore, il avait percé à jour le jeu de la politique moscovite. Mais il avait intérêt à ne pas décourager la diplomatie russe, il se flattait de détendre les liens qui, depuis la mission du général de Manteuffel, au mois d'août 1866, après nos demandes de compensations, s'étaient noués entre Berlin et Pétersbourg.

Le prince Gortchakof se posait volontiers en arbitre de la paix; ses journaux insinuaient que, sous son influence, les souverains réunis aux Tuileries échangeraient leurs idées sur la situation générale

et que l'entente qu'ils concerteraient aurait pour le maintien de la paix les bases les plus solides. Leur programme, comportant à la fois le règlement de la question allemande et de la question d'Orient, répondrait, disaient-ils, aux vœux de l'Europe et serait le digne couronnement de l'exposition universelle. Peu de temps avant son départ de Pétersbourg, le vice-chancelier avait dit à notre ambassadeur : « Que ne suis-je à Constantinople avec M. de Moustier ! la question d'Orient serait vite réglée. » Il comptait que le propos irait à son adresse et qu'il trouverait notre ministre des affaires étrangères tout disposé à entrer dans ses vues. Mais il s'aperçut bien vite, en causant avec l'empereur et en conférant avec M. de Moustier, qu'on ne prêtait qu'une oreille distraite à ses insinuations au sujet de la revision du traité de Paris, qu'il avait la manie d'appeler sa robe de Nessus. Qu'avait-il à nous offrir? Ce n'était pas une alliance qui nous eût permis de réagir contre les événemens de 1866. Son intimité avec la cour de Berlin, dont il se targuait à tout propos, pouvait nous être utile dans une certaine mesure ; elle l'autorisait à faire entendre les conseils de la modération ; mais elle nous prouvait aussi que la Russie, pour satisfaire d'autres ambitions, avait fait son deuil de l'Allemagne et ne tenterait aucun effort sérieux pour la défendre avec nous contre son absorption par la Prusse. Et cependant, le ministre russe avait emmené à Paris, avec ostentation, toute une chancellerie diplomatique ; elle n'était pas appelée, à coup sûr, à libeller des protocoles et des traités, mais peut-être devait-elle servir à la fois à nous compromettre, à stimuler la Prusse, à éveiller les défiances de l'Angleterre et de l'Autriche, et à donner à réfléchir à la Turquie.

Toutefois, pour donner au vice-chancelier une marque de sa condescendance et sauvegarder son amour-propre, M. de Moustier consentit à résumer dans un *pro memoria* les idées qu'ils avaient échangées, tant sur l'Allemagne que sur l'Orient. C'était un simple procès-verbal qui faisait honneur à la pureté et à l'élévation des sentimens dont s'inspiraient les deux ministres ; il révélait d'une façon édifiante que la diplomatie sait, dans son langage, se plier à toutes les nécessités et dissimuler de noirs desseins sous de vertueuses protestations. Le prince n'hésitait pas à se porter garant des sentimens pacifiques de la cour de Prusse ; d'après lui, la France tenait dans ses mains la guerre et la paix ; d'elle dépendait la marche des événemens. « Si nous avions réellement le pouvoir de régler l'avenir, disait M. de Moustier, nous ne l'emploierions certainement que pour affermir la tranquillité générale. Mais elle dépend plus encore de la Prusse que de nous. Nous ne lui contestons pas le droit de s'organiser et de se consolider dans les délimitations

que nous avons admises à Nikolsbourg. Mais il nous serait difficile de rester indifférens aux efforts du comte de Bismarck pour étendre son action au-delà de ces limites, soit en cherchant à annexer à la Confédération du Nord de nouveaux territoires, soit en faisant valoir ses prétentions à l'occupation des anciennes places fédérales. » — « Vous avez tort, répliquait le vice-chancelier, de vous mettre martel en tête. La Prusse ne songe à aucune extension de territoire, ni à réclamer l'occupation des anciennes places fédérales. Bismarck, je vous le garantis, est sincère lorsqu'il proteste de sa fidélité à observer les stipulations de Prague; il est désireux d'éviter tout ce qui pourrait vous froisser. Sa position est difficile; à moins de compromettre son ascendant en Allemagne, il ne peut pas se prononcer publiquement contre l'unité, *mais j'affirme qu'il est loin de la désirer*. Elle lui créerait plus d'embarras que de profits. Le parlement douanier n'est qu'un dérivatif à la pression que le parti national exerce sur les gouvernemens, il établit un lien sans amener de fusion, au moins immédiate. Il importe de gagner du temps, de l'utiliser pour calmer les passions et les défiances réciproques. Bismarck vous donnera en attendant satisfaction sur la question danoise, et je vous le répète, lorsqu'il vous a dit qu'il se maintiendrait sur le terrain du traité de Prague, il était sincère. »

Le prince Gortchakof se disant dans le secret des dieux, il n'eût pas été séant de mettre en doute ses affirmations. « Vos assurances nous sont précieuses, lui dit M. de Moustier, j'en prends acte. »

Passant à la question d'Orient, le vice-chancelier, qui était en veine de désintéressement, certifiait que la Russie n'était guidée dans sa politique en Turquie par aucune pensée d'ambition territoriale, qu'elle ne poursuivait aucun projet d'agrandissement. Il disait qu'elle était uniquement préoccupée de faire servir son influence à l'amélioration du sort des chrétiens et que, loin d'avoir pour but d'affaiblir le pouvoir du sultan, ses efforts tendaient à l'affermir. Il souhaitait sans doute la réunion de la Crète à la Grèce, mais il ne l'admettait qu'à la condition d'obtenir du gouvernement hellénique les plus sérieuses garanties. — « Ces explications, disait le *pro memoria* à titre de conclusion, échangées avec l'entière confiance qu'appelaient des deux parts les rapports personnels entre les souverains, ont eu pour résultat de constater l'accord des cabinets sur tous les points essentiels. Les deux gouvernemens sont donc convenus de suivre de concert sur les bases indiquées une politique pacifique et progressive, aussi bien dans l'affaire de Crète que dans la question des réformes, et c'est à ce but commun qu'ils se proposent de faire concourir leur influence en Orient. »

Le prince Gortchakof s'était flatté dans un de ses accès de va-

nité qui, parfois, oblitéraient son jugement et son remarquable esprit, qu'il suffirait d'un instant de causerie avec M. de Moustier pour résoudre le problème oriental; l'exposition les avait mis en présence et c'était pour aboutir à de vagues « constatations d'entente et de politique progressive, » résumées dans un document anodin, qu'il avait emmené à Paris tout un personnel diplomatique.

Peu de jours après l'échange de ces déclarations, qui en 1871 et 1878 devaient, au détriment de nos intérêts en Orient, être si perfidement démenties, le ministre du tsar quittait Paris fort satisfait des attentions dont il avait été l'objet à la cour et de ses succès dans nos salons. Le prince Gortchakof affectait d'être un lettré, un délicat, épris de notre littérature; il affichait la passion de nos classiques et mettait son amour-propre à montrer que nul mieux que lui ne savait, avec plus d'à-propos, en faire ressortir l'esprit et la morale.

L'empereur Alexandre, avant de regagner ses états, s'arrêta à Darmstadt. Il éprouvait le besoin de se reposer dans cette cour paisible, auprès de son beau-frère, des fatigues et des émotions de tout genre qu'il avait ressenties à Paris, partagé entre les exigences officielles et les distractions qui s'offrent aux souverains comme à de simples mortels, lorsqu'ils dissimulent leurs couronnes sous le voile de l'incognito. Il était las, taciturne, il daignait à peine adresser la parole aux personnes qui lui étaient présentées et se montrait peu communicatif, même avec les chefs des maisons princières. Il congédia froidement le duc de Nassau, qui comptait sur son intervention pour le règlement de ses intérêts avec la Prusse. « Je ne puis rien pour vous, lui dit-il laconiquement; arrangez-vous avec le roi. »

L'attentat du bois de Boulogne et l'agression déplacée du Palais de justice n'étaient pas de nature à lui laisser de notre hospitalité un reconnaissant souvenir. Élevé dans l'aversion de la France par sa mère, la fille de la reine Louise de Prusse, et sous la coupe de son oncle le roi Guillaume, qui avait su prendre un véritable ascendant sur son cœur et sa volonté, il ne cédait plus qu'aux ressentimens que lui laissaient la guerre de Crimée et l'insurrection de la Pologne. Si Napoléon III avait eu le don de scruter les cœurs, il eût compris au mois de juillet 1870, à une heure décisive pour ses destinées, malgré les protestations que lui transmettait le général Fleury, qu'il n'avait rien à espérer et tout à craindre du souverain de toutes les Russies.

G. Rothan.

SIX SEMAINES EN OCÉANIE

II[1].

SAMOA.

Samoa. — Du 17 au 29 juin. — Le 14, à midi, départ de Loma-Loma. Suivent trois jours de calme ou de vents contraires, et nous voilà en panne à quelques milles de Nina-Tobutava (Keppel-Island) et de Tafari (Boscowen-Island). Tâchons d'atterrir. La baleinière du capitaine s'engage dans un dédale de récifs à fleur d'eau. Heureusement, un indigène, accompagné d'un petit garçon, tous deux blottis dans un morceau de bois creux, vient à notre rencontre et sert de pilote.

L'air est brumeux, et le soleil, légèrement voilé, jette un tissu de fil d'or sur le bassin intérieur, qui ressemble à une immense vasque de vermeil incrustée de pierres précieuses. Au dehors, la haute mer, vert foncé, inquiète, courroucée, moutonnante, contraste, par son agitation fébrile, avec l'immobilité métallique de la lagune. Nous approchons de basses collines toutes boisées (2). C'est l'île de Nina-Tobutava, qu'un chenal étroit sépare d'un de ces îlots, souvent annulaires, toujours couverts de cocotiers, qui dépassent à peine le niveau de la mer et forment un des traits caractéristiques des archipels océaniens.

A quelques milles au nord, Tafari s'élève tout d'une pièce, lais-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1885.
(2) Hautes de 350 pieds.

sant à ses pieds à peine de la place pour les huttes d'une trentaine d'habitans. Malgré la proximité de ce cône colossal, à cause de l'état de l'atmosphère et de la position du soleil, nous n'en distinguons que la sombre silhouette, qui offre une ressemblance frappante avec Stromboli.

Tout près de l'endroit où nous débarquâmes, on trouve sur la plage même la cabane de l'un des trois blancs qui résident dans cette île. Ce sont des *traders*. On appelle ainsi des commerçans commandités par des maisons australiennes, anglaises, allemandes qui leur cèdent, au prix double des marchés d'Europe, des canifs, des couteaux, des cotonnades, du tabac et d'autres objets recherchés par le sauvage, et aucun ne l'est plus que les armes à feu. Le trader qui exploite tel ou tel archipel les échange, parfois avec un bénéfice de 700 à 800 pour 100, contre du copre et du coton. Il envoie ces produits à Apia, à Suva, à Levuka, à Tonga, là où est la maison qui l'a commandité et qui se charge de l'exportation en Europe, le plus souvent en faisant des profits énormes. Si le trader est sobre, intelligent, énergique, et s'il n'est pas tué, ce à quoi il s'expose surtout dans les archipels mélanésiens, il fait en peu d'années une fortune relativement considérable. La vie qu'il mène ne lui coûte presque rien. Il a apporté dans son île de petites provisions de conserves qu'il renouvelle à l'occasion. Sa nourriture se compose principalement de yam, de bananes et de volaille. Il a pour costume un gilet et un pantalon de flanelle qui tiennent lieu de linge; un chapeau de paille pour le beau temps et un sudouest qui, dans la saison des pluies, protège la tête, le front et la nuque.

Mais, hélas! beaucoup de ces hommes ne sont ni sobres, ni actifs, ni énergiques. Le climat les énerve. Ils ne travaillent que juste pour vivre, et ils vivent au jour le jour. Il y en a qui, étendus dans leur hutte sur une natte, ou à l'ombre d'un cocotier dans un hamac, seuls ou avec une compagne indigène, passent leur temps à ne rien faire et finissent par disparaître. Il y a aussi des hommes énergiques; mais ceux-là ont ordinairement, à un trop haut degré, les défauts de leurs qualités. Ce sont les derniers épigones des grands spadassins, des *rowdies* d'autrefois, dont les hauts faits, accomplis surtout en Mélanésie, ont épouvanté le public australien et trouvé un écho jusque dans les journaux d'Europe. Il s'en accomplit encore, mais plus rarement. Seulement, si la moitié de ce qu'on m'a raconté est vrai, c'en est encore trop. Une personne réellement digne de foi dit avoir vu un trader, pour essayer un fusil de chasse qu'il venait d'acheter, ajuster et toucher un indigène qui cueillait des noix sur le haut d'un cocotier. D'autres,.. mais trêve d'atrocités! La revanche ne se fait pas attendre et cela

finit par devenir une suite de représailles entre blancs et indigènes.

Mais il y a aussi, parmi les traders, de fort braves gens, et, ce qui vaut la peine d'être noté, le métier, naguère assez mal famé, se moralise à vue d'œil depuis que les communications avec le monde civilisé se multiplient, que l'acheteur indigène apprend peu à peu la valeur réelle de la marchandise qu'on lui offre, et que le jour commence à se faire dans des régions jusqu'ici enveloppées de ténèbres.

Les armes à feu, je l'ai dit, sont l'article le plus recherché par les indigènes. C'est surtout le cas quand on fait la guerre ou quand on s'y prépare. Quoique le temple de Janus ne se ferme jamais dans les îles de l'Océanie, les habitans de race mélanésienne sont des poltrons. Chez eux, la guerre n'est qu'une suite de guet-apens, de massacres de femmes et d'enfans qu'on dévore après les avoir surpris et tués dans quelque chemin creux. Mais des batailles! jamais. Tout au plus, quand, par un hasard malencontreux, les deux armées se rencontrent malgré elles, le plus brave de la bande s'avance vers l'ennemi pour lui décocher des invectives, après quoi il se sauve à toutes jambes. Les hommes de Samoa, des Polynésiens, au contraire, sont nés guerriers; ils aiment à se livrer bataille en rase campagne.

Mais guerrier ou non, bravement ou lâchement, sauf pendant de courts intervalles, on se fait la guerre. La guerre est dans les habitudes des insulaires, et ces habitudes servent les intérêts du trader. Dernièrement, le capitaine d'une des croisières anglaises avait réussi à opérer une réconciliation entre deux grands chefs. Ils étaient venus à son bord, s'étaient embrassés devant lui et avaient juré de vivre en paix. Malheureusement, le trader de la localité avait encore une provision de fusils à vendre. La croisière n'eut pas plus tôt pris la mer, que les hostilités recommencèrent. Il est vrai qu'on n'a pas pu constater la complicité du trafiquant.

Le trader qui nous reçoit au seuil de sa cabane semble un homme de bonne composition; c'est un peu le type de Robinson Crusoé. Sa femme, une Maori d'une des *réserves* de l'île du nord de la Nouvelle-Zélande, nous frappe par des restes de beauté, par la noblesse de ses traits, sa haute taille et la dignité naturelle avec laquelle elle nous souhaite la bienvenue. Elle parle l'anglais plus correctement que son mari, bien qu'il soit fils d'Albion. Pendant que nous visitons ses magasins, les deux autres traders, l'un Anglais et l'autre Danois, arrivent, et tous ensemble nous nous mettons en route pour Hihipu, la capitale de l'île.

Quel magnifique tapis vert! quelle abondance de feuillages exotiques! Tous ces géans aux feuilles colossales incisées, veloutées,

luisantes, étendent leurs bras et prodiguent leur ombre aux jolies cabanes-paniers éparpillées sur le gazon. Pour faire circuler l'air dans les habitations, on a soulevé les nattes des piliers qui servent de parois et de rideaux. Ces intérieurs n'ont donc pas de secrets pour nous. Mais toute la population est dehors. Fort peu d'hommes, parmi eux quelques beaux garçons. En revanche, un grand nombre de jeunes filles ; elles se sauvent avec un air effaré qui ne me paraît pas naturel ; les jeunes femmes, loin de s'enfuir, viennent à nous en riant. Il y a aussi des matrones entre deux âges d'une corpulence considérable et des vieilles femmes aux contours impossibles. Mais tout ce monde rit et semble enchanté de nous voir. Ce qui me frappe dans cette foule de femmes et d'enfans qui s'attachent à nos pas, c'est le grand nombre de chevelures blondes tirant sur le roux.

Les deux édifices principaux sont l'église et le palais du gouverneur. L'église se distingue par une toiture colossale, et le *government house* par les carreaux de ses fenêtres. Car, sachez-le bien, ces îles, que sa majesté George Ier, il y a environ trente ans, s'est pacifiquement annexées, possèdent un gouverneur, un magistrat, un juge et des agens de police. Ces derniers se font une fête de rapporter régulièrement aux traders leurs cochons de lait, régulièrement volés par des chevaliers d'industrie, qui abondent dans cette capitale.

Dans une hutte, une femme, accroupie devant un tronc d'arbre qui lui sert de métier, frappe avec un marteau sur l'écorce d'un certain arbre. C'est leur manière de faire l'étoffe de leurs pagnes. Une jeune fille, blottie à côté d'elle, applique des taches noires sur l'écorce et produit ainsi un dessin fort original. Elle déroule devant nous sur le gazon un tapis de ce genre, de 14 pieds de large sur 120 de long.

Mais le soleil baisse, et il est temps de quitter ces îles enchanteresses jetées au milieu de l'océan. Les navigateurs les évitent, parce que l'accès en est difficile, et par conséquent elles sont très rarement visitées. Depuis quatre ans, aucun bâtiment de guerre anglais n'y a montré son pavillon. Nous avions eu bien de la peine pour y arriver ; mais, guidés par le même pilote, nous glissons sans incident sur les haut-fonds de la lagune et arrivons à bord de l'*Espiègle* avant la nuit.

---

19 juin. — Devant nous se dressent les hautes montagnes arides de Savaï (1). A notre droite, vers l'est, une chaîne de collines d'un

(1) S'élevant jusqu'à 6,000 pieds.

vert bleuâtre s'enfuit à perte de vue : c'est Upolu. Upolu, Savaï et Tutuila sont les trois grandes îles du groupe des Navigateurs, aujourd'hui mieux connu sous son nom indigène de Samoa. Les populations ont bâti leurs villages sur la plage. L'intérieur n'est pas habité.

La corvette, laissant à bâbord l'île de Savaï, longe la côte septentrionale d'Upolu, et, vers quatre heures du soir, après avoir passé près des carcasses de deux grands navires naufragés, jette l'ancre devant la ville d'Apia.

---

20 juin. — Apia se présente fort bien, avec ses maisonnettes blanches entremêlées d'arbres, avec les pavillons des trois consuls d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis, avec l'église de la mission catholique, au bord de l'eau, et des montagnes, couvertes d'une infinité de cocotiers, qui forment l'arrière-plan.

Quatre grands trois-mâts (*bark-ships*) et une goëlette, tous allemands, un navire anglais et un bâtiment américain, outre un grand nombre de canots qui vont et viennent, donnent au port une certaine animation.

Notre *Espiègle* est entouré de nacelles surchargées d'indigènes, hommes et femmes. Les premiers se distinguent par le tatouage magnifique de leurs cuisses : on dirait des culottes noires brodées de blanc. La couleur naturelle de leur peau rappelle le bronze florentin. Les femmes ont le teint brun clair. C'est la bonne et belle race polynésienne pur sang.

Enfin on nous donne la pratique. MM. les consuls sont très sévères en matière de police sanitaire, et ils ont bien raison. Les récifs du corail qui traversent en tous sens la lagune d'Apia obligent la baleinière à faire de grands détours avant d'arriver au débarcadère.

Le docteur Canisius, consul des États-Unis, Westphalien de naissance, naturalisé Américain, le docteur Stübel, consul d'Allemagne, Saxon, appartenant au service diplomatique allemand, et le consul anglais, M. Churchward, ancien officier de cavalerie, forment le triumvirat qui gouverne à Apia.

La municipalité semble constituée d'après le modèle des factoreries européennes en Chine. Le roi n'a pas aliéné le terrain qu'occupe cet établissement, mais, moyennant une rente viagère de 20 dollars par mois, il en a abandonné l'usufruit et l'administration à ce qu'on appelle la municipalité. C'est, en réalité, une sorte de *condominium*

exercé par les consuls des trois puissances signataires d'une convention (1879) : l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis. Par un autre traité conclu la même année, le roi reconnaît la juridiction exclusive du haut commissaire britannique relativement aux sujets anglais qui résident dans cet Archipel. Ce qui distingue la municipalité d'Apia des *settlement* de Chine, c'est qu'ici l'administration, on peut dire le gouvernement, est exercé en commun par les consuls des trois puissances, tandis que, en Chine, par exemple à Shanghaï, les établissemens des Anglais, des Français, et des Américains sont complètement séparés. Notons tout de suite que le règne des triumvirs d'Apia est un succès. C'est peut-être, dans des proportions fort restreintes, il est vrai, le premier exemple d'une solution du problème difficile et délicat d'une administration gérée en commun par les représentans de différens états. Reste à savoir si ce résultat est dû à la vertu intrinsèque de la constitution municipale ou au bon sens et à l'esprit de conciliation des consuls. Le mécanisme est des plus simples et des plus économes : un magistrat et six hommes de police sont placés sous la direction et sous la surveillance directe du magistrat. Lui et les agens de police sont des hommes de couleur. Cependant ils ne rencontrent aucune difficulté à faire respecter leur autorité par les blancs (1).

Dès qu'on franchit les très étroites limites de la municipalité, on se trouve dans le royaume de Melietoa. La constitution de ses états est purement patriarcale. Les chefs de famille seuls exercent des droits politiques. Ils sont ou chefs, *alii*, ou gens du commun, *tulafale*. Il y a parmi eux un petit nombre de personnages qui, grâce à leur richesse relative et à un prestige traditionnel, sont appelés

(1) Le magistrat touche 15 livres sterling par an, les policemen 20, 25 et 35 dollars par mois. Le revenu annuel de la municipalité monte à 5,000 dollars et se compose du rendement de l'impôt foncier, des licences, des frais de pilotage, des amendes, etc. La municipalité, comme il a été dit, sert au roi sa rente viagère de 20 dollars mensuels et paie, à raison de 10 dollars par mois, le traitement d'un magistrat chargé d'assister, sans pouvoir judiciaire et plutôt comme témoin, aux procès entre indigènes et blancs. La population de la municipalité forme un total de 383 âmes dont 165 blancs et 218 demi-sang. La population blanche, hommes, femmes et enfans se décompose ainsi qu'il suit : Allemands, 75; Anglais, 41; Américains, 23; Suisses et Hollandais, 13; Français, 11; Scandinaves, 2. La population non-samoënne en dehors de la municipalité se monte à environ 200 personnes dont 75 blancs. Les autres sont des *half-caste*, ou des gens de couleur. La population blanche se compose de 23 Allemands, 39 Anglais, 4 Américains, 4 Scandinaves et 5 Français. Les Allemands sont inspecteurs et employés dans les plantations allemandes ou traders. Parmi les Anglais, il y a 13 missionnaires avec leurs familles. Le reste se compose presque uniquement de traders ; c'est à cette dernière profession qu'appartiennent les 4 Américains. Les 5 Français sont des missionnaires. Tous les traders anglais, américains, scandinaves trafiquent pour les deux maisons allemandes. Ces informations ont été prises sur les lieux.

hauts alii et hauts tulafale. Ce sont eux qui sont, ou plutôt, qui étaient les grands propriétaires fonciers du pays. Les droits politiques s'exercent par les chefs et les tulafale réunis en assemblée de village quand il s'agit d'intérêts de village, et en assemblée de districts quand on discute des intérêts de district. L'autorité de ces assemblées, investies de pouvoirs législatifs et judiciaires, n'est jamais contestée dans le village ou dans le district, tandis que les réunions des chefs et des tulafale à Mulinuu, résidence du roi, sont considérées comme de pure forme. On y fait des discours, mais sans prendre de résolutions; et, si on en prenait, elles n'auraient pas de sanction. Melietoa n'est roi que pour les trois puissances qui l'ont reconnu comme tel, il ne l'est guère, ou dans un sens très restreint, pour ses soi-disant sujets. Sauf un vice-roi titulaire et un juge suprême, tous deux résidant à Mulinuu, il n'y a pas l'ombre de gouvernement organisé, pas d'autorité, pas de prestige, pas d'impôts, pas un sou dans les coffres du roi, excepté les 20 dollars que lui paie mensuellement la *municipalité*.

En ce qui concerne la population indigène de l'Archipel, à défaut de recensement, on est réduit à se contenter des calculs approximatifs des missionnaires. Les instructeurs indigènes, wesleyens et congrégationalistes donnent le chiffre de 34,000 âmes. Les missionnaires catholiques le portent seulement à 30,000. Selon eux, la population aurait diminué de 6,000 âmes dans les trente dernières années.

Le commerce de ces îles est principalement entre les mains de deux grandes maisons allemandes, *deutsche Handels und Plantagen-Gesellschaft*, représentée par M. Weber, et *Ruge et Cie*, toutes deux de Hambourg (1). Elles ont acquis des terrains d'une très grande étendue (2) et mènent de front les transactions commerciales et l'exploitation du sol. C'est par bâtimens allemands qu'elles expédient en Europe les produits de leurs plantations et qu'elles en importent les articles destinés à être répandus parmi les insulaires. La plupart des marchandises importées sont d'origine étrangère. Les cotonnades et les armes à feu viennent d'Angleterre, les ustensiles et les provisions d'Amérique ou d'Australie, le reste d'Alle-

(1) Les échanges commerciaux des deux grandes maisons d'Apia et de quatre petits négocians allemands sont de 112,500 dollars, ceux des commerçans de toutes les autres nations de 107,500 dollars. (*Rapport du Dr Stübel*, consul d'Allemagne à Apia, 18 décembre 1883.)

(2) En tout, aux îles Samoa, 6,311 acres. Elles y emploient 1,152 travailleurs recrutés principalement dans l'Archipel de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande.

magne. Presque tous les Européens qui résident dans ces îles sont aux gages de la compagnie allemande et de la maison Ruge, ou trafiquent pour elles. En ce qui concerne les relations commerciales, l'exploitation du sol et le mouvement maritime, ces deux établissemens dominent la situation, grâce à l'importance des capitaux engagés, à l'activité éclairée des directeurs, à la réputation de solidité dont ils jouissent, mais il faut bien le dire aussi, grâce à l'absence d'une concurrence sérieuse.

J'ai vu et observé l'Allemand sur différens points du globe. Je l'ai rencontré partout et je l'ai trouvé partout le même. Il a peut-être oublié sa langue, ce qui lui arrive parfois, surtout à la seconde génération; il a adopté quelques-uns des usages du milieu où il vit, quelques conforts qu'il ne connaissait pas dans le *Vaterland*, mais, en tout ce qui touche à la tournure d'esprit et au caractère, il reste allemand. Il est d'ordinaire intelligent, toujours frugal, sobre, économe, patient, persévérant, courageux, mais pas jusqu'à la témérité. Il ne vise pas aux gains rapides et n'aime pas à se risquer. A ce sujet il se distingue de l'Anglo-Saxon qui, plus entreprenant que lui, cherche les aventures hasardées et, très souvent, en sort avec succès. L'Allemand avance un peu plus lentement, mais plus sûrement; il reste où il a pris racine et ne se laisse pas évincer. Enfin, l'Allemand, si l'on parle en particulier des classes populaires, est plus instruit et mieux préparé que ne l'est d'ordinaire l'Anglo-Saxon de la même couche sociale, à s'adapter aux exigences d'une situation nouvelle; comme cultivateur, il partage avec l'Écossais la réputation d'être le premier colon du monde.

Tout ce qu'on voit à Samoa lorsqu'il s'agit de l'élément blanc, porte l'empreinte allemande. Il n'y a ici, comme il a été dit, que deux maisons, qui monopolisent de fait l'exploitation de ces îles, et qui cumulent le négoce avec la culture. Ce système offre de grands avantages; il peut aussi, dans certaines circonstances, avoir de grands inconvéniens. Jusqu'ici les plantations d'Upolu ne donnent aucun profit. Si les Allemands de Samoa ont à craindre la concurrence étrangère, ils jouissent ici, de toute façon, des bénéfices du *beatus possidens*. Jusqu'à présent, l'esprit d'entreprise du capitaliste anglais et australien trouve dans d'autres archipels du Pacifique un champ d'activité trop vaste, pour avoir besoin de s'attaquer aux fortes positions occupées dans ces îles par les deux maisons hambourgeoises.

Somme toute, en comparant les Anglais et les Allemands, tels que je les ai vus à l'œuvre, je trouve entre eux une grande affinité, et je ne constate ni chez les uns ni chez les autres aucune trace de décadence. Ils n'ont qu'à vouloir pour réussir. Ce sont des pairs entre les nations. Seulement l'Angleterre est plus riche que l'Alle-

magne, plus riche en capitaux qu'elle est obligée, pressée et souvent fort embarrassée, de faire valoir. Sur ce terrain, la lutte ne serait pas égale (1).

Nous avons visité la plantation dite Utumapu de la *Handels Gesellschaft*. On voit d'abord la mer en passant près de quelques hameaux habités par des pêcheurs dont plusieurs étaient atteints de la terrible maladie appelée éléphantiasis, ensuite nous nous dirigeâmes, toujours en montant, vers l'intérieur de l'île. Au bout d'une heure et demie, nous arrivâmes près de la crête des montagnes qui forment l'épine dorsale d'Upolu. C'est là, au centre de la plantation qui s'étend d'une mer à l'autre, de la côte nord à la côte sud, que se trouve sur un point culminant une jolie maisonnette,

(1) On a bien voulu me donner les renseignemens suivans sur l'état des plantations allemandes à Samoa en novembre 1883.

Cocotiers donnant des fruits	1.101 acres.
Cocotiers qui ne donnent pas encore de fruits	1.728 —
Jeunes cocotiers et coton	1.932 —
Coton seul	702 —
Café	135 —
Bananes, yam, taro	303 —
Pâturage	402 —
Total	6.321 acres.

Depuis novembre 1883, 300 acres ont été défrichés et plantés. On essaie maintenant de planter du tabac. Les expériences sont faites sur une large échelle. Les plantations de cocotiers servent de pâturage dès que les arbres ont atteint une certaine hauteur. On entretient dans ces plantations environ mille têtes de bétail.

Jusqu'ici le copre (amande de coco prête à être mise dans le moulin pour l'extraction de l'huile) est le principal produit. Le coton est une qualité supérieure de ce qu'on appelle le *sea-island cotton*. Le caféier n'a qu'un ou deux ans. Le chiffre annuel de ces productions est : 300 tonnes de copre et 1,600 balles de coton, la balle pesant environ 260 livres. Les indigènes des îles Samoa produisent de 2,000 à 3,000 tonnes de copre. Les Samoëns sont en général peu aptes au travail. Les maisons allemandes d'Apia recrutent leurs laboureurs principalement aux archipels de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande. Les Chinois, les meilleurs de tous, sont devenus trop chers, et les coolies de l'Inde ne peuvent être exportés qu'aux colonies anglaises. A Apia, les gages des laboureurs des îles ont beaucoup haussé : de 25 dollars à 60; à Fiji et à Queensland, ils ont atteint le double de ce qu'on paie à Samoa. Dans les dernières années, presque tous les produits ont été exportés par les deux maisons allemandes.

Voici le tableau du mouvement maritime en 1883:

BATIMENS ARRIVÉS.		TONNES.	IMPORTATION. Livres sterling.	EXPORTATION. Livres sterling.
Allemands	92	19 396	58.358	50.894
Anglais	35	3.799	9.103	1.180
Américains	18	2.776	26.146	pas d'exportation.

bien tenue, habitée par un jeune Allemand, un des inspecteurs de l'établissement. Et quel panorama ! On ne voit qu'une mer de cocotiers, et, par-dessus les arbres, l'immense horizon de l'océan. La petite langue de terre qui avance dans la mer est Mulinuu, résidence du roi. Les cocotiers qui, vus d'en haut, ressemblent à une forêt épaisse, présentent, quand on les approche, l'aspect d'un échiquier tracé avec une exactitude géométrique. Chaque arbre est séparé de ses voisins par la distance scrupuleusement mesurée de huit pieds. Une route carrossable, sans cesse envahie, il est vrai, par la végétation, facilite l'exploitation de ces terrains, qui, dans l'ensemble, font l'effet d'une immense pépinière. On plante aussi le caféier avec l'intention, si l'expérience réussit, de faire du café le principal produit de cette grande plantation. On en est encore aux tâtonnemens, mais partout on reconnaît la main du cultivateur intelligent, méthodique, consciencieux, le génie de la nation allemande à l'œuvre aux antipodes.

J'ai passé des heures fort agréables à la mission catholique en compagnie de Mgr Lamaze, évêque d'Olympe et vicaire apostolique de l'Océanie centrale, et des quatre prêtres, jeunes et vieux, tous Français, qui partagent avec lui les labeurs de l'apostolat. Il a acquis un vaste terrain derrière l'église pour y construire un village, où il a réuni une partie de ses convertis en leur abandonnant gratis l'usufruit des terres qu'ils cultivent. Ils quittent rarement ces lieux et forment une communauté séparée, une sorte de *reduccion*, comme on disait autrefois dans l'Amérique du sud. Les hommes sont tous mariés, et chaque famille a sa cabane à elle. Les résultats obtenus, me dit-on, sont des plus satisfaisans. L'important est de préserver les nouveaux chrétiens du contact des indigènes qui vivent *extra-muros* et surtout de celui des blancs. En traversant cette pépinière du christianisme, nous n'avons vu que de joyeuses figures ; les champs étaient bien cultivés et les huttes proprement tenues. Quelques-uns des hommes sont destinés à servir de catéchistes.

A mi-côte d'un mamelon de la propriété s'élève une petite église en pierre que le navigateur aperçoit longtemps avant d'arriver au port. Complètement détruite par un ouragan, l'année dernière, elle est déjà rebâtie grâce aux dons de quelques bienfaiteurs et à la coopération d'hommes de bonne volonté fournis par la communauté. Cet endroit s'appelle Vaca, et c'est là que les futurs catéchistes reçoivent leur instruction et commencent à être initiés aux études classiques.

Dimanche, nous avons assisté à la grand'messe dans l'église de

la Mission. Les jeunes indigènes (surtout les femmes), chantaient avec des voix mélodieuses. Quelle différence, au point de vue musical, toute à l'avantage de ces insulaires, avec les chrétientés de la Chine et les couvens des Koptes catholiques de l'Égypte!

Dans l'après-midi, l'évêque, ses pères et ses hôtes, les membres de la communauté et quelques notabilités catholiques, le grand juge du roi en tête, se réunirent sur la pelouse, moitié cour, moitié jardin, qui sépare l'église du presbytère. La fille du juge eut l'honneur de préparer le kava.

Le *kava* est un breuvage que l'on prépare avec une racine qui est nettoyée, raclée et mâchée par des jeunes filles, ensuite lavée de nouveau et versée dans une grande cuvette de bois. Le résultat final de cette série d'opérations peu appétissantes est une boisson qui a le goût de la rhubarbe. Les résidens blancs l'apprécient autant que les indigènes. Dans toutes les réunions d'amis, dans les réjouissances publiques et réceptions de personnages, on sert le kava. Ce sont des jeunes filles de qualité, d'une conduite régulière, qui le préparent en présence de l'assemblée. Dans ces réunions, les hôtes sont assis en cercle. Les deux ou trois jeunes filles se tiennent au centre, devant la cuvette destinée à recevoir le produit de la mastication. A en juger par les grimaces involontaires des jeunes Hébés aux joues enflées, c'est un rude travail qui exige de puissantes mâchoires. Dès que le breuvage est prêt, le maître de la maison bat des mains. Ce signal est répété par toute la compagnie. Les conversations cessent, et, au milieu d'un profond silence, le chef prononce le nom de l'hôte qui occupe la place d'honneur. Une jeune fille s'avance vers lui gravement, s'incline avec grâce et lui sert le liquide dans une moitié de noix de coco. Vidée ou touchée seulement des lèvres, la tasse est remplie de nouveau et présentée par la même jeune fille aux autres invités toujours par ordre de préséance.

Les missionnaires me disent que, dans leurs voyages, ils acceptent volontiers d'assister à ces réunions, qui disposent favorablement les esprits et préparent le terrain aux discussions sérieuses.

Après le kava, de jeunes catéchumènes vêtus de leur pagne d'écorce avec des fleurs dans les cheveux et une épée de bois à la main, exécutèrent avec beaucoup d'entrain plusieurs danses de guerre. Les femmes n'y prenaient aucune part : « Elles ne fréquentent pas les bals, » me dit un des missionnaires d'un air significati dont je ne compris le sens qu'après avoir assisté à un *sava*.

Cependant, la brise du soir commençait à apporter un peu de fraîcheur. C'était bien une des journées les plus étouffantes dont j'aie mémoire. Dans ce groupe, quand l'atmosphère est tranquille,

le thermomètre marque pendant toute l'année de 25° à 27° Réaumur. Néanmoins, les Européens y vivent jusqu'à un âge avancé, tandis que les indigènes atteignent rarement la vieillesse.

Au départ, les missionnaires me disent que, dans dix ans d'ici, les habitans de Samoa se rappelleraient le nom de l'*Espiègle*, celui du capitaine Bridge et le mien. Ils sont doués d'une mémoire et d'une faculté d'observation remarquables. Ils donnent des noms aux moindres mouvemens de terrain, à toutes les falaises, aux plus petites criques. Ils connaissent exactement les habitudes des différens animaux. En général, ils sont éveillés à un certain degré et intelligens jusqu'à une certaine limite qu'ils ne dépassent jamais.

Le couvent des sœurs, dont deux sont Françaises et cinq indigènes, se trouve à quelques pas de la mission. Depuis vingt-six ans, la supérieure n'a quitté cette maison qu'une seule fois par raison de santé et encore pour quelques semaines seulement. C'est elle qui a tout créé, tout organisé, qui a bâti la petite chapelle, vrai bijou d'architecture monacale, et qui a répandu dans beaucoup de familles européennes et indigènes les bienfaits d'une bonne et solide éducation. Dans l'école des blanches, j'ai vu deux petites filles allemandes du type teutonique le plus prononcé. Mais elles ne savaient pas un mot d'allemand, elles ne parlaient qu'anglais et samoën.

Le soleil est impitoyable, la chaleur indescriptible, et cependant nous voilà au milieu du jour en route pour Mulinuu. Des devoirs de cour nous y appellent. Mgr Lamaze, qui aura la bonté de nous servir d'interprète, les consuls d'Allemagne et d'Angleterre, veulent bien nous tenir compagnie.

La capitale du roi des Samoëns, située à un peu plus de 2 milles à l'est d'Apia, occupe une langue de terre entre deux sinuosités de la baie. C'est, à proprement parler, une forêt de cocotiers, mais je suppose qu'il y a aussi des maisons plus ou moins cachées dans le bosquet. Nous n'en avons entrevu que fort peu. Il y a cependant une sorte de place publique où l'on a dressé la potence, qui a un air monumental. A quelques pas de là se trouve une jolie cabane habitée par le grand-juge du roi. Ce personnage et sa fille, qui sont catholiques, en sortaient pour baiser l'anneau de l'évêque, et, à l'ombre des bois de justice, nous engageâmes avec eux une conversation qui ne manquait pas d'intérêt, lorsque nous entendîmes, derrière nous, les pas précipités d'un homme essoufflé qui avait apparemment hâte de nous dépasser. On l'arrêta et nous fîmes route ensemble. Cet individu portait une chemise qui ne sortait pas des mains de la blanchisseuse et un pantalon de toile qui s'en

allait en loques. Ses traits manquaient de distinction et l'expression de sa physionomie était à l'avenant. Nous perdîmes notre peine à vouloir lui arracher un seul mot. A tout ce qu'on lui disait il répondait par de gros rires. Ce ne fut qu'aux approches de la maison des réunions publiques, vers laquelle il dirigeait ses pas, que j'appris son nom. C'était tout simplement le roi. J'éprouvai alors quelques scrupules en songeant au sans-gêne avec lequel j'avais apostrophé sa majesté.

Glissons sur l'audience. Une grande cabane couverte de nattes sales, tous les rideaux levés pour laisser entrer l'air, qui était embrasé ; le roi et les Européens assis sur des chaises de Vienne achetées pour les occasions solennelles où les consuls viennent non *ad audiendum verbum regium*, mais pour faire entendre leur voix au roi. Quelques chefs réunis à la hâte étaient blottis sur les nattes, les genoux près de la bouche et le dos contre les piliers de l'enceinte. Il y eut un discours qui n'en finissait pas et dont le sujet était mon éloge. L'orateur, un des grands chefs, en le prononçant, semblait s'endormir. C'était aussi notre cas. A la fin, n'en pouvant plus, je me levai brusquement ; autre infraction à l'étiquette. Mes amis en firent autant. Le roi, qui, pendant toute la cérémonie, n'avait fait que sommeiller ou rire d'un gros rire faux, sourit cette fois-ci franchement. Tout le monde, sauvages et policés, étaient enchantés de se séparer, et nous nous sauvâmes à toutes jambes, non sans avoir rendu visite, dans sa hutte, au vice-roi, qui a l'air de quelqu'un.

Melietoa n'est pas, me dit-on, un idiot. C'est un homme ordinaire, qui, si on l'avait laissé à sa place, serait aujourd'hui, ou ne serait plus un des grands chefs de tribu samoëns. Mais on l'a fait roi ; or il est roi, comme je l'ai dit, vis-à-vis des puissances signataires, il ne l'est pas aux yeux des autres chefs, qui ne l'ont jamais franchement reconnu comme souverain. Les trois consuls lui demandent, c'est leur devoir, sûreté pour les blancs nombreux éparpillés en dehors de la municipalité sur différens points des îles, et, à cet effet, ils réclament de lui le rétablissement de la paix, constamment rompue de tribu à tribu. Ils n'ont ni la mission, ni les moyens d'intervenir eux-mêmes directement pour atteindre ce double but : ils s'adressent donc au roi, qui est impuissant. C'est une situation fausse et à la longue intenable.

On sait ce qui s'est passé à Tonga et à Fiji. L'Angleterre a reconnu roi le grand-chef George, dont le père déjà avait été le maître de cet archipel et qui, d'ailleurs, se trouve doublé d'un *alter ego* blanc, le missionnaire Baker. La reconnaissance de l'Angleterre consolidait, elle ne créait pas son pouvoir. A Fiji, un chef ambitieux, encouragé et poussé par des résidens blancs, entreprit de se sou-

mettre les autres chefs. Il échoua et n'eut à choisir qu'entre la ruine ou l'abdication ; l'Angleterre n'avait pas d'autre alternative que d'annexer ou d'abandonner aux chances du hasard ses sujets établis dans les îles.

L'analogie saute aux yeux. Il y a à Samoa des intérêts considérables à sauvegarder. Les quelques croisières anglaises et allemandes qui arrivent de temps à autre peuvent bien redresser des torts individuels, elles ne peuvent pas garantir d'une manière permanente le maintien de l'ordre public ; et les intérêts en cause peuvent être compromis d'un moment à l'autre aussi longtemps qu'une paix stable n'aura pas succédé aux guerres intestines de tribu qui se reproduisent comme les fièvres intermittentes. Cette paix suppose un gouvernement régulier et fort qui est impossible en l'absence d'un chef assez puissant à qui le confier. Un simulacre de roi ne suffit pas. Melietoa n'est pas à la hauteur de la situation. C'est, à tous égards, un pauvre sire.

Nous menons joyeuse vie à Apia. La présence d'un bâtiment de guerre est un petit événement. Il met un peu de variété dans l'existence, assez terne, des résidens. Dîners à bord, dîners à terre, excursions à cheval et en bateau. Quel contraste avec la douce monotonie de la vie à bord ! Mais c'est pour la bonne bouche, pour la veille de notre départ, qu'on nous a réservé un *sava*, une soirée dansante arrangée par MM. Stübel et Churchward dans la maison d'un grand chef du voisinage.

La nuit était noire et la pluie, fouettée par une forte brise, tombait par intervalles. La baleinière, dirigée par le capitaine Bridge, pirouettant sur les petites vagues saccadées de la lagune, échoua plus d'une fois sur des bancs de corail, mais finit par pénétrer dans la crique près de laquelle se trouve la résidence du chef. Après que nous y eûmes pris le kava en compagnie des notables de la tribu, avec les cérémonies voulues, on nous mena à la hutte destinée aux réunions publiques.

Là, un étrange spectacle s'offrit à nos regards. La salle était remplie de monde. Au milieu, près des trois arbres qui supportent le faîte du toit et qu'on avait ornés de guirlandes de fleurs et de feuilles, brûlait un grand feu. C'était le seul éclairage. Les consuls d'Angleterre et d'Allemagne, les officiers et quelques matelots de l'*Espiègle*, deux ou trois résidens d'Apia formaient le public européen. Les spectateurs de couleur, hommes et femmes, appartenaient aux couches supérieures du monde indigène. Ce ne fut qu'à force de coups de coude que le corps de ballet put se frayer passage à travers la multitude.

Un morceau de calicot aux couleurs voyantes, orné de festons de feuilles de cocotiers ou d'écorce d'arbre autour des reins, un collier de fleurs dans les cheveux, constituaient la toilette des ballerines. La jeune *première* se distinguait de ses compagnes par une grande perruque de cheveux blonds en forme de bonnet phrygien, ornée d'un panache de plumes écarlates qui faisaient valoir le ton caramel des épaules, du buste et des bras. Toute sa personne ruisselait d'huile de coco. Arrivées au nombre de seize en face du feu, les danseuses, la *première* au centre, se rangèrent en ligne, s'accroupirent sur les nattes et attendirent, immobiles comme des statues, le signal de se mettre en mouvement. Ce fut la *prima ballerina* qui le donna en entonnant une sorte de mélodie qui fut ensuite chantée en chœur pendant toute la durée du pas. Les mouvemens, dont la précision excitait l'admiration des Européens, étaient d'abord contenus, graves, lents, solennels, puis accélérés, à la fin vertigineux. Ces dames dansaient avec les yeux, la tête, les épaules, avec les bras, les mains et le buste; les jambes seules restaient immobiles. Le texte, non la musique des chansons, était composé pour l'occasion en l'honneur du capitaine Bridge et de ma personne; en effet, des sons ressemblant à nos noms se reproduisaient incessamment. A la fin du ballet, de vifs applaudissemens partirent des banquettes des blancs. Le public indigène resta impassible.

Mais il n'en fut pas ainsi lorsque la fille du grand chef, maître de la maison, parut dans la salle. C'est une beauté et une vertu. Hélas! beaucoup des jeunes filles de ces îles ne sont ni l'un ni l'autre. Celles d'entre elles dont la sagesse est notoire, ne sortent jamais qu'en compagnie d'une ou de plusieurs duègnes. Elles sont admises de préférence à l'honneur de préparer le kava dans les occasions solennelles, et elles peuvent espérer d'être épousées par des hommes de qualité, des guerriers de haut rang d'une tribu amie. (On ne se marie jamais dans sa propre tribu.) Mais, à part cet hommage rendu à la vertu, les jeunes filles qui n'y prétendent pas n'en jouissent pas moins de la considération publique.

C'était donc une grande dame et une vertu, et de plus une beauté hors ligne. Aussi tous les regards se fixèrent sur elle, et les hôtes de couleur la saluèrent de murmures approbatifs. Je lui aurais donné dix-huit ans, mais elle n'en a que treize. Très peu vêtue, et la tête couverte d'une perruque colossale, qu'elle eut le bon esprit de perdre au début du ballet, ce qui dévoila les contours classiques de sa tête et de sa nuque, elle prit place devant le feu entre quatre hommes. Un de ces coryphées entonnait la chanson au commencement de chaque danse. C'étaient les mêmes contorsions du haut du corps, les mêmes mouvemens des bras et des mains. Cette enfant vertueuse, qui a le feu sacré de la ballerine, se démenait, comme

une petite diablesse, et cependant ses gestes et ses mouvemens n'avaient rien qui rappelât les ignominies du bal Mabille. A la fin, les cinq danseurs se levèrent. C'était le moment critique. Ici, me dit-on à l'oreille, les notions de la décence commencent à se troubler. En effet, les jambes, si longtemps condamnées à l'immobilité, semblaient vouloir prendre leur revanche. C'étaient des sauts de carpe, des bousculades, une ronde infernale indescriptible. Terpsichore, voile ta face!

Le capitaine et moi, nous pensions que c'était le moment de nous retirer et de donner ainsi aux jeunes officiers du bord le bon exemple qu'ils n'eurent garde de suivre. J'avoue que je partis avec regret, tant ce spectacle, attrayant et repoussant à la fois, me semblait étrange, bizarre, original et bien au-dessus de ce que, dans ce genre, peuvent produire nos scènes d'Europe. Regardez ces effets changeans de lumière. Tantôt les flammes du foyer inondent les danseurs de vives clartés, tantôt les ténèbres les enveloppent; alors on ne devine leur présence qu'à l'éclat de leurs yeux, qui percent l'obscurité. Plus loin tout serait pénombre, sinon nuit profonde, n'étaient des reflets mystérieux qui, venant on ne sait d'où, errent dans la salle, sautillent de tête en tête, laissent entrevoir des chevelures noires ornées de plumes et de fleurs, des figures sauvages, des regards fixés sur la scène. Ajoutez le bruit du tam-tam et du feuillage de la haute futaie du dehors, le hurlement des rafales, la chaleur étouffante, les parfums du feu nourri avec du bois odoriférant. Quelle scène, bizarre, étrange, enivrante! Le sublime et le grotesque, un cauchemar, un conte d'Hoffmann, une vision de Dante! Au sortir de ce lieu, j'aperçois Checco, comme toujours en pareille occasion flanqué de deux matelots. Il est indigné et me dit: *Questo è l'inferno. Io l'ho veduto dipinto. Era tale quale* (1).

Et dire que les mêmes femmes qui se livrent, à peine vêtues, à ce genre de plaisirs, s'en vont le dimanche à leur église, enveloppées de la chemise réglementaire et portant à la main un gros livre d'hymnes! Je comprends le découragement qui doit parfois assombrir la vie des missionnaires, condamnés au supplice des Danaïdes.

Tutuila, 25 au 29 juin.— Éole ne nous gâte pas. Pendant vingt-quatre heures des torrens de pluie, le vent debout, la mer houleuse. Mais ce matin tout nous sourit, le ciel, la mer, la terre. L'*Espiègle* rase la haute île de Tutuila, double quelques promontoires à pic lavés par les vagues, entre par une passe étroite dans

(1) C'est l'enfer, je l'ai vu en peinture. C'était absolument cela.

un bassin qui serpente entre des coteaux abrupts et jette enfin l'ancre dans la baie de Dango-Dango. Je me croirais dans quelque *fjord* de Norvège, n'était l'épaisse forêt de cocotiers, surmontée d'innombrables panaches, qui couvre les terres depuis la plage et des bords mêmes de l'eau jusqu'au sommet des montagnes (1).

Ici la baie est un lac. Pas d'horizon de mer, pas de requins. Libre à chacun de se baigner; aussi les indigènes, hommes et femmes, autant des tritons et de naïades, s'en donnent à cœur-joie. Dès qu'ils aperçoivent le navire, ils arrivent en foule. Tout le monde rit, crie, gesticule, saute du canot dans l'eau, passe par-dessous en plongeant et essaie d'escalader l'*Espiègle*. Mais l'abordage ne leur réussit guère. Le capitaine, très rigide en pareille matière, trouve le costume des dames trop incomplet. On leur crie du pont: *Captain Bridge not at home*, et elles s'éloignent en riant pour revenir aussitôt sans plus de succès, mais aussi sans trahir le moindre dépit. Plus tard, dans la journée, le ciel nous envoie quelques ondées, et alors les hommes, toujours préoccupés de leur chevelure, se coiffent d'une immense feuille de taro pliée et nouée en forme de casque antique. Les voilà transformés en dieux de l'Olympe. Les femmes s'enveloppent le haut du corps d'une seule feuille colossale. Rien de plus étrange : c'est de la mythologie pure. Ajoutons que ces insulaires sont peu colorés, tout au plus un peu olivâtres. Si les dieux de l'Olympe étaient grecs, comme c'est à présumer, il n'est guère probable qu'ils aient eu le teint plus clair.

Mais d'où vient tout ce monde? Ce sont des gens du village de Dango-Dango situé à un peu plus d'un mille à l'est. C'est à peine si on entrevoit à travers le feuillage quelques pauvres huttes. Soudain tous ces visiteurs, comme saisis de frayeur, les uns en bateau, d'autres à la nage, s'enfuient dans la direction de leur village. En même temps des canots chargés d'hommes et de femmes se dégagent d'un groupe de cabanes situées sur la plage, au nord, à égale distance de Dango-Dango et de notre mouillage. C'est le village de Fango-Tongo. Cette fois-ci, les hommes sont admis à bord. Ils nous offrent des massues en bois sculpté, des tissus de fil d'écorce et d'autres curiosités en criant : *Shot, shot*, c'est-à-dire *shirt*. Ils veulent échanger leurs marchandises contre des chemises ; les chemises sont évidemment fort rares, puisque je n'ai pas vu un seul homme porter du linge. Quant à l'argent qu'on leur offrait, ils le refusèrent avec dédain.

En novembre dernier, les habitans de Pango-Pango et de Fango-Tongo étaient en guerre. Le grand chef de Pango-Pango, nommé Maunga, étant mort, deux candidats, l'un Maunga-Mauuma, du parti

(1) La plus haute s'élève à 2,500 pieds au-dessus de la mer.

du chef défunt, l'autre Maunga-Lei, de l'opposition, prétendaient au titre de Maunga tout court et au pouvoir suprême dans la tribu de Pango-Pango. Quant à la question de droit, je ferai comme l'officier anglais, qui, envoyé pour mettre fin aux troubles, déclara dans son rapport qu'il lui semblait difficile de se former une opinion sur la validité des titres de chacun des candidats. Les événemens, plus simples que la question de droit, donnent une idée de l'origine de ces guerres et de la manière dont elles sont conduites. Maunga-Mauuma attaqua et brûla une partie de Pango-Pango, tua quelques guerriers et coupa un certain nombre de cocotiers, après quoi Maunga-Lei se rendit avec les siens au village de Fango-Tongo, où il fit absolument la même chose. Une douzaine de guerriers restèrent sur le carreau. Un trader norvégien et sa femme, une indigène, qui y habitent, n'échappèrent à la mort qu'en se sauvant à la nage. Ils trouvèrent asile auprès d'un trader anglais, marié à une Tahitienne et occupant une hutte au bout d'une petite langue de terre. A l'exception d'un missionnaire catholique, qui réside à Leone sur la côte méridionale, ces deux hommes sont probablement les seuls blancs établis dans l'île. Ils trafiquent tous deux pour la Compagnie hambourgeoise.

Dans l'archipel de Samoa, l'épidémie la plus contagieuse est la guerre. Le roi Melietoa, dont nous avons fait la connaissance dans sa résidence près d'Apia, prit peur et, sur sa demande et, je pense, sur la demande de trois consuls, le capitaine Aukland, du bâtiment de guerre britannique *Miranda*, se rendit ici, embarqua, pour les remettre au roi, qui les retient encore prisonniers, les deux chefs ennemis et rétablit ainsi une paix « boiteuse et mal assise. »

Tout ceci me paraît peu émouvant. Je ne forme de vœux pour aucun des deux rivaux et leur captivité me laisse froid. Je n'ai pas même une larme à donner aux dix ou douze braves tombés sur le champ d'honneur. Ce qui m'intéresse, c'est l'origine de la querelle et l'appel fait à l'intervention étrangère.

Les questions de succession entre chefs de tribu se reproduisent dans l'ordre naturel des choses. Aucun chef n'étant assez fort pour imposer aux deux parties contendantes une solution à l'amiable, ces querelles sont nécessairement vidées par les armes. Dans ces cas, les résidens européens, s'il s'en trouve dans la localité, courent les plus grands risques. Y a-t-il dans le voisinage un bâtiment de guerre de n'importe quel pavillon, anglais ordinairement, quelquefois français ou allemand, très rarement américain, il est appelé ou il doit venir sur l'initiative de l'officier qui le commande et qui ne peut assister les bras croisés à des scènes de pillage et de massacres. Il arrive donc et rien de plus facile que de rétablir la paix pour le quart

d'heure. La question de droit qui a produit ces troubles, l'officier n'en sait pas le premier mot. Supposons qu'il connaisse les us et coutumes de la peuplade (ce qui n'est pas), il n'aurait aucune mission, aucun pouvoir de juge entre indigènes indépendans. Un arrêt par lui rendu ne serait valable ni aux yeux des parties intéressées ni, faute de compétence, devant aucun tribunal européen. Il oblige donc les combattans à déposer les armes, et ils les déposent, sauf à les reprendre quand le navire sera parti. C'était, avant l'annexion, l'histoire des quatorze tribus de Fiji; c'est ce qui se passe constamment à Samoa et dans d'autres groupes, en exceptant toujours les Tonga, dont le vrai roi est un blanc, le révérend Baker.

Si la trêve continue, c'est qu'avant de recommencer les hostilités on veut attendre le retour des deux chefs, encore prisonniers d'état du roi Melietoa, qui, je suppose, dans cette affaire sert de prête-nom aux triumvirs d'Apia.

Nous flânons dans les rues de Pango-Pango ou, pour mieux dire, entre les cabanes disséminées sur le gazon et ombragées d'arbres de toute espèce. La chaleur est écrasante. Aussi les parois des huttes, c'est-à-dire les nattes, sont toutes relevées. Nous apercevons des femmes et des enfans étendus sur le sol. D'hommes, peu ou point. J'ignore ce qu'ils font, je sais seulement qu'ils ne travaillent pas. Pourquoi travailleraient-ils? N'ont-ils pas leurs noix de coco, leurs yams, leurs taros, leurs bananes? Cela suffit. Nous entrons dans la maison des réunions publiques, qui est vide, puis dans l'église méthodiste. Elle est vide aussi, sauf quelques enfans qui y jouent. Un matelot photographe, que le capitaine a amené, prend des vues. Nous groupons les femmes, cela les amuse. Mais les jeunes filles s'enfuient, je ne sais trop pourquoi; ce ne peut être par timidité.

Aujourd'hui, le capitaine a reçu une illustre visite. La sœur de Maungo-Lei, qui en son absence tient les rênes du gouvernement à Pango-Pango, est venue à bord. C'est une femme entre deux âges, excessivement corpulente, traits grossiers, yeux luisans et expressifs, maintien d'une personne qni a conscience de sa haute position. A bord, on l'appelle la duchesse de Gerolstein. Ses trois dames d'honneur, toutes filles de chefs, nous frappaient moins par leur beauté que par la grâce de leurs mouvemens et par la familiarité respectueuse de leurs manières envers leur maîtresse. Les hommes de sa suite restèrent sur le pont, mais la noble visiteuse et ses compagnes furent admises au salon. Elles s'assirent d'abord à l'européenne,

mais, sur l'invitation du capitaine, s'empressèrent d'échanger cette pose incommode contre l'attitude habituelle dans ces îles. Le grand style est d'être assis sur les deux jambes en donnant à l'une d'elles un mouvement de vibration. On leur servit des rafraîchissemens qu'elles semblèrent apprécier. La duchesse, qui sait deux ou trois mots d'anglais, était fort en train; les rires et les chuchotemens se succédaient sans interruption lorsque, soudain, des exclamations, des cris confus mêlés au bruit du tam-tam, parvinrent à nos oreilles. C'étaient les gens de Fanga-Tongo, les amis de Maunga-Mauuma et les chefs secondaires de sa tribu, qui arrivaient. Eux aussi venaient rendre visite à l'*Espiègle*. La duchesse et ses dames pâlirent, mais c'était la pâleur de la colère plutôt que celle de la peur. Il était trop tard pour empêcher les visiteurs importuns de venir à bord, et voilà les deux factions hostiles en présence. Un des nouveaux arrivans, un jeune homme d'une vilaine physionomie, profita de la confusion pour soustraire la massue d'un guerrier de Pango-Pango. Pour la cacher, il s'assit sur l'objet volé. Mais la duchesse, de son regard d'aigle, s'en aperçut et dénonça le coupable au capitaine, qui lui fit évacuer le navire avec une promptitude merveilleuse. Un coup de pied appliqué au fuyard par un matelot le fit disparaître comme par une trappe.

Le pont était alors rempli d'hommes à moitié nus, fleurs et plumes dans les cheveux, massues et gourdins à la main; du reste, parfaitement tranquilles. Les matelots firent la haie, et la sœur du grand chef Maunga-Lei, suivie de ses dames et de ses adhérens, put se retirer avec tous les honneurs dus à sa position sociale; pendant ce temps-là, les hommes des deux factions échangeaient des regards courroucés et des paroles qui évidemment n'étaient pas des complimens. Quelques momens après, ceux de Fango-Tongo se retirèrent également. C'était un beau spectacle que ces deux grands canots d'état, chacun suivi d'une nuée de petites nacelles et se dirigeant lentement vers son village. La duchesse, entourée de ses dames, se tenait debout sur une sorte de dunette. Un grand nombre de guerriers dont les corps fortement huilés luisaient au soleil, remplissaient le bateau de la poupe à la proue. Sur le devant, un homme armé d'une immense massue, occupait une estrade élevée. Il poussait des hurlemens et exécutait des pas grotesques, semblant à chaque instant près de tomber à l'eau. Tous chantaient en chœur, avec des voix mâles et presque harmonieuses, une mélodie grave et mélancolique.

Les hommes de la faction adverse avaient aussi leur loustic sur le devant du grand canot d'honneur. Mais ils ne chantaient pas. L'incident qui s'était passé à bord, non pas le vol, mais la décou-

verte du vol et le prompt châtiment d'un des leurs, semblait avoir troublé leur égalité d'humeur.

Dans l'après-midi nous nous rendîmes à Fango-Tongo. Nous trouvâmes les notables réunis dans l'édifice public où deux jeunes filles préparaient le kava à grand renfort de mâchoires. Nous ne fûmes pas invités à prendre part au festin. J'aperçus dans cette noble compagnie le voleur de ce matin. Il tenait une courte pipe entre ses dents et nous lança des regards insolens. Mais les choses en restèrent là.

Ni ici ni à Fango-Tango, il n'y a des missionnaires à poste fixe, wesleyens ou autres. Des instructeurs indigènes sont chargés de la cure des âmes. Celui du village, un homme d'à peine cinquante ans, mais qui avait déjà l'air d'un vieillard, nous mena dans sa maisonnette. C'était une hutte comme toutes les autres. Une fenêtre à carreaux et quelques livres d'hymnes rappelaient cependant l'Europe. Sur la natte étaient étendues deux jeunes filles. On nous servit du lait de coco; ce breuvage fut fort apprécié par les deux blancs, exténués de fatigue et de chaleur.

En continuant notre promenade, nous aperçûmes assis sous la porte de sa cabane un Européen qui nous fit signe d'entrer. C'était le Norvégien, ancien matelot et maintenant trader, le même dont j'ai parlé plus haut. Il nous raconta les péripéties de la dernière guerre, et nous avoua que les deux factions lui avaient fait de fortes commandes de fusils à aiguille, preuve certaine que la guerre recommencerait dès le retour des chefs ennemis. Les ruines de huttes incendiées, de cocotiers coupés et les troncs d'arbres calcinés qui entouraient son habitation fournissaient un triste commentaire à son récit.

La population mâle, réunie sur une place ouverte près de la mer, se livrait aux plaisirs du *lawntennis!* C'est leur manière de se civiliser. Tout chemin mène à Rome.

---

28 juin. — L'heure du départ a sonné. Hier matin, l'*Espiègle*, entouré d'un grand nombre de canots, tous remplis de tritons et de naïades, leva l'ancre. Au dernier moment, la duchesse vint à bord. Elle était très simplement mise et semblait triste et préoccupée. Comme le capitaine l'exhortait à conserver la paix, elle répondit en secouant la tête : « Impossible, mauvaises gens, pas bons, mauvais sentimens, *bad feelings.* »

Notre navire glissa doucement entre les coulisses des rochers cachés sous le feuillage qui forment les différens petits promontoires du fjord, et après avoir gagné la haute mer, mouilla l'après-

midi dans une baie de la côte occidentale de Tutuila, tout près d'une falaise constamment balayée par des vagues gigantesques. On appelle ce point West-Cape, et on a bien voulu donner mon nom à la baie examinée, sondée, dessinée hier et aujourd'hui, pour la première fois, par les officiers de l'*Espiègle*. Cette baie, d'un accès plus facile pour les bâtimens de haut bord que ne le sont généralement les côtes de ces îles, est destinée à devenir le point central des futures communications, par des paquebots à vapeur, de Sydney et de San-Francisco avec Apia, Fiji et différens autres groupes du Pacifique occidental.

Le petit village, visible sur la plage, appelé par les indigènes Poloa, ne contient, à côté d'une église desservie par un instructeur indigène, qu'un petit nombre de huttes sales et pauvres. Les indigènes qui sont venus hier dans leurs canots offrir des fruits et quelques gourdins grossièrement sculptés, nous ont semblé d'un aspect particulièrement sauvage. Ils n'ont pas paru aujourd'hui, le repos dominical étant très strictement observé dans les communautés weslyennes ou congrégationalistes.

Pendant que le lieutenant Ommaney et d'autres officiers, sous la direction du capitaine, se livrent à leurs travaux de sondage, je profite de ces deux jours de repos, probablement les derniers qui me restent à passer à bord de l'*Espiègle*, pour jeter un regard rétrospectif sur les six semaines employées à croiser parmi les archipels, et pour résumer les informations que j'ai pu puiser à de bonnes sources, sur l'ensemble de la situation de cette partie si peu connue du globe (1).

Le terme de Pacifique occidental, constamment employé dans les correspondances officielles anglaises, n'a jamais été défini d'une manière précise et authentique, mais il est entendu que l'on comprend sous ce nom tous les groupes de l'Océanie situés entre les deux tropiques et entre le 140e méridien est et le 170e méridien ouest de Greenwich. Trois races diverses se partagent cette vaste région : la papouenne, la mélanésienne et la polynésienne.

Au point de vue de la civilisation, on y distingue, en dehors de Fiji, devenu colonie anglaise, trois catégories différentes : les Nouvelles-Hébrides, Santa-Cruz, les îles Salomon, la Nouvelle-Calédonie,

(1) Mes sources sont d'abord les informations prises par moi pendant mon voyage, ensuite des correspondances officielles anglaises et allemandes communiquées au parlement anglais et au Reichstag allemand. La pièce la plus importante est le *Report of a Commission appointed to inquire into the working of the Western Pacific orders in council*, daté Londres 16 octobre 1883, signé Arthur Gordon, A.-H. Hoskins, et J.-C. Milson, et communiqué au parlement en 1884.

la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, etc., dont les habitans appartiennent à la race mélanésienne. Ce sont des sauvages pour la plupart païens et anthropophages.

Dans d'autres groupes, principalement dans ceux de Tonga et de Samoa, les populations sont chrétiennes de nom et à demi civilisées. A Tonga, il y a un roi nominalement constitutionnel, le pouvoir suprême et absolu étant exercé par un missionnaire wesleyen. L'île de Wallis est habitée, comme celle de Futuna, par une population exclusivement catholique, et gouvernée par une reine qui considère un bref de Pie IX comme le plus précieux joyau de sa couronne. Des missionnaires catholiques sont les directeurs de sa conscience et de ses états. A Samoa, un roi impuissant se trouve en présence d'une communauté européenne et indirectement sous l'influence imparfaite et limitée des consuls anglais, allemand et américain.

Enfin, il y a une troisième classe d'îles dont les populations ont fait quelques pas dans la voie de la civilisation, respectent l'autorité de leurs chefs et restent attachées à leurs us et coutumes, mais ne possèdent aucun gouvernement organisé.

La Nouvelle-Guinée est une terre encore presque inconnue. On sait cependant que les habitans, quoique divisés en plusieurs peuplades d'apparence et de mœurs différentes, forment des communautés agricoles, vivent dans de grands villages bien construits, cultivent leurs terres et sont très jaloux de leurs droits de propriétaires fonciers (1).

Depuis la fin du siècle dernier, après que les capitaines Cook et Bligh eurent ouvert ces mers aux navigateurs, des aventuriers affluèrent en grand nombre, et bientôt le gouvernement britannique se vit obligé d'intervenir pour empêcher et réprimer, autant que possible, les délits et crimes commis par ses sujets. Plusieurs actes (le premier de George IV, 1824) furent publiés à cet effet. Le plus récent, aujourd'hui en vigueur, est le *Pacific Islanders Amendment Act* (1875), qui investit un haut-commissaire de la juridiction sur tous les sujets britanniques qui naviguent, trafiquent ou résident dans les parages et îles du Pacifique occidental. Il est établi que tout Anglais qui enlève des insulaires par la force ou par la ruse sera traduit devant la cour du haut-commissaire. L'*ordre en conseil*, conforme à cet acte publié en 1877, est donc en vigueur depuis sept ans (2).

(1) D'après le rapport de M. Chester, magistrat, résidant du gouvernement de Queensland à Thursday-Island du 30 août 1878, cité dans le *Report of the Western Pacific royal commission*, et d'après les informations verbales que le magistrat m'a données lors de mon passage à Thursday-Island.

(2) La région à laquelle s'applique cette législation est définie vaguement. L'*ordre en conseil* nomme, il est vrai, les îles Friendly, Navigator, Union, Phoenix, Ellis, Gil-

On s'est demandé quels étaient les résultats obtenus grâce à cette nouvelle organisation. Hélas! les espérances qu'elle avait fait concevoir ne se sont pas réalisées complètement. La raison du fait saute aux yeux. Le haut-commissaire et sa cour ne sont compétens qu'à connaître des délits et crimes commis par des Anglais entre eux ou au détriment des indigènes. Leur juridiction ne s'étend pas aux actes coupables de ceux, indigènes et blancs, qui ne sont pas sujets britanniques. A toutes les réclamations du haut-commissaire le gouvernement impérial, se faisant fort de l'avis des avocats de la couronne, répondit et dut répondre par une fin de non-recevoir.

De là une grande irritation parmi les trafiquans et planteurs anglais et australiens établis dans ces îles. Ils avaient de la peine à comprendre une juridiction à laquelle ils étaient soumis, mais qui assurait l'impunité à leurs confrères, amis et rivaux, allemands, américains, scandinaves. En Australie, il y eut des conférences internationales et des réunions publiques pour condamner la politique nouvelle de la mère patrie.

Avant la création des fonctions et de la cour du haut-commissaire, la tâche de faire la police dans ces parages, d'y maintenir un peu d'ordre, de contenir les sujets anglais et les indigènes, et de redresser à l'occasion les torts des uns et des autres, était confiée aux commandans des croisières anglaises qui, au dire de tout le monde, s'en acquittaient ordinairement avec tact et circonspection. Pour infliger une punition aux gens de couleur, il leur fallait des cas de guerre, *acts of war*, mais, en donnant à ce terme élastique plus ou moins d'étendue, ils parvenaient à faire du bien et à empêcher du mal. L'apparition d'un navire de guerre ne manquait jamais d'imposer aussi bien aux résidens blancs qu'aux indigènes de la localité. Quand un sujet anglais blanc avait commis quelque crime ou acquis la triste réputation d'un perturbateur habituel de l'ordre public, l'officier commandant la croisière le transportait en Australie pour y être jugé, ou dans une autre île éloignée du théâtre de ses méfaits. Ces procédés étaient un peu sommaires et, quoique autorisés par les règlemens, un peu arbitraires, mais du moins efficaces dans une certaine mesure, d'autant plus que les traders n'y faisaient guère de résistance. Il est vrai que des sujets britanniques inculpés échappaient souvent à l'action du com-

bert, Marshall, Caroline, Salomon, Santa-Cruz, Rotumah, la Nouvelle-Guinée à l'est du 143e méridien est, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande, enfin les Louisiades, en tout une région de 3,500 milles de l'est à l'ouest, et de 2,500 milles du nord au sud. Mais il ajoute aussi toutes les autres îles du Pacifique occidental qui ne se trouvent pas dans les limites des colonies de Fiji, de Queensland et de la Nouvelle-Galles.

mandant de la croisière en affirmant qu'ils étaient citoyens américains.

L'installation du haut-commissaire, muni de pouvoirs législatifs et exécutifs et assisté d'une cour, mettait virtuellement fin à l'intervention judiciaire des officiers de marine, ou pour mieux dire rendait cette intervention, encore que l'on continuât à la trouver nécessaire, épineuse, délicate et compromettante au point de vue des relations personnelles et officielles entre le commodore de la station navale d'Australie et le haut-commissaire. Ce grand fonctionnaire est d'ailleurs plus puissant en apparence qu'en réalité. Ses règlemens et ordonnances ont, il est vrai, force de loi, mais le maximum des peines qu'il lui soit permis d'infliger aux contrevenans n'est que de dix livres sterling ou de trois mois de prison! Depuis la création des fonctions de haut-commissaire, aucun sujet britannique, quelque crime qu'il ait commis et si urgent qu'il soit de le punir dans l'intérêt du maintien ou du rétablissement de l'ordre public dans la localité, ne peut être atteint sans avoir passé par les formes d'un procès régulier. Vu les distances, la rareté et la difficulté des communications, cette procédure rend souvent illusoires les poursuites dirigées contre lui. En somme, en ce qui concerne les sujets anglais, les pouvoirs du haut-commissaire, faute de moyens exécutifs, restent partout et surtout dans les archipels peu visités, plus ou moins à l'état de lettre morte; et, d'un autre côté, à la suite de l'installation de ce haut fonctionnaire, l'intervention judiciaire de la marine a été, comme je l'ai dit, dans une certaine mesure, virtuellement annihilée.

En ce qui concerne les indigènes non sujets britanniques, la cour du haut-commissaire n'a pas le droit de s'occuper d'eux, mais elle peut empêcher les officiers de la marine royale, comme sujets britanniques, d'agir en dehors de leurs pouvoirs strictement légaux. Par conséquent, les commandans des bâtimens de la reine ne peuvent agir qu'en cas de guerre. En d'autres termes, le haut-commissaire, impuissant lui-même à intervenir efficacement, paralyse le concours de la flotte au double point de vue des blancs et des indigènes (1).

La commission d'enquête nommée par le gouvernement et dont sir Arthur Gordon était le principal membre, en arrive à cette conclusion : les dispositions actuellement en vigueur à l'effet de contrôler les sujets anglais, d'exercer la justice à leur égard dans les îles du Pacifique occidental, et d'empêcher les indigènes de com-

(1) J'ai cité ici presque textuellement le rapport de la commission concernant les *ordres en conseil*.

mettre des violences, sont tout ce qu'il y a de moins satisfaisant (1). Elle propose ensuite plusieurs modifications dont tout le monde admettra la valeur pratique, mais dont il sera permis de révoquer en doute la parfaite efficacité. Ce qui me frappe dans son rapport, c'est que cette pièce ne touche que légèrement et avec une répugnance évidente, au contrôle international de la question. Je reviendrai à ce point, selon moi capital.

J'ai déjà parlé du trafic des travailleurs, du *labour-trade*, et on sait qu'à bord de tout bâtiment qui se livre au recrutement des travailleurs, doit se trouver un agent du gouvernement de Queensland ou du haut-commissaire chargé de veiller à la stricte observation des règlemens en vigueur. Queensland (2), ce territoire immense à peine entamé par les pionniers de la culture, et Fiji, dans des proportions moindres, ont besoin de bras et, pour des raisons de climat, ils ne peuvent employer que des hommes de couleur. On va donc aux îles pour y recruter ces travailleurs. Aux termes de la loi, le libre assentiment de l'individu qui s'engage est de rigueur, mais en réalité, à l'exception de quelques tribus dans certaines îles, le travailleur est simplement acheté pour une durée de trois ou cinq ans. L'acquéreur s'engage à le rapatrier au terme de son engagement, mais il ne remplit pas toujours cette obligation. C'est sous des déguisemens divers que la vente se fait. On offre des cadeaux aux chefs, aux parens, aux amis des jeunes gens qu'on veut enrôler. Il est entendu que ceux qui reçoivent ces présens obligeront, persuaderont, enfin, amèneront la recrue de gré ou de force. Un autre moyen, très souvent employé, consiste à faire des promesses fallacieuses que celui qui les fait n'a ni l'intention, ni les moyens de remplir. Il arrive ainsi que des jeunes gens, attirés par des offres brillantes, quittent leur domicile en dépit de la défense du chef de leur tribu, ou de leur commune, ou de leur famille. Or, comme en Océanie l'individu, pour ainsi dire, n'existe pas, mais qu'il se confond avec la communauté à laquelle il appartient, un acte d'insubordination semblable constitue un des crimes les plus odieux qu'un homme puisse commettre. On sait (car on ne peut l'ignorer) que le recruteur est le vrai coupable. De là des actes de vengeance accomplis, non sur la personne du coupable qui s'est soustrait aux représailles en partant précipitamment avec ses recrues, mais sur celle du premier blanc venu. A leur point de vue, la conduite des insulaires est logique, précisément parce que l'individu n'est rien à leurs yeux et qu'ils ne reconnais-

(1) *Highly unsatisfactory.*

(2) Le nombre des travailleurs occupés à Queensland est de 6,000, à Fiji de 400. Rapport de M. d'Ortzen, secrétaire du consulat allemand à Apia. Février 1883.

sent que des communautés. Ils s'en prennent donc à la communauté des blancs, c'est-à-dire à ceux qui ont en commun le teint blanc de leur peau. Mais les recruteurs, en enlevant des jeunes gens malgré l'opposition du chef de tribu ou de la communauté, ne commettent aucune infraction aux actes de 1872 et 1875; car ces actes ne demandent que le consentement individuel de l'indigène, *his own consentment*. Ils sont donc restés dans les limites de la loi anglaise, mais ils ont violé une des lois ou, si on veut, une des coutumes les plus sacrées des insulaires, et ont donné lieu le plus souvent, à titre de représailles, au meurtre d'un ou de plusieurs blancs.

Ce qui précède est officiellement constaté par le rapport de la commission d'enquête plusieurs fois citée. Je dois ajouter que tous les blancs que j'ai rencontrés dans mon voyage ont confirmé, les uns (fort peu à la vérité) avec indignation, d'autres en riant, le fait que la plupart des travailleurs sont livrés aux recruteurs par les chefs, moyennant un prix convenu d'avance. Dans les îles Salomon, on a lieu de croire que les chefs, en reconnaissance d'un beau cadeau, envoient leurs esclaves ou les membres de leur tribu à la plage, où le recruteur s'en empare pour les transporter à bord.

Il a été dit que ceux qui se procurent des travailleurs sont tenus par la loi de rapatrier ces hommes à la fin de leur engagement. Or il arrive constamment que l'on met une coupable négligence à remplir cet engagement. Si on les débarque dans une localité qui n'est pas la leur, ils sont souvent, et même habituellement, mis à mort par les sauvages; c'est le rapport de sir Arthur Gordon et consorts qui le dit.

En Australie, on a l'habitude de passer légèrement sur toutes ces irrégularités. On aimerait encore mieux ne pas s'en apercevoir. Il n'en est pas moins certain que pendant la « saison de travail, » qui va de mai à septembre, où les recruteurs arrivent pour faire leurs opérations, ces îles sont fréquemment le théâtre d'actes de violence que l'on dérobe autant que possible à la connaissance du public. Au Queensland, le besoin de travailleurs est si impérieux que les autorités semblent obligées, et dans tous les cas sont accusées, peut-être à tort, de fermer les yeux sur les infractions à la loi commises par les capitaines recruteurs et sur les complaisances des agens du gouvernement chargés de la surveillance du patron. De leur côté, les indigènes de la Mélanésie s'embusquent, attaquent et tuent toutes les fois qu'ils le peuvent les équipages des bateaux que le patron envoie à terre.

« Tuer un blanc, dit le capitaine Moor (1), est un haut fait aux

(1) Rapport du capitaine Moor du *Dart* de sa majesté Britannique au commodore Erskine Sydney, 7 novembre 1883.

Nouvelles-Hébrides et aux îles Salomon. Après le crime, ceux qui l'ont commis se rendent à leur village en battant du tam-tam, et annoncent qu'ils ont tué un homme blanc. La nouvelle est aussitôt répandue dans le pays. »

Tous les capitaines de bâtimens recruteurs et tous les agens du gouvernement (de Queensland) sont munis d'une lettre imprimée qui définit leurs droits et leurs obligations. « Ces instructions, continue le capitaine Moor, restent évidemment à l'état de lettre morte. Quand l'officier d'une croisière en exige la production, les capitaines sourient de cette demande comme d'une plaisanterie de bureaucrate, ou bien ils montrent un exemplaire usé, dont ils ont eu soin d'effacer les clauses principales, à savoir : 1° que le travailleur s'engagera de sa propre volonté ; 2° qu'aucun cadeau, *trade*, ne sera fait à ceux qui fournissent les recrues. Quand on leur demande des explications, ils répondent : « Si je me conformais à cet ordre, je rentrerais avec mon bâtiment vide. » Et c'est la vérité. « Mais j'ose soutenir, continue le capitaine Moor, que si les travailleurs ne peuvent être engagés d'une manière conforme à la loi, le recrutement se fait dans des conditions incompatibles avec l'honneur du pavillon anglais. »

La situation des agens du gouvernement, si ce sont d'honnêtes gens, est des plus pénibles. D'une part, l'agent est lié par des ordres du ministère de Brisbane, qu'il lui est impossible d'exécuter; il est vrai que le gouvernement n'examine pas sa conduite très rigoureusement, pourvu que les travailleurs arrivent en proportion du besoin. D'autre part, l'agent est à la merci du capitaine du bâtiment auquel il est attaché. « Ce n'est pas lui, dit le capitaine Moor, c'est le patron du bâtiment qui choisit le théâtre de ses opérations. L'agent sait peut-être que la localité est dangereuse, qu'on sera obligé d'y faire le coup de feu. Cependant, comme ses instructions lui prescrivent de favoriser les opérations du capitaine, il se borne à empêcher des irrégularités. S'il y a des incidens fâcheux, on tâche de les passer sous silence, la prétention des capitaines étant d'avoir retiré de la plage leurs embarcations gaillardement, et d'avoir accompli une tâche difficile. Mais peu d'entre eux peuvent nier qu'ils ne se trouvent au moins deux fois par voyage dans le cas d'inscrire sur leur journal : « Indigènes derrière arbres, tiré sur embarcation. Répondu feu. Résultat de notre feu inconnu. Joe ou Jim ou quelque autre indigène de l'équipage tué. Enterré en eau profonde. » Je me contente de citer quelques cas où l'on a fait le coup de feu. J'en connais beaucoup d'autres. Les indigènes tirent sur tout bateau envoyé à terre, principalement pour s'emparer des fusils et autres articles destinés au paiement des recrues. »

Le fusil joue un grand rôle dans ces transactions. Il commence

à changer la face des choses dans l'Ouest-Pacifique. Le capitaine Bridge rapporte (1) que dans les Nouvelles-Hébrides, les habitans sont en possession d'armes à feu de toute espèce et que les armes ont été importées par des bâtimens de la traite. Le cadeau usuel « offert » aux « amis » d'une recrue se compose ordinairement de fusils. Les travailleurs rapatriés de Queensland rapportent presque toujours d'excellens fusils de chasse. La poudre est devenue un moyen d'échange et sert de monnaie courante. L'habitude prise par les sauvages de se servir d'armes à feu et l'importation en grandes quantités de fusils de précision parmi eux produit des résultats funestes. Il est devenu plus difficile que par le passé de punir les crimes commis par les sauvages ; chaque entreprise de cette nature, toujours sur des terrains difficiles et inconnus, oblige à des préparatifs sérieux et expose à des pertes graves. Désormais pour châtier quelques sauvages qui ont tiré sur des blancs, il faut organiser une petite campagne. Comme les guerres entre tribus n'ont guère cessé, l'arme de précision est aujourd'hui l'article le plus recherché. Pour s'en procurer, les chefs offrent au recruteur les hommes et les femmes de leur tribu. Enfin les guerres entre insulaires sont devenues plus meurtrières. Le capitaine propose de prohiber absolument l'importation d'armes à feu à bord de bâtimens *anglais*, de donner aux commandans des croisières de la reine le droit de visiter les bâtimens de traite *anglais* et de saisir les fusils qu'ils y trouveraient, et il tâche de combattre d'avance l'objection qui consisterait à prétendre que cette mesure n'aurait pour conséquence que de faire passer aux pavillons étrangers le trafic des armes à feu.

Écoutons aussi des témoins qui ne sont pas anglais, mais dont les dépositions ne font que confirmer ce qu'on vient de lire.

Le capitaine Karcher, commandant d'un bâtiment de guerre allemand, écrit dans un rapport adressé au chef de l'amirauté à Berlin (2) : « Une cause perpétuelle de danger, c'est que les insulaires ne savent pas distinguer entre les différentes nationalités et cherchent à se venger des dommages causés par un blanc sur le premier blanc venu. Au dire de tout le monde, la faute en est à la conduite des recruteurs. Certes, on ne peut attacher une foi absolue aux récits des planteurs, mais si une partie seulement de ce que le consul m'a dit et de ce que d'autres affirment est vrai, le recrutement des travailleurs est simplement une traite d'esclaves. S'il faut en croire ces assertions, non-seulement les capitaines achè-

(1) A bord de l'*Espiègle*, Hanover-harbour (New-Hebrides), 27 avril 1843, Blue Books.

(2) En date de Batavia, 6 juillet 1883. Annexe au *Report of the Western Pacific royal Commission*.

tent des jeunes gens en échange d'armes à feu, même de fusils à culasse et de munitions ; mais encore, sous prétexte de trafiquer avec eux, les attirent à bord et ensuite les y retiennent malgré eux. D'autres, qu'ils rencontrent en mer dans leurs canots, sont simplement enlevés. » Le capitaine allemand, en des termes presque identiques à ceux du rapport du capitaine Moor, ajoute : « Si les agens du gouvernement suivaient leurs instructions, la plupart des bâtimens recruteurs rentreraient sans recrues. Ils ferment donc les yeux, laissent faire le capitaine et se contentent de l'assurance qu'il leur donne que rien d'irrégulier n'a été fait. Les interprètes servent d'appeau. Il s'ensuit des rencontres sanglantes. »

Tel est, selon les témoignages les plus authentiques et les plus autorisées, tous conformes aux observations que j'ai pu faire personnellement, l'état des choses dans ce qu'on est convenu d'appeler le Pacifique occidental.

Quelles sont les nations européennes les plus intéressées au maintien de l'ordre public dans ces parages lointains, et par conséquent les plus rigoureusement tenues d'y pourvoir ?

C'est avant tout l'Angleterre, en y comprenant aussi les colonies australiennes : Queensland, obligé par des intérêts vitaux à se procurer des bras et n'en trouvant pas parmi les aborigènes du continent australien, les représentans du type le plus bas de toutes les races sauvages du globe; la Nouvelle-Galles, qui avance les fonds aux traders des archipels; Victoria, qui donne les hommes : les planteurs et surtout les négocians.

En second lieu, l'Allemagne; les Etats-Unis dans une bien moindre proportion ; enfin la France. Les relations avec le Mexique et les républiques sud-américaines sont nulles. Ces états restent donc en dehors de la question.

L'Angleterre. Le nombre des Anglais qui exploitent les îles est peut-être moindre que celui des Australiens, mais c'est de l'Angleterre que viennent les capitaux, ou directement, ou par l'intermédiaire des banques australiennes ; elle possède le grand archipel des Fiji; et c'est aussi elle qui, par l'intermédiaire de son haut-commissaire assisté de deux sous-commissaires (*deputy commissioners*) et avec la coopération des bâtimens de guerre de la station d'Australie, s'efforce de maintenir l'ordre dans les eaux et les îles des archipels. Et, ici, je me permettrai de constater ce que personne de ceux qui ont étudié la question sur les lieux n'oserait contester, à savoir que le gouvernement britannique, servi avec zèle et intelligence, s'acquitte de cette tâche fort dispendieuse avec une assiduité, une énergie et une patience dignes de meilleurs résultats.

L'élément le plus important, mais un élément inquiet, remuant, envahissant, est fourni par les colonies australasiennes. Poussé par le besoin de se procurer des travailleurs, le gouvernement de Queensland s'est, il y a deux ans, de sa propre autorité, annexé la Nouvelle-Guinée. Lorsque le gouvernement anglais, pour de graves motifs, déclara cet acte nul et non avenu, l'opinion publique des colonies s'enflamma en faveur d'une politique d'annexion qui, à l'heure qu'il est, passionne encore les esprits. L'opinion la plus exaltée ne tend à rien moins qu'à faire du Pacifique un lac australien (1). Le premier motif, peu sérieux il me semble, et que j'appellerais plutôt le prétexte de cette agitation, a été fourni par le projet, depuis abandonné, du gouvernement français de donner une plus grande étendue à son établissement pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie.

Les intérêts allemands sont principalement représentés par trois maisons hambourgeoises; la plus importante est celle que l'on appelle *deutsche Handels und Plantagen Gesellschaft*. Leurs transactions embrassent les groupes de Samoa, Tonga, Gilbert, Marshall, les Carolines, presque toutes les îles de la Mélanésie, comme les Nouvelles-Hébrides, les Salomon, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande avec l'île de York. A Upolu et Savaï (Samoa) et sur d'autres îles elles possèdent de grandes plantations. Elles seules entretiennent des communications directes avec l'Europe (Hambourg) par des bâtimens fins voiliers qui sont leur propriété ou qu'elles nolisent et qui naviguent sous pavillon allemand. Elles occupent plus de cent agens (*traders*), la plupart Allemands. Mais les marchandises et provisions importées sont, en général, d'origine anglaise ou américaine. L'importance des maisons allemandes qui priment à Samoa, dans l'archipel de la Nouvelle-Bretagne, à l'île de York, aux Carolines, est généralement reconnue, témoin les correspondances officielles communiquées au parlement anglais.

Aux États-Unis, l'opinion publique a depuis longtemps cessé de

(1) Le tableau suivant (*Report of Western Pacific royal Commission*), qui montre le nombre des bâtimens britanniques dans les parages de ces îles, mérite d'être pris en considération :

COLONIES.	ANNÉES.	NOMBRE DES BATIMENS.	TONNAGES.
—	—	—	—
Queensland.....	1865	2	123
Idem.	1875	51	8.803
La Nouvelle-Galles.....	1880	138	48.965
La Nouvelle-Zélande.....	1865	21	2.886
Idem.	1875	132	50.444

L'exportation de la Nouvelle-Galles seule, aux îles du Pacifique occidental, pendant les années 1875-1880, monte au chiffre de 1,603,589 livres sterling; l'importation de ces îles, pendant la même époque, à celui de 1,158,613 livres sterling.

favoriser les entreprises à l'étranger. Jalouse de sa prépondérance exclusive sur le continent américain, cette république se montre peu favorable aux expéditions lointaines, à l'acquisition de nouveaux territoires, à tout ce qui pourrait entraver le développement des ressources de son sol qui fait l'essence de sa prospérité nationale. Les bâtimens sous pavillon américain, et surtout les baleiniers, ceux-ci à cause de la récente concurrence des huiles minérales, deviennent de plus en plus rares dans les mers australes.

La France y est à titre de puissance maritime de premier ordre. La grande île de la Nouvelle-Calédonie, sa seule possession dans l'Ouest-Pacifique, est un grand pénitencier. Elle est représentée dans l'Ouest-Pacifique par des missionnaires, des officiers, des marins, des employés et des déportés, mais peu ou point par des colons. Les archipels de la partie orientale du Pacifique placés sous sa domination directe ou sous son protectorat ont plus d'importance, et le pavillon de guerre français se montre dans toutes les eaux de ce vaste océan.

En embrassant d'un seul regard l'état de choses que je viens d'analyser, on ne tardera pas à reconnaître, dans le besoin de trouver des bras, l'élément principal de ce qui, dans un avenir fort rapproché, deviendra la *question du Pacifique*.

Oui, des bras ! On ne peut s'en passer. On les prend où on les trouve, et comme on est peu scrupuleux sur les moyens, on en prend tant que bientôt l'on n'en trouvera plus. Ce n'est pas les îles que l'on convoite, ce sont plutôt les insulaires. On m'a donné à l'égard de la mortalité des travailleurs de couleur au Queensland des chiffres énormes. Je m'abstiens de les inscrire dans ces notes, parce que j'aime à croire qu'ils sont exagérés. Mais le fait est qu'il devient de plus en plus difficile de se procurer des hommes ; que les Nouvelles-Hébrides, à la suite de ce drainage constant, n'en fournissent presque plus; que les îles Salomon aussi commencent à se dépeupler; que partout, avec des exceptions insignifiantes, la population décroît à vue d'œil. Et, pourtant, dans bien des archipels, depuis l'arrivée des missionnaires et l'apparition fréquente des croisières anglaises, les mœurs se sont adoucies, des guerres intestines sont quelquefois arrêtées, abrégées, ou empêchées, le cannibalisme a disparu à Fiji et dans d'autres îles ; mais, malgré ces améliorations incontestables, le nombre des habitans diminue constamment. Une des causes principales de cette décroissance, tout le monde en convient ici, c'est le recrutement des travailleurs. Les jeunes gens s'en vont, et peu d'entre eux rentrent dans leurs foyers. On est en train de tuer la poule aux œufs d'or.

Je fais ici abstraction du côté philanthropique de la question, ou plutôt des considérations de charité chrétienne, qui cependant mé-

riteraient qu'on en tînt compte et qui, j'aime à le constater, entrent pour beaucoup dans l'intervention du gouvernement anglais. Je me place explicitement au point de vue des intérêts matériels, européens et australiens engagés dans cette partie de l'Océanie.

Ces intérêts sont très considérables. On y fait le commerce et on cultive le sol. La culture est encore à l'état d'expérience. Les maisons allemandes, qui ont acquis de très grands terrains, n'en retirent jusqu'ici aucun profit. Les petits *farmers* anglais et australiens se plaignent du peu de rendement de leurs terres. Il y a quelques grands propriétaires qui prospèrent. Je n'ai pas vu de nouveaux riches en Océanie. Mais, que l'on prospère ou que l'on en soit seulement à l'espérance, on a besoin de bras, et la difficulté de s'en procurer augmente de jour en jour. Les maisons allemandes se plaignent de la concurrence anglaise et australienne sur le terrain du *labour trade*, et *vice versa*. Le fait est que, si le travailleur de couleur venait à manquer, les plantations devraient être abandonnées(1). A défaut d'insulaires, on aura la ressource du Chinois, mais le Chinois coûte plus cher et finit par évincer le blanc. Mille exemples dans différentes parties du globe le prouvent (2). La conservation de la race mélanésienne est donc une question de vie ou de mort pour le cultivateur blanc en Océanie.

Pour le commerce, il est clair que les jours des grands profits de 700 à 800 pour 100 du capital engagé seront bientôt une chose du passé. Les insulaires apprennent rapidement à apprécier à leur juste valeur les articles qu'on leur offre en échange de leurs produits naturels. Et ce qu'ils demandent surtout, ce sont des fusils et des munitions; ce qu'ils donnent de leur côté, ce sont des hommes. Double manière de se détruire. Mais, je l'ai dit, la destruction des noirs est la ruine des blancs.

Il me semble qu'on tourne dans un cercle vicieux, d'où il ne sera possible de sortir qu'à la condition de trouver les moyens de protéger l'homme de couleur contre le blanc et contre lui-même. L'Angleterre l'a essayé, ainsi qu'on l'a vu, avec des résultats incomplets.

La commission d'enquête, que j'ai citée plusieurs fois, constate l'insuffisance des mesures décrétées à cet effet par l'*order in council*. C'est qu'à moins de sortir des limites tracées par le droit des gens, l'action du haut-commissaire et de ses organes ne peut s'étendre qu'aux sujets britanniques blancs et noirs et ne peut s'exercer à

(1) Les maisons allemandes, prévoyant la difficulté de se procurer des travailleurs par les moyens habituels et pour le terme de quelques années, ont l'intention de fonder des colonies de travailleurs.

(2) Comme cultivateur et comme négociant, le Chinois envahit le monde. Il a déjà pénétré dans les archipels du Pacifique. Aux îles Gilbert, l'ensemble des transactions commerciales se concentre dans une maison chinoise (Ong-Chong).

l'égard d'autres nationaux, et, en ce qui concerne les indigènes non sujets anglais, seulement dans des cas qualifiables d'actes de guerre. C'est contre cette restriction qu'échouent les efforts tentés par le gouvernement anglais. Je doute fort que les amendemens qu'on propose d'apporter à l'*order in council* suffisent pour améliorer l'état de choses actuel. Le seul remède, je le vois dans un arrangement international, dont les dispositions seraient applicables à tous les êtres humains, vivant ou voyageant dans les archipels ou parages du Pacifique occidental. Cette convention, reconnue par l'Europe et les états du continent américain, devrait être conclue entre les puissances les plus intéressées au maintien de la tranquillité publique et à la protection des indigènes. Ce serait à elles d'en surveiller la stricte observation. Ces puissances me semblent être, dans l'ordre des intérêts engagés, l'empire britannique, l'Allemagne, les États-Unis et la France (1).

Le Pacifique a cessé d'être une mer fabuleuse, visitée, à de longs intervalles, par de hardis navigateurs. L'âge des découvertes est près de se fermer à jamais. Aujourd'hui, cet océan est devenu un champ d'activité ouvert à l'esprit d'entreprise de toutes les nations. Le temps est venu de le faire participer aux bienfaits et aux restrictions des lois qui régissent le monde civilisé.

Dans l'histoire des îles de l'Océanie, qui est encore à écrire, les missionnaires remplissent une page importante.

C'est aux wesleyens ou méthodistes qu'appartient l'honneur d'être arrivés les premiers sur le terrain. Tenus aux constitutions de leur église, qui n'admet ni centre, ni chef, ni hiérarchie, les missionnaires de la secte fondée par Wesley se trouvent placés, dans une certaine mesure, sous l'influence de la Société wesleyenne méthodiste d'Australie, à Sydney, dont l'œuvre embrasse la Nouvelle-Zélande, Fiji, Rotuma, les îles de Tonga, une partie de Samoa, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande (2). C'est elle qui fournit les fonds, exerce sur les missionnaires une sorte de contrôle, leur demande et reçoit d'eux des rapports réguliers qui, publiés par

(1) Je n'ai pas besoin de rappeler au lecteur que, lorsque j'écrivais ce journal, c'est-à-dire pendant mon voyage, l'Allemagne n'avait pas encore inauguré sa politique coloniale. Les négociations, entamées depuis entre les cabinets de Berlin et de Londres, tendent au but que j'indique.

(2) En dehors de l'*Australian wesleyan (methodist) Society* à Sydney, il y a la *Wesleyan Mission Society* à Londres pour le continent européen, l'Inde et la Chine, et la *Methodist episcopal Missionaries Society* aux États-Unis, où les wesleyens, au point de vue du nombre, occupent la première place parmi les différentes confessions chrétiennes.

ses soins, tiennent les associés au courant des vicissitudes de l'œuvre (1).

A Fiji, en dehors des catholiques, il n'y a que des missionnaires wesleyens. Il n'en est pas ainsi dans les autres archipels de l'Océanie, où l'apostolat est exercé par des missionnaires des différentes confessions protestantes, surtout par des congrégationalistes et des ministres presbytériens. A l'île de Norfolk, l'évêque anglican dirige une œuvre importante qui embrasse aussi certaines portions des îles mélanésiennes.

Dans mes pérégrinations en pays païens, j'ai souvent entendu émettre par des résidens protestans des doutes sur l'efficacité des efforts de leurs missionnaires. « Ont-ils réellement, demande-t-on, planté au sein de ces peuples, avec les germes d'une certaine civilisation, ceux de la foi chrétienne? En feront-ils jamais de vrais chrétiens? » A ce sujet, les avis se partagent. Mais, hâtons-nous d'ajouter que les mêmes incertitudes planent sur l'œuvre des pères catholiques, qui, avec certaines réserves auxquelles je reviendrai, sont les premiers à en convenir.

Pour arriver au même but, les organes de l'église catholique et les disciples de Wesley, comme en général les missionnaires protestans, suivent des routes diverses, je dirai même opposées.

Le missionnaire protestant enseigne au sauvage les dogmes et préceptes de la religion chrétienne, le place sous la surveillance d'un instructeur indigène, lui fait apprendre un métier qui lui fournira les moyens de satisfaire aux besoins, nouveaux pour lui, du monde civilisé et chrétien dont il fera désormais partie.

Le missionnaire catholique commence par agir sur les cœurs; et, s'il le peut, par retourner les volontés. Il tâche de faire entrer d'abord le païen dans le giron de l'église, et ensuite dans le giron de la civilisation. A cet effet, si les circonstances le permettent, il isole ses ouailles. Il considère le contact avec les païens et avec les

(1) Dans l'archipel des Fiji, les wesleyens ou méthodistes comptent 906 églises, 11 ministres européens ou australiens, 51 ministres indigènes, placés par groupes de 8 à 12, sous la direction d'un ministre blanc; 63 catéchistes, 1,080 instructeurs (*teachers*), 2,254 maîtres d'école. Les catéchistes, les teachers et les maîtres d'école sont tous des indigènes. De tous les wesleyens blancs, anglais et australiens qui résident dans les îles de Fiji, 29 seulement approchent de la table du Seigneur. Le nombre des communions indigènes est de 26,000. Dans ce chiffre ne sont pas compris les catéchumènes, dont je ne trouve pas le chiffre noté, mais qui est très considérable. Les missionnaires, protestans et catholiques, ne conférant le baptême qu'au bout d'un certain temps et après avoir acquis certaines garanties morales au sujet des dispositions du nouveau converti.

A Fiji, le révérend Langham, de Mbao, non comme chef (il n'y en a pas), mais grâce à son autorité personnelle et ses longs services, occupe la première place parmi les missionnaires. Le missionnaire méthodiste doit être marié, et s'il a perdu sa première épouse, se remarier à bref délai.

blancs comme un danger auquel il ne compte exposer son converti qu'après l'avoir muni des armes de défense nécessaires. Or ces armes sont la foi entrée dans ses convictions, et la pratique de la religion chrétienne entrée dans ses habitudes. C'est là, si je ne me trompe, la différence fondamentale entre les deux méthodes.

Les missionnaires catholiques ne pensent pas que le raffinement graduel des mœurs, la culture progressive de l'esprit, le travail et les jouissances légitimes qui peuvent en résulter, que le commerce continu avec l'homme policé doivent nécessairement amener le néophyte à la foi chrétienne, et ils sont convaincus que, pour arracher le sauvage à la barbarie, il faut d'abord remplacer ses superstitions par des croyances positives, fortement enracinées dans son âme. Pour y arriver, ils croient ne pouvoir mieux faire que de former des communautés chrétiennes, des *chrétientés*, comme on les appelle en Chine, des *reducciones*, d'après l'ancienne expression espagnole, et de faire entrer les élèves dans une de ces chrétientés au fur et à mesure qu'ils quittent l'école de la mission. Il est indispensable que ces communautés soient fermées à tout intrus blanc ou homme de couleur. Les millions d'Indiens chrétiens des deux Amériques, les centaines de milliers de l'Inde méridionale, qui, tout en restant Indiens, sont devenus et restés, à travers trois siècles, de vrais chrétiens, et, au point de vue moral, de vrais civilisés, sont redevables de ce bienfait à ce système. « Pour que la morale chrétienne pénètre dans le sang, disent les pères, il faut des générations. Le grain qui commence à germer, les jeunes plantes, doivent être protégés contre l'ivraie et les intempéries des saisons. »

Dans les grands instituts protestans, comme celui de Lovedale dans la colonie du Cap et l'excellent établissement dirigé par l'évêque anglican de l'île de Norfolk, les élèves sont soigneusement préservés de tout contact avec le dehors. Mais, l'éducation achevée, ils rentrent dans leur pays et dans leurs familles ; il en résulte de nombreuses défaillances qui affligent les missionnaires. Il n'est pas rare de voir retomber dans la barbarie des jeunes gens, qui, à l'école, avaient donné les meilleures espérances, et on a remarqué que les récidivistes descendent ordinairement au-dessous du niveau où ils se trouvaient à l'état de sauvages. Je pourrais citer à l'appui de ce que je viens de dire des faits nombreux d'une autorité incontestable. Je me bornerai comme exemple à laisser parler le capitaine Moor de la marine royale britannique (1) : « Quelques-uns des jeunes gens élevés à la mission mélanésienne de l'île de Nor-

(1) Son rapport au commodore Erskine est daté de Sydney, 7 novembre 1883. (*Blue-Book.*)

folk, où on leur donne une excellente éducation, revenus dans leurs îles, ont commis des actes d'une affreuse atrocité. Par exemple, le fils du chef qui vit sur la côte orientale de San-Cristoval, pendant dix ans élève à l'île de Norfolk, où il avait appris à lire et écrire, à faire de l'aquarelle et à toucher un peu du piano, commença par quitter ses vêtemens. Considéré dans le pays comme une « vieille femme, » parce qu'il n'avait encore tué personne, il chercha une occasion de faire preuve de courage. Voici comment elle se présenta. La mère ou grand'mère d'un ami, Bo, le chef de Hiara, venait de mourir. Il fallait une compensation. Par conséquent, le village de Kahua fut attaqué et beaucoup de ses habitans furent tués. Une femme chercha à se sauver avec son enfant. Cela faisait l'affaire du jeune Rahanomai : « Ne la tue pas! lui cria son père, elle travaillera dans nos champs de yam. » Mais le jeune homme l'abattit et lui brisa le crâne avec une pierre. Il tua l'enfant de la même manière. L'année suivante, heureusement, il fut dévoré par un requin et son père est maintenant à la recherche d'une compensation. »

Les missionnaires catholiques sont exposés aux mêmes mécomptes, quand il leur est impossible de former des communautés composées exclusivement de familles de leur confession. Un prêtre mariste m'a dit : « Je ne puis isoler mes indigènes, je n'arrive qu'à des résultats imparfaits. » L'exemple le plus frappant des avantages du système des chrétientés est offert par l'état, à tout point florissant, de l'île de Wallis, perdue au milieu de l'océan, à quelques centaines de milles de Fiji et de Samoa, et de la petite île de Futuma, dont les habitans sont tous catholiques. Ici, c'est la nature qui a créé l'isolement. Ce sont aussi les deux seuls points de l'Océanie où la population augmente. La communauté de Mgr Lamaze, près d'Apia, quoique moins complètement fermée aux influences du dehors, donne, parce qu'elle se trouve sous la surveillance directe et constante de l'évêque et des pères, les résultats les plus satisfaisans.

L'apostolat catholique embrasse les Fiji, l'*Océanie centrale* (les îles de Tonga, Wallis et Rotuma), et le *Vicariat apostolique de Samoa* (1).

Les missions catholiques datent de 1837. Elles sont très pauvres

(1) A Fiji, il y a 11 prêtres maristes et 5 sœurs du tiers-ordre, les uns et les autres Français. Le nombre des catholiques indigènes, baptisés et catéchumènes, est de 9,000.

Les deux vicariats de l'Océanie centrale (Tonga) et de Samoa se trouvent sous la direction de l'évêque d'Olympe, Mgr Lamaze, qui est assisté de 32 prêtres et de 6 sœurs dites de l'Océanie du tiers-ordre, tous Français. Le nombre des catholiques et catéchumènes serait, dans les îles de Tonga, de 2,000; à Wallis, de 4,000; à Futuma, de 1,600; à Samoa, de 5,000.

La population de l'île de Rotuma se compose de catholiques et de protestans. Des hostilités entre eux, pour des causes qui ne touchaient pas à la religion, ont déterminé le gouvernement anglais à annexer cette île à la couronne d'Angleterre.

et ne jouissent d'autres subventions que celles fournies par la *Propaganda fide* de Rome et par la Propagation de la foi de Lyon. Aucune contribution n'est imposée aux convertis.

Les missionnaires catholiques ne comptent, comme il a été dit, sur des résultats tout à fait satisfaisans que lorsqu'ils peuvent isoler leurs ouailles du contact du blanc et du païen, et ils pensent que les deux œuvres, protestante et catholique, souffrent également quand elles se trouvent en présence l'une de l'autre. Ils entretiennent les meilleurs rapports personnels avec les missionnaires wesleyens et autres, mais ils se plaignent des instructeurs indigènes, souvent disposés à user de force pour soumettre à leur autorité les membres de la communauté catholique. Ils se louent de l'impartialité des autorités anglaises là où il y en a, mais ils regrettent que la nationalité française de la plupart des pères donne parfois lieu à des suppositions erronées : « Nous sommes, disent-ils, tout en restant bons Français, les serviteurs de l'église et non les agens de telle ou telle nation. » J'ai entendu énoncer les mêmes doléances en Chine et ailleurs.

A Fiji, les missionnaires wesleyens, grâce à la position dominante qu'ils y ont occupée du temps du dernier roi et à l'influence, un peu réduite, mais toujours considérable, que l'annexion leur a laissée, sont des hommes publics, des *public characters*, fort en évidence. Quoique généralement respectés, on conçoit qu'ils ne manquent pas de détracteurs. On les accuse de faire le commerce, d'être des trafiquans, des *traders*. On m'assure que cette assertion est mal fondée. Ils augmentent, il est vrai, leur revenu au moyen d'une taxe que les indigènes acquittent en produits naturels et qui sont vendus publiquement ; mais les sommes ainsi réalisées, ils les emploient, en très grande partie, au bénéfice de leurs convertis.

On leur reproche aussi de trop étendre leur œuvre, de s'en décharger trop sur des instructeurs indigènes, souvent peu dignes de leur confiance, de visiter rarement les différentes communautés et de donner trop peu de temps à ces visites.

En résumé, les missionnaires des deux confessions visent le même but, mais leurs points de départ sont différens comme le sont aussi les voies qu'ils suivent. Le missionnaire protestant, lorsqu'il pénètre en pays sauvage, amène sa famille, dans une certaine mesure les conforts de la vie, et une portion de l'air natal qu'il a respiré dans sa jeunesse. Le plus souvent il quitte un modeste milieu qu'il échange d'emblée contre une existence plus ou moins en évidence, contre une place marquante parmi les résidens européens, s'il y en a dans l'endroit où il exerce son ministère, et ce sont ceux-là qu'il choisit de préférence. En fort peu de

temps il devient un personnage important avec lequel doivent compter les représentans de la couronne. C'est une belle carrière humanitaire et civilisatrice.

Le prêtre catholique qui se dévoue à l'apostolat suit une vocation. En quittant l'Europe, il sait que probablement il ne la reverra plus. Il se sépare à jamais de sa famille et de ses amis. Il réunit dans son âme deux élémens. C'est un ascète qui répudie les jouissances de ce monde, et c'est un explorateur qui a soif des vastes horizons de l'inconnu. Il arrive seul et pauvre. Il cherche les âmes qu'il espère gagner à la foi dans l'intérieur du pays qui lui est assigné comme sphère d'activité. Il s'adapte aux idées, autant que possible aux usages, à la nourriture des indigènes, s'habille quelquefois (en Chine) à la manière du pays, ne revient que passagèrement, et quand il le faut absolument, dans les contrées civilisées. Il y trouve l'atmosphère anglaise et protestante qui règne dans une grande partie du globe. Né Français, ou Italien, ou Allemand, ou Belge, rarement Anglais (1), il est et il reste étranger dans ce milieu. Il n'a rien à attendre des hommes et il n'en attend rien, si ce n'est la considération de ceux qui le voient à l'œuvre.

Mais, faisant ici abstraction du côté purement religieux de leur activité, l'un et l'autre, le missionnaire catholique comme le missionnaire protestant, sont des philanthropes dans la meilleure acception du mot. Ils servent, chacun à sa manière, la plus noble des causes. S'ils remplissent la tâche qu'ils se sont librement imposée, ils auront bien mérité de l'humanité.

---

28 (29) juin. — Nous étions, le capitaine Bridge et moi, à notre dernier dîner, lorsqu'on vint annoncer la *Cité de Sydney*. La voilà en vue, montrant des signaux concertés à Sydney ; elle double West-Cape et s'arrête à un demi-mille de l'*Espiègle*. C'est la crise de ma navigation dans le Pacifique. Au carré des officiers, on avait souvent discuté la question de savoir si on réussirait à rencontrer le steamer américain, ce qui dépendait de l'état de l'atmosphère ; si on pourrait me transporter à son bord, ce qui dépendait de l'état de la mer. L'atmosphère était claire, mais la mer houleuse. Après de rapides adieux qui me furent pénibles, on nous mit dans la baleinière du capitaine, qui fut affalée avec les précautions voulues. C'était encore le premier lieutenant, M. Lowry, qui tenait le gouvernail.

(1) Je parle ici des missions et non du clergé diocésain, qui, dans les colonies anglaises, se compose presque exclusivement de prêtres irlandais.

Il fait nuit close et la nouvelle lune se dérobe derrière d'épais nuages. Devant nous, noir sur noir, roulant lourdement sur la houle, le Léviathan américain, de ses yeux de feu rouge et bleu (les signaux suspendus au mât de misaine) nous lance des regards courroucés. La pâle et fauve lumière que projettent les lampes des cabines à travers les écoutilles ne fait qu'augmenter l'obscurité du dehors. Ce n'est pas sans une terreur secrète que j'approche du monstre marin. Arrivés près de lui, nous apprîmes que l'état de la mer ne permettait pas de baisser l'escalier, et qu'il fallait monter par une échelle de corde, ce qui dépassait mes forces autant que mes talens de gymnastique. Après quelques pourparlers entre M. Lowry et un officier du steamer américain, on nous jeta une petite planche attachée des deux bouts à une corde. Ce fut sur ce siège de fragile apparence que je fus lancé dans l'espace et hissé à bord. La houle de la mer et le roulis du bâtiment donnaient à ma planchette les mouvemens oscillatoires d'un pendule. J'apercevais sous mes pieds, tantôt les vagues écumantes, tantôt l'embarcation de l'*Espiègle*. Deux ou trois fois je fus jeté assez violemment contre les flancs du steamer. Et le bon M. Lowry, debout dans la baleinière et faisant un porte-voix de ses deux mains, criait de toute la force de ses poumons : « Surtout ne lâchez pas la corde. — Je m'en garderai bien. » A la fin j'arrivai à la hauteur du bastingage. Deux bras robustes m'enlacèrent et me déposèrent sain et sauf sur le pont. Les passagers s'y étaient réunis pour assister à ce spectacle de haute acrobatie. De tous côtés, on m'adresse des félicitations et des questions bienveillantes. « Baron, comment allez-vous? — Je devine (*I guess*) pas blessé, baron? — Je soupçonne (*I suspect*) tout va bien, baron? — Pas de contusions, baron, je calcule? (*I calculate*). » Évidemment, et sans erreur possible, j'ai sauté d'un bond du fond de l'Océanie en pleine Amérique.

Un gros colis blanc me suivit de près, faisant la même ascension aérienne et décrivant les mêmes courbes. Dans l'obscurité, je le pris pour une balle de coton. De gros soupirs qui en sortaient me détrompèrent. Mon fidèle et dévoué serviteur et ma dernière malle n'eurent pas plus tôt été hissés à bord, que les deux navires amenèrent leurs signaux. Ce cher lieutenant Lowry, pressé de rejoindre son bâtiment, me serra la main à la hâte. La *Cité de Sydney* mit le cap au nord, et l'*Espiègle* qui se dirigeait au sud, disparut aussitôt dans les ténèbres, emportant mes regrets et mes remercîmens, mais non mes souvenirs, qui resteront gravés dans ma mémoire.

HÜBNER.

MELCHIOR GRIMM

IV[1].

GRIMM ET CATHERINE. — LA RÉVOLUTION ET L'ÉMIGRATION. — LA FIN.

I.

Grimm fit deux séjours à Pétersbourg. Le premier, en 1773, lorsqu'il y conduisit le jeune prince héréditaire de Hesse et assista au mariage de la princesse Wilhelmine avec le tsarowitz Paul. Il y retrouva Diderot, avec lequel il avait quitté Paris, mais qui avait pris par la Hollande et y avait passé plusieurs mois. L'impératrice les accueillit l'un et l'autre de la manière la plus flatteuse, mais non pas tout à fait de la même manière. Diderot l'étonnait par son éloquence et l'amusait par sa familiarité et ses distractions; Grimm l'intéressait, la charmait (2). « Sa conversation est un délice pour moi, écrivait-elle à Voltaire, mais nous avons encore tant de choses à nous dire que jusqu'ici nos entretiens ont eu plus de chaleur que d'ordre et de suite. » Grimm, dans une lettre adressée à Mme Geoffrin, rend également compte de ses premières impressions à la cour de Russie. « Le lendemain de mon arrivée, à midi, j'ai

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre, du 15 novembre et du 1er décembre 1885.

(2) Grimm, écrivant au comte de Nesselrode, dit et répète que l'impératrice a été enchantée de Diderot, mais que celui-ci n'a pas fait à Pétersbourg d'autres conquêtes; loin de là, il a été en butte à de sourdes persécutions.

fait la révérence à Sa Majesté, et je lui ai baisé la main avec le respect qu'on doit à la main auguste qui tient les rênes d'un grand empire, et avec le plaisir qu'on a d'approcher ses lèvres d'une belle main de femme... L'impératrice me combla de bontés dès le premier jour. Après s'être entretenue quelque temps avec moi, elle me fit ordonner de rester à dîner. Après dîner, elle me dit en me souriant : « J'ai été bien loin de vous, mais j'espère qu'il n'en sera pas toujours de même... » J'ai eu l'honneur de la voir presque tous les jours, de dîner deux ou trois fois avec elle, et, ce qui vaut au-dessus de tout, de causer encore quelquefois le soir une heure et demie, deux heures de suite, tête à tête dans son cabinet. Là, il faut se camper dans un bon fauteuil, en face du canapé impérial et de la souveraine de toutes les Russies; on cause, on babille de choses sérieuses, gaies, graves, frivoles, souvent très gaîment de choses graves, très gravement de choses gaies; et puis Sa Majesté dit bonsoir. Nous avons jasé ce soir comme des pies borgnes. C'est, je vous assure, une charmante femme et dont la maison manque à Paris. Une ou deux fois la semaine, l'impératrice dîne dans son Ermitage attenant le palais et communiquant à son appartement. C'est là que sont ses immenses trésors en peinture; c'est là qu'on trouve un jardin d'été et un jardin d'hiver de plain-pied avec l'appartement, au premier étage. L'entrée de l'Ermitage rend tout le monde égal : on quitte son rang, son épée, son chapeau à la porte. Il n'y a pas là un soupçon d'impératrice. Dans la salle à manger il y a deux tables, l'une à côté de l'autre, chacune de dix couverts. Le service se fait par machines; ainsi point de valets derrière les chaises, et le lieutenant de police est fort attrapé, car il ne peut pas faire un seul rapport à Sa Majesté de ce qui se dit pendant ces dîners-là. Les places se tirent au sort, et l'impératrice est souvent placée au coin de la table, tandis que M. Grimm ou un autre homme de son importance occupe la place du milieu. »

L'intimité qui, du premier abord, s'était ainsi établie, entre l'impératrice et l'écrivain, s'accrut encore après les fêtes du mariage et le départ de la landgrave. « Sa Majesté me faisait fréquemment appeler, après souper, dans son appartement. Elle travaillait à quelque ouvrage de main à sa table, me faisait asseoir vis-à-vis d'elle et me gardait jusqu'à dix heures et demie, onze heures, suivant le degré d'intérêt que la conversation avait pris. Bientôt ces séances devinrent journalières et étaient précédées tantôt d'une, tantôt de deux dans la journée, l'une avant, l'autre après le dîner de Sa Majesté. Je passais ainsi régulièrement depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir à la cour et en présence de l'impératrice, soit en public, soit en particulier; je n'étais retiré chez moi que l'après-dîner, depuis quatre jusqu'à six heures. L'hi-

ver de 1773 à 1774 s'écoula ainsi pour moi dans une ivresse continuelle. Les bontés de l'impératrice semblaient s'accroître de jour en jour, et avec elles sa confiance. La mienne était telle que j'entrais dans son appartement avec la même sécurité que chez l'ami le plus intime, sûr de trouver dans son entretien un fonds inépuisable du plus grand intérêt sous la forme la plus piquante. »

Catherine, qui n'ignorait point que Grimm était à la recherche d'une position, eut l'idée de l'attacher à son service, et, le lendemain même de la première entrevue, elle lui fit faire des ouvertures à ce sujet. A la grande surprise de l'impératrice, Grimm se montra hésitant. Quelque séduisantes que parussent les propositions qui lui étaient faites, il se défiait d'une fortune qui reposait sur la base précaire de la faveur. Il lui en coûtait sans doute aussi de renoncer à ses habitudes et à sa société de Paris. Il dut, enfin, comprendre l'impossibilité soit de se séparer de Mme d'Epinay, soit de la faire venir en Russie. « Les bontés de l'impératrice m'ont rendu fou, écrivait-il au comte de Nesselrode; si je la quitte, j'en mourrai de douleur, mais comment rester? » La maladie vint à son secours. Il fut attaqué d'une fièvre d'accès qui le retint quelques semaines chez lui, et que les médecins ne crurent pouvoir couper sans un changement d'air. Grimm se sépara donc de Catherine, au mois d'avril 1774, en promettant toutefois de revenir et en s'engageant jusque-là à donner fréquemment de ses nouvelles. Telle fut l'origine de la précieuse correspondance dont nous devons la publication à la Société impériale de l'histoire de Russie. Les lettres de la tsarine, qui n'offrent que peu de lacunes, commencent au lendemain du départ de Grimm, en 1774, et vont jusqu'au 20 octobre 1796, un mois avant la mort de Catherine. Nous étions moins favorisés en ce qui concerne les lettres de son correspondant, dont une petite partie seulement avait pu être recouvrée dans les archives de la couronne et entre les mains du prince Woronzof; une trouvaille, récemment faite dans un château de Pologne, vient heureusement d'y ajouter un grand nombre de pièces nouvelles et relatives aux dernières années du règne, par conséquent à la politique de Catherine pendant la Révolution. La collection n'en reste pas moins encore fort incomplète. La suite de ces lettres ne devient régulière qu'en 1779; elle souffre plusieurs interruptions entre 1783 et 1790, et elle fait entièrement défaut entre mai 1791 et août 1793.

Grimm fut fidèle à sa parole. Il revint à Pétersbourg, en 1776, après un voyage de quelques mois, dans lequel il servit de mentor aux jeunes comtes Romanzof, et qui le conduisit successivement à Naples, où il embrassa Galiani; à Rome, qu'il aspirait depuis longtemps à visiter; à Ferney, où il fut reçu par Voltaire, et à

Berlin, où il put causer avec Frédéric du nouveau règne qui commençait en France. Grimm arriva en Russie au mois de septembre, juste à temps pour assister aux secondes noces du tsarowitz, dont il avait, deux ans auparavant, vu célébrer le premier mariage. Il n'y trouva pas un accueil moins empressé que lors de sa précédente visite. « Je passai une année presque entière, raconte-t-il, auprès de mon auguste protectrice, la voyant tous les jours, du matin au soir en public, et en particulier au moins une fois par jour ; passant, pour l'ordinaire, deux, trois, quelquefois quatre, et une fois jusqu'à sept heures de suite, tête à tête avec elle, sans que la conversation tarît un instant. C'était un commerce d'épanchemens entre deux amis, qui se rendaient compte réciproquement de ce qui les avait occupés, intéressés dans la journée, de ce qui les occuperait le lendemain... Il faut avoir vu dans ces momens cette tête singulière, ce composé de génie et de grâce, pour avoir une idée de la verve qui l'entraînait, des traits qui lui échappaient, des saillies qui se pressaient et se heurtaient, pour ainsi dire, en se précipitant les unes sur les autres comme les eaux limpides d'une cascade naturelle. Que n'a-t-il été en mon pouvoir de coucher par écrit ces causeries ! Je quittais Sa Majesté pour l'ordinaire tellement ému, tellement électrisé, que je passais la moitié de la nuit à me promener à grands pas dans ma chambre, obsédé, poursuivi par tout ce qui avait été dit, et me désolant que tout cela ne fût que pour moi et dût rester perdu pour tout le monde. L'*impératrice,* à la vérité, ne fut jamais un seul instant absente dans ces tête-à-tête, mais elle n'y fut pas non plus jamais de trop. L'art de conserver la dignité qui lui était naturelle, au milieu de l'aisance, de la familiarité même, était un de ses secrets et des charmes magiques de sa société. »

Si la correspondance de Catherine avec Grimm ne reproduit pas, sans doute, d'une manière complète l'agrément et la puissance de sa conversation, elle atteste du moins que son correspondant n'a point exagéré l'étrange familiarité qui s'était établie entre eux.

Grimm était à peine arrivé pour la seconde fois à Pétersbourg, qu'en homme avisé et qui ne perd jamais de vue l'essentiel, il se demanda de nouveau à quoi le mènerait la faveur dont il jouissait, quel parti il en pourrait bien tirer pour son avenir. Le problème se posait toujours dans les mêmes termes : par quoi remplacer la *Correspondance littéraire*, dont il était fatigué, et qu'il avait, du reste, depuis trois ans déjà, abandonnée à Meister ? Quelle occupation inventer qui lui permît de toucher des honoraires tout en résidant à Paris ? Grimm, dans cette perplexité, eut recours au style moitié sérieux, moitié bouffon, qui caractérise du reste toute sa correspondance avec l'impératrice, et il y joignit l'emploi des procédés

littéraires qui avaient jadis fait la fortune du *Petit Prophète*. La requête qu'il adressa à Catherine débutait par une parodie du *Credo*, dans laquelle cette souveraine prenait la place des trois personnes de la trinité ; l'écrivain lamentait ensuite, dans le style de Jérémie, la destinée qui l'avait ramené en Russie sans lui permettre d'y rester définitivement. Arrivant enfin à l'exposé de ses difficultés et de ses vœux, notre courtisan racontait en langage moins fleuri qu'il était venu au monde sans fortune et qu'il n'avait pas encore réussi à s'en faire une. « N'ayant jamais ni volé, ni su tirer parti de mes occupations, j'ai perdu ma vie à faire un mauvais travail à qui je dois cependant tout mon bonheur, qui n'est pas commun. L'état de ma santé m'obligeant d'y renoncer, j'ai trouvé, en faisant mon décompte, qu'après en avoir vécu honnêtement pendant vingt ans, je m'en étais encore ménagé un revenu annuel d'environ sept à huit cents roubles. » Ce revenu, suffisant pour donner du pain à un philosophe, ne l'est pas pour permettre à Grimm de vivre en grand seigneur et à la cour de Russie. Le rôle d'hôte et de commensal de Catherine ne saurait, d'ailleurs, lui aller ; il craint qu'on ne se lasse de lui, il redoute les envieux, et il tient à rendre quelques services en retour des faveurs dont il est comblé. La pièce se termine par une nouvelle plaisanterie : l'embarras de prendre une décision a déterminé chez Grimm un état si critique qu'il a fallu faire appeler MM. Rogerson et Kelchen, les médecins ordinaires de l'impératrice ; or, il appert de leur consultation que le malade doit être renvoyé à Paris, parce qu'il n'est bon qu'à écrire et ne peut écrire que là ; d'un autre côté, comme il ne veut pas renoncer à servir sa majesté, c'est à celle-ci en définitive qu'il appartient de trouver le remède.

Nous avons la réponse de l'impératrice à cette requête. Catherine ne comprit pas tout de suite où Grimm voulait en venir ; regardant comme sincères les raisons qu'il donnait pour ne pas rester en Russie, elle s'appliqua de bonne foi à les lever. Il ne voyait pas, avait-il dit, en quoi il pourrait la servir à Pétersbourg : elle lui proposait de l'aider dans ses projets d'instruction publique. Il redoutait les difficultés : elle promettait « d'arranger si joliment les choses que tout viendrait tout naturellement se ranger sous ses pattes. » Il n'avait pas le courage de dire pour toujours adieu à Paris : eh bien ! qu'il ne s'engage que pour un temps limité. Quant à un traitement, la chose, s'il consentait, serait bientôt réglée. Catherine, au surplus, le laissait libre et ne demandait qu'un oui ou un non. La suite de la négociation nous manque, mais nous en connaissons le dénoûment. Grimm finit par faire comprendre qu'il lui répugnait de se fixer en Russie, et l'impératrice réussit à lui trouver des fonctions qu'il pût remplir à Paris. Il y devint son agent

pour les achats d'objets d'art, et, en général, pour les missions et commissions confidentielles. Ses appointemens étaient de 2,000 roubles, ce qu'il évalue lui-même à 10,000 livres de France. Il recevait, en outre, ce rang et ce titre de colonel qui amusaient tant Frédéric. Grimm, ainsi comblé, quitta Pétersbourg, passa par Stockholm, où le roi de Suède l'avait invité à venir, et arriva à Paris, au mois de novembre 1777, après une absence de près de deux ans. C'est à cette époque qu'il alla demeurer rue de la Chaussée-d'Antin, dans un appartement qu'il occupa jusqu'au jour de l'émigration.

II.

La correspondance entre la souveraine et le philosophe courtisan recommença dès le lendemain de cette seconde séparation. Elle était presque journalière. Catherine, en effet, au bout de quelques années, renonça à l'usage de la poste; elle envoyait tous les trois mois un courrier qui apportait à Grimm un paquet et remportait sa réponse, et ces paquets renfermaient une sorte de journal, quotidien ou peu s'en faut, dans lequel on consignait, de part et d'autre, les affaires, les nouvelles, les réflexions, les saillies, les choses folles ou sages, tout ce qui passait, en un mot, par la tête de ces étranges épistolaires. Ce qui y tenait le moins de place, c'étaient les événemens du jour, sauf plus tard quand la révolution eut éclaté et que Grimm eut quitté la France. Le souffre-douleur se montrait d'une grande réserve à cet égard; le public ne s'en imaginait pas moins qu'un commerce de lettres de cette espèce devait avoir pour principal objet les questions qui s'agitaient entre les cabinets de l'Europe. Les voyageurs russes qui passaient à Paris se demandaient de leur côté, et non sans appréhension, si le correspondant de Catherine n'était pas chargé d'envoyer des rapports sur leurs liaisons et sur leur conduite. Le gouvernement français paraît avoir été mieux renseigné. « Je dois aux ministres de Louis XVI, a déclaré Grimm, la justice de dire que jamais ils n'ont conçu le moindre ombrage de cette allée continuelle des courriers. Jamais ils n'en ont marqué la plus légère inquiétude. Leur confiance, au contraire, dans ma discrétion était telle qu'ils me tenaient constamment au courant de ce qui se passait entre eux et les ministres de l'impératrice et des instructions qu'ils donnaient au ministre de France à Pétersbourg; mais je gardais ces notions pour moi, et ne me permettais pas d'en dire un mot dans ma correspondance, tant il me paraissait important de ne jamais croiser la marche ministérielle d'une affaire quelconque. Quoique rarement, il arrivait cependant à l'impératrice de me charger parfois d'une insinuation à faire au

ministère de France, qu'elle ne jugeait pas à propos de faire passer par le canal ministériel; mais, dans ces occasions, jamais le nom de Sa Majesté ne fut compromis, et je prêchais mon texte comme le fruit de mes propres réflexions, fondées sur la connaissance que je pouvais avoir des principes et de la façon de penser de l'impératrice. Les ministres de Louis XVI, de leur côté, me pressaient assez souvent de me charger de choses qu'eux aussi ne voulaient pas faire arriver par le canal ordinaire. Je leur observais préliminairement qu'avant tout j'étais Russe; que s'ils ne voulaient pas parler vrai ni agir conformément à ce qu'ils annonçaient, ils avaient grand tort de s'adresser à moi; qu'en m'inspirant une fausse confiance en eux, ils ne donneraient pas une minute le change à l'impératrice sur leurs véritables dispositions... Je dois rendre la justice au ministère de France que jamais il ne m'en a imposé sur rien, et je me rappelle que, nommément dans les négociations avec la Porte pour la déterminer à la cession de la Tauride, il remplit exactement ce qu'il avait annoncé, et, ce qui dans ce temps-là n'était pas si aisé à croire, prévint alors par son influence à Constantinople la rupture entre les deux empires. »

Le lecteur aura remarqué ces mots : « avant tout j'étais Russe. » Grimm était Russe en effet, ayant été attaché au service de Catherine par le titre de conseiller d'état. Cela ne l'empêchait pas d'être en même temps Allemand en sa qualité de ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha à Paris, désignation sous laquelle il figure, dans l'*Almanach royal*, de 1776 à 1792. Français, s'il ne l'était pas au sens légal ou officiel du mot, Grimm l'avait été comme faisant partie de la maison du duc d'Orléans, et il l'était resté par une adoption évidente, par bien des habitudes et des préférences. Nous avons donc là le parfait cosmopolite, prêt à épouser tous les intérêts, à entrer dans tous les services, à chercher la fortune de quelque côté qu'elle lui fît signe. Mieux que cela, nous voyons Grimm, pour ainsi dire, en fonction internationale, servant d'intermédiaire entre les cours, et méritant, du reste, la confiance qu'on mettait en lui par sa raison, par son tact et par une discrétion à toute épreuve.

Le fond de la correspondance entre Grimm et Catherine en ferait quelque chose d'assez fastidieux si l'étrangeté de leur relation n'en faisait, au contraire, l'un des documens les plus curieux de l'histoire. Les deux personnages s'écrivent la plupart du temps pour des commissions à donner et des comptes à rendre, mais à ces détails d'affaires, nous l'avons dit, se mêlent mille sujets divers d'entretien, de sorte qu'il finit par se dégager de tout cela deux physionomies inoubliables. Catherine s'y livre avec tant d'abandon, elle s'y montre sous tant de jours différens, elle est si homme et si femme, si

transparente et si énigmatique, que le lecteur est entraîné par l'intérêt de cette révélation. Grimm, de son côté, est ici tout autre que nous ne le connaissions encore, infiniment plus libre, plus déboutonné, plus bavard, plus plaisant, plus souple, plus familier, plus important. Les deux correspondans ont, dès le premier jour, mis leurs lettres sur un ton qui permettait à la souveraine de tout dire au hasard de la plume, sans souci de la langue ou de la dignité, et qui autorisait le sujet à se permettre beaucoup aussi sans paraître oublier la distance des rangs, ni se départir du respect dû à une tête couronnée. Ce ton est celui d'une plaisanterie, disons mieux, d'une cocasserie qui ne se dément pas. Il faut avoir feuilleté ces volumes pour s'en faire une idée. Rien n'y est dit simplement. On mêle l'allemand et le français. On désigne les individus par des sobriquets; Marie-Thérèse est « Maman, » Frédéric est Hérode, Gustave III, Falstaff, etc. Tout passe à la faveur de ce style. Grimm s'en sert, au besoin, pour contredire ou redresser. Catherine, par exemple, ayant fait je ne sais quelle confusion de noms, son correspondant se dit « payé par son auguste souveraine pour se défier de la tête impériale, dont peu de mortels ont été à portée comme lui de considérer et d'étudier la marche, c'est-à-dire les sauts et les bonds, et dont il n'est pas donné à tout le monde de mesurer les gambades, encore moins de les suivre. » Mais c'est surtout à varier le vocabulaire de l'adulation que Grimm fait servir ce ton de charge et de parade. Il y trouve des ressources que les façons ordinaires de parler ne lui auraient jamais fournies, et il évite les pires difficultés du genre, laissant incertain ce qu'il faut mettre au compte d'une admiration sincère ou au compte d'un jeu convenu. L'humilité, par ce moyen, devient impunément bassesse et la flatterie extravagance. Grimm demandera à être compté au nombre des chiens de l'impératrice. Il n'est qu'un ver de terre et il s'en félicite : « J'en suis plus fait, dit-il, pour ramper à ses pieds. » Il est deux formes que la flagornerie affecte surtout dans les lettres de Grimm, la description du culte qu'il rend à Catherine et le récit des émotions que ses faveurs lui font éprouver. L'impératrice a une chapelle dans l'hôtel de la Chaussée d'Antin, et elle y reçoit de toute la famille des hommages religieux. Les principales dates de sa vie, sa naissance, son avènement au trône, son couronnement, y sont célébrés par des fêtes. Tout ce qui émane d'elle excite des transports de reconnaissance, des cris d'admiration. Grimm vient d'obtenir le portrait de la souveraine. « L'image révérée, écrit-il, a été reçue avec les mêmes cérémonies et la même dévotion avec lesquelles le comte Souvarof reçut son cordon de Saint-André à Kinburn; excepté de n'avoir pas communié, je puis me vanter d'avoir ri, pleuré et eu, autant que lui, l'air d'un possédé. Il est

cependant impossible que ce cordon lui ait causé le même mouvement de joie et de reconnaissance qu'à moi l'image vénérée, parce que j'en suis épuisé, anéanti... Que n'ai-je communié comme lui, et sous les deux espèces, avant de toucher à l'image révérée ! Cet acte de piété m'aurait peut-être donné la force de supporter ma joie et de ne pas succomber sous le poids de ma reconnaissance. Bénie soit celle qui, pleine de grâce, a daigné accorder à son souffre-douleur cette image sans prix de l'immortelle ! » Il n'est lettre de l'impératrice, du reste, qui ne donne lieu à de semblables dithyrambes. Grimm ne peut les relire sans y trouver de nouvelles richesses. « C'est comme les beaux tableaux de Raphaël, dit-il : plus on les regarde, plus on en est enivré, extasié. » Et l'attendrissement dépasse encore l'admiration. Notre homme, quand il a reçu l'une de ces épîtres, pleure « comme un veau. » Le tremblement de terre de Lisbonne, à ce qu'il prétend, n'est qu'un jeu de marionnettes en comparaison des transports qui l'agitent. Il a été plus longtemps que d'habitude sans nouvelles, il lui arrive enfin un gros paquet, et voici là-dessus à quelles pantalonnades il se livre : « Après une sécheresse et une aridité totales de près de six mois, ce messager de notre divinité tutélaire a lâché les écluses de la bienveillance impériale avec si peu de précaution qu'un engloutissement universel a pensé en être la suite immédiate. Que Votre Majesté se figure le désordre de ces premiers instans ; le déluge de Moïse n'est qu'une pauvreté auprès, et il ne reste point de termes pour en donner une idée. Jamais il n'y eut une preuve plus forte et plus démonstrative à quel point les extrêmes se touchent. Ce fut une douce mort à la vérité que d'être inondé du nectar de la joie, mais ce fut cependant la mort, et un souffre-douleur tenant dans ses mains tremblantes une pancarte impériale de quarante et une pages, se trouva dans les premiers instans dans un état plus critique que ne l'était un moment aupavarant le souffre-disette avec tous ses symptômes de consomption. Mais lorsqu'au torrent de la bonté et de la bienveillance impériale, il se sentit la force d'opposer un torrent de larmes, alors il se crut la vie sauve. En effet, depuis six jours (mais il ne lui en a pas fallu moins), depuis six jours qu'il est en possession de ce trésor inappréciable de quarante et une pages, il a peu à peu perdu l'immobilité effrayante du premier moment, l'usage des jambes est revenu, il a recouvré la respiration, et les cris de la reconnaissance qui l'étouffaient ont été si continuels et si aigus que je crains que Votre Majesté n'en ait été étourdie à ne savoir où se mettre, malgré la distance immense qui sépare de son auguste bienfaitrice celui qu'elle fait mourir de reconnaissance et d'attachement. Il en est résulté un petit soliloque avec lui-même. Depuis dix ans, dit-il, mon étoile la plus étrange, la plus glorieuse, m'a transformé en ballon.

Questa mano possente e candida tient ma destinée entre ses doigts; le plus léger mouvement de cette main auguste m'élève jusqu'aux nues, agrandit la sphère de mes forces, me fait planer dans les cieux, et je n'aperçois plus rien au-dessus de moi que la puissance du génie de celle qui dispose de moi. Mais aussi, un moment d'oubli lui fait-il échapper le ballon d'entre les doigts, aussitôt il roule à terre, tout son orgueil l'abandonne, le découragement et le désespoir prennent la place de la confiance, et à toutes les pensées hautes succède un anéantissement total. Cependant, qu'es-tu, ô misérable ballon, pour vouloir toujours occuper cette main qui tient les rênes du plus vaste empire et dont les mouvemens décident les mouvemens du monde? Si par un miracle inexplicable elle a daigné te soutenir depuis dix ans, comment espérer que ce miracle se renouvelle et se perpétue? De tout cela, madame, il résulte que c'est une triste condition que celle d'un ballon qui renferme un cœur. »

Catherine, dans ses réponses, adopte le même genre de sério-comique; seulement, tandis que la bouffonnerie aidait Grimm à déguiser l'adulation sous l'hyperbole, l'impératrice s'en sert pour dissimuler la faveur sous des façons de brusquerie. Comme son correspondant, elle bariole son français d'allemand, et quel français que le sien! Ce n'est pas qu'elle ne l'ait appris dans son enfance, de Mlle Gardel, son institutrice; elle en possède l'usage courant, mais elle le parle avec un mélange bizarre de tours idiomatiques et d'incorrections, allant toujours son chemin, se plaisant à l'incohérence des images. Elle a « un mal de tête qui ne se mouche pas du pied. » Elle énonce hardiment que « cinquième roue au carrosse ne saurait rien gâter à l'omelette. » Çà et là, des mots grossiers, de ceux qu'on n'écrit pas en toutes lettres. Un naturel, pour tout dire, qui va jusqu'à l'abandon. Catherine a dans son correspondant une confiance absolue, et elle éprouve le besoin de causer avec lui en tout lieu et en toute circonstance. Elle lui rend compte de ses fêtes, de ses constructions, de ses voyages, de ses affaires d'état, de ses triomphes, de ses chagrins. Elle ne le lui cache pas : « Je n'ai jamais écrit à personne comme à vous. » Et une autre fois: « Je vous écris tout ce qui me passe par la tête, sans ordre ni règle, sans style ni orthographe; vous avez nommé cela admirablement bien : olla podrida impériale, car vraiment mes lettres ressemblent au plat espagnol. » Et encore, vers la fin: « Je sais et n'en doute pas que vous m'êtes profondément attaché : entendez-vous, souffre-douleur? Et voilà pourquoi je vous dis tout ce qui se trouve au bout de ma plume. »

Grimm est l'homme d'affaires de Catherine, un factotum dans le

sens le plus étendu du mot. Les commissions qu'il reçoit sont de toute espèce, des bonbons, des pots de rouge, des toilettes, des livres, de la musique, des estampes, des camées, des tableaux. L'impératrice a le goût des arts et la manie des musées. Il lui prend, selon le mot de son correspondant, des accès de gloutonnerie. Elle achète des collections entières, les cabinets de pierres gravées du bailli de Breteuil et du duc d'Orléans, les galeries de tableaux de Baudoin et de Tronchin, les portefeuilles de Clérisseau, la bibliothèque de Voltaire après celle de Diderot. Tout n'est pas toujours de premier mérite dans les marchés qu'on fait pour elle, et elle s'en fâche. « Ah! morbleu! il est incroyable comment le divin s'est laissé tromper cette fois (le « divin, » c'est Reiffenstein, son agent de Rome) ; j'ai ordonné de faire choix et d'envoyer les croûtes à l'encan pour le bien de l'hôpital de la ville. » Elle a, d'autres fois, des crises d'économie ; elle se dit ruinée, jure ses grands dieux qu'elle n'achètera plus rien. Grimm, il faut le dire, l'encourage tant qu'il peut dans ces idées de sagesse, mais les bonnes résolutions durent peu ; ou bien c'est le favori du moment qui a, lui aussi, le goût des gemmes et dont il faut satisfaire les caprices. Catherine n'achète pas seulement, elle bâtit, et c'est Grimm qui lui fournit des architectes, des plans, les dessins pour une porte monumentale, pour une galerie copiée sur les Loges du Vatican. Catherine a un théâtre, et Grimm lui envoie des comédiens et des comédies, des pièces que Sedaine écrit exprès pour elle, un *Carmen sæculare* de Philidor, destiné à quelque anniversaire solennel. Grimm, enfin, est le canal des bienfaits de l'impératrice, et, malheureusement pour lui, on le sait et on en abuse ; il est assiégé d'importuns qui font des offres, apportent des projets, implorent des secours. Il résiste, cela est évident, et il a dû éconduire bien des quémandeurs, mais s'il n'abuse pas de son crédit, il en use, et très souvent pour recommander des infortunes. Catherine a ainsi fait beaucoup de bien. Elle se fiait au jugement de son agent, et plus encore à son intégrité, et cette confiance était méritée. Des sommes considérables ont passé par les mains de Grimm pendant les vingt années qu'il fut au service de la tsarine, et jamais sa réputation de probité ne souffrit la moindre atteinte. Un passage d'une de ses lettres nous montre avec quelle hauteur il refusait les pots-de-vin qu'on lui offrait quelquefois sur les marchés dont il était l'intermédiaire. Lorsqu'il demandait quelque chose pour lui-même, c'est le plus souvent un portrait de l'impératrice ; la sollicitation devenait un raffinement de la flatterie. Le jour viendra, il est vrai, où, ayant perdu tout ce qu'il avait, et chargé du soin d'une famille qu'il regarde comme la sienne, il en appellera à la générosité de la souveraine qu'il a si bien servie; mais il le fera alors avec le sentiment des droits qu'il s'est acquis. Grimm est

courtisan, Grimm poursuit la fortune, il se met sur le chemin des générosités, mais il n'est pas proprement mercenaire.

Parmi les commissions dont l'impératrice chargeait son factotum, il en était de confidentielles, de délicates. Un jeune Lanskoï, âgé de dix-sept ou dix-huit ans et frère d'un favori de Catherine, avait eu d'assez fâcheuses aventures de voyage. Parti sous la conduite d'un personnage, nommé La Fontaine, qu'on lui avait donné pour gouverneur, il tomba à Dresde dans les filets d'une jeune femme que la correspondance désigne sous le diminutif de Lehnchen. La Fontaine, empressé de favoriser des désordres dont il espérait profiter, se prêta à tout et conduisit en secret les amoureux à Paris. Grand émoi des Lanskoï, qui envoyèrent l'un des leurs à la recherche des fugitifs, et interminables ennuis pour Grimm, sur qui retomba le soin d'aider ces recherches, de séparer les coupables, et en même temps d'éviter un éclat. La tâche n'était pas facile; le jeune homme voulait absolument épouser la belle, et la belle, de son côté, menaçait, si son amant quittait Paris, de lui courir après. On ne fut tout à fait rassuré que quand le Lanskoï fut de retour à Pétersbourg. Lehnchen ne tarda pas à trouver un « consolateur, » et fut désintéressée moyennant une rente viagère de 2,000 livres, que lui constitua Catherine. Toute cette affaire donna énormément de peine à Grimm, qui dut agir secrètement, faire surveiller « ce lutin » de Lehnchen par la police et obtenir une lettre de cachet contre La Fontaine. Celui-ci, pour éviter l'emprisonnement, s'était réfugié au Temple, comme lieu de franchise, et il y vécut dans la misère jusqu'à ce que Grimm le fit libérer. « M. de Vergennes, écrit le souffre-douleur, s'est prêté dans toute cette affaire, avec le plus grand empressement, à tout ce que j'ai été dans le cas d'exiger de lui, et s'en est rapporté à moi pour tous les ordres dont j'avais besoin, sans la moindre défiance. » Catherine avait en général à se louer des dispositions de ce ministre à son égard; elle le reconnut par un cadeau de fourrures à Mme de Vergennes.

Une autre affaire confiée à la prudence de Grimm, et qui intéressait plus directement Catherine, concernait un fils qu'elle avait eu en 1762 de Grégoire Orlof, et qui portait le nom de Bobrinski. L'impératrice avait fait élever ce garçon en Allemagne et lui avait assuré une fortune indépendante de 30 ou 40,000 roubles par an. Bobrinski, en 1785, vivait à Paris et dans d'assez mauvaises compagnies. Il avait fait des dettes et paraît même s'être laissé entraîner à des intrigues politiques. Catherine accuse Frédéric de l'avoir incité contre elle, et assure qu'elle en a les preuves en main. Elle n'en restait pas moins disposée à venir au secours du mauvais sujet, pour qui elle se sentait évidemment un faible. Il était nonchalant, mais elle ne le croyait ni méchant ni malhonnête; une tête

à l'envers, pensait-elle, mais de l'esprit, des connaissances et même des talens. Un peu de bizarrerie de sa part n'était pas fait pour étonner Catherine, « car, dit-elle, il appartient à des gens fort singuliers dont il tient beaucoup. » Que s'il a besoin d'argent, elle veut qu'on lui en donne. Quand l'impératrice s'exprimait ainsi, elle ne se doutait pas encore de l'étendue des extravagances de Bobrinski, qui avait fait des billets pour des sommes considérables, un entre autres de plus d'un million de livres, sur lequel le détenteur consentait à perdre la moitié si on le payait sur-le-champ. « Il est singulier, écrit la tsarine à Grimm, que cet avare se soit laissé entraîner à gaspiller ainsi sa recette. J'enverrais bien quelqu'un pour retirer ce monsieur-là, mais il est si farouche et si caché qu'il est capable de n'y prendre aucune confiance : il se dira malade et s'échappera. Je crois que le mieux serait de le faire venir chez vous et de lui dire que je vous ai chargé de lui conseiller de mettre de l'ordre dans ses affaires, de ne plus jouer ni parier des sommes qui excèdent son revenu, et de payer ses dettes de la façon indiquée. Vous entendrez alors ce qu'il dira ; demandez-lui un aveu sincère, et, s'il le fait, faites-lui mettre par écrit comment il veut s'arranger. S'il fait le renfermé et cherche à esquiver, ayez la bonté de lui représenter les conséquences. Dites-lui qu'ayant prévu ses écarts, on l'avait confié à M. Bouchouyef, qu'il a voulu avoir les coudées franches, qu'on les lui a données, qu'il en voit les suites, qu'une somme énorme n'a pas suffi entre ses mains, qu'il fera bien à l'avenir d'employer son argent avec plus d'utilité, et qu'au reste, s'il a envie de se ruiner, il en est le maître. Pour le tirer de Paris, je crois qu'il faudrait lui conseiller d'aller en Angleterre. » Mais Catherine n'était pas femme à tenir rigueur au fils d'Orlof. « Je m'attache uniquement, dit-elle deux mois après, à la détresse dans laquelle se trouve le jeune homme à la suite des sottises qu'il a faites, et j'ai ordonné de vous envoyer les 23,000 roubles dont il a un besoin si urgent. Il est pris d'un fonds qui est en réserve pour lui, mais c'est ce qu'il ignore et doit ignorer ; ainsi vous pouvez donner à cela telle tournure qu'il vous plaira, pourvu que vous payiez ce qu'il est indispensablement nécessaire de payer. » Finalement tout est arrangé. « Dieu merci qu'il ait payé ses dettes et que vous en soyez quitte ! Je crois que vous feriez bien de payer les 15,000 livres qui restent, et de me renvoyer les billets comme vous me le proposez. Ce qu'il y a d'étrange à tout cela, c'est que le jeune homme est foncièrement très avare. Vous aurez sur cette affaire une décharge particulière. Mais comment voulez-vous qu'on mette un panier percé comme cela à la tête d'un régiment ? Cela n'a ni expérience ni sens commun encore. » Bobrinski avait été trop heureux de quitter Paris pour l'Angleterre afin d'échapper à

ses créanciers, mais Londres, aux yeux de ses protecteurs, offrait encore plus de danger que la France, « parce que là aucun éclat ne peut être prévenu par voie d'administration, que la constitution anglaise n'admet pas. » L'impératrice fit donc revenir le jeune écervelé en Russie, en lui donnant un tuteur pour contenir ses dépenses et sauver les restes de sa fortune. Elle avait fini par reconnaître qu'il n'y avait rien à attendre d'une tête sourde à tous les conseils.

L'agent confidentiel qui recevait les missions secrètes de Catherine avait quelquefois aussi à lui transmettre des propositions qui exigeaient également la discrétion. C'est à Grimm que Bouillé s'adressa, vers la fin d'avril 1791, deux mois avant la fuite de Varennes, pour faire des offres de service à l'impératrice. Grimm connaissait Bouillé ; il s'était arrêté à Metz l'année précédente tout exprès pour le voir, et ils avaient échangé les sentimens communs que leur inspirait la révolution. « C'est l'homme le plus selon mon cœur, écrivait Grimm à cette occasion, mais à moins de quelque combinaison extraordinaire et imprévue, il sera aussi inutile au rétablissement de l'ordre que les autres, parce que la désorganisation de ce royaume est telle qu'il me paraît impossible de le garantir de sa dissolution. » Bouillé en jugeait de même et cherchait à prendre du service à l'étranger. Effrayé des progrès que faisait l'indiscipline dans l'armée, il avait promis au roi « de tenir bon dans son commandement le plus longtemps qu'il lui serait possible, » mais il avait « exigé et obtenu pour condition qu'il serait le maître de quitter son commandement d'un moment à l'autre, dans les vingt-quatre heures, de le remettre au plus ancien de ses officiers, et de quitter même la France s'il jugeait ne pouvoir plus remplir ses devoirs dans le poste où il tenait depuis près de deux ans comme par miracle. » La position de Bouillé était si bien comprise au dehors qu'il avait reçu des offres de commandement de l'Espagne et de l'Angleterre : il préférait le service de la Russie et s'imaginait trouver de ce côté un accueil d'autant plus empressé que cette puissance semblait alors sur le point de rompre avec l'Angleterre et la Prusse, et devait éprouver le besoin de s'attacher un homme distingué par ses services de terre et de mer. Bouillé dépêcha donc de Metz à Paris, sous un prétexte quelconque, le général de Heymann, brillant officier de cavalerie qui servait sous lui, partageait ses opinions et désirait également mettre son épée au service de l'étranger. Heymann remit à Grimm la lettre par laquelle Bouillé l'accréditait, et lui fit connaître les conditions que les deux militaires mettaient à leur entrée au service de Russie. Bouillé stipulait pour lui-même la qualité de général en chef; le grade de lieutenant-général devait satisfaire Heymann, mais le pre-

mier ne s'engageait que pour une campagne et le second pour la vie. L'un et l'autre demandaient, en outre, à être mis en état de payer leurs dettes : une affaire de 150,000 livres pour Bouillé et de 80,000 pour son compagnon. Le marquis devait amener avec lui son fils et plusieurs officiers de toutes armes.

Grimm en écrivit sur-le-champ à Catherine; Heymann se chargea de la lettre et la fit parvenir à Pétersbourg par un officier de hussards qui sortit de France sous couleur d'nn achat de chevaux. L'impératrice ne montra pas autant d'empressement à conclure le marché que son correspondant en avait mis à le lui proposer. Elle insinua que ses généraux russes valaient bien les « grands faiseurs » français, sans compter qu'elle en voulait terriblement à des militaires qui ne savaient pas mieux défendre le trône. Elle ne refusa point pourtant les offres de Bouillé, mais lui envoya des contre-propositions : son grade et son ancienneté dans ce grade, un traitement de 22,000 roubles et 3,000 ducats pour le voyage. Pas un mot du paiement des dettes. Ce dessein, d'ailleurs, n'eut pas de suite. Les projets de fuite de Louis XVI, auxquels Bouillé prit la part que l'on sait, tournèrent pour le moment ses idées d'un autre côté, et, une fois entré dans l'émigration, il n'eut plus qu'une pensée : combattre la France révolutionnaire.

Bouillé ne fut pas le seul officier français qui recourut à l'intermédiaire de Grimm pour chercher à entrer au service de Catherine. La faveur de l'agent officieux était si connue qu'on s'adressait tout naturellement à lui pour arriver à l'impératrice. C'étaient le cadet des Vioménil et le comte de Vauban qui « voulaient se vouer au service qui avait pris la victoire à sa solde, » le jeune prince de Craon qui allait faire ses premières dévotions au temple de la gloire, » le marquis de Juigné, qui, chef d'une nombreuse famille et dépouillé d'une fortune considérable, désirait endosser l'uniforme de sa majesté impériale. Outre les requêtes dont il était le canal, Grimm était chargé des fonds nécessaires pour tout ce mouvement d'émigration, ainsi que des secours que Catherine accordait aux exilés politiques sans ressources. Le maréchal de Castries, l'ami de Grimm, lui accuse réception d'une lettre de crédit de 15,000 livres destinées à des avances aux officiers qui passaient en Russie pour faire la guerre contre les Turcs.

Catherine, qui se plaît à donner des noms, en a donné un aux affaires d'état; elle les appelle « la soupe aux pois, » comme qui dirait une bouillie épaisse où l'on ne voit guère ce qu'il y a au fond. Elle n'aime point, dans tous les cas, qu'on y regarde, n'admet pas qu'on essaie de lui en remontrer ou même de faire l'entendu. Aussi est-il curieux de voir son correspondant, si friand qu'il soit de politique, s'en tenir aux généralités, se borner à des considérations sur

l'industrie ou sur le change, se contenter de vanter les hauts faits de sa souveraine, ou, ce qui ne pouvait être désagréable à celle-ci, de dénigrer ses ennemis, l'Angleterre, la Pologne, la Suède. Catherine, au contraire, sur ces sujets, ne se pique d'aucun égard pour les sympathies de son souffre-douleur, traite rudement les princes dont elle le sait le plus coiffé. Et le souffre-douleur, je dois le dire, n'est pas héroïque et ne défend guère ses amis. La révolution vint à son aide; en bouleversant les relations politiques, elle modifia en bien des points les sentimens de Grimm et le dispensa des précautions qu'il avait dû prendre quelquefois auparavant pour les exprimer.

On rencontre dans les lettres de Grimm quelques informations sur sa personne et son genre de vie. Il est « devenu un homme opulent par les bienfaits de Sa Majesté, » et, un jour, par scrupule de délicatesse et pour prévenir les calomnies, il éprouve le besoin de rendre à l'impératrice un compte exact et de sa fortune et de la manière dont il l'a acquise :

« Au moment où je suis arrivé en Russie, j'étais parvenu à me faire, par mon travail et mes épargnes, environ 1,000 roubles de rente viagère ; c'était tout mon avoir. Entre mes deux voyages de Russie, j'ai eu le malheur d'hériter d'un de mes frères 20,000 livres de France. Après avoir prodigieusement dépensé en voyages pendant près de cinq ans, je me suis trouvé à mon retour de Pétersbourg, vers la fin de 1777, encore une somme de 30,000 livres de reste, d'où il s'ensuit que les dons de Votre Majesté ont été très considérables pendant mes deux séjours. Me trouvant donc un capital de 50,000 livres par la réunion de ces deux sommes, je l'ai placé, au commencement de 1788, chez M. le duc d'Orléans, qui m'en paie 5 pour 100 d'intérêt en retenant les impositions royales, c'est-à-dire trois vingtièmes à cause de la guerre maudite. C'est en quoi consiste mon bien ; il n'a été ni diminué, ni augmenté d'une obole depuis cette époque, c'est-à-dire pendant tout le temps de ma gestion des deniers de Votre Majesté impériale. Je vis sur mon courant formé par mon petit revenu combiné avec mes appointemens de Gotha. Cela ne fait pas une forte masse, mais j'ai compris de bonne heure qu'on n'était riche que des besoins qu'on n'avait pas, et sans les dépenses que la décence de ma place de ministre exige, je ne saurais vraisemblablement que faire de mon argent. Il a plu à Votre Majesté d'ajouter à cela, sans me consulter, 2,000 roubles de pension ; ce n'est pas au vermisseau à demander : Rosée bienfaisante du ciel, pourquoi me viens-tu ? Mais j'ai senti que ce bienfait si peu mérité ne devait pas être regardé et dépensé comme un revenu. Je le mets en réserve tous les ans, et comme la guerre a obligé le roi de France de créer beaucoup de rentes viagères et

que la dignité de ma représentation exige une dépense proportionnée à son importance, j'ai eu l'ambition d'augmenter mon revenu par mes épargnes. J'ai emprunté, à diverses reprises, de l'argent pour me faire des rentes viagères et suis parvenu à me faire encore près de 2,000 roubles de rente. Ces rentes, je les emploie, avec la pension de Votre Majesté, à rembourser successivement l'argent qu'on m'a prêté à intérêt. Si je vis assez pour rembourser tout cet argent, je me trouverai fort au-dessus de mes affaires; si je meurs avant, les 50,000 livres placées chez M. le duc d'Orléans répondront suffisamment de ce qui restera encore à acquitter au moment de ma mort; et voilà la simplicité et la clarté qui conviennent à l'administration des finances d'un grand empire; je suis une espèce de petit Necker dans la précision de mes combinaisons. Mais comme à mon âge il m'a trop répugné de constituer ces rentes sur ma tête et de les laisser éteindre avec moi, j'ai associé, moyennant quelque dépense ou quelques privations de plus, la tête de la petite Émilie (1), sans qu'elle s'en doute, à la mienne, et j'ai la satisfaction dès à présent de penser qu'elle jouira de ces rentes après moi pendant sa vie et que le bienfait de Votre Majesté non mérité de ma part aura servi à son profit comme au mien.

« Somme totale : je dois, comme tant d'autres, toute ma fortune aux bienfaits de Votre Majesté impériale, et, par ricochet, Émilie de Belsunce en bénira un jour mon auguste bienfaitrice; mais ma fortune est bornée et ses sources sont connues, et j'ai l'orgueil de me croire si fort au-dessus des atteintes de la calomnie qu'à tout hasard je brave ses flèches empoisonnées avec une confiance entière dans la justice du génie tutélaire et protecteur de l'empire de Russie et des gens de Grimma (2). La dernière grâce que j'espère d'en obtenir après toutes celles dont j'ai été comblé, c'est qu'immédiatement après mon décès il plaise à Votre Majesté de se faire rendre compte de l'état de ma succession; et si le compte de mes exécuteurs testamentaires n'est pas conforme à celui que je viens de rendre, je consens que ma mémoire soit flétrie. »

Thésaurisant en vue de la famille dont il avait fait la sienne, Grimm, ainsi qu'il l'écrit vers la même époque, n'avait jamais un écu et ne devait jamais une obole. A la modicité de ses besoins et à l'ordre qu'il mettait à ses affaires, on reconnaît l'esprit éminemment rangé et raisonnable que nous avons rencontré en toutes circonstances. On retrouve également, dans des fonctions différentes, l'opiniâtreté de labeur dont il avait fait preuve dans la rédaction

(1) La fille des Belsunce, celle que Grimm avait en quelque sorte adoptée et qui devint Mme de Bueil.

(2) L'un de ces mots de convention dont abonde la correspondance; il désigne Grimm et sa famille adoptive.

de la *Correspondance littéraire*. Sa vie, telle qu'il nous la laisse voir, était celle d'un esclave, dirons-nous, ou d'un ministre d'état. Le service de Catherine entraînait une foule d'affaires petites et grandes, et la réputation de la faveur dont Grimm jouissait à Pétersbourg lui attirait, nous l'avons dit, des nuées de solliciteurs. Il ne laissait pas d'en gémir quelquefois :

« Depuis que les bontés de Votre Majesté impériale m'ont rendu un homme illustre, Dieu seul sait tout ce que j'ai à souffrir pour l'amour d'elle. C'est-à-dire que tous les oisifs et tous les importuns de l'Europe se croient en droit de m'assaillir et de me voler mon temps, le plus précieux de mes biens, toujours pour me parler d'elle. C'est bien me prendre par mon faible, mais que je regrette cette époque de ma vie où, jouissant des mêmes bontés de Votre Majesté impériale dans mon heureuse obscurité, je lui disais son fait toutes les fois que la fantaisie m'en prenait ! Je n'avais pas encore le public pour confident de mon bonheur. »

Et une autre fois : « Je suis un des hommes les plus tourmentés qu'il y ait sur la terre. Il ne se passe pas un jour qu'on vienne m'accabler de visites, de lettres, de propositions de toute espèce. Je passe ma vie en audiences inutiles, à écouter, à lire des lettres, à y répondre, à refuser, au lieu de me recueillir, de vivre au pied de l'autel où l'immortalité réside, à côté de l'objet de mon culte, d'y vivre jour et nuit. »

Le culte de Catherine, c'est la part de l'adulation. Ce qui est vrai, et il y revient souvent, c'est qu'il n'a pas le temps de lire, « pas une heure dans toute une semaine, en mettant une minute à la queue de l'autre ; à peine celui de lire les gazettes pour savoir ce que fait l'impératrice. » Le jour se passe à exécuter des commissions et la nuit à griffonner. Grimm a besoin de recueillement pour écrire à Catherine et il attend, pour le faire, que tout le monde soit couché. Il est trois heures du matin, il tombe de sommeil, mais le messager va partir à huit heures et il faut que le paquet soit prêt. L'aurore le surprend quelquefois à son bureau.

Pas un moment à donner à la lecture ! Et cela pour un homme dont la vie autrefois se passait à rendre compte de toutes les publications du jour. La transformation est complète. Le diplomate, l'agent officieux a rompu avec la littérature. Sans regrets, d'ailleurs, si nous l'en croyons. Grimm n'a-t-il pas le bonheur « de lire dans de certaines têtes, » ce qui gâte pour les autres lectures ? Les déclamations philosophiques du jour ne lui paraissent plus que « fastidieuses capucinades. » Depuis la mort de Voltaire, il est pris de dégoût pour tout ce qui paraît.

A mesure que l'homme de cour prenait le dessus sur l'homme de lettres, l'Allemand perçait davantage sous le Français d'emprunt.

Soit humeur croissante contre les platitudes de la presse parisienne, soit certitude de se rencontrer avec les inclinations de sa correspondante, Grimm s'abandonne maintenant avec plus de liberté qu'il n'avait encore fait à sa prédilection pour la langue et la littérature germaniques. Frédéric lui avait envoyé son écrit *de la Littérature allemande;* Grimm a beau admirer le souverain, une critique aussi superficielle le révolte. « On ne peut nier, écrit-il à Catherine, que l'auguste écrivain ne parle de l'allemand comme un aveugle des couleurs. Cela est bien moral, pour ceux qui réfléchissent, de voir un grand prince et, qui pis est, une grande tête, qui donne tous les jours un temps considérable à la lecture, vivre au milieu de sa patrie, dont la capitale possède plusieurs écrivains de la première force, sans en rien savoir, sans se douter que sa langue maternelle n'est plus celle qu'on parlait et écrivait il y a soixante ou quatre-vingts ans; et qui, de la meilleure foi du monde, ignore tout ce qu'on a écrit depuis quarante ans tout autour de lui, et la révolution qui en est arrivée dans la langue et dans les têtes allemandes, et qui, par conséquent, ne peut entrevoir que la plupart des écrits de sa patrie valent mieux que toutes ces brochures insipides qu'on voit paraître à Paris, et où les idées de quelques grandes têtes sont répétées, délayées et défigurées en mille manières diverses. » (1781.)

Catherine abonde dans le sens de Grimm, un peu aveuglément, il faut le reconnaître, à tort et à travers, prenant déjà les Thummel et les Schummel pour des Voltaire, ce « dieu de l'agrément. » « Dieu me pardonne! dit-elle dans son désir de rattacher le nouveau culte à l'ancien, je crois que c'est lui qui leur a appris à écrire. » L'*Allgemeine deutsche Bibliothek* lui paraît « une archive de génie, de raison, d'ironie, et de tout ce qu'il y a de plus égayant pour l'esprit et la raison... Cette littérature tudesque, ajoute-t-elle, laisse tout le reste du monde grandement derrière elle, et va à pas de géant (1). » Grimm, là-dessus, de renchérir à son tour et sur lui-même. « Ce qu'il y a de sûr et de vrai, c'est que la langue allemande, sous les plumes qui l'ont maniée depuis une trentaine d'années, est devenue l'une des plus belles langues d'entre les modernes, comme elle est par son propre fonds l'une des plus riches. » La flatterie aidant et lui ordonnant de faire une place à l'empire que

(1) La *Bibliothèque universelle allemande* (1765-1791), ainsi que les autres revues littéraires fondées par le libraire Nicolaï, représentait ce qu'on pourrait appeler l'esprit et le talent de Lessing par opposition à ce qui allait être l'inspiration de génies supérieurs. Et l'on comprend, en effet, que Catherine y ait pris plaisir. Pour ce qui est de Grimm, s'il ne nomme dans ses lettres aucun des grands écrivains de l'Allemagne contemporaine, il ne les aurait pas moins, au dire de son biographe, connus et admirés. « Personne, écrit Meister, ne fut plus frappé de l'originalité des premières productions de Goethe, de Herder et de Schiller. »

régit Catherine, notre courtisan voit déjà le temps où le russe et l'allemand auront pris la place des langues classiques, et seront enseignées dans les universités d'Amérique au lieu du grec et du latin. Ce qui est singulier, ce sont les ouvrages qui excitent cet enthousiasme. Grimm porte aux nues une comédie de Lenz, *der Hofmeister*; il l'a lue trois fois : « C'est un ouvrage d'une verve incroyable; » et ni lui, ni sa souveraine n'ont l'air de se douter qu'à l'heure où ils écrivaient avaient déjà paru *Gœtz de Berlichingen*, *Werther* et *les Brigands*.

On ne s'étonnera pas si la vie que menait Grimm mina peu à peu une santé déjà fort ébranlée, nous l'avons vu, par l'ancien travail de la *Correspondance*. Il a le sang à la tête, la fièvre le tient au lit tout un mois; il souffre des yeux, un mal qui le poursuivra jusqu'à la fin. Il s'est, pour le moment, guéri par l'usage de l'eau fraîche. « Il faut se plonger le visage et le répéter souvent, suivant le besoin; » c'est un remède qu'il doit à Tronchin, et qu'il aurait bien envie de faire parvenir à l'empereur, affligé de la même infirmité que lui. « Je supplie Votre Majesté Impériale de dire cela à Joseph de ma part, puisque je n'ai pas osé me donner les airs de lui écrire. » Un mal plus grave se déclare : ce sont des étouffemens; il ne peut plus écrire, ou n'y parvient qu'en se levant à chaque instant pour faire un tour de chambre. « Il est aisé de comprendre le supplice d'un homme dont le devoir et l'état demandent l'usage continuel de la plume. »

Les médecins envoyèrent Grimm aux eaux, à Bourbonne, à Spa, à Aix-la-Chapelle, sans grand succès à ce qu'il semble. Mais l'un de ces voyages devint l'occasion d'une singulière satisfaction d'amour-propre pour un homme épris des distinctions flatteuses. Le prince Henri de Prusse, le frère de Frédéric, étant à Spa en 1781, invita Grimm à venir l'y trouver, et lui offrit un appartement dans la maison même qu'il occupait. Grimm accepta avec d'autant plus d'empressement que Tronchin lui recommandait les eaux du lieu pour ses migraines. Pensez donc, « passer six semaines avec un des plus illustres personnages du siècle, de la manière la plus intéressante et la plus agréable! » On sent bien au récit suivant que la tête en a tourné au narrateur. Il arriva à Spa le 13 juillet :

« Dans le premier moment il y eut un peu de vacarme, de confusion et de désordre dans nos discours; c'était bien naturel après quatre années d'absence et de grands événemens. Les idées se pressaient, se heurtaient un peu les unes à côté des autres, et je ne réponds pas des contusions qu'il y eut par-ci par-là, car l'art de parler de dix choses à la fois n'est pas encore perfectionné, et le crible par lequel il faut passer est si étroit que je ne sais ce qui en serait arrivé si le nom de Catherine ne nous eût mis subitement à

l'unisson après le premier choc. » Grimm, malgré l'unisson, ne tarda pas à s'apercevoir que le prince croyait avoir à se plaindre de la tsarine et n'était plus en correspondance avec elle. Il excusa sa souveraine de son mieux. « Cinq ou six jours après mon arrivée est survenu un autre pèlerin qui se nomme Joseph et qui, ni plus ni moins que Catherine, se prétend aussi second de son nom. Joseph entra dans Spa à pied, suivant en cela la coutume de Notre Seigneur et Sauveur, mais non pour la même raison, car un de ses chevaux de poste s'était abattu. Bientôt il se mit dans un fiacre, afin de ne pas copier notre divin Sauveur, qui, dans ces occasions, ne montait tout au plus qu'un âne, et vint tomber chez Henri comme une bombe. Je puis assurer à Votre Majesté qu'à ma montre, qui ne court pas plus vite qu'une autre, ils restèrent deux heures et demie enfermés tête-à-tête. Joseph ne cacha pas même qu'il avait retardé son voyage de Spa exprès pour être sûr d'y rencontrer Henri. Il dîna ce jour chez le prince de Lichtenstein. Dès qu'il fut rentré dans son auberge, Henri y tomba comme une bombe à son tour, mais pour le coup je me trouvai à sa suite, et ce que je sais c'est que ce n'est pas par ma faute ni par mon fait qu'en un clin d'œil l'impératrice se trouva encore mêlée à nos caquets. Joseph me demanda s'il y avait longtemps que je n'avais eu de ses nouvelles; c'était me dire de la manière la plus délicate qu'il connaissait l'excès des bontés de mon auguste souveraine pour un vase d'argile de sa création. Sur quoi nous nous mîmes à éplucher l'impératrice grecque de la tête aux pieds, et Dieu sait comment elle fut accommodée entre Joseph, Henri et moi! Après l'avoir tenue ainsi sur les fonts à peu près une heure et demie, Henri me dit : « Allons-nous-en à la comédie. » Joseph vint bientôt après dans la loge du prince se placer entre Henri et moi. Il se pria pour le lendemain, en sa qualité de comte de Falkenstein (le nom sous lequel l'empereur voyageait), à dîner chez Henri, qui s'appelle à Spa le comte d'Oels, et il choisit pour convives, indépendamment de son compagnon, le général Terzy, et des personnes attachées au prince, le souffre-douleur gréco-impérial et Raynal, le proscrit par Séguier, à qui Henri a rendu auprès de Joseph les services les plus essentiels, en lui procurant un asile à Bruxelles avec tous les agrémens possibles... On resta à cette table près de deux heures et demie, Joseph à la droite de Henri, et moi à la droite de Joseph; et le soir, à la Comédie, dans la loge du prince, même répétition; et la pièce était ce que l'on écoutait le moins, et l'on jasait de plus d'une chose, et Mohilev, Smolensk, Moscou, Pétersbourg, Tsarskœ-Sélo s'y mêlaient à tort et à travers. Et les badauds de Spa, en regardant à cette loge, disaient à leur bonnet : « Oui, vrai Dieu, il faut qu'un souffre-douleur gréco-impérial soit pourtant quelque chose de

bien distingué ! » Le surlendemain matin, Joseph se trouva à toutes les fontaines ; on dansait à la principale ; il fut très aimable avec tout le monde, mais, enfin, après avoir salué la compagnie et embrassé Henri, il partit à dix heures du matin pour Bruxelles, d'où il s'est rendu depuis pour huit jours à Versailles. »

Grimm, qui avait assisté, en 1745, au couronnement de l'empereur François Ier, trouva le moyen d'être présent à celui de Léopold, en 1790. Il se rendit de Bourbonne à Francfort et y passa deux mois près du comte Nicolas Romanzof, l'un de ses meilleurs amis, et, de plus, au milieu des honneurs auxquels il était si sensible. Le duc de Saxe-Gotha avait profité de la présence de Grimm à Francfort pour l'accréditer, à titre extraordinaire, auprès de l'empereur, ce qui procura à notre courtisan une audience particulière d'une demi-heure. Il fut, en outre, présenté au roi de Naples, « grand chasseur devant le Seigneur, dit-il, et qui s'occupe aussi, dans ses courses, de la multiplication de l'espèce. » Ayant un nombre considérable d'enfans naturels, il avait marié les mères et avait fondé pour ces ménages, près de Caserte, une colonie appelée Santo Leucio. Il s'intéressait beaucoup à cet établissement, pour lequel il avait lui-même composé et publié « l'institution, la législation et même le catéchisme politique. » Grimm s'empressa d'envoyer à Catherine un exemplaire de cette remarquable production.

Avec toute son affection pour son correspondant, Catherine connaissait ses faibles et ne se faisait aucun scrupule d'en rire. Elle lui donnait fréquemment du « Monsieur le baron, » non sans quelque envie d'ajouter : « baron de Thunder-Ten-Tronck ! » Elle raillait ses engouemens : « Je suis bien aise de savoir la cause de votre silence, car bonnement je croyais que mon crédit chez vous clignotait, et que quelque prince d'Allemagne m'avait expulsée de votre souvenir. Vu la passion que je vous connais pour eux, je me disais en moi-même : Il est à la piste de quelque génie rare comme nous lui en avons vu. » Et dans une autre occasion : « Il y avait longtemps que je savais que vous n'étiez jamais plus heureux que quand vous étiez auprès, proche, à côté, par devant ou par derrière quelque altesse d'Allemagne, et Dieu sait où vous savez les déterrer et d'où vous en vient continuellement des pluies fécondes. » Beaucoup plus tard encore et en pleine révolution : « O cher souffre-douleur, tu es toujours engoué de tous les princes d'Allemagne ! » Catherine, elle, ne partageait pas du tout cette inclination.

Le nom de Mme d'Épinay ne revient pas très souvent dans la correspondance qui nous occupe. Grimm envoie cependant à la tsarine et lui vante les *Conversations d'Émilie*, ce livre dont Galiani disait qu'il y a bien des choses et qu'il faut y lire aussi le blanc. La santé

de son amie devenait toujours plus déplorable, et il excuse quelquefois son silence par le rôle de garde-malade qu'il a dû remplir à côté d'un lit de souffrances. « J'ai été depuis trois mois, écrit-il en 1779, malheureux au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Condamné à voir souffrir jour et nuit, et à conserver, au milieu de ce spectacle horrible, un air calme et serein, à donner même à la malheureuse victime de ce long et cruel supplice des espérances qui sont loin de mon cœur, je suis devenu une espèce de machine que la douleur et l'effort continuel de la cacher ont comme endurcie et rendue insensible. Je n'ai pas même la ressource, assez ordinaire aux malheureux, de voir le malheur qu'ils redoutent s'acheminer pas à pas, d'en pouvoir marquer le terme et, par conséquent, ramasser ses forces pour en soutenir le dénoûment. Ballotté continuellement entre la crainte et l'espérance, je passe vingt fois par jour de l'une à l'autre, et la convulsion qui en résulte est sans contredit le sentiment le plus douloureux que l'âme puisse éprouver. J'y devrais être accoutumé depuis six ou sept ans que cela dure, car le dérangement de la santé de cette malheureuse femme a commencé quelques mois avant mon premier départ pour la Russie, et, depuis cet instant, toujours souffrante, plus d'une fois à l'agonie, et puis revenant à la vie, sans que M. Tronchin ait su la guérir ni la tuer; opposant à ses maux, malgré le tempérament le plus frêle, une force et un courage sans exemple, on peut dire qu'elle n'a su ni vivre ni mourir (1). »

Les pertes de fortune et les chagrins domestiques aggravaient encore ces maux. Après avoir été ruinée par les extravagances d'un mari auxquelles étaient venues se joindre celles de son fils, après avoir, en outre, été victime des opérations de l'abbé Terray, Mme d'Épinay était maintenant frappée, dans le peu qui lui restait, par les réformes financières de Necker. Grimm, en de telles circonstances, crut pouvoir recourir à l'impératrice, et lui proposa d'acheter, pour 10,000 livres, deux beaux diamans qu'avait conservés son amie. Catherine n'acheta pas seulement les bijoux, elle fit intercéder près du gouvernement français en faveur de Mme d'Épinay, puis, voyant que les réclamations ne produisaient rien, elle paya de sa poche. « Vous qui me dépensez de l'argent tous les jours de l'année pour des inutilités, écrivait-elle à Grimm avec une délicatesse admirable, prenez de cet argent jusqu'à deux fois huit mille livres, donnez-les à l'auteur des *Conversations d'Émilie*; en cas qu'elle ne voulût pas les accepter, prêtez-les-lui pour cinquante ans, et surtout ne m'en parlez plus, ni à personne, mais dites-moi tout

(1) Mme d'Épinay, nous allons le voir, ne mourut que trois ans et demi après la date de cette lettre. Elle souffrait d'une maladie d'estomac qui dégénéra en cancer.

simplement : J'ai donné ou j'ai prêté les deux fois huit mille livres. » (1782.)

Grimm perdit en quinze mois la compagne de sa vie et le plus cher de ses amis. Mme d'Épinay mourut le 15 avril 1783 et Diderot le 31 juillet 1784. Ces douloureuses séparations sont la cause, sans aucun doute, de l'interruption que présente ici sa correspondance avec Catherine. Le chagrin qu'il ressentit de la mort de Mme d'Épinay fut profond et durable ; il parle de sa cruelle et déplorable situation, des épaisses ténèbres dont il a été environné. Quant à la mort de Diderot, Grimm était à Lyon pour l'exécution d'une commission de l'impératrice, lorsqu'il reçut « ce coup si mortel et si imprévu. »

Pauline, la fille de Mme d'Épinay, était mariée depuis neuf ans lorsqu'elle perdit sa mère. Son fils aîné fut cet Armand de Belsunce qui périt à Caen dans l'une des scènes les plus hideuses de la révolution. Sa fille, l'Émilie des *Conversations*, fut comme adoptée par Grimm, qui se chargea de son éducation, la fit élever au couvent, lui concilia de bonne heure la protection de Catherine et réussit à la marier convenablement. Émilie épousa, en 1786, à l'âge de dix-huit ans, le comte de Bueil, officier aux gardes françaises. Elle recevait de sa famille 100,000 livres de dot, et de la tsarine, qui l'avait nommée de ses demoiselles d'honneur, un cadeau de douze mille roubles. M. de Bueil était propriétaire de la terre patrimoniale de Varennes, près de Château-Thierry. C'est là que Grimm allait passer de huit à quinze jours, toutes les fois qu'il pouvait échapper pour si longtemps à ses occupations. Il s'était ainsi, pour la seconde fois, créé une famille ; la révolution, nous le verrons, en troublant profondément ces existences, ne fit que resserrer les liens qui les unissaient.

III.

Il est incontestable que, dans la correspondance de Grimm avec l'impératrice, la figure la plus intéressante est celle de Catherine elle-même. Cette femme énigmatique s'y montre dans toute l'originalité de son caractère et toute la puissance de sa nature. Elle s'y peint, non pas tout entière, cela va de soi, mais en buste, comme disait Mme de Staal, et j'ajoute en buste passablement décolleté, en traits accusés avec une verdeur de franchise moitié naïve, moitié cynique.

Catherine prétend n'avoir jamais été fort belle, ce qui laisse deviner qu'elle se reconnaissait pourtant quelques charmes. « Je plaisais, écrit-elle dans ses Mémoires, et en parlant il est vrai de sa jeunesse, et je pense que cela était mon fort. » Un admirable

fond de santé, malgré une disposition aux maux de tête. Elle se baignait à l'eau froide. A soixante ans, trois mois avant sa mort, elle était encore « leste comme un oiseau. » Partant, fort à son aise pour se moquer des médecins, dont pas un, à l'en croire, ne sait guérir la piqûre d'une punaise. Elle est une fois menacée d'une fièvre chaude, reste sept jours au lit : « Mais, dit-elle, pas un esculape n'a passé le seuil de ma porte. » En revanche, et comme il arrive à ces esprits forts, elle possède un orviétan, des gouttes de Bestoujef, qui la guérissent subitement quand besoin en est, et qu'elle fait prendre à tort et à travers dans la maison. Donc, robuste tempérament. Par suite, l'entrain. « La gaîté, c'est mon fort, » lisons-nous, et la gaîté avec elle va jusqu'à la farce, jusqu'à la folie, en voyage de préférence, lorsqu'elle est libre des soins du gouvernement. En 1775, en route pour Moscou : « Nous courons, écrit-elle, comme des diables et nous rions comme des fous. » On connaît par Ségur et l'on retrouve ici les inépuisables badinages du voyage de Crimée de 1785, les bouts-rimés, les chansons, les mystifications. Cette impératrice de toutes les Russies et les « trois ministres de poche » qu'elle a emmenés avec elle font l'effet d'une troupes d'écoliers en vacances.

Comme contre-partie à cette exubérance de vie et de bonne humeur, des mouvemens, des ébranlemens de passion. « Les grandes joies sont difficiles à contenir, dit-elle; on raffole. » A la nouvelle de la victoire de Tchesmé, elle s'imposa un silence de huit jours pour se donner le temps de revenir à la raison. Non moins facile à attendrir et non moins extrême dans l'attendrissement, la lecture d'un roman, la représentation d'une tragédie la font pleurer, et, quand elle pleure, elle hurle. Nous la verrons profondément émue à la mort d'Orlof et de Potemkin, abîmée de douleur en perdant Lanskoï.

Catherine, disons-nous, est énigmatique, elle est compliquée, mais elle ne joue pas de rôle, elle ne pose pas : « Je hais toute affiche, » dit-elle. Et, par aversion pour les airs à prendre, elle fuit la contrainte. Elle redoute la visite des princes : il faut, avec eux, se tenir droite et raide de corps. Les célébrités l'intimident également parce qu'elle voudrait devant elles avoir de l'esprit comme quatre. Heureuse quand le naturel, dans ces occasions, ne reprend pas le dessus. « Il faut que je vous conte l'étonnement dans lequel je vis un jour le prince Henri lorsque le prince Potemkin lâcha un singe dans la chambre, avec lequel je me suis mise à jouer au lieu de continuer une belle conversation que nous avions entamée; il ouvrait de grands yeux, mais il avait beau faire, les tours du singe l'emportèrent. » Au fond, mélange de fermeté et de bonté : « Je suis peut-être bonne, ordinairement douce, mais, par état, je suis obligée de vouloir ter-

riblement ce que je veux. » La décision n'est pas seulement forte, elle est nette et prompte : « Quand on a dit A, il faut dire B. » — « Les incertitudes sont, de toutes les choses du monde, celle qui fait pâtir le plus les gens conformés comme moi. » Toutefois, et malgré cette trempe de volonté, Catherine est ouverte à la raison, souple aux avis : « Je me suis toujours senti beaucoup de penchant à me laisser mener par les gens qui en savent plus que moi, pourvu seulement qu'ils ne me fassent pas sentir qu'ils en ont l'envie ou la prétention, car alors je m'enfuis à toutes jambes. » Elle se reconnaît des qualités, mais elle ne se surfait pas et ne veut pas être prônée comme un modèle : « Je ne suis, moi, écrit-elle à Grimm, qu'un composé de bâtons rompus. » Dans une lettre à Mme de Bielke, elle se dit « un aussi franc original que l'Anglais le plus déterminé. »

On a l'épitaphe de Catherine rédigée par elle-même ; plusieurs des traits que je viens de marquer s'y retrouvent. « Elle pardonnait aisément, y lisons-nous, et ne haïssait personne ; indulgente, aisée à vivre, d'un naturel gai, l'âme républicaine et le cœur bon, elle eut des amis ; le travail lui était facile, la société et les arts lui plaisaient. »

Si du caractère de Catherine nous passons à son esprit, nous le reconnaissons fait essentiellement de bon sens, avec des vues toutefois dont elle ne se rend compte elle-même qu'à demi, et ces intuitions qui distinguent l'homme d'état. Ce n'est pas elle qu'égarera le besoin exagéré de logique. Elle s'est convaincue que plus on raisonne, plus on déraisonne. Elle est d'avis qu'il n'y a rien de tel que les têtes sages, mais qu'il ne faut pas tout leur dire. Elle est enchantée un jour parce qu'elle a lu dans les *Dialogues* de Galiani « que c'est un grand assemblage de contradictions qui fait les grandes caboches. » Elle en sait, enfin, assez long sur le compte de l'humanité pour ne s'étonner de rien : ni les écoles, ni les prêches de morale, pense-t-elle, ne rendent les hommes plus sages ; la belle nature reparaît tout partout.

Derrière l'homme d'état, on le voit, il y a chez Catherine le philosophe. Elle a étudié. « Dix-huit années d'ennui et de solitude, dit-elle dans l'épitaphe que je citais tout à l'heure, lui firent lire bien des livres. » Et nous savons par ses *Mémoires* quelles étaient ces lectures de sa jeunesse : de toutes sortes, mais, dans le nombre, Tacite, le Dictionnaire de Bayle tout entier, l'*Esprit des lois*. Elle a la curiosité de l'intelligence. Nous la trouvons, dans les lettres à Grimm, toute préoccupée des idées de Buffon sur l'origine du globe, avalant les neuf volumes de Court de Gébelin sur le monde primitif. « Le pourquoi du pourquoi serait fort agréable à savoir. » Philosophe, ai-je dit, par conséquent sceptique et surtout peu portée à l'optimisme : « Si

vous vouliez bien un jour me dire ce que c'est que ce monde, je vous en aurais beaucoup d'obligation. » Aussi tâche-t-elle de se faire l'œil sec. « Savez-vous ce que je fais, écrit-elle, dans les occasions attendrissantes? Je n'y pense pas, et comme de mon naturel je suis mouton, je rêve à la moutonne et cela me tire d'affaire. » Elle possède un autre secret : ne compter ni sur la gratitude, ni sur la réputation. « Il y a très longtemps que, dans mes actions, je ne prends plus garde à deux choses, et qu'elles n'entrent en rien en ligne de compte dans tout ce que je fais : la première, c'est la reconnaissance des hommes, la seconde l'histoire. Je fais le bien pour faire le bien, et puis c'est tout. »

Catherine, en littérature, aime le nerf, le grand. Elle lit Corneille et goûte Shakspeare (1). Cependant elle préfère la gaîté au tragique et le bon sens à tout. Aussi est-elle éprise de Voltaire. Elle ne tarit pas sur son compte. « Depuis qu'il est mort, il me semble qu'il n'y a plus d'honneur attaché à la belle humeur; c'était lui qui était la divinité de la gaîté. » Elle parle du découragement et de l'indifférence pour toutes choses où l'a jetée la nouvelle de la mort du grand écrivain. « Au reste, ajoute-t-elle, c'est mon maître, c'est lui ou plutôt ses œuvres qui ont formé mon esprit et ma tête. Je vous l'ai dit plus d'une fois, je pense, je suis son écolière; plus jeune, j'aimais à lui plaire; une action faite, il fallait pour qu'elle me plût qu'elle fût digne de lui être dite, et tout de suite il en était informé. Il y était si bien accoutumé qu'il me grondait lorsque je le laissais manquer de nouvelles et qu'il les apprenait d'autre part. Mon exactitude sur ce point s'est ralentie les dernières années par la rapidité des événemens qui précédèrent et succédèrent à la paix, et par le travail immense que j'ai entrepris j'ai perdu la coutume d'écrire des lettres, et je me sens moins de disposition et de facilité à en écrire. » (1778.)

Grimm avait fait cadeau à Catherine d'une tabatière avec l'image du tombeau de Voltaire sur le couvercle; elle s'en défit, ne pouvant voir cette boîte sans émotion. L'édition de Kehl se prépare, l'impératrice en réclame sur-le-champ cent exemplaires afin d'en déposer partout. Elle veut que les œuvres de son maître servent d'exemple, « qu'on les étudie, qu'on les apprenne par cœur, que les esprits s'en nourrissent : cela formera des citoyens, des génies, des héros et des auteurs. » Elle aurait désiré que l'édition eût suivi l'ordre chronologique, pensant que le pêle-mêle des sujets eût été plus piquant, et qu'on aurait alors mieux jugé « cette tête unique, une tête à tintamarre, une tête utile au genre humain par plus d'un côté, une tête dont on n'aurait pu lire les œuvres sans que cela eût

(1) « Racine n'était pas son homme, excepté dans *Mithridate*. » (Le prince de Ligne.)

renouvelé la circulation du sang dans vos veines, fortifié corps, cœur, âme et tête, épanoui la rate ; au moment où vous en auriez eu besoin, vous auriez respiré avec une facilité étonnante, et vous vous seriez trouvé d'un pied plus haut à la fin de vos lectures. » Ce qu'il y a d'amusant, c'est l'embarras de la pauvre tsarine lorsque la révolution étant venue avec toutes ses terreurs et toutes ses horreurs, l'opinion s'établit peu à peu que la faute en était aux philosophes. Voilà Catherine singulièrement troublée. Elle se demande ce qu'elle en doit penser ; elle est partagée entre son aversion pour les renverseurs de trônes et son culte pour le patriarche de la philosophie ; elle voudrait que Grimm la rassurât sur les responsabilités du maître si longtemps vénéré.

Catherine n'avait point d'oreille : « Je meurs d'envie d'écouter et d'aimer la musique, mais j'ai beau faire, c'est du bruit et puis c'est tout. » Elle avait en revanche la passion des arts du dessin : peinture, sculpture, architecture ; ses emplettes et ses constructions en font foi. Sa grande admiration en peinture est Raphaël : le bon sens encore, sous la forme de la vérité, de la mesure, de la justesse. Elle avait fait construire à l'Ermitage un portique pour y placer les copies des Loges de Raphaël : « Là je me promène au milieu de quantité de choses que j'aime et dont je jouis. » A Tsarskoé-Sélo, autre genre de magnificence : une colonnade vitrée d'où elle voit une centaine de verstes à la ronde ; au bas et à côté un jardin ; le dessous de la colonnade occupé par ses femmes, qui sont là comme des nymphes au milieu des fleurs. Sur deux rangs, les bustes des plus grands hommes de l'antiquité, Homère, Démosthène, Platon. Là, sur un canapé, devant son jardin, elle est comme un khan de Crimée, ou comme un perroquet dans sa cage. « Vous n'avez pas d'idée de ce que c'est que Tzarsko-Sélo, quand il fait chaud et beau ! »

Outre ses goûts de lecture, de collections et de bâtisse, et outre le temps que lui coûtait une vaste correspondance, Catherine aimait à tenir la plume. Elle avait composé des *a b c* et des « cahiers » pour l'éducation de ses petits-fils ; elle faisait des extraits des livres qu'elle lisait, ce qu'elle appelait son *Salmigondis* ; elle travaillait à une histoire de Russie qu'elle conduisit jusqu'au XIVe siècle ; elle fabriquait des comédies que l'on jouait et auxquelles le saint synode assistait en corps, « riant comme des fous et claquant des mains à tout rompre. » Elle s'occupait d'étymologies et en proposait qui n'étaient ni plus ni moins extravagantes que toutes celles de son temps. « J'ai gagné, il y a trois ans, la toux à force d'écrire, dit-elle en 1786 ; à présent je n'écris plus ; j'ai fait dix comédies, j'en suis à l'onzième, mais cela n'est pas travailler. Mon *Salmigondis* est à la cent soixante-dix-huitième feuille in-folio, mais tout cela n'est rien ; c'est l'histoire de la Russie qui me faisait tousser. » Dans

la dernière année de sa vie, l'impératrice avait entrepris un nouveau travail sur la nature duquel elle ne s'explique pas, mais qui devait « être singulièrement salutaire au pays et remédier à cent mille choses. » — « Je fais le plus sot des ouvrages, confie-t-elle à Grimm sur son ton habituel de demi-plaisanterie : il est immense; les six chapitres achevés sont des merveilles dans leur espèce chacun; j'y mets un travail, une exactitude, un esprit et un génie même dont je ne me croyais nullement capable, et je suis tout étonnée de ce que je fais quand un chapitre est achevé. Que Dieu bénisse ceux qui auront cela à mettre en exécution! La méthode en doit être au moins fort bonne, car tout vient se ranger en foule et avec empressement, chaque chose à sa place. *C'est vraiment une drôle de chose. Il me faut encore un an environ pour l'achever. J'y travaille à force, et j'en suis si occupée que tout en dormant j'en compose dans ma tête des chapitres entiers* (1). »

Je note que l'impératrice se défend d'avoir rédigé ses *Mémoires*. « Ce qu'il y a de sûr, lisons-nous à ce sujet à la date de 1790, c'est que je n'en ai pas écrit, et que si c'est un péché de ne l'avoir pas fait, je dois m'en accuser. » D'où il n'y a pourtant rien à conclure contre l'authenticité du fragment qui a été publié en 1859 par M. Herzen. Catherine pouvait se refuser à regarder comme des mémoires de sa vie un récit qui n'allait pas même jusqu'à son avènement à l'empire; elle pourrait aussi, à la rigueur, n'avoir fixé que plus tard sur le papier ces souvenirs de sa jeunesse.

Nous avons, dans la correspondance avec Grimm, plusieurs descriptions de la manière dont se passaient les journées de Catherine, les unes gaies, les autres graves, et laissant apercevoir combien les soins du gouvernement s'appesantissaient dans les dernières années. Les distractions, les jeux avec les petits enfans ont leur place dans ce tableau des occupations impériales. « Nous législatons depuis six heures du matin jusqu'à neuf, puis vient le courant jusqu'à onze qu'arrivent mons Alexandre et le sieur Constantin; puis, demi-heure avant et heure après dîner, pour les dits seigneurs nous faisons *a b c*, *contes*, *mémoires*; puis deux heures de repos parfait, et puis une heure et demie pour griffonner lettres, etc., après quoi les dits seigneurs reviennent reprendre tapage jusqu'à huit; puis vient qui veut jusqu'à dix. Or, moi, je soutiens que voilà une journée très remplie et que sera bien habile qui trouvera moyen de faire des commentaires encore. » En automne, quelques heures de plus laissées aux passe-temps, deux ou trois fois par jour fuites à l'Ermitage, les noisettes qu'on donne à l'écureuil, la visite qu'on fait au singe, les parties de billard, les pierres gravées, les estampes.

(1) Le passage ici donné en italique est en allemand dans l'original.

Mais les années passent, et l'on a affaire à la Pologne, à la Suède, à la Turquie. La guerre avec la Suède en 1789 exigea de grands efforts. « J'étais seule, raconte l'impératrice, sans presque d'aide, et, craignant de manquer à quelque chose par ignorance ou par oubli, j'étais devenue d'une activité dont je ne me croyais pas capable, et je donnais dans des détails inouïs, jusque-là que je devins pourvoyeur de l'armée et que, de l'aveu de tous, jamais armée n'a été mieux nourrie dans un pays qui sans cela ne fournissait aucune ressource. » En 1794, c'est la Pologne et Kosciuszko ; il arrive quatre postes à la fois qu'avaient retenues les vents contraires, trois ou quatre courriers de tous les coins et recoins du monde, « de façon que neuf tables assez grandes suffisent à peine pour contenir tout ce fatras, et que quatre personnes tour à tour me lisent depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir pendant trois jours.» Aussi Catherine se sent-elle fort endurcie aux simples contrariétés. « Vous pouvez me tourmenter tout à votre aise, ne vous gênez pas là-dessus ; je suis si accoutumée à être tourmentée dans toutes les directions qu'il y a longtemps que je ne m'aperçois plus que je le suis. A ma place, on vous fait lire quand vous voulez écrire, et parler quand vous désireriez de lire ; il faut rire quand on voudrait pleurer ; vingt choses empêchent vingt autres, et vous n'avez jamais le temps de penser un moment, et malgré cela vous devez agir à tout instant, sans sentir de la lassitude jamais, ni de corps ni d'esprit ; malade ou en santé, cela est indifférent ; toutes choses à la fois demandent que vous y soyez à la minute. »

L'un des extraits qui précèdent nous a montré la place que tenait dans la vie de l'impératrice « la cohorte des petits-fils et filles. » Elle éprouvait peu de tendresse pour son fils, à ce qu'il semble, et de moins en moins à mesure qu'il se sentait davantage héritier présomptif ; homme, d'ailleurs, difforme de corps et d'esprit, et qu'on a peine à ne pas tenir pour le fils authentique de Pierre, malgré les *Mémoires* qui insinuent si visiblement le contraire. Catherine, avec ses brus, était bien, mais apparemment sans intimité. Toute son affection s'était portée sur ses petits-enfans, en particulier sur l'aîné, Alexandre. C'est là son faible. Elle ne se lasse pas de l'admirer, de le vanter, de raconter ses exploits, de dire ses perfections. Il est beau comme le jour ; à dix-huit mois, il comprend tout, et, bien entendu, fait tout ce qu'il veut de la grand'-maman. Elle lui a inventé un costume qui se met tout d'une pièce, et dont elle envoie un dessin à la plume dans sa lettre, oubliant que ces détails pouvaient n'être pas aussi intéressans pour Grimm que pour elle. C'est elle qui apprend à lire à l'enfant ; puis, à mesure qu'il avance, elle lui compose des livres de lecture. Elle tire son horoscope, et le pronostic est notable, annonçant, comme il

fait, l'autocrate romanesque et philanthrope. « Il me paraît être, dit-elle, constitué de nature à mettre suite et intrépidité dans les choses qu'il entreprendra; or, je crois que ce qu'il entreprendra ne seront point choses nuisibles au prochain, parce qu'il a la larme à l'œil du mal qu'il voit ou croit arriver à ce prochain. (1782.) » Que de gaîté, en attendant, et quels jeux et quel bruit! « J'ai la main tremblante à force de rire, écrit la bonne-maman; je suis venue ce matin de Tsarskoé-Sélo avec mes deux petits-fils; il n'y a qu'une chambre entre la leur et la mienne, par conséquent ils se sont établis chez moi et font un train terrible. Il a fallu les chasser pour avoir un moment de repos; encore sont-ils sortis en chantant une marche d'opéra, chacun tenant son chien par la patte en guise de princesse. Vous pouvez juger par là du ton que nous prenons; ces morveux sont charmans. » Il y a aussi les petites-filles, qu'on aime bien, mais qui intéressent moins, en tout cinq ou six marmots qui voudraient ne jamais quitter la grand'mère. « Ils tiennent à moi comme des chardons, et il faut que je me secoue pour les faire en aller. »

Les enfans grandissent: Alexandre a quinze ans et Constantin en a treize. Alexandre va se marier; sa grand'mère en fait un dernier portrait: « Vous seriez enchanté et étonné de voir ce grand et superbement beau et bon jeune homme. Oh! comme cela s'annonce! comme cela est la candeur et la profondeur personnifiée! comme cela a de la suite et des principes avec un désir sans égal de bien faire! Oh! qu'il sera heureux et qu'on sera heureux avec lui! Outre cela, il est d'une modestie extrême, et rien n'est affecté, tout est naturel. Oh! l'excellent sujet, dont tout le monde raffole et dont vraiment on peut raffoler! *C'est mon bien-aimé, il le sait, mais il ne s'en fait pas accroire pour cela. La tête est belle, un peu inclinée en avant; mais quand on le regarde on oublie ce défaut, et quand il danse, monte à cheval et se redresse, on ne peut s'empêcher de penser à l'Apollon du Belvédère. Il en a tout à fait la majesté. En vérité, c'est trop pour quatorze ans* (1). » Constantin est tout autre chose, « une machine à bâtons rompus, pétillant d'esprit. » — « Vous n'avez pas d'idée de ce drôle de corps; d'abord il n'est pas beau, extrêmement vif, rempli d'esprit et de saillies, étourdi comme un hanneton, convenant avec franchise de ses fautes, ayant le cœur excellent et désirant de bien faire. C'est selon moi un sujet charmant et assurément distingué dans son espèce. Le public aime mieux sans comparaison son frère; malgré cela, je prédis un rôle brillant à cet original, qui, pendant son enfance, était un ours mal léché et présentement n'est rien moins que

(1) En allemand dans l'original.

cela. (1793.) » Il y a toujours quelque chose de piquant à comparer l'enfant à l'homme fait, et la prophétie à l'accomplissement.

On ne peut malheureusement parler de Catherine et passer sous silence le chapitre des favoris. Sans décliner précisément leur titre ni énoncer leurs fonctions, la correspondance avec Grimm les met suffisamment en scène. Nous ne sommes plus, à l'époque où commencent ces lettres, au temps des Orlof et des Potemkin; ils n'y figurent que pour leurs services publics et par l'oraison funèbre que prononce sur eux leur auguste maîtresse. Grégoire Orlof mourut en 1783. « Quoique très préparée à cet événement, douloureux pour moi, écrit l'impératrice peu de jours après l'avoir appris, je vous avoue que j'en ressens l'affliction la plus vive. Je perds en lui un ami et l'homme du monde auquel j'ai les plus grandes obligations et qui m'a rendu les services les plus essentiels. On a beau me dire et je me dis à moi-même tout ce qu'on peut dire en pareille occasion : des bouffées de sanglots sont ma réponse, et je souffre terriblement depuis l'instant que j'ai reçu cette fatale nouvelle; le travail seul me distrait, et comme je n'ai point mes papiers, je vous écris pour me soulager. » Suit un parallèle entre Orlof et Panine qui était mort quinze jours auparavant, curieuse page d'histoire anecdotique, et que je citerais s'il ne fallait pas absolument faire choix au milieu de tant de richesses. Le portrait de Potemkin n'est pas moins remarquable. La perte du héros d'Oczakof fut doublement sensible pour Catherine, qui se trouvait de nouveau alors en guerre avec les Turcs. « Un terrible coup de massue, hier, a frappé ma tête. Vers les six heures de l'après-dîner, un courrier m'a apporté la bien triste nouvelle que mon élève, mon ami et presque mon idole, le prince Potemkin le Taurique, est mort, après un mois de maladie, en Moldavie! Je suis dans une affliction dont vous n'avez pas d'idée. A un cœur excellent il joignait un entendement rare et une étendue d'esprit peu ordinaire; ses vues étaient toujours grandes et magnanimes; il était fort humain, rempli de connaissances, singulièrement aimable, et ses idées étaient toujours nouvelles. Jamais homme n'eut le don des bons mots et de l'à-propos comme lui. Ses qualités militaires, pendant cette guerre, ont dû frapper, car il ne manqua jamais, ni sur terre ni sur mer, un seul coup. Personne au monde n'a été moins mené que lui. Il avait encore un don particulier à employer son monde. En un mot c'était un homme d'état pour le conseil et l'exécution. Il m'était attaché avec passion et zèle, grondant et se fâchant quand il croyait qu'on pouvait faire mieux... Mais la qualité la plus rare en lui était un courage de cœur, d'esprit et d'âme, qui le distinguait parfaitement du reste des humains, et ceci faisait

que nous nous entendions parfaitement bien et laissions babiller les moins entendus à leur aise. Je regarde le prince Potemkin comme un très grand homme, qui n'a pas rempli la moitié de ce qui était à sa portée. »

Ainsi regrets, regrets sincères et éloquens des hommes pour lesquels Catherine avait eu un goût passager, et qu'elle avait conservés ensuite à titre d'amis et de serviteurs. Mais combien la douleur ne sera-t-elle pas plus vive lorsque la mort saisira l'amant en pleine faveur! Ce fut le cas pour le général Lanskoï, dont le nom, à partir de 1781, revient souvent dans les lettres à Grimm. L'impératrice parle de ce jeune homme avec un abandon qui ne pouvait laisser aucun doute à son correspondant sur la place que Lanskoï occupait dans le palais. Elle s'est chargée de son éducation, ce qui lui est facile, l'élève étant aussi intelligent que docile. « Oh! avait dit Orlof au commencement de cette liaison, vous verrez quel homme elle en fera! Cela gloutonne tout. » Et, en effet, voilà les amoureux gloutonnant ensemble poètes, historiens, beaux-arts. « Outre cela, nous bâtissons et nous plantons, nous sommes bienfaisant, gai, honnête et rempli de douceur. » Des plaisanteries comme toujours, des farces. Catherine fait semblant d'être le secrétaire de Lanskoï, et c'est lui qui est censé dicter et signer. Tout ce travestissement est assez drôle, mais on tourne la page et l'on rencontre les sanglots; la lettre avait débuté sur le ton du badinage habituel, et elle se termine par le désespoir. « Lorsque je commençais cette lettre, j'étais dans le bonheur et la joie, et mes journées se passaient si rapidement que je ne savais ce qu'elles devenaient. Il n'en est plus de même : je suis plongée dans la douleur la plus vive et mon bonheur n'est plus. J'ai pensé moi-même mourir de la perte irréparable que je viens de faire, il y a huit jours, de mon meilleur ami. J'espérais qu'il deviendrait l'appui de ma vieillesse; il s'appliquait, il profitait, il avait pris tous mes goûts; c'était un jeune homme que j'élevais, qui était reconnaissant, doux et honnête, qui partageait mes peines quand j'en avais, et qui se réjouissait de mes joies; en un mot, en sanglotant, j'ai le malheur de vous dire que le général Lanskoï n'est plus. Une fièvre maligne, accompagnée d'esquinancie, l'a emporté en cinq jours au tombeau, et ma chambre, si agréable pour moi ci-devant, est devenue un antre vide dans lequel je me traîne à peine comme une ombre. Je ne puis voir face humaine sans que les sanglots ne m'ôtent la parole; je ne puis ni dormir, ni manger; la lecture m'ennuie et l'écriture excède mes forces. Je ne sais ce qu'il deviendra de moi; mais ce que je sais, c'est que de ma vie je n'ai été si malheureuse que depuis que mon meilleur et aimable ami m'a

ainsi abandonnée. » Les semaines se succèdent et Catherine s'étonne d'être encore en vie. « Si vous voulez savoir au juste mon état, écrit-elle, je vous dirai que l'unique mieux qu'il y a, c'est que je me suis raccoutumée aux faces humaines, que d'ailleurs le cœur me saigne comme au premier moment, que je fais mon devoir et tâche de le faire bien, mais que ma douleur est extrême et comme je n'en ai senti de ma vie, et voilà trois mois que je suis dans cette cruelle situation, souffrant comme un damné. » (1784.)

N'allons pas croire cependant que Catherine ait été inconsolable. Deux ans ne se sont pas écoulés depuis la mort de Lanskoï que nous rencontrons, dans ses lettres, un nouveau familier du palais, qu'elle désigne sous le nom de l'Habit rouge. L'Habit rouge par-ci, l'Habit rouge par-là. L'Habit rouge aime les pierres gravées et les médailles, on lui achètera celles du duc d'Orléans qu'on avait trouvées d'abord trop chères. L'Habit rouge a envie d'avoir un Buffon : Grimm est prié d'envoyer les œuvres complètes du naturaliste, la plus belle édition possible et « bien illuminée. » L'Habit rouge est du voyage de Tauride, et il fait un beau train avec le comte de Ségur et le prince de Ligne. L'Habit rouge a tous les talens comme tous les agrémens : il dessine, il est passionné pour la musique, il taille des camées. L'Habit rouge est fait, dans les quinze jours, comte du saint-empire par Joseph et aide-de-camp général par Catherine. Catherine le recommande à son correspondant sur tous les tons : « Il est si aimable, si spirituel, si gai, si beau, si complaisant, de si bonne compagnie que vous ferez bien de l'aimer sans le connaître. » L'extérieur répond à la distinction et aux charmes de l'esprit : « Nos traits sont très réguliers ; nous avons deux superbes yeux noirs avec des sourcils tracés comme on n'en voit guère ; taille au-dessus de la médiocre, l'air noble, démarche aisée. » Toutes ces perfections n'empêchèrent pas que Momonof, — c'était le nom du favori, — ne finît par une disgrâce. Une lacune dans notre correspondance nous laisserait incertains sur les causes de cette chute, si nous n'avions le récit de Ségur. Momonof s'était épris d'une des demoiselles d'honneur de l'impératrice, la princesse Scherebatof ; mis en demeure de s'expliquer, il avoua sa passion en implorant la clémence de sa souveraine. L'irritation fut d'abord des plus vives, mais Catherine surmonta bientôt son ressentiment, et après avoir marié les coupables et les avoir même richement dotés, elle se contenta de les éloigner de la cour. Elle parle seulement, dans une lettre à Grimm, d'ingratitude et de « la plus bête des passions ; » le favori lui paraît plus digne de pitié que de colère ; et, pour elle-même, elle se déclare « excessivement punie pour la vie. » Cela voulait-il dire qu'elle renonçait désormais à ce

genre de liaison, un conseil que l'âge eût suffi à lui donner, puisqu'elle avait alors plus de soixante ans? Serment d'ivrogne dans ce cas! Six mois après sa disgrâce, Momonof est remplacé. « Voulez-vous savoir, écrit l'impératrice, ce que le général Zoubof et moi faisions cet été au bruit des canons à Tsarskoé-Sélo, dans les heures de loisir (1)? Eh bien! voici notre secret livré; nous traduisions un tome de Plutarque en russe. Cela nous a rendus heureux et tranquilles au milieu du brouhaha. » Officier dans un des régimens de la garde avant de passer général, Platon Zoubof n'avait que vingt-quatre ans. Catherine ne le porte pas aux nues comme ses prédécesseurs; elle se contente de lui reconnaître des connaissances, une excellente tournure d'esprit et de la bonne volonté. La suite de la correspondance nous montre le général devenu comte, puis prince. Il était encore en faveur quand la souveraine mourut, et l'on sait la part qu'il prit au complot contre la vie du fils et successeur de Catherine.

Femme et très femme, comme elle l'est, ce qui domine toutefois chez Catherine c'est manifestement l'homme d'état. Elle est, de par la nature, et des pieds à la tête, conducteur d'empire. Elle l'est autant que Frédéric et de la même façon : vue nette et précise des choses, le jugement dans l'audace, et cette moralité particulière des souverains qui consiste à tenir la morale vulgaire pour absolument étrangère aux intérêts publics. Elle est faite pour l'action, et dès qu'elle agit, regarde le succès comme le seul devoir. Confiance exclusive dans la force. Son principe est que les grandes affaires se régissent par quatre ou cinq axiomes d'une extrême simplicité; ceux-ci, par exemple : pour venir à bout de ses ennemis, le plus sûr moyen, ce sont les coups; — quand on ne bat pas, on est battu; — les états ne sont pas comme les fossés, qui deviennent plus grands à mesure qu'on leur ôte plus de terre. Il faut voir le dédain de Catherine pour Marie-Thérèse, son prétendu désintéressement et sa crainte d'aller au diable; il faut voir son mépris pour « frère George, » le roi d'Angleterre, qui a perdu quinze provinces (2). « Je regarde cela, dit-elle, comme un crime de lèse-état. » Son héros, celui que, dans le secret de son cœur, elle s'est proposé pour modèle, c'est ce Pierre le Grand, à qui elle éleva une statue et dont elle se sentait la mission de continuer l'œuvre. Il y a, dans ses lettres à Grimm, à l'occasion de l'inauguration du monument de Falconet, un fier passage et que je cite, celui-là, sans

(1) Les canons dont il s'agit sont ceux de la bataille de Swenska-Sund dans le cours de la guerre avec la Suède.

(2) Les colonies d'Amérique.

éprouver le besoin de m'en excuser près du lecteur. « Pierre Ier, écrit-elle, quand il s'est vu en plein air, nous a paru avoir un air aussi leste que grand ; on l'aurait dit assez content de sa création. Longtemps je n'ai pu le fixer, je sentais un mouvement d'attendrissement, et quand j'ai regardé autour de moi, j'ai vu tout le monde avec les larmes aux yeux. Son visage était tourné du côté opposé à la Mer-Noire, mais son air de tête disait qu'il n'avait eu la berlue pour aucun côté. Il était trop loin pour me parler, mais il m'a paru avoir un air de contentement qui m'en a donné, et qui m'a encouragée à tâcher de faire mieux à l'avenir si je puis. » (1782.)

La politique, comme il est naturel, détermine les antipathies et les affections de Catherine, toutefois sans exclure entièrement l'équité. Le mélange de l'estime et de la rancune est visible, en particulier, en ce qui concerne les jugemens sur Frédéric. L'impératrice avait, au début de son règne, éprouvé de l'attrait pour le guerrier homme d'état, dont les qualités étaient de celles précisément qu'elle prisait le plus. Elle avait une autre raison pour lui vouloir du bien, la conscience de lui avoir rendu un service éminent, en 1762, lorsqu'elle retira ses troupes des provinces de Prusse et de Poméranie. La bonne intelligence, plus tard, avait fait place à la rivalité, à l'animosité même, lorsque Catherine avait trouvé la Prusse sur son chemin dans ses revendications polonaises et avait été obligée de partager avec elle. De là, je le répète, une humeur contenue par un reste d'admiration, mais qui perce dans les lettres à Grimm. « Ce qu'il y a de singulier dans le sort d'Hérode, écrit-elle au lendemain de sa mort, c'est que sur la place il n'a été regretté que de sa seule femme, qu'il n'aimait pas ; celle-là l'a pleuré véritablement; mais c'était une grande paire de manches lorsqu'il n'était ni petit ni mesquin. » Et quelques jours plus tard, comparant Frédéric à son successeur : « J'ai vu les commencemens de cet autre ; sti-là évitait flatterie et forfanterie ; sais-tu pourquoi? Parce que nous étions pétris de jugement (1). » Une assez belle oraison funèbre, en somme, dans sa froideur !

Catherine n'a pas ou ne croit pas avoir les mêmes raisons pour ménager le prince Henri. Elle n'ignore point, il est vrai, que Grimm est l'ami du prince, et qu'il est joliment fier de ses relations avec un si grand personnage, mais Catherine n'a pas l'habitude de caresser les faiblesses de son correspondant, et le prince Henri a deux gros torts à ses yeux. Il a exprimé sur la Russie, sur les

(1) *Sti-là* pour *celui-là* fait partie du français populaire et vulgaire de Catherine. Elle a toutes sortes de particularités de ce genre, et, par exemple, emploie constamment l'italien *ma* au lieu de *mais*.

dangers qu'elle court et le rôle qu'elle aurait à jouer, des vues qu'il a communiquées à Grimm, et que Grimm, assez maladroitement, s'est hâté de soumettre à l'impératrice. Pis encore, le prince Henri tourne au libéralisme; il n'est pas absolument contraire à la révolution française, et, une fois la guerre engagée, il a fait des plans de pacification. Or, Catherine n'aime pas les affairés, et elle n'admet surtout pas qu'on traite avec les jacobins. Savez-vous pourquoi le prince Henri veut toujours parler des affaires de la France? C'est que c'est une tête inquiète; c'est un alambiqué toujours monté sur des échasses; c'est un important, ma commère l'empressée, — un petit-maître qui, pour faire croire qu'il a des rendez-vous, quitte la compagnie et va s'enfermer chez lui. Henri passe pour avoir conseillé la paix de Bâle : Catherine, de ce moment, le tient pour capable de tout; il n'en a agi ainsi que pour devenir tuteur de Louis XVII, et, après sa mort, roi de France; elle le compare à Philippe-Égalité. Je regrette d'avoir à ajouter que Grimm ne défend que faiblement son ancien protecteur et ami; le culte des nouvelles divinités l'emporte, et il finit par traiter lui-même de jacobin le prince dont il avait été si heureux et si fier jadis de recevoir l'hospitalité à Spa.

Si Catherine n'épargne pas l'oncle, que sera-ce du neveu? L'injure, pour le successeur de Frédéric, va tout de suite aux gros mots : « Sa Majesté prussienne s'occupe présentement à faire renaître les cochonneries polonaises. Morgué! si cela arrive, je vous promets qu'il le paiera cher.» « Avec frère Gu (c'est ainsi que l'impératrice désigne Frédéric-Guillaume), on ne sait jamais où on en est, si un moment on cesse de se souvenir qu'il est et les siens capables de toutes les fourberies possibles pourvu qu'il en reçoive un écu. »

L'influence des intérêts sur les jugemens et sur les affections n'a jamais été si évidente que dans l'inclination de Catherine pour Joseph II. La tsarine avait besoin de la complicité de l'Autriche pour accomplir ses desseins sur Constantinople, et dans une alliance avec l'empire contre la Turquie elle trouvait cet autre avantage de détourner l'empereur de la Pologne. Joseph était entré avec empressement dans des vues où il ne soupçonnait pas d'arrière-pensée; il avait recherché Catherine, lui avait rendu hommage à Mohilef, à Pétersbourg, en Crimée; il alla jusqu'à prendre part personnellement à la campagne de 1788 contre l'Ottoman. C'était plus qu'il n'en fallait pour que Catherine le jugeât un homme supérieur. Il est vrai de dire pourtant qu'elle avait été séduite à première vue. « Quand il a appris, écrivait-elle de Mohilef, que j'ai retranché quatre jours de mon voyage pour le devancer, il s'est

mis à courir nuit et jour et m'a devancée de deux jours. Nous avons passé la journée d'hier ensemble ; il a paru qu'il ne s'ennuyait pas. Je l'ai trouvé très instruit ; il aime à parler et parle très bien. » La conversation de Joseph avait frappé Catherine ; elle y revient l'année suivante et se montre tout à fait séduite : « Si jamais vous lui parlez, écrivait-elle à Grimm, sachez qu'il vous prendra par vos deux oreilles, et que vous n'en pouvez avoir trop pour l'écouter ; il est d'une éloquence et a la pensée et la parole à sa disposition. C'est un homme qui veut singulièrement le bien faire et qui le cherche partout, et morgué ! quand il l'a trouvé, habile celui qui l'en fera démordre. » Et quelques lignes plus loin, s'échauffant toujours, le plus malencontreux horoscope qui ait jamais été tiré : « Je connais un homme dans ce monde auquel le ciel a destiné la première place en Europe, sans contredit la première, dis-je, pour la gloire. Il faut qu'il vive, il faut qu'il survive une couple de ses contemporains, et alors cet astre sera à nul autre comparable, et ses contemporains resteront loin derrière lui. » (1781.) On comprend quelles durent être à la fois la déception et la douleur de Catherine lorsque Joseph mourut à cinquante ans, battu à Lugosch, laissant les Pays-Bas soulevés, la Hongrie et la Bohême sur le point de s'insurger, rongé d'humiliation et de chagrin, et résumant l'histoire de son règne dans l'épitaphe qu'il se composa lui-même : « Ci-gît Joseph II, qui fut malheureux dans toutes ses entreprises. » L'émotion de Catherine fut profonde ; elle perdait, disait-elle, son meilleur ami. Elle resta longtemps sans revoir l'ambassadeur d'Autriche parce qu'elle ne pouvait retenir ses sanglots. Elle avait peine en même temps à reconnaître combien elle s'était trompée sur le compte de l'infortuné : « Je ne puis revenir encore de mon étonnement : fait, né et élevé pour sa dignité, rempli d'esprit, de talent et de connaissances, comment il a fait pour régner mal, et non-seulement sans succès, mais même à être réduit au malheur dans lequel il est mort. »

Dans les affaires intérieures de son empire, Catherine montre à la fois de la hardiesse et de la timidité. Il est des découvertes qu'elle adopte du premier coup. « Vous vous êtes fait inoculer, lui écrivait Voltaire, avec moins d'appareil qu'une religieuse ne prend un lavement. » Elle a une certaine intelligence de la liberté, se refuse à régler, à gêner, ne veut pas entendre parler de monopoles. D'un autre côté, son principe étant que tout aille comme il peut, elle craint les théoriciens et ne peut souffrir les économistes. Elle brûle leurs livres : « Tout cela, dit-elle, nous va comme une selle à une vache. » Même impatience de l'agronomie et de ces cultivateurs qui n'ont jamais eu une charrue en main.

Confier à l'un d'eux une terre de la couronne! « Les paysans le tueraient avec sa fichue agriculture. » Elle tient pour le bon vieux calendrier, qu'elle aime à la folie parce que c'est celui de l'église grecque, qui est celle des apôtres, et que plus que jamais elle hait les nouveautés. Elle en veut, comme M. de Bismarck, à ceux qui écrivent ou impriment l'allemand avec des lettres françaises : « Je vous déclare que j'ai une antipathie très marquée pour cette nouvelle mode, et que je ne saurais lire ni écrire l'allemand de cette manière que je trouve ridicule. »

Il faut dire que cette aversion pour les nouveautés fut surexcitée par la révolution française; la révolution fit une coupure profonde dans la vie de Catherine, dans celle de Grimm, dans celle du monde contemporain tout entier.

IV.

Grimm était tout préparé à détester la révolution, et à la détester tout d'abord, sans passer, comme firent tant d'autres, par une période d'illusion. Conservateur par tempérament, il était de plus ami des grandeurs, voué aux arts diplomatiques et au service des cours, attaché, enfin, et avec passion, à une souveraine autocrate. Avant l'ouverture même des états généraux, et lorsque tout le monde se livrait à des espérances sans bornes : « Je vois bien, disait-il à ses amis, que vous voulez inventer la liberté et dépasser les Anglais et les Américains; tâchez seulement de ne pas rester derrière les Polonais. » Au lendemain de la prise de la Bastille, il voyait déjà la banqueroute mûrir, ce sont ses expressions, le mouvement passer aux mains des bandits et des polissons, et il s'offrait à prouver géométriquement que la France était perdue sans ressource. Il ne faisait d'autre grâce aux Necker, aux La Fayette, que de les tenir pour une cause innocente du mal. «Il n'y a rien de plus coupable, pensait-il, que des innocens qui se mêlent de grandes affaires, et, pour la première fois peut-être, la nécessité n'a pas créé les hommes qu'il fallait ou bien l'homme nécessaire pour sauver son pays. Tandis que les révolutions et les dissensions produisent naturellement une foule de caractères, il ne s'en est pas trouvé un seul dans ces temps calamiteux. » Sans se donner d'ailleurs des airs de devin, Grimm, en 1790, prévoyait le despotisme et la réaction comme les conséquences de l'anarchie. « Ce qu'il y a d'indubitable, c'est que les Welches sont toujours Welches, que Voltaire les retrouverait comme il les a laissés, comme ils sont depuis deux mille ans, que par l'usage qu'ils ont fait de la liberté, ils ont prouvé qu'ils y étaient propres comme la vache à danser sur la corde, et qu'à leur extravagance

actuelle ne peut succéder que le despotisme le plus rigoureux. Mon bon nonce Caprara, qui est un homme d'esprit, me disait à l'occasion de la sagesse de l'assemblée nationale : « Je n'ai pas peur pour l'autorité de l'église; nous sommes peut-être trop vieux, vous et moi, pour la voir renaître de sa cendre, mais elle renaîtra : vos jacobins ont rendu ce miracle immanquable. Mais convenez aussi qu'ils ont fait perdre un beau procès au genre humain, et que s'ils eussent été capables de conduire cette révolution avec modération et sagesse, ils auraient pu la rendre bien heureuse pour l'humanité entière. »

On ne s'étonnera pas que Grimm, avec ses opinions, soit vite devenu suspect. Il était connu pour être le correspondant confidentiel de Catherine; or, on se doutait, aux Jacobins, que l'impératrice « n'avait pas pour la régénération gauloise tout le respect qu'elle méritait, » et cette impression avait été confirmée par la légèreté du prince de Ligne, qui avait laissé prendre copie d'une lettre où Catherine traçait un tableau peu flatté de l'état de l'Europe. Les écrits du temps ne sont pas sans avoir conservé quelques traces de la notoriété qu'avaient acquise les relations de Grimm avec la cour de Russie, et du parti que la polémique en tirait. *Les Actes des apôtres*, en reproduisant la circulaire du 23 avril 1791, dans laquelle Montmorin avait cherché à établir la liberté constitutionnelle dont jouissait le roi, l'accompagnèrent d'une réfutation sous forme de « fragment de la correspondance secrète du baron de Grimm avec la première fonctionnaire politique de toutes les Russies. » Grimm, sous la plume d'un autre pamphlétaire, devenait « le chargé des affaires de sa majesté l'impératrice des Russies à Paris. » Il s'agissait cette fois d'attaquer tout ensemble Volney et la révolution. En apprenant que Catherine avait des faveurs pour les émigrés, Volney, qui avait reçu d'elle une médaille d'or à l'occasion de son *Voyage en Syrie et en Égypte*, avait renvoyé ce cadeau à Grimm, par l'intermédiaire duquel il lui était parvenu. Cette démarche avait été accompagnée d'une lettre à laquelle la brochure dont nous parlons était une réponse violente et injurieuse.

Après avoir passé deux mois à Francfort, où, comme nous l'avons vu, il avait assisté à l'élection et au couronnement de l'empereur Léopold, Grimm, à la fin de l'automne de 1790, revint se plonger dans « ce gouffre de Paris, » bien qu'il en eût « pour cet hiver plus mauvaise opinion que jamais. » Il voulait se rapprocher des Bueil, qui, déjà à moitié ruinés, vivaient tant bien que mal dans leur terre de Varennes. On n'émigrait pas faute de ressources, crainte aussi d'encourir la confiscation, mais le moment de prendre un parti approchait à grands pas. En 1791, Grimm passa derechef l'été en

Allemagne, partie à Francfort, où l'attirait son amitié pour Nicolas Romanzof, partie à Aix-la-Chapelle pour les eaux. Il trouvait à ces séjours hors de France l'avantage de correspondre plus librement avec l'impératrice, qui ne se souciait pas de lui envoyer des courriers à Paris. Grimm y retourna cependant une dernière fois. Catherine, qui lui avait souvent demandé, et toujours en vain, de détruire ses lettres, éprouvait à cet égard un redoublement d'inquiétude, et exigeait qu'elles fussent brûlées. Grimm ne put consentir à ce sacrifice. « Je revins à Paris en octobre 1791, a-t-il raconté, non pour les brûler, mais pour les faire sortir de France. J'étais sans doute tenté de sauver en même temps bien des choses précieuses pour moi, mais les temps étaient déjà tellement difficiles qu'il était aisé de prévoir qu'au moindre déplacement d'effets, le premier ballot qui sortirait de ma maison serait arrêté, fouillé, et peut-être pillé dans la rue, sous prétexte d'une conspiration contre la liberté. J'étais déjà dénoncé dans les sections et dans les comités comme entretenant une correspondance très étroite avec l'impératrice, qu'on supposait très peu favorable aux principes de la révolution; je ne pouvais me flatter d'échapper aux effets de cette malveillance que par une extrême circonspection, une immobilité parfaite. J'abandonnai donc toute idée de remuement chez moi, et, à force de précautions, je réussis à faire sortir ce précieux dépôt clandestinement de chez moi, à lui faire dépasser la frontière de la France, et à le mettre, à l'insu de tout le monde, en sûreté en Allemagne. »

Grimm et les siens ne tardèrent pas à suivre les lettres. Les Bueil sortirent de France à la fin de l'année, M. de Bueil pour se rendre à Coblentz, à l'armée de Condé, Mme de Bueil et ses enfans pour aller en Belgique, d'où elle passa plus tard en Allemagne. Grimm attendait pour en faire autant que le départ du ministre de l'impératrice lui donnât le signal; il quitta définitivement Paris au mois de février 1792. Nous le trouvons, à quelques mois de là, à Carlsbad pour les eaux, à Francfort encore une fois pour le couronnement d'un empereur, la troisième cérémonie de ce genre à laquelle il assistait, et enfin, à Aix-la-Chapelle, où il rejoignit sa fille adoptive.

Telle avait été la crainte de Grimm d'attirer l'attention par des préparatifs de départ, et peut-être aussi l'assurance qu'il conservait de l'inviolabilité de son domicile, en sa qualité de ministre d'une puissance étrangère, qu'il laissa tout derrière lui, papiers, livres, mobilier, sous la garde d'une domestique de confiance. Il avait compté sans la violence révolutionnaire. Le département de Paris commença par faire mettre les scellés dans la maison, puis, une fois qu'il eut été déclaré émigré, ses biens furent placés sous séquestre. « On saisit mes capitaux, mes rentes, tous mes revenus

au profit de la république. On enjoignit, sous peine de la vie, à tous ceux qui pouvaient avoir quelque chose à moi, de le déclarer sans délai et de le livrer aux autorités établies pour me dépouiller... Mon mobilier en entier, habits, linge de corps et de ménage, meubles en bois d'acajou, provisions de toute espèce, vaisselle, tableaux, bustes, bijoux et effets précieux, parmi lesquels un grand nombre de médaillons en or successivement reçus de l'impératrice; une bibliothèque amassée pendant toute ma vie, car j'avais, en arrivant en France, porté avec moi mes livres d'université et d'étude; toutes mes correspondances, mes manuscrits, beaucoup de papiers que des amis avaient mis en dépôt chez moi et qui ne m'appartenaient pas, tout fut enlevé et transporté je ne sais où, ou vendu à l'enchère, ou soustrait par ceux qui étaient préposés à ce pillage déloyal. C'est ainsi qu'en peu de jours je perdis le fruit, j'ose dire, de la sagesse de toute ma vie, ma fortune entière, et me trouvai détroussé, nu comme j'étais venu au monde. »

Grimm se trompait; ses biens n'avaient pas été précisément mis au pillage, mais séquestrés, et sa qualité d'étranger, quelques années après, ayant été enfin reconnue, le Directoire lui fit restitution. Une restitution incomplète, il est vrai; ses livres, ses papiers, ses tableaux, sa musique restèrent dans les dépôts, d'où quelques épaves en sont arrivées à nos collections publiques. La réparation ne s'appliqua qu'aux valeurs, et c'est ici que prend place la fameuse histoire des manchettes. Les banquiers de Grimm, chez qui on avait saisi ses titres et à qui les sommes représentées par ces titres furent remboursées en assignats, crurent devoir, dans l'intérêt de leur client, faire un remploi immédiat de rentrées qui menaçaient de leur fondre entre les doigts. C'était l'usage à ce moment; pour échapper à la dépréciation croissante du papier de la république, on se hâtait d'investir en marchandises ce que l'on en possédait. De cette manière, il vous en restait au moins quelque chose. Ainsi firent les représentans de Grimm en lui achetant, pour 90,000 livres, trois paires de manchettes de dentelle et quelques pièces de mousseline. Le tout tenait dans une caisse de six pouces de hauteur. Pour le coup, ainsi qu'il le dit lui-même, notre philosophe pouvait s'appliquer à la lettre le *Omnia mea mecum porto*.

Grimm et ses protégés, qui, comme tant d'autres, s'attendaient à rentrer en France à la suite de l'invasion, étaient destinés à de cruels mécomptes. L'armée de la coalition fut arrêtée à Valmy, et ses communications coupées ou inquiétées la forcèrent bientôt de battre en retraite; les forces républicaines prirent alors l'offensive, Custine pénétra jusqu'à Francfort, Dumouriez jusqu'à Liège, la Belgique fut conquise et l'ennemi fut rejeté au-delà du Rhin; les espé-

rances de l'émigration étaient écrasées. « Dans la plus mauvaise saison de l'année, il fallut se sauver avec précipitation d'Aix-la-Chapelle, où le comte de Bueil était venu nous rejoindre, précédé et suivi d'une nuée d'émigrés renvoyés des armées. Le grand chemin d'Aix-la-Chapelle à Dusseldorf était couvert de fugitifs, et les frais pour s'y transporter, pour y subsister à peine à l'abri des injures de l'air et des besoins physiques, s'élevaient à des sommes hors de toute proportion et de toute croyance. En peu de semaines, il m'en coûta 10,000 livres de France pour être à peine logé, chauffé et nourri avec ma petite famille. » Goethe, qui avait suivi Charles-Auguste dans la campagne de France, et à qui nous devons un récit de cette lamentable équipée, rencontra Grimm et Mme de Bueil à Dusseldorf. Ils avaient trouvé asile chez un pharmacien et couchaient dans un cabinet d'histoire naturelle, au milieu des animaux empaillés.

Les désastres de la coalition avaient rejailli sur les émigrés comme s'ils en eussent été cause ; on n'en voulait plus nulle part en Allemagne, si bien que le comte de Bueil était obligé de se réclamer de l'uniforme russe, que Catherine l'avait autorisé à prendre. Où aller cependant? Grimm se ressouvint de la petite cour qu'il venait de représenter pendant quinze ans à Paris et des protections dont il y était assuré. Il dirigea ses compagnons sur Gotha, au mois de décembre, par un temps et des chemins effroyables, et les y rejoignit en février. Ils y furent tous parfaitement accueillis par le duc, et c'est là que nous voyons végéter, puis s'éteindre, celui qui avait vécu dans les plus spirituelles sociétés de Paris et avait connu toutes les têtes couronnées de l'Europe. Les premiers temps, surtout, furent pénibles, et de toutes les manières. Bueil avait repris du service dans le régiment de Castries, à la solde de l'Angleterre, et ne revint vers les siens qu'en 1796 ; il les avait laissés aux soins de Grimm, qui n'avait, pour soutenir tout ce monde, que son traitement de 2,000 roubles que lui continuait Catherine, et les générosités qu'elle y ajoutait souvent, il est vrai : une fois, 6,000 roubles, une autre fois, jusqu'à 20,000. Aux difficultés du présent s'ajoutaient les soucis pour l'avenir. Il fallait penser au jour où les amis de Grimm ne l'auraient plus avec eux, et l'on ne peut en vouloir à notre exilé de l'insistance discrète, soumise, mais persévérante, avec laquelle il cherchait à obtenir de sa souveraine qu'elle assurât le sort de Mme de Bueil. Il finit par lui léguer solennellement toute cette famille, y compris sa domestique, la fidèle Antoinette Marchais, qui avait si courageusement défendu le domicile de la Chaussée d'Antin, et qui avait réussi à rejoindre son maître à l'étranger. Outre les soucis matériels, il y avait les loisirs forcés, l'ennui, pire quelquefois que la souffrance. On n'était plus au temps où Voltaire appelait les petites

cours d'Allemagne de vieux châteaux où l'on s'amuse. « Quand d'ailleurs, ainsi que le dit Grimm lui-même, on a passé sa vie dans les grandes capitales, il est presque impossible de se faire au séjour des petites villes; celui de la campagne absolue serait mille fois préférable. » Aussi voudrait-il changer; il songe à Vienne, à la Suisse, à Pétersbourg même, où il aimerait conduire les siens, certain qu'une fois mis sous la main et la protection de Catherine, il n'aurait plus à craindre pour eux. Ces désirs de changement devinrent encore plus vifs lorsque les armées de la république envahirent l'Allemagne et firent craindre à Grimm de ne plus être en sûreté à Gotha. Catherine, toutefois, n'encouragea que faiblement ces projets, et son correspondant fut obligé de rester dans la petite capitale, n'ayant d'autre occupation que d'écrire à la tsarine et de servir d'intermédiaire à ses libéralités en faveur des émigrés, consumé de douleur à la vue des progrès d'une révolution qu'il abhorrait, tout près, en un mot, « de mourir d'ennui et de désespoir. » Et encore Catherine vivait-elle quand Grimm exhalait cette plainte; six mois après, il perdait celle qui n'avait pas été pour lui une protectrice seulement, mais une amie.

Grimm n'a pas compris la révolution. Il ne l'a jugée ni en philosophe ni en politique. Il n'a pas su, comme de Maistre et même comme Mallet du Pan, y démêler la puissance de certaines idées destinées à changer la face de la société. Et il n'a pas su davantage reconnaître, dans la situation des cours, les divergences d'intérêts qui devaient rendre vains leurs efforts contre la France. Il avait cru, comme tous les émigrés, que l'armée des coalisés n'avait qu'à se montrer pour en finir avec un gouvernement anarchique, et quand il vit, au contraire, l'avortement de tout ce grand effort, ses tentatives pour l'expliquer devinrent presque comiques. Il ne savait à qui s'en prendre des succès militaires du jacobinisme; il en accusait tour à tour la pédanterie des manœuvres scientifiques, la médiocrité des généraux de la coalition, « la pauvreté d'esprit si universellement répandue dans ces jours de misère et d'humiliation. » Et cela contre des poltrons et des fous, commandés par des brasseurs et des cordonniers! S'il était dévot, il demanderait à la Providence quels sont ses desseins en faisant ainsi triompher le crime et la bassesse; « mais, ajoute-t-il, il y a longtemps que je l'ai absoute. » Grimm, on le devine, n'admet pas un moment qu'on traite avec la France. Cette seule pensée le révolte, et, quand on en vient là pourtant, il reporte toutes ses espérances sur Catherine. Oh! pour celle-là, il ne craint pas qu'elle entre en compromis avec la révolution! Habitué, toutefois, comme il l'est, à user d'une extrême réserve en tout ce qui concerne la conduite politique de l'impéra-

trice, Grimm se garde bien de la pousser ouvertement à cette intervention qu'il désire si passionnément. Il use d'insinuation. Il a reçu des lettres anonymes qui invoquent le secours de la Russie, et il en cite des passages. Il a eu une conversation avec le ministre d'Angleterre à Dresde, qui lui a dit que son gouvernement allait prendre les mesures les plus vigoureuses, mais que le concours de l'impératrice était indispensable au succès de ces mesures (novembre 1793). Vain espoir! les lettres de Catherine font sentir à Grimm qu'il fait fausse route, et il consent alors que « l'aigle de Russie prenne à Constantinople la place du croissant, » pourvu qu'il soit entendu ensuite « qu'il n'y a de salut, de paix ni de sécurité en Europe tant que la horde des sauvages subsistera en France. » (Janvier 1794.)

Catherine, il est à peine besoin de le dire, ne le cédait pas à Grimm en horreur, en mépris de la révolution française, et grâce au sans-gêne d'une langue primesautière, elle exprimait ses sentimens d'une manière plus énergique encore. Dès 1790, elle déclarait notre pays en mal d'enfant, en couche d'un avorton, ou, pis encore, d'un « monstre pourri et puant. » L'assemblée nationale, tas de chicaneurs; et de ces roquets-là on a fait des législateurs! Si on en pendait quelques-uns et si on leur ôtait à tous leurs dix-huit livres d'indemnité, le reste se raviserait peut-être. Catherine n'en voulait pas, du reste, à l'hydre à douze cents têtes seulement, mais aux Tuileries tout aussi bien, aux divisions, aux hésitations qui paralysaient la défense de l'autorité contre l'anarchie. Quand Louis XVI signe la constitution de 91, elle ne peut plus contenir son indignation. « Je suis d'une colère horrible, écrit-elle; j'ai tapé du pied en lisant ces... ces... ces horreurs-là. Fi des vilains! » D'autres fois, c'est la tristesse qui l'emporte : « Adieu la France! et voilà qui n'est pas plaisant. »

La conséquence de ce dédain, c'est que Catherine tenait la répression pour plus facile qu'elle ne l'était. « J'ai de ma nature, écrivait-elle en août 1791, un très grand mépris pour tous les mouvemens populaires, et je parie comme deux et deux font quatre que deux bicoques emportées par la force ouverte de qui il vous plaira feront sauter tous ces moutons par-dessus le bâton qu'on leur présentera de quel côté qu'on le voudra. » L'impératrice faisait preuve de plus de pénétration lorsqu'elle annonçait que la révolution se casserait le cou, lorsque, dès 1791, elle prédisait la venue d'un César (« Oh! il viendra, gardez-vous d'en douter! »), ou lorsque, généralisant seulement un peu trop, elle soutenait que la république finit toujours en royauté. Au commencement de 1795, à la veille de la paix de Bâle, les pronostics de Catherine deviennent des inquiétudes. La révolution n'était plus seulement un gouffre où dis-

paraissait la France, c'était un péril qui menaçait l'Europe entière. « Si on ne fait pas main basse sur toutes ces chimériques et imbéciles négociations de paix, écrit-elle, qui doivent couvrir d'opprobre leurs auteurs, fauteurs et négociateurs, et si, sans perte d'une minute, on ne saisit pas les moyens les plus vigoureux pour pousser la guerre contre les Français avec une vigueur loyale et franche, je prophétise que tous les états, sans exclusion aucune, seront engloutis par la colère céleste, qui se servira du bras des scélérats les plus abominables pour les écraser. Ce ne sont pas là des mots, il y va de la destruction générale, c'est moi qui vous le dis ; or je suis un prophète abominable et qui malheureusement ne s'est jamais trompé. » On le voit, le ton a changé; l'impératrice craint maintenant pour tous les trônes, elle craint pour elle-même, et l'on sent, dans ce passage, que sa politique est sur le point d'entrer dans des voies nouvelles.

La conduite de Catherine, en effet, à l'égard de la révolution française, était restée jusque-là singulièrement équivoque. Autant l'impératrice s'était montrée ardente dans son indignation, bruyante dans ses déclarations, prodigue d'encouragemens à ceux qui voulaient intervenir et de reproches à ceux qui intervenaient maladroitement, autant elle s'était montrée peu disposée à agir elle-même. La cause de Louis XVI, à son sens, était celle de toutes les têtes couronnées et même de tous les gouvernemens établis ; elle n'avait pas refusé un seul instant, disait-elle, de secourir le roi très chrétien dans sa détresse ; que les puissances fassent un manifeste, et elle sera de la partie ; elle demande seulement que ce manifeste soit appuyé. Appuyé par qui ? C'est précisement quand la question en vient là que Catherine se dérobe.

Le spectacle qu'elle donne est vraiment curieux. Il faut l'entendre dire ce qu'elle aurait fait si elle eût été le roi de France, et ce qu'il aurait fallu que les autres couronnes fissent pour lui. La conduite de la Prusse n'a pas trouvé de censeur plus rigoureux ; la politique de cette puissance est abominable, la paix qu'elle va signer est une paix infâme, celle que souscrit la Sardaigne ne l'est pas moins ; « il n'est infamie qui ne se fasse. » A la bonne heure ! mais, en attendant, Catherine se contente d'exhorter et de maudire ; sa colère s'exhale en paroles, tout au plus en manifestations platoniques. Elle a accrédité un ministre près des princes émigrés, elle leur a donné de l'argent, un million et demi de roubles en un an ; aussitôt après la mort de Louis XVI, elle a reconnu Louis XVII, et après la mort de Louis XVII, Louis XVIII ; voilà à quoi se borne la part de Catherine dans la croisade contre la démagogie française.

Ce n'est pas assez dire; Catherine n'a pas seulement poussé les autres à l'action sans agir elle-même, elle a paralysé les efforts qu'elle encourageait de la voix et du geste; elle a plus fait pour l'avortement de la coalition que les armes de Dumouriez et de Kellermann, de Hoche et de Pichegru. C'est que les passions antirévolutionnaires, chez elle, étaient subordonnées à une passion plus forte encore, celle des agrandissemens territoriaux. Émule de Pierre le Grand, Catherine n'eut rien tant à cœur que de rompre les liens qui enchaînaient la Russie dans ses steppes, que de la mettre en contact vivant avec l'Europe, que de l'étendre jusqu'à la Vistule et au Bosphore. Elle avait rêvé la conquête de la Pologne et le rétablissement d'un empire chrétien à Constantinople. Le devoir de combattre la révolution française pouvait-il entrer en comparaison avec les exigences d'une mission sacrée? Que dis-je? la révolution française n'offrait-elle pas à l'impératrice l'occasion d'atteindre plus sûrement le but de son ambition?

La politique continentale de la seconde moitié du XVIIIe siècle tourne presque tout entière sur ces deux pivots, la Pologne et la Turquie; son histoire est celle des complications qu'amenèrent, entre la France, l'Autriche et la Russie, les intérêts opposés de ces puissances dans les deux pays que nous venons de nommer. La Prusse éprouvait le besoin de s'établir plus complétement sur la Baltique et poussait, par conséquent, au partage de la Pologne, mais en même temps elle voulait le maintien de la Turquie, qui servait à tenir l'Autriche en respect, et dont la conquête aurait rendu la Russie trop puissante et lui aurait laissé les mains trop libres. L'Autriche, au contraire, était prête à s'entendre avec la Russie pour le partage de la Turquie, mais elle répugnait au partage de la Pologne, qu'elle aurait voulu conserver forte et tenir sous sa protection. Quant à Catherine, elle avait dû consentir à partager avec ses rivaux le premier démembrement de la Pologne, et elle avait dû se contenter de la Crimée comme résultat d'une première guerre contre les Turcs, mais elle n'avait renoncé à s'étendre ni d'un côté ni de l'autre, et c'est justement le soin de ces agrandissemens qui l'empêcha de participer à la coalition, ou, si l'on aime mieux, c'est parce que les deux puissances allemandes étaient occupées à lutter contre la France révolutionnaire, qu'elle fut tentée d'en profiter pour consommer les conquêtes qu'elle avait ébauchées. Ajoutons que son ambition n'eut pas pour seul effet de détourner ses coups de la France; la préoccupation des armées russes en Pologne empêcha la Prusse d'entrer plus franchement dans l'entreprise des coalisés et contribua à la lui faire plus facilement abandonner, et il se trouva que la politique de Catherine servit

doublement la révolution, en empêchant l'impératrice d'agir et en affaiblissant l'effort de ceux qui agissaient.

Catherine, dans ses lettres à Grimm, n'entre pas dans de longues explications sur la cause de sa lenteur à intervenir contre la démagogie française. Envoyer des troupes sur le Rhin? Mais comment? Si elle en envoie peu et s'associe à l'entreprise des brouillons, ses troupes seront battues comme les autres; et quant à en envoyer un grand nombre, elle ne le peut, car elle s'attend à tout moment à être aux prises avec les Turcs. Il faut finir ce qu'on a commencé avant de se mêler des affaires d'autrui. « Monsieur le souffre-douleur, s'écrie-t-elle, dites-moi, s'il vous plaît, d'où vient que vous croyez que les affaires de la Pologne ne sauraient aller en même ligne et de front que celles de France ?.. Vous voulez que je plante là mes intérêts et ceux de mon alliée la république (la Pologne), et mes amis républicains, pour ne m'occuper que de la jacobinière de Paris? Non, souffre-douleur, je la battrai et combattrai en Pologne, mais pour cela je ne m'en occuperai pas moins des affaires de France, et j'aiderai à battre le ramas de sans-culottes tout comme le feront les autres. » (Mai 1792.)

Le moment vint, cependant, où Catherine se rendit aux vœux de son correspondant et à ceux de la nouvelle coalition. Non que la haine de la révolution l'emportât enfin dans son esprit sur les intérêts politiques positifs, mais l'intérêt se trouvait maintenant d'accord avec les antipathies. Catherine, à la fin de 1795, s'était convaincue qu'elle n'avait plus rien à redouter de la Prusse en Pologne, et elle avait besoin de l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche pour s'assurer leur neutralité dans la tentative suprême qu'elle allait essayer contre la Turquie. Elle ne méditait rien de moins, en effet, que de s'emparer de Constantinople au moyen de sa flotte de la Mer-Noire; une fois frappé au cœur, l'empire ottoman ne devait plus faire grande résistance, et l'impératrice pourrait mourir avec la joie d'avoir réalisé le rêve de son règne. C'est dans ces vues qu'elle signa, avec les deux puissances dont nous parlons, le traité du 28 septembre 1795, et c'est en exécution de cet engagement qu'elle annonçait à Grimm, au mois d'août suivant, le départ de 60,000 hommes pour les bords de l'Elbe, sous les ordres du maréchal Souvarof. « Attendez-vous à des tours de griffe, ajoutait-elle; le temps est venu. » Et le 4 septembre 1796 : « Je demanderai que le corps de Condé soit joint au nôtre, mais taisez-vous de cela avant le temps; mes courriers sont allés à Berlin, Vienne et Londres, et les 60,000 hommes ont ordre de se tenir prêts. Au premier ordre, je m'en vais faire une levée du double pour les remplacer; ainsi rien au monde ne se dérangera, et j'aurai de quoi fouetter les

malveillans. Voilà ce qui s'appelle parler, n'est-il pas vrai? » Le 20 octobre, enfin, sur le bruit que la Prusse armait contre elle : « Si par ces armemens on croit me détourner de la marche de mes troupes aux ordres du maréchal Souvarof, on se trompe très fort, car malgré cela je resterai ferrée de tous les côtés possibles, sans exception aucune. Je prêche et prêcherai cause commune à tous les rois contre les destructeurs des trônes et de la société, malgré tous les adhérens du misérable système contraire, et nous verrons qui prendra le dessus, la raison ou le déraisonnement des perfides partisans d'un système exécrable, qui par lui-même exclut et foule aux pieds tout sentiment de religion, d'honneur et de gloire. Adieu, portez-vous bien ; je vous ai dit ce qui est venu se placer au bout de ma plume. Il est bon que vous sachiez ma manière de penser et d'envisager les choses. »

Cette lettre est la dernière que Grimm reçut de Catherine. Elle ne laisse aucun doute sur la sincérité des résolutions que l'impératrice avait enfin prises. Son correspondant y répondait par un cri de triomphe : « L'approche de soixante mille enfans de la victoire, écrivait-il, avec leur invincible conducteur, me ravit au troisième ciel. » Quinze jours plus tard Catherine tombait frappée d'une attaque d'apoplexie, emportant avec elle l'espoir de la seconde coalition.

On a peine à discerner les infortunes individuelles dans les catastrophes publiques ; les souffrances des particuliers se perdent dans le sort des empires ; il n'en est pas moins vrai que le coup qui, le 16 novembre 1796, étendit Catherine sans sentiment sur le parquet de sa garde-robe, tomba plus cruellement encore sur notre pauvre Grimm que sur Pitt ou sur Thugut. C'était comme un raffinement de persécution de la fortune contre lui. Dépouillé de tout par la révolution, il ne vivait, nous l'avons vu, lui et les êtres chéris qui partageaient son exil, que de la munificence de l'impératrice : qu'allaient-ils devenir maintenant?

L'un des derniers actes de Catherine avait été de nommer Grimm à un poste dont le titulaire venait de mourir, celui de ministre de Russie à Hambourg. L'intention qui avait dicté cette faveur valait mieux que la faveur elle-même, car Hambourg, grâce aux événemens qui y faisaient refluer un nombre prodigieux d'étrangers, était devenu l'un des séjours les plus chers de l'Europe, et la position que Grimm allait y occuper devait l'obliger à des dépenses hors de proportion avec ses ressources. Il se demandait peu de jours auparavant quelle figure feraient à Pétersbourg « ses haillons et sa misère ; » comment donc allait-il supporter les frais d'une représentation diplomatique? Il n'en est pas moins vrai que Grimm dut s'estimer heureux lorsqu'il apprit que le successeur de Catherine

l'avait, dès les premiers jours de son avènement, confirmé dans ce poste de Hambourg; c'était, une preuve de bienveillance qui permettait d'en espérer d'autres marques. Toujours préoccupé du sort de ses protégés, Grimm, au mois de février 1797, adressa donc à l'empereur Paul un mémoire destiné à lui recommander la famille de Bueil comme un héritage que lui léguait la bienfaisance de sa mère. Ce document forme une sorte d'autobiographie. L'écrivain y retraçait la manière dont s'étaient établies et poursuivies ses relations si particulières avec Catherine; il y rappelait les faveurs successives dont il avait été l'objet lui et les siens, les malheurs dont ils avaient été frappés par la révolution, les dons considérables par lesquels l'impératrice était venue au secours de leur misère, et il terminait en renouvelant une requête qu'il avait déjà adressée à sa bienfaitrice : tout son désir était que le tsar accordât au comte de Bueil, dans une partie quelconque de la Russie, une terre que le noble émigré ferait valoir, et sur laquelle il pourrait subsister avec sa femme et ses enfans. Ce projet n'eut pas de suite; Paul se contenta de conserver à Mme de Bueil la pension qu'elle recevait de Catherine.

Les détails nous manquent complètement sur le séjour de Grimm à Hambourg. Il paraît n'y être resté que peu de temps; la perte d'un œil, qui l'obligea de renoncer à l'usage de la plume, l'engagea sans doute aussi à se démettre de ses fonctions diplomatiques. Les tsars Paul et Alexandre ne lui en maintinrent pas moins les appointemens. C'est à Gotha que Grimm passa, dans la retraite, le reste de sa vie. Il y occupait, avec sa famille adoptive, une maison que le duc avait mise à sa disposition. Une de ses anciennes connaissances, Reichard, longtemps directeur du théâtre de la ville et l'auteur de nombreux ouvrages en tout genre, vécut avec Grimm, pendant ces dernières années, sur un pied d'assez grande intimité, et nous a laissé sur lui quelques renseignemens. Il raconte avec quel intérêt on écoutait le spirituel vieillard parler du passé, de ses entretiens avec Frédéric, le prince Henri et Catherine. Goethe, dans le voyage qu'il fit à Gotha, en 1801, y vit Grimm et dîna même avec lui dans la maison d'été du prince Auguste. « Homme du monde, dit-il, riche d'expérience et convive agréable, il ne pouvait cependant toujours dissimuler sa profonde amertume au souvenir des pertes qu'il avait faites. » Notre exilé n'allait plus guère à la cour ducale que dans de semblables occasions pour faire honneur à quelque personnage; il endossait alors son vieil uniforme vert, sortait son Saint-Wladimir de l'écrin, et trouvait pour un moment, dans les récits qu'on lui demandait, le plaisir d'être encore quelque chose en les faisant, ou seulement même le plaisir de se plaindre.

Grimm végéta pendant les deux dernières années de sa vie, et mourut le 19 décembre 1807, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Conformément à un vœu qu'il avait exprimé, il fut enterré, non pas à Gotha même, mais dans le cimetière de Siebleben, un village voisin. L'inscription gravée sur sa tombe est en allemand, et fut composée par l'aînée des filles du comte de Bueil: « Ici repose un sage, un ami dévoué; bien que mort dans un âge très avancé, il est mort trop tôt pour nous et pour le monde. » On est heureux de savoir que cette tombe de Grimm, à Siebleben, a été restaurée en 1867 par le romancier Gustave Freytag.

Grimm fut entouré et soigné jusqu'à la fin de ses jours par sa famille d'adoption et par la fidèle Marchais, qui héritèrent de ce qu'il laissa. Le comte de Bueil, sous Napoléon, avait été rayé de la liste des émigrés; après la mort de Grimm, il rentra en France avec les siens. Ses filles, du reste, élevées en Allemagne, étaient plus Allemandes que Françaises; l'aînée, Katinka, avait épousé un comte de Bechtolsheim.

Grimm nous a laissé son propre jugement sur sa vie : « Les trois quarts, écrivait-il au lendemain de la mort de Catherine, en avaient été tellement heureux que, si j'avais fini à propos, il aurait fallu me compter au nombre des hommes les plus fortunés, mais le dernier quart, si cruellement pénible, devait se terminer par un coup mortel et qui m'a trouvé sans défense. » Qu'ajouter à ces lignes qui ne risque d'en affaiblir le pathétique? Qu'il est poignant, en effet, le contraste entre la fortune et la ruine dont nous avons fait le récit! Et comme on sent de quel flot d'amertume devait s'emplir le cœur du vieillard lorsqu'il jetait un regard en arrière sur les vicissitudes de ses quatre-vingts années! Il est là, dans le fauteuil où le clouent les loisirs forcés, évoquant l'un après l'autre les souvenirs de sa carrière. C'est l'humble et pieuse maison paternelle; c'est Gottsched, et les enthousiasmes littéraires de l'adolescence; c'est *Banise*, la tragédie de la vingtième année; puis Leipzig et les leçons d'Ernesti, la diète de Francfort et le premier coup d'œil jeté sur le vaste monde. A vingt-cinq ans, le coup de tête : Grimm part pour Paris. Il y entre d'emblée et comme parmi ses pairs dans la plus brillante société intellectuelle; cet étranger arrivé d'hier fait tous les éclats, remporte tous les succès à la fois: la brochure qui est un événement, le duel chevaleresque, la maîtresse disputée et conquise. Peu à peu, cependant, après ces effervescences de jeunesse, la raison et le travail s'emparent de sa vie. La *Correspondance littéraire,* qui assurera plus tard une place à Grimm dans notre littérature, rend son nom familier à la moitié des cours de l'Europe, tandis qu'une liaison, désormais consacrée par la fidélité, lui prête quelque chose du bonheur domestique.

Mais le propre des ambitions est de s'élever à mesure qu'elles sont satisfaites et de se déplacer en s'élevant. Grimm, qui se sent la vocation des affaires publiques, profite des relations que lui a créées la *Correspondance* pour s'introduire personnellement dans les cours; il s'y fait connaître et apprécier par des voyages répétés, devient le factotum et le confident des princesses. Le fils du pasteur de Ratisbonne avait fini par être une sorte de diplomate officieux et de chargé d'affaires cosmopolite; il avait visité toutes les capitales de l'Europe; il avait assisté à l'élection et au couronnement de trois empereurs d'Allemagne; il était ministre plénipotentiaire, avait été baronisé, portait un ordre sur sa poitrine; il avait ses entrées à Versailles, était reçu avec distinction par Frédéric et jouissait près de Catherine d'une faveur extraordinaire. Grimm, enfin, possédait maintenant plus que l'aisance, la fortune, et, ayant su se refaire un intérieur après la mort de Mme d'Epinay, il pouvait déjà se voir écoulant tranquillement ses dernières années dans la retraite rurale du château de Varennes.

C'est sur ces entrefaites que deux catastrophes, coup sur coup, jetèrent bas l'édifice de bonheur que Grimm avait mis quarante ans à élever. La révolution le chassa de Paris, sa patrie d'élection, et le dépouilla de tout ce qu'il possédait. Une chose lui restait néanmoins dans ce désastre, Catherine et les bienfaits de Catherine, des générosités qui le mettaient au-dessus du besoin et un intérêt qui le rattachait à la vie. Mais non, un second coup, encore plus fatal que le premier, lui enlève subitement sa protectrice. C'est alors, pendant les dix années qu'il lui reste à vivre, que l'infortuné vide véritablement jusqu'à la lie la coupe de l'adversité. Il a conservé sa pension, mais le toit qui l'abrite, les meubles dont il se sert, la vaisselle dans laquelle il mange, lui sont prêtés. Les infirmités vont naturellement en s'aggravant : sa vue affaiblie ne lui permet plus d'écrire, et ses doigts ankylosés ne peuvent plus se promener sur le clavier. L'ennui de la petite ville le consume. Enfin, et pour surcroît d'amertume, la révolution triomphe. L'ordre de choses que Grimm avait connu et goûté achève de disparaître sous l'épée de Napoléon après s'être écroulé dans les convulsions du jacobinisme, et, quand l'octogénaire sort de la léthargie de ses derniers jours, c'est pour entendre tonner le canon d'Austerlitz ou d'Iéna, ou pour apprendre la paix de Tilsitt. Véritablement, la mesure était comble et la tragédie de cette existence consommée.

EDMOND SCHERER.

LA GRÈCE

DEPUIS

LE CONGRÈS DE BERLIN

La Grèce arme, s'écrient les diplomates avec un feint étonnement et une irritation mal dissimulée. Au moins la diplomatie européenne ne peut reprocher à la Grèce d'avoir été la première en Orient à mobiliser ses contingens; et si, un certain jour, les troupes grecques entrent en Epire ou en Macédoine, il faudra cependant reconnaître que ce n'est pas la Grèce qui aura donné à la Bulgarie et à la Serbie l'exemple de la turbulence. Mais qui n'aurait un faible pour les Serbes et un tendre pour les Bulgares? A l'égard des Hellènes, tout autre est le sentiment. On ne saurait passer pour un diplomate sérieux qu'en se montrant sévère aux Grecs. Depuis le congrès de Vienne, c'est de tradition dans la carrière. La révolution de Philippopoli semble aujourd'hui absolument justifiée par l'issue des batailles de Slivnitza et de Pirot, et après avoir applaudi aux premières victoires des Serbes, qui se faisaient, disait-on, les gendarmes de l'Orient et facilitaient l'œuvre de la conférence, on est tout disposé aujourd'hui à leur tenir compte de leurs défaites. Aux Serbes vainqueurs on eût très certainement laissé le district de Trune; les Serbes vaincus, il est impossible que l'Autriche permette à la Bulgarie de s'annexer le district de Nisch. — De là, l'armistice imposé au prince Alexandre, et la prochaine conférence européenne. — Heureux Bulgares! qui, réunis aux Rou-

méliotes, auront pour prince souverain sinon pour roi « ce bon reître allemand, » comme les bourgeois de Berlin appellent sympathiquement Alexandre de Battenberg. Heureux Serbes ! qui après avoir été battus à plate couture, n'auront à donner ni un pouce de leur territoire ni un écu de leur trésor, et, peut-être même, recevront une parcelle du district de Trune en compensation de leurs défaites !

Si, en effet, il y a rectification de frontière entre les deux états, cette rectification sera, — le cas est unique, — au profit des vaincus. Mais que les Grecs s'avisent d'entrer en campagne, on oubliera vite la révolution rouméliote, l'agression serbe, de façon à accuser la Grèce de troubler la paix de l'Europe, et si l'armée grecque est vaincue, il se trouvera des gens pour se réjouir des victoires des bachi-bozouks ! On ne peut faire, cependant, que la Grèce ne représente pas une nationalité, comme la Serbie et la Bulgarie en représentent chacune une autre, on ne peut faire qu'il n'y ait point en Turquie trois millions de Grecs (1) ; on ne peut faire enfin que les Grecs ne se considèrent pas, au même titre que les Bulgares, comme les héritiers désignés de « l'homme malade. » En s'annexant la Roumélie orientale, les Bulgares prennent, si l'on peut dire, un avancement d'hoirie. Non-seulement ils convoitent la peau de l'ours musulman, ils la découpent toute vive sur les flancs. C'est donc très légitimement que les Grecs, se sentant lésés, demandent leur part de l'héritage, puisque l'héritage est ouvert, leur part de la bête, puisque la chasse a commencé.

Autre chose est susciter les événemens, comme l'ont fait les Bulgares, autre chose est y obéir, comme les Grecs se disposent à le faire. Quoi qu'il puisse advenir de toutes ces aventures, la Grèce ne saurait en porter la responsabilité. La question d'Orient a été rouverte non par les Grecs, mais par les Bulgares. Loin que la Grèce ait créé la situation présente, c'est cette situation qui soudainement est venue s'imposer à elle. Il en sera de même chaque fois que le canon tonnera dans la péninsule balkanique ; il en a été ainsi, il y a peu d'années, pendant la guerre turco-russe. Peut-être, en 1878, n'a-t-on pas assez tenu compte à la Grèce de sa modération et de sa patience pour qu'on soit bien fondé, en 1886, à lui marquer la même conduite ? Peut-être aussi oublie-t-on trop que la Grèce, qui a un demi-siècle d'existence comme état libre et qui, depuis dix ans, s'est transformée par des progrès continus, n'est plus une nation en tutelle ?

(1) Par *Grecs* nous entendons les populations de race hellénique. A compter les raïas qui pratiquent le culte grec, on arriverait à près de six millions.

I.

Pendant l'été de 1877, la Turquie envahie en Europe et en Asie avait à faire face aux Russes, aux Serbes, aux Roumains, aux Bulgares. Toutes ses troupes combattaient dans les Balkans et au Caucase. A peine s'il restait dans les provinces limitrophes de la Grèce quelques détachemens de zaptiés et quelques bandes de bachi-bozouks, — ces derniers occupés à massacrer à Salonique et ailleurs. Les événemens engageaient les Grecs à entrer en campagne, la Russie les y invitait. Jamais occasion si propice ne s'était offerte. Les Grecs avaient 18,000 hommes sous les armes, et, en moins d'un mois, le premier ban de la réserve, comptant pareil nombre de fusils, serait venu doubler cet effectif. Enfin les Hellènes d'Épire et de Thessalie n'attendaient pour se soulever en masse que le passage de la frontière par un bataillon portant le drapeau bleu à croix blanche. La Crète était presque sans garnison; là aussi, il suffisait du débarquement de quelques troupes grecques sur un point du littoral pour qu'éclatât insurrection. L'entrée en ligne de plus de 60,000 combattans, tant soldats grecs qu'insurgés épirotes, thessaliens et crétois, eût constitué une importante diversion. Les Turcs n'auraient pas laissé d'en être fort gênés, qui n'avaient pas trop de toutes leurs troupes pour résister à l'invasion russe. Quelques engagemens heureux pour les soldats du roi George, — l'hypothèse n'était pas improbable, en raison de la dispersion des forces de la Turquie, — et l'armistice de 1878 eût trouvé les Grecs maîtres d'une grande partie de l'Epire et de la Thessalie, et peut-être de la Crète tout entière. Les Russes n'auraient pu oublier le concours de la Grèce; ils eussent stipulé pour elle, dans le traité de San Stefano, la possession des territoires que ses troupes occupaient au moment de l'armistice. Ces préliminaires ne pouvaient manquer d'être ratifiés par le congrès de Berlin, en vertu du principe du fait accompli. A tout le moins, le congrès eût-il assigné une part importante de ces territoires au royaume de Grèce, et, comme il l'a fait pour la Roumélie orientale, constitué la Crète, la Haute-Thessalie et la Haute-Épire en gouvernemens autonomes relevant de la Porte.

Cette prise d'armes sollicitée par la Russie, attendue par tous les Grecs des provinces turques, réclamée par la population entière du royaume, le gouvernement hellénique s'y refusa, cédant aux conseils itératifs de l'Angleterre et de la France. Ces puissances engageaient la Grèce à ne se point mêler au conflit, et pour prix de sa neutralité elles lui garantissaient une extension de territoire au jour

où, les hostilités terminées, la diplomatie aurait à régler la question des Provinces-Danubiennes. L'Europe, assurait-on au cabinet d'Athènes, considère l'hellénisme comme le facteur de l'Occident contre les ambitions slaves ; elle entend donc obtenir en faveur de l'hellénisme autant que la Russie obtiendra en faveur du slavisme. Confiante en ces promesses et répugnant d'ailleurs à passer pour l'instrument de la Russie, la Grèce s'abstint de toute agression. La guerre resta localisée dans le nord de la Turquie.

Cependant les Russes arrivèrent aux portes de Constantinople. Un armistice fut conclu, bientôt suivi d'un traité de paix par lequel les plus grands avantages étaient faits aux populations slaves. La Russie n'avait point naturellement à invoquer les droits des Grecs, à qui elle était même en droit de garder rancune pour leur refus de concours. Moins que jamais, la Russie pouvait envisager avec faveur les progrès de l'hellénisme. A Athènes, d'autre part, la prévision d'un armistice prochain avait paru modifier le langage des représentans des puissances occidentales. La guerre allait prendre fin sans que les Grecs s'y fussent mêlés. Satisfaite de ce résultat, qui était un succès pour elle, la diplomatie ne demandait rien davantage. Elle ne semblait plus disposée à appuyer les revendications helléniques. Les questions à débattre dans un congrès n'étaient-elles pas déjà assez graves et assez compliquées? Puisque « l'hellénisme s'était oublié, » — le mot fut prononcé, — était-ce aux puissances de se substituer aux Grecs pour faire valoir ses droits ?

Dans ces conjonctures, les très légitimes protestations de la Grèce seraient sans doute restées sans effet. Il fallait un acte d'énergie. Le gouvernement hellénique ne balança pas. Dès les premiers jours de février 1878, au moment même où l'on signait à San-Stefano les préliminaires de la paix, un petit corps grec franchit la frontière de Thessalie, se dirigeant sur la place de Domoco, occupée par une garnison ottomane. Mais à peine la nouvelle fut-elle télégraphiée au quai d'Orsay et au *foreign office* que la France et l'Angleterre intervinrent. Elles exigèrent le rappel immédiat de l'armée grecque. Par compensation, elles promirent que la Thessalie et l'Épire seraient considérées par le congrès qui allait se réunir comme en état d'insurrection. Les plénipotentiaires auraient donc à s'occuper des populations grecques de la Turquie, qui seraient traitées sur le pied des populations slaves. La Grèce ne fit pas difficulté de rappeler ses troupes. Elle avait voulu seulement rappeler la France et l'Angleterre à leurs engagemens ; elle y avait réussi.

Le 1er avril 1878, le marquis de Salisbury adressait aux représentans de la Grande-Bretagne à l'étranger une circulaire par

laquelle il reconnaissait les droits de l'hellénisme et témoignait de la volonté de l'Angleterre de les défendre; et le 17 juin, à Berlin, il proposa que la Grèce fût admise à prendre part aux délibérations du congrès comme mandataire d'une des deux grandes races soumises à la Turquie. Sa proposition ne fut point adoptée; du moins, le rôle analogue à celui de la Russie, que lord Salisbury voulait qu'on assignât à la Grèce, fut sensiblement diminué. On le restreignit au droit, pour les plénipotentiaires grecs, d'assister à certaines séances, de présenter des observations et de faire entendre des vœux. En outre, au lieu d'avoir à défendre les intérêts de toutes les populations grecques de l'empire ottoman, MM. Delyannis et Rhangabé durent se borner à s'occuper seulement de celles des provinces limitrophes. Sur ce point, le congrès donna satisfaction à la Grèce. Dans la séance du 5 juillet, il fut décidé, sur la motion de M. Waddington, qu'une rectification de frontières s'imposait au profit du royaume hellénique. La vallée du Salamvrias, sur le versant de la mer Égée, et celle du Kalamas, sur le versant de la mer Ionienne, formeraient la nouvelle limite des deux états. Consignée dans le protocole XIII et ratifiée par l'article 24 du traité de Berlin, cette décision restituait à la Grèce un territoire d'au moins 22,000 kilomètres carrés et une population de plus de cinq cent mille âmes.

En signant le traité de Berlin, la Turquie avait formellement acquiescé à l'article 24, et, par le fait de sa signature, elle avait ôté toute valeur aux réserves que ses plénipotentiaires avaient pu émettre à l'égard de cet article. Il le semblait du moins; mais ce n'est pas à tort que l'on renomme la diplomatie de la Sublime-Porte. Les Turcs commencèrent par se refuser absolument à entrer en pourparlers, sur la question des frontières, avec les plénipotentiaires grecs. Au lieu de donner des raisons pour expliquer l'inexécution des décisions du congrès, la Porte dressa dans une circulaire un véritable acte d'accusation contre la Grèce. Safvet-Pacha, qui avait signé le factum, s'attira cette réponse du ministre des affaires étrangères de France : « La circulaire du 8 août ne se borne pas à repousser le programme développé par M. Delyannis; elle écarte avec aussi peu de ménagemens les vœux beaucoup plus modestes exprimés par l'Europe dans un sentiment de conciliation. » Sous la pression des puissances, la Turquie se décida, vers la fin de 1878, à désigner des commissaires chargés, de concert avec des commissaires grecs, de délimiter sur les lieux la nouvelle ligne frontière. Le 6 février, une première conférence eut lieu à Prévéza, à l'entrée du golfe d'Arta; le 19 mars, les commissaires grecs rompirent les pourparlers. Ils avaient mis une extrême patience à discuter pendant si longtemps

avec des négociateurs décidés à ne pas négocier. « Le territoire offert par la Turquie, écrivait M. Waddington à cette époque, diffère si peu de la frontière actuelle et implique de la part de la Porte des concessions si insignifiantes, qu'il est impossible non-seulement de le considérer comme répondant à la pensée du congrès, mais même de le prendre comme base d'une discussion utile. » Les puissances intervinrent une seconde fois auprès de la Porte. De nouvelles conférences s'ouvrirent à Constantinople le 22 août 1879 et s'achevèrent au milieu de février 1880. Miracle si l'entente se fût faite, alors que les plénipotentiaires turcs mettaient en avant des argumens de la valeur de celui-ci : « Il est fait mention, dans l'article 24 du traité de Berlin, d'une rectification de frontières, la Turquie est disposée à y consentir ; mais la Grèce réclame une cession de territoire : la prétention est inadmissible. » En vain, les commissaires grecs objectaient qu'une rectification de frontières entre deux états implique nécessairement une cession de territoire de la part de l'un de ces états, les Turcs affectaient de ne point comprendre. Entre temps, la Turquie imagina de susciter en Épire un mouvement antiannexionniste. Une adresse qui émettait, avec d'autres vœux non moins difficiles à réaliser, « la création par décret d'une langue et d'une littérature albanaise, » fut envoyée aux différens gouvernemens. La pièce portait le chiffre vraiment imposant de cinquante signatures ! Cette protestation d'un demi-cent d'individus ne pouvait éclairer l'Europe sur les sentimens des 350,000 habitans de l'Épire grecque (1). On n'eût pas dû s'en inquiéter. Néanmoins la Grèce, puis la France, celle-ci par une longue note annexée à une circulaire diplomatique, prirent la peine de la réfuter, démontrant que les populations de la Basse-Albanie, qui sont ou grecques ou absolument hellénisées, demandaient leur réunion à la Grèce.

En bernant ainsi la Grèce, la Turquie se jouait de l'Europe. La France et l'Angleterre, qui, ayant été les premières à faire valoir au congrès les droits des Grecs, étaient particulièrement atteintes par l'attitude de la Turquie, ne pouvaient laisser les choses en l'état. D'autre part, les Grecs se préparaient à la guerre, grave menace pour la tranquillité de tout l'Orient, à peine pacifié. Lord Salisbury et le comte de Beaconsfield prirent l'initiative d'une nouvelle conférence internationale, « chargée de déterminer, à la majorité des voix, la

(1) Ces sortes d'adresses font partie de l'arsenal diplomatique de la Porte. Le procédé est bien usé, mais les Turcs n'y renoncent pas pour cela. Il y a trois semaines encore, les journaux parlaient d'une protestation des Rouméliotes contre l'annexion à la Bulgarie; et, huit jours après, les délégués ottomans recevaient à Philippopoli l'accueil que l'on sait.

ligne des frontières gréco-turques qu'il conviendrait d'adopter. » Cette proposition, vivement appuyée par M. de Freycinet, reçut l'approbation des cabinets européens. La conférence se réunit à Berlin, dans le courant de juin 1880. Les plénipotentiaires s'étaient adjoint une commission militaire de dix membres qui avait mission de préciser, en tenant compte des conditions oro-hydrographiques et des exigences stratégiques, la ligne frontière indiquée d'une façon générale dans l'article 24 du traité de Berlin. La commission proposa un nouveau tracé par lequel la frontière suivrait, de l'ouest à l'est: d'abord, le thalweg du Kalamas depuis son embouchure jusqu'à sa source; ensuite les crêtes formant la ligne de séparation entre les bassins de la Vonitza, de l'Haliacmon et du Mavroneri, au nord, et du Kalamas, de l'Arta, du Salamvrias au sud; enfin les crêtes de l'Olympe jusqu'à son extrémité orientale sur la mer Égée. Cette délimitation fut adoptée à l'unanimité par la conférence, qui, les discussions étant closes, rédigea en ce sens son Acte final.

Devant « cette manifestation solennelle de la volonté de l'Europe, » selon les paroles du prince de Hohenlohe, président de la conférence; devant ce « verdict européen, » selon celles de M. de Freycinet; devant « cette décision, obligatoire pour la Turquie comme pour la Grèce, » selon celles de lord Salisbury, les Turcs ne furent pas autrement troublés. Ils affectèrent de considérer comme nulle l'œuvre de la conférence, qui, à les entendre, n'avait en rien avancé la solution de la question. Ils multiplièrent les notes et les circulaires, protestant à la fois et de leur ardent désir de déférer aux vœux des puissances et de leur ferme volonté de n'y point accéder. En vertu de l'axiome cher aux mauvais débiteurs, « qui a terme ne doit rien, » la Turquie cherchait surtout à temporiser. Elle y réussit. Or, gagner du temps, c'est souvent tout gagner. Les ministres changent quelquefois en France, et il arrive que, même en ce qui regarde la politique extérieure, les nouveaux ministres s'empressent de défaire ce qu'ont fait leurs prédécesseurs. A son entrée aux affaires étrangères en octobre 1880, M. Barthélemy Saint-Hilaire sembla, il est vrai, vouloir poursuivre l'œuvre de M. de Freycinet. Ses premières lettres à MM. Tissot et de Moüy témoignent de l'importance qu'il attachait primitivement à l'Acte final de la conférence de Berlin. Mais on s'aperçut bientôt que M. Barthélemy Saint-Hilaire ne reportait pas sur les Grecs la profonde et légitime affection qu'il a vouée à Aristote. « Le titre irréfragable de la Grèce » n'est plus que « la prétention de la Grèce; » le « verdict européen » devient « un simple conseil de l'Europe » et la « décision obligatoire » une « délibération doctrinale. » Alors que les six ambassadeurs près la Sublime-Porte avaient déclaré, le 31 août, par

une note collective, que « l'Europe ne pouvait accepter aucune discussion sur le tracé de la frontière, » M. Barthélemy Saint-Hilaire assurait, le 24 décembre, que « la délimitation fixée par la conférence de Berlin était faite afin de servir de base à la reprise des pourparlers. » Pour contraindre la Turquie à se soumettre aux décisions de la conférence, dont la France et l'Angleterre avaient pris l'initiative, il fallait l'entente complète de ces deux puissances. Le cabinet de Paris, abandonnant soudain toute politique d'intimidation à l'égard de la Turquie, le *Foreign-office* se trouva en partie désarmé. Il ne pouvait plus songer à une démonstration analogue à celle de Dulcigno, projet dont il avait été question au mois de juillet. L'Angleterre toutefois ne se prêta qu'à contre-cœur à la transaction intervenue plus tard. « Le gouvernement de la reine, écrivait, le 30 mars 1881, lord Granville à M. Goschen, ne peut pas dire que l'arrangement concerté entre les représentans des puissances soit tel qu'il l'eût accepté s'il eût agit seul. »

Les Grecs cependant, se voyant abandonnés, allaient désespérément engager la guerre. Cette guerre, qui devenait imminente, peut-être la Turquie la désirait-elle, certaine d'écraser les Grecs. Mais les puissances, qui redoutaient les dangers d'un conflit en Orient, voulaient un arrangement, si mauvais qu'il fût, si précaire qu'il pût être. Encore une fois elles arrêtèrent les Grecs par des conseils et des promesses. Une proposition d'arbitrage ayant échoué (la Turquie ne voulut l'accepter que sous la garantie qu'il déciderait en sa faveur!) l'Allemagne mit en avant l'idée de pourparlers à engager à Constantinople entre les représentans des six puissances et des délégués ottomans. Ces négociations, qui furent des plus laborieuses, car les Turcs prétendaient d'abord ne céder qu'une bande de territoire de 4 kilomètres de largeur, aboutirent à un compromis. La Turquie gardait l'Épire grecque presque tout entière et la fertile contrée qui s'étend entre le Salamvrias et l'Olympe. Cette convention, acceptée par la Grèce, dont une si longue attente, tant de vaines promesses et d'espoirs déçus avaient énervé la volonté, la Turquie mit encore bien des retards à la remplir. Ce fut seulement pendant les mois de juillet à novembre 1881 que les Grecs purent prendre possession de la moitié des pays dont la totalité leur avait été assignée au mois de juillet 1878. La Grèce avait attendu trois ans, dans une paix armée ruineuse, l'accomplissement des promesses de la France et de l'Angleterre, que dis-je? l'exécution des décisions de l'Europe! Et, au lieu de recevoir un territoire de 22,000 kilomètres carrés et une population de plus de 500,000 individus, la Grèce voyait sa frontière s'étendre de 13,000 kilomètres à peine, et son peuple s'augmenter de 300,000 Thessaliens. Janina, foyer de l'hellénisme, restait aux Turcs.

La note collective des plénipotentiaires, remise le 9 avril 1881, à M. Coumoundouros pour l'engager à accepter les clauses de la convention de Constantinople, commençait ainsi : « Les conclusions consignées dans l'Acte final de la conférence de Berlin n'ayant pu, par la force des choses, recevoir l'exécution que les puissances avaient en vue... » Cette « force des choses, » c'était la force de la Turquie ; c'était sa résistance à la volonté des puissances ; c'était son refus de remplir les stipulations d'un traité qu'elle-même avait signé. — Pour les Grecs, ils étaient bien fondés à parler alors, ils sont bien fondés à reparler aujourd'hui, citant les termes mêmes d'une lettre de lord Granville, « des conditions non exécutées du traité de Berlin. »

II.

Ce n'était pas seulement au nom du principe des nationalités que les Grecs revendiquaient, en 1878, l'Épire et la Thessalie. La Grèce faisait valoir une raison plus décisive : l'intérêt des populations épirotes et thessaliennes. A entendre les Grecs, la réunion de ces deux provinces ne serait pas seulement le retour à la mère patrie de sept ou huit cent mille Hellènes, ce serait aussi leur retour au droit commun de tous les peuples de l'Europe : la liberté, l'état social, l'ordre dans l'administration, la sécurité dans la justice. En pénétrant en ces pays, la civilisation développerait l'industrie et le commerce, accroîtrait les produits de l'agriculture, augmenterait la fortune publique. Étaient-ce là des sophismes? Les Thessaliens, — l'Épire est demeurée à la Turquie, — ont-il profité autant que le prétendaient les Grecs, à cette annexion au royaume qu'ils réclamaient depuis cinquante années? Les habitans de Larisse regrettent-ils d'avoir accueilli avec tant d'enthousiasme, en 1881, les premières troupes grecques? Il n'y a pas apparence. Les quatre années que viennent de passer les Thessaliens sous le gouvernement du roi George, auraient réalisé toutes leurs espérances, si toutes les espérances d'un individu, et surtout toutes les espérances d'une population, pouvaient jamais être réalisées. De nouvelles routes, de nouvelles écoles, une administration régulière, une justice équitable, une bonne gendarmerie, la suppression de la dîme, ce mode barbare et ruineux de perception, sont les premiers bienfaits de l'annexion. L'établissement du chemin de fer de Thessalie, dont trois tronçons d'une longueur totale de 120 kilomètres sont déjà ouverts au trafic, et qui, dans quelques années, reliera la Grèce à l'Europe centrale par Salonique, Sofia, Nisch et Vienne, est aussi une bonne fortune inappréciable pour le pays. En Thessalie, où les récoltes dépassent de beaucoup la consommation et où, d'autre part, les ma-

tières premières manquent, et l'industrie est encore presque nulle, il y a nécessairement un grand mouvement d'importation et d'exportation. Pour un pays dans ces conditions, un chemin de fer est un sérieux élément de prospérité. Non-seulement les transports sont devenus plus prompts et plus faciles, mais encore le prix en a été abaissé de 75 pour 100. (Les transports effectués à dos de mulet revenaient à 50 ou 60 lepta par tonne et par kilomètre; avec la voie ferrée on arrive à 15 lepta.) Les Thessaliens, paraît-il, se sont piqués au travail ; l'industrie commence à naître, et malgré une récolte particulièrement mauvaise, la production agricole, à laquelle s'ouvre aujourd'hui le débouché commode des anciennes provinces du royaume, a augmenté depuis trois ans dans de notables proportions.

Les Thessaliens de religion grecque ne sont pas seuls à se féliciter de l'annexion au point de vue administratif et économique; les populations musulmanes ne méconnaissent pas les avantages du nouvel ordre de choses qu'ils ont accepté sans difficulté. L'exode qui s'annonçait en 1881 s'est vite arrêté. Souvent même des Turcs d'Albanie et de Macédoine viennent sur le territoire grec, afin de travailler aux routes et aux chemins de fer en construction. « Il y a de l'argent à gagner ici, » disent-ils en passant la frontière. Le gouvernement hellénique rend en travaux publics ce qu'il perçoit en impôts. Les Turcs, si Turcs qu'ils soient, ne sont pas insensibles à cette façon d'agir. Ils apprécient aussi l'équité de la constitution grecque, qui proclame l'égalité civique et politique de tous les citoyens sans distinction de culte, et qui permet aux provinces d'élire des députés chrétiens ou musulmans. A la chambre, le 19 mars 1884, Chérif-Bey, député musulman de Larisse, a rendu publiquement justice aux procédés de l'administration grecque. — Quelle anomalie! les Turcs soumis à la Grèce nomment des députés pour défendre leurs intérêts et participer au gouvernement du pays, et les Turcs libres sont privés de tout droit de représentation!

Cette annexion si profitable aux provinces a-t-elle été aussi un élément de prospérité et de force réelle pour le royaume? Les Grecs ne cherchaient-ils pas à abuser l'Europe quand, en 1878, ils prétendaient que la possession de l'Épire et de la Thessalie était nécessaire à l'existence même de la Grèce, qui, du fait des puissances signataires du traité de 1830, avait les obligations d'un état avec les revenus d'une province? Ne s'abusaient-ils pas eux-mêmes quand ils s'imaginaient que l'accroissement du territoire serait aussi l'accroissement des ressources? Si les Grecs pensaient et parlaient de la sorte, c'est qu'ils se rappelaient ce qui s'était passé en Grèce depuis 1864, date de la réunion des îles Ioniennes au royaume. Cet agrandissement territorial marque le début d'une ère

nouvelle. Encore que les événemens de Crète soient venus, pendant deux ans, détourner les Grecs de la tâche laborieuse qu'ils avaient entreprise, la Grèce a fait plus de progrès de 1864 à 1877 qu'elle n'en avait fait de 1830 à 1864. Comme l'a très bien dit M. Antoine Vlasto : « Les Grecs avaient enfin compris que l'ère héroïque de leur indépendance était close, et qu'il fallait désormais demander au travail d'achever ce que la guerre avait commencé. » Sous l'action de cette idée, la Grèce progressa rapidement. L'instruction s'étendit partout, l'agriculture s'accrut, l'industrie fut créée, le commerce se développa, des routes sillonnèrent le pays, des villes nouvelles se construisirent, le banditisme disparut. En 1865, les recettes de l'état étaient, en chiffre rond, de 27,000,000 de drachmes; en 1877, elles montaient à 38,000,000. En 1860, l'étendue de la terre cultivée était évaluée à 700,000 hectares. En 1875, la statistique la portait à 1,100,000 hectares. Les vignes qui, en 1865, couvraient à peine 64,000 hectares, s'étendaient, en 1877, sur 103,000 hectares. Durant ces douze années, enfin, on établit un grand nombre de fabriques et de manufactures, et le commerce intérieur et extérieur augmente dans des proportions énormes. Les recettes de l'octroi montent de 843,000 drachmes à 3,340,000 drachmes; le mouvement d'importation et d'exportation s'élève de 141,000,000 à 195,000,000 (1). En 1878, les Grecs pouvaient dire que leur récent passé répondait de leur avenir. Ils peuvent dire aujourd'hui que le présent l'emporte sur ce passé. Depuis l'annexion de la Thessalie, l'accroissement du commerce, de l'industrie, de la fortune publique a été plus marqué encore. Autant la Grèce avait fait en trente ans, autant ensuite elle avait fait en dix ans, autant elle vient de faire en quatre ans. Voilà de quoi étonner les voyageurs de cabinet qui ne connaissent de la Grèce que la *Grèce contemporaine*.

Les progrès accomplis pendant la période précédente étaient dus principalement à l'initiative privée, au travail de la population. En 1882, l'état s'est mis sérieusement à l'œuvre, réformant l'assiette de l'impôt, relevant le crédit de la Grèce, ouvrant par des traités des débouchés importans aux productions du pays, favorisant les industries nouvelles, réorganisant l'armée et la marine avec l'aide des deux missions françaises du général Vosseur et de l'amiral Lejeune, entreprenant partout des travaux considérables. A Syra, on a élargi le port; à Andros, à Calamata, à Patras, on a creusé de nouveaux bassins; à Catacolon, on a élevé une digue

(1) Je me borne aujourd'hui à rappeler d'une façon sommaire les progrès de la Grèce, de 1865 à 1877, car je les ai exposés en détail, ici même, il y a quelques années. Voir dans la *Revue* du 15 février 1879 *la Grèce et les Provinces grecques de la Turquie*.

de 700 mètres de longueur. Sous la direction d'une mission d'ingénieurs français, on a construit 600 kilomètres de routes carrossables; 540 kilomètres sont en voie d'achèvement, et l'on fait des études pour la construction de 3,000 autres kilomètres. La Grèce qui, en 1882, n'avait que 800 kilomètres de routes, en a aujourd'hui plus de 1,400, sans compter le réseau des îles ioniennes, et dans dix ans, au train dont on va, elle en aura près de 5,000. Les réformes fiscales, qui s'imposaient depuis longtemps, ont été étudiées et adoptées. On a supprimé la perception en nature qui coûtait fort cher à l'état et ruinait le contribuable; des impôts sur le tabac, sur les alcools ont été établis; on a opéré la conversion de la drachme en francs. Partout est assuré le service postal et télégraphique. Il y a en Grèce 211 bureaux de poste et 118 bureaux télégraphiques; un câble sous-marin relie les îles à la terre ferme. Le gouvernement enfin a restauré le crédit de la Grèce par la reconnaissance de la dette différée (emprunt de 1824-25), et par le service régulier des intérêts des différens emprunts.

L'exemple d'activité productive donné par l'état a été suivi. L'agriculture, l'industrie, le commerce se sont singulièrement développés, de grandes entreprises dues à l'initiative privée vont transformer le pays. Tandis que le général Türr perce l'isthme de Corinthe, les voies ferrées commencent à sillonner la Grèce. Depuis 1882, époque où le chemin du Pirée à Athènes existait seul, cinq lignes ont été ouvertes (de Katakolon à Pyrgos; du Pirée au Laurium; du Pirée à Kiato, par Athènes, Mégares et Corinthe; de Volo à Larisse et à Kalabak; de Larisse à Trikkala) représentant un parcours de 350 kilomètres; et l'on travaille à d'autres lignes qui s'étendront sur une longueur totale de 600 kilomètres. La ligne de Corinthe à Nauplie (70 kilomètres) sera mise en exploitation le 15 janvier de cette année. De nombreux établissemens industriels : minoteries, tanneries, filatures, distilleries, se sont créés sur différens points du territoire. On comptait une centaine de moteurs à vapeur en 1877, il y en a aujourd'hui plus du triple. Les mines et les carrières emploient vingt mille ouvriers. Les chantiers du Pirée, de Syra, de Galaxidi, d'Hydra, construisent annuellement cent bateaux à voiles, quelques-uns de 600 tonnes. On n'ignore pas, en effet, que la marine marchande hellénique, qui va se développant chaque année (en 1874, elle était de 5,202 bâtimens, jaugeant 250,277 tonnes, et, en 1883, de 7,609 navires au long cours ou caboteurs, jaugeant 388,000 tonnes) tient sa place avec honneur parmi les marines du globe. Le *Bulletin du ministère des travaux publics de France*, publié en 1884, assigne à la Grèce le onzième rang comme puissance maritime. La Grèce vient immédiatement après la Hollande et précède l'Autriche

et le Danemark, qu'elle dépasse de près de moitié pour le nombre et le tonnage total des navires. — Les industries du bâtiment ont été aussi très actives ces dernières années, car Athènes, dont la population est montée en cinq ans de 67,000 âmes à 85,000, couvre de maisons la plaine qui s'étend du côté de Patissia. D'autres villes s'accroissent dans des proportions analogues, Syra, Patras, Volo, Pyrgos, qui a plus de 30,000 âmes; d'autres sortent de terre, comme Laurium, où il y a maintenant 16,000 habitans.

Les campagnes ont marché du même pas que les villes. Comme l'industrie, l'agriculture est en progrès. De grandes propriétés ont été reconstituées, où l'on applique les méthodes usitées en France et en Amérique. Sur plusieurs points on a reboisé. L'étendue de la terre cultivée atteint aujourd'hui 2 millions d'hectares. La vigne, qui n'avait donné, en 1877, que pour 37,000,000 de francs de raisins, en a donné, en 1883, pour 60,000,000. Dans le même laps de temps, la production totale s'est élevée, de 3,500,000 oques à 4,100,000. Cette culture s'étendra encore, maintenant qu'une convention douanière a ouvert l'Égypte aux tabacs grecs, qui naguère n'y pouvaient pas pénétrer. — Du développement de l'industrie, du rendement plus grand de la terre, du bien-être croissant des individus, comme aussi de l'augmentation de la population, il est résulté que le mouvement des importations et exportations, qui, en 1877, était de 152,000,000 de francs, a atteint le chiffre de 246,000,000. Depuis vingt-cinq ans, il a presque quadruplé.

Athènes, pendant l'année 1883, a présenté un spectacle féerique. Les capitaux y affluaient. Affaires de banque, affaires de chemins de fer, affaires de mines, affaires d'immeubles, tout ce que l'on touchait devenait or. En quelques jours, les actions de la banque nationale montaient de 1,000 à 5,000 francs, celles de la banque hellénique de 300 à 425 francs, celles du chemin de fer du Pirée de 100 à 600 francs, celles des mines de Laurium de 70 à 225 francs. Des terrains du Lycabète, acquis la veille 0 fr. 90 le mètre, se revendaient le lendemain 8 francs. Sur les maisons on faisait de pareils bénéfices. Il régnait une fièvre de spéculation analogue à celle qui prit Paris en 1881. Tout doublait de valeur; on dépensait aussi facilement que l'on gagnait. C'était à croire que le Pactole coulait dans le lit de l'Ilissus.

Cette prospérité soudaine, cet accroissement véritablement miraculeux de la fortune publique dans un pays où l'or avait toujours été denrée rare entre tant d'autres, tenait à l'heureuse commotion qu'avait donnée l'annexion de la Thessalie, à la politique pacifique et aux réformes productives du ministère Trikoupis, enfin aux nouvelles ressources qui s'étaient développées sous cette double in-

fluence. La transformation qu'on voyait s'accomplir avait encore une autre cause. En ces dernières années, un grand fait économique, qui peut avoir les conséquences d'un grand fait politique, s'est accompli dans l'histoire de la Grèce moderne. C'est le retour des homogènes. Les homogènes (de même race) sont des Hellènes dont les familles ont quitté Constantinople après la conquête ottomane pour se réfugier, quelques-unes à Venise ou en Crète, la plupart dans les îles de la mer Égée, comme Chio et Psara, où les Turcs exerçaient une autorité plus nominale qu'effective. Quand éclata la révolution de 1821, les descendans de ces familles, ne se sentant plus en sûreté, émigrèrent de nouveau et vinrent se fixer à Odessa, à Alexandrie, à Trieste, à Livourne, à Marseille, à Londres, à Vienne. Partout ils fondèrent des comptoirs ou des maisons de banque; partout ils s'enrichirent, — certains d'entre eux comptent aujourd'hui leur fortune par dizaines de millions. — Les homogènes avaient soutenu de leur argent ou de leur personne l'insurrection grecque. Au nouveau royaume ils firent des dons magnifiques; des monumens, de grandes écoles, des hôpitaux furent édifiés à leurs frais. Néanmoins, ils restèrent à l'étranger. Leur argent profitait au pays, il n'y multipliait point. Il ne contribuait pas au développement économique. Or, depuis une dizaine d'années, les homogènes sont en grand nombre revenus en Grèce. Est-ce nostalgie de la patrie refaite? Est-ce parce que ces Grecs cosmopolites, toujours si avisés, se portent instinctivement où il y a de l'argent à gagner? La chose reste mystérieuse. Il n'en est pas moins certain que le retour des homogènes était pour la Grèce un des plus grands biens qu'elle pût espérer et que, pour ceux qui s'intéressent à cette nation, ce rapatriement est du meilleur augure. Deux élémens de vie économique manquaient à la Grèce, les capitaux et cette initiative des grandes entreprises industrielles par quoi un pays reçoit l'impulsion qui le transforme. Ces capitaux et cet esprit d'initiative, les homogènes les ont apportés. C'est aux homogènes que l'on doit les chemins de fer, la grande culture, les reboisemens. C'est grâce aux homogènes et à leurs relations dans la haute finance de l'Europe que l'emprunt de 1870 (60 millions), l'emprunt de 1881 (130 millions, souscrits une fois et demi), et l'emprunt de 1884 (170 millions) ont été couverts. Le fait est significatif : sur les 28 millions de rentes que paie annuellement la Grèce, il n'y en a point le quart qui soit servi à des étrangers.

La dette n'en est pas moins fort lourde. Les emprunts émis depuis six ans et qui ont été nécessités par la paix armée de 1878 à 1881, par l'organisation de la Thessalie, où tout était à faire, par les travaux publics et la levée du cours forcé, ont considérablement aug-

menté le passif de la Grèce. Si le développement agricole, industriel et commercial a enrichi le pays, l'état se trouve néanmoins dans une situation économique difficile. Il s'en faut que les recettes suffisent aux dépenses et que les budgets s'équilibrent. Le grand mouvement d'affaires s'est arrêté en Grèce comme il s'est arrêté en France et presque partout en Europe. Action et réaction, vaches grasses et vaches maigres, c'est la loi fatale. Aujourd'hui, où la crise économique ne sévit-elle pas? En Grèce, la crise s'est compliquée de ceci, que le pays est dans une période de transition. Il se transforme, et cette transformation, trop brusque peut-être, ne peut s'opérer sans embarras. Les dépenses que fait le gouvernement pour les routes et les autres travaux sont nécessaires, et comme elles servent à fonder la fortune publique, elles rendront un jour à l'état le double de ce qu'elles lui auront coûté. En attendant, l'état n'en doit pas moins faire face aux dépenses, qui ont doublé, avec des recettes qui, si accrues qu'elles soient, n'ont pas cependant augmenté dans les mêmes proportions. Les impôts existans ont donné une énorme plus-value, mais les impôts nouvellement établis n'ont pas rendu tout ce qu'on en attendait. Sur ce point, le ministère Trikoupis a éprouvé bien des mécomptes. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car relativement à la contribution foncière, M. Trikoupis avait entrepris une refonte totale de l'impôt. Il frappait d'un côté et il dégrevait de l'autre. Or, s'il pouvait calculer à une drachme près le déficit que produiraient les dégrèvemens, il ne pouvait évaluer que très approximativement les sommes que donneraient les taxes nouvelles. Pour les droits mis sur le tabac, les alcools, les allumettes, ces sortes d'impôts ne rendent jamais, les premières années, autant qu'ils le devraient normalement. Avant que les taxes soient votées, les marchands et même les particuliers font des provisions qui leur permettent d'y échapper pendant un certain temps. Au début, l'organisation même de la perception présente mille difficultés. Il en a été de la Thessalie comme de l'ancien royaume. On comptait sur de grandes recettes, on les a faites; mais les frais nécessités par la réorganisation administrative et fiscale du pays et par des travaux publics se sont élevés plus haut qu'on ne s'y attendait, d'autant que les Turcs avaient à demi ruiné la contrée, brûlant les forêts, cessant d'entretenir les routes, vendant à vil prix les domaines de l'état, laissant renaître le banditisme (1).

Par suite des difficultés économiques, le ministère Trikoupis est tombé sous un vote de la chambre. Sans doute, en effet, le prési-

(1) Aujourd'hui les Turcs agissent de même en Macédoine. C'est fort malheureux pour les populations, mais c'est peut-être de bon augure pour les Grecs.

dent du conseil n'avait pas mis assez de retenue dans les dépenses publiques, présumant trop des ressources immédiates de la Grèce. A y réfléchir, cependant, on reconnaît que M. Trikoupis obéissait aux exigences de la situation. Était-il d'une bonne politique d'arrêter le pays dans le mouvement de progrès qui se manifestait si vivement? Alors que l'initiative privée construisait des chemins de fer, l'état pouvait-il ne pas construire des routes? La substitution de la perception en argent à la dîme n'était-elle pas une mesure qui s'imposait depuis longtemps? Il en était de même de la levée du cours forcé, suppression qui a nécessité le dernier emprunt. Le cours forcé coûtait à la Grèce un agio de 10 à 15 pour 100 sur ses importations; c'est une perte nette de 15 à 16 millions par an, sans compter l'intérêt de 1 pour 100 payé par l'état aux banques nationales et l'agio qu'il devait subir dans le service de la dette à l'étranger. Or la somme à verser aux banques pour l'abolition du cours forcé n'était que de 72 millions. A les rembourser par un emprunt, l'état, il est vrai, se grevait d'une grosse dette nouvelle, mais il enrichissait le pays en le libérant de ce cours forcé qui coûtait 16 millions chaque année aux transactions internationales. On a surtout reproché à M. Trikoupis, qui, tout en voulant la paix voulait être prêt pour la guerre, les dépenses militaires et maritimes. Il semblait qu'on eût raison, mais les événemens sont venus donner raison à M. Trikoupis. Si, au mois de septembre, l'armée avait eu son effectif normal, dix jours après la révolution de Philippopoli, les Grecs seraient entrés presque sans coup férir à Janina, dont la garnison ne se montait pas à trois cent cinquante hommes. Combien les choses seraient aujourd'hui simplifiées!

Pour conclure, si l'état se trouvait cette année dans une situation financière critique, cette crise n'arrêtait pas les progrès du pays. Or, dans un pays qui s'enrichit, par la force des choses les finances doivent devenir bonnes. Dans l'étude du budget pour 1886, le nouveau ministère avait réduit les dépenses, fixé à 8,000 hommes l'effectif de l'armée, arrêté certains travaux; il avait, d'autre part, évalué moins haut le chiffre des recettes. Grâce à l'administration sage et avisée de M. Delyannis, qui a rendu déjà tant de services à la Grèce, on pouvait espérer arriver, sinon cette année, du moins dans deux ou trois ans, à l'équilibre réel du budget, lorsque la révolution du 18 septembre a tout bouleversé. Quoi qu'il puisse advenir pour les Grecs des événemens d'Orient, quelque bénéfice ou quelque dommage que leur apporte la guerre, il est manifeste que la paix a été féconde en Grèce. Depuis vingt-cinq ans et surtout depuis cinq ans le pays s'est transformé. Les moins philhellènes

parmi ceux que leur plaisir, leurs études ou leurs intérêts amènent là-bas sont frappés des progrès de ce peuple né d'hier, quoique vieux de trente siècles, et ils regardent avec autant de sympathie que de curiosité cette nouvelle civilisation qui s'établit sur des ruines glorieuses.

III.

« D'ici à longtemps, avait dit M. Trikoupis dans un de ses premiers discours, la Grèce doit songer à exploiter son territoire plutôt qu'à l'agrandir, à préparer des cantonniers plutôt que des soldats, et à construire plus de chemins de fer que de cuirassés. » M. Trikoupis montrait par ces paroles qu'il comprenait les intérêts immédiats du royaume et les véritables intérêts de l'hellénisme. Toute la chambre, tout le pays se rallia à ces idées. Aussi, quoique la Turquie eût tout mis en œuvre pour paralyser l'effet du traité de Berlin, le gouvernement hellénique, depuis le règlement de la question des frontières, a entretenu les meilleures relations avec la Porte. Plus d'un homme politique grec, même, a pu rêver cette anomalie qui semble monstrueuse : l'alliance de la Grèce avec la Turquie. Si la Turquie, en effet, reste toujours l'ennemie de la Grèce, la Grèce ne voit plus une ennemie dans la Turquie. Les seuls vrais, les seuls redoutables ennemis des Grecs, ce sont les Slaves. Le danger est chez ceux qui menacent Constantinople et Salonique, et non chez ceux qui les détiennent. De la part de la Turquie, où est le péril pour les Grecs? La Turquie ne peut faire rétrograder les événemens. Elle ne peut reprendre la Grèce aux Grecs, pas plus qu'elle ne peut reprendre la Bulgarie aux Bulgares et la Serbie aux Serbes. Son seul espoir, que chaque année affaiblit, c'est le maintien du *statu quo* en Orient. Pour la Grèce son rôle est tout tracé. Attendre avec patience les derniers jours de l'empire ottoman, en se recueillant dans la paix de façon à être forte pour la guerre. Plus la Grèce sera riche à l'heure du partage final de la Turquie, et plus, soit par les armes soit par la diplomatie, elle aura des dépouilles de l'empire. « *Money is a good soldier :* L'argent est un bon soldat, » a dit Shakspeare. Par le développement de son agriculture, de son industrie, de son commerce, la Grèce cherchait depuis quelques années à se constituer ce « bon soldat. » Mais la Grèce désirait une longue paix, car il lui fallait une longue paix pour achever sa transformation. Il lui fallait une longue paix pour montrer son rélèvement à l'Europe et pour lui prouver qu'elle peut remplir la mission que l'histoire,

l'ethnographie et les intérêts politiques de l'Occident lui assignen en Orient.

Les événemens viennent traverser les plus sages desseins. La révolution de Philippopoli a surpris les Grecs en flagrant délit d'opérations pacifiques. A cette menace d'un nouveau démembrement de la Turquie au profit des Slaves, les Grecs se sont émus et enflammés. De bonne foi, peut-on s'en étonner? Les puissances s'efforcent d'imposer le retour au *statu quo ante bellum*; et la Grèce, plus directement intéressée, cependant, que n'importe quelle puissance dans la question d'Orient, n'aurait pas le droit, elle aussi, de demander le rétablissement du *statu quo!* Or la Grèce ne réclame pas autre chose. A la vérité, si, comme il est probable, l'Europe renonce à son premier *desideratum*, si elle souffre qu'il se forme aux frontières de la Thrace et de la Macédoine un état de trois millions de Bulgares, ce qui sera un préjudice pour les Hellènes de la Roumélie orientale et une menace pour les Hellènes des contrées limitrophes (1), si enfin l'Europe en sanctionnant l'union bulgare, récompense les perturbateurs et donne une prime à l'insurrection, les Grecs auront d'autres demandes. A repousser les réclamations helléniques, les puissances prouveraient qu'il existe deux justices: la justice pour les Bulgares et la justice pour les Grecs. En effet, les Bulgares peuvent impunément violer le traité de Berlin, alors que ce traité a créé l'autonomie de la Bulgarie proprement dite et donné à la Roumélie orientale une administration indépendante; et les Grecs ne seraient pas admis à revendiquer les clauses de ce traité qui n'ont pas été exécutées. Si les Bulgares ont été bien avisés de se réunir aux Rouméliotes, les Grecs ne sauraient être moins bien avisés de se réunir aux Épirotes. D'une part, ils agiraient au nom de l'hellénisme, comme les Bulgares ont agi au nom du slavisme; d'autre part, ils se conformeraient aux décisions du traité de Berlin autant que les Bulgares s'en sont écartés.

Le gouvernement grec n'a officiellement demandé jusqu'à présent que le rétablissement du *statu quo ante bellum*, et, comme

(1) Rien n'explique et ne justifie mieux l'émotion qui a saisi les Grecs à la nouvelle de la révolution de Philippopoli que cette page d'un petit livre distribué gratuitement dans tous les pays où il y a des Bulgares. « L'avenir de la Bulgarie est dans la Macédoine, dans le relèvement des Bulgares macédoniens; c'est à cela que nous devons travailler, car notre grandeur, notre unité future, notre intégrité nationale, notre existence comme état, ne sont que là. Sans la Macédoine, un état bulgare dans la péninsule des Balkans, serait sans importance, sans valeur. Salonique doit être la porte principale de cet état. Si la Macédoine ne devient pas bulgare, la Bulgarie ne sera pas constituée. » — Or sur les 690,000 chrétiens habitant la Macédoine, il y a 90,000 Bulgares et 600,000 Hellènes. On voit que les ambitions bulgares passent les ambitions helléniques, et l'on conçoit que les Grecs aient des raisons pour s'inquiéter.

garanties contre le retour de pareils faits, l'occupation permanente par les Turcs des passes des Balkans, en exécution du traité de Berlin. La Grèce n'a pas dit quelles seraient ses prétentions au cas où l'Europe laisserait s'accomplir l'union bulgare. Encore aujourd'hui, d'ailleurs, les Grecs ne s'entendent pas absolument sur la question des territoires à réclamer et au besoin à envahir. Il y a les exaltés, — les *irrédentistes*, comme on dit en Italie, — il y a les modérés. Il y a ceux qui ont renversé le ministère Coumoundouros, pour avoir accepté la rectification de frontières proposée par la conférence de Constantinople; il y a ceux qui lui font un honneur d'y avoir consenti. M. Bikélas, par exemple, a écrit que plus tard on élèvera une statue à Coumoundouros en mémoire de ce grand acte. Pour les uns donc, il faut avoir la Crète, toutes les îles du littoral asiatique, l'Epire entière, la presqu'île de Salonique et une partie de la Macédoine. Selon de moins impatiens, la Grèce doit borner ses ambitions présentes à la vallée de l'Haliakmon pour la Thessalie, à la vallée du Kalamas pour l'Épire et à l'île de Crète. A entendre de plus modestes encore, il faut seulement réclamer le tracé même indiqué dans l'acte final de la conférence de Berlin, c'est-à-dire l'Épire jusqu'au thalweg du Kalamas et la Thessalie jusqu'à la crête méridionale de l'Olympe.

Si la majorité du peuple grec n'a pas renoncé à la « grande idée, » si le rétablissement de l'ancien empire byzantin avec Constantinople pour capitale est encore l'ambition générale, un grand nombre d'Hellènes, sans pour cela être moins patriotes, s'arrêtent à une autre pensée. Depuis une dizaine d'années, l'hellénisme antique lutte chez les Grecs contre le byzantinisme. Ce ne serait pas sans regrets que plus d'un Grec verrait Constantinople remplacer Athènes comme capitale. Pour toute une nouvelle génération d'hommes politiques, il faut laisser Constantinople à qui la possède ou à qui la voudra prendre, et il faut refaire l'antique Hellade avec le royaume actuel, l'Épire grecque, la Thessalie entière, la presqu'île de Salonique, une partie de la Macédoine et la Crète. Un jour peut-être, la réunion à la Grèce des îles de la mer Égée et des villes d'Ionie, premier berceau de l'hellénisme, viendra achever cette résurrection de la grande patrie grecque. Si c'est là un rêve, au moins semble-t-il moins irréalisable que celui du rétablissement de l'empire byzantin; au moins est-il de tous les rêves le plus noble et le plus enchanteur.

Tout arrive. Il y a près de vingt ans, le 9 février 1867, M. le général Türr, qui, soldat, ingénieur, diplomate, écrivain, a tous les dons, même celui de prophétie, proposait dans le *Journal des Débats* cette solution de la question d'Orient : « Les trois groupes

de la Turquie d'Europe sont les Slaves, les Grecs et les Albanais. Les Slaves, composés des Serbes, des Herzégoviniens et des Bulgares, formeront une confédération indépendante. Les Albanais, consultés par le suffrage universel, se réuniront aux Slaves ou aux Grecs. Les Grecs, étouffant dans le cercle où les a resserrés la diplomatie, auront l'Épire et la Thessalie jusqu'à Salonique. A partir de Salonique, en suivant une ligne diagonale coupant les Balkans et descendant à travers la Dobroutcha jusqu'au Danube, on a un territoire habité en majeure partie par les Osmanlis. Ce territoire restera à la Turquie et formera autour de Constantinople une large province ayant comme les autres un caractère d'homogénéité. Cette confédération greco-slavo-turque prendra le nom de confédération des Balkans. » Que pense aujourd'hui la Turquie de cette solution qu'il y a vingt ans elle devait tenir pour chimérique et singulièrement impertinente? A la fin de 1886, après la conférence et après la guerre, celle-là certaine et celle-ci possible, — on sait que les conférences et les guerres sont également dangereuses pour la Porte, — la Turquie amputée de la Roumélie, peut-être de l'Épire, de la Basse-Macédoine et de la Crète, aura-t-elle beaucoup plus de territoire que ne lui en concédait la solution orientale proposée en 1867?

La prochaine conférence sera appelée à entendre les réclamations des Grecs. Les plénipotentiaires les rejetteront-ils? L'Europe voudra-t-elle se déjuger en repoussant cette demande d'une ligne frontière qu'elle-même, au congrès de Berlin, a assignée à la Grèce? La Turquie se prêtera-t-elle à une nouvelle cession de territoire? S'il en est autrement, la guerre paraît inévitable; et les premiers coups de feu tirés, jusqu'où iront les revendications helléniques? Dès ce moment tout dépendra du fait accompli. Or, le fait accompli, cette nouvelle loi de politique internationale qui s'impose désormais à tous les congrès, qui hier encore a fait échouer la conférence de Constantinople, peut-on dire ce qu'il sera dans un mois, dans six semaines, au printemps prochain? Si les troupes grecques, aidées par la levée de boucliers de l'Epire, de la Thessalie et de la Macédoine, occupent Janina ou Salonique, si une révolution a éclaté en Crète et a réduit les Turcs à se réfugier dans la citadelle de la Canée, si une escadre grecque a abordé à Chio, si quelque autre île de la mer Egée s'est soulevée, — avec l'état de guerre toutes les éventualités sont possibles, — les puissances médiatrices pourront-elles y laisser rentrer les Turcs, encore que sur d'autres points ils aient été victorieux? L'axiome *Beati possidentes* s'impose d'autant plus contre les Ottomans, que si où sont les Turcs, c'est l'incurie et la misère, où rentrent les Turcs, c'est la

ruine et le carnage. Ils ne savent pacifier qu'à coups de sabre. Les massacres de Bulgarie en 1876, les massacres de Thessalie en 1877, témoignent que les Ottomans n'ont point renoncé aux procédés de 1821.

Entre la Grèce et la Turquie, la lutte sans doute serait inégale. Mais, outre que le feu de la guerre peut s'étendre dans tout l'Orient, la Grèce n'est pas précisément une « quantité négligeable. » 80,000 hommes sont prêts à entrer en campagne, et dès aujourd'hui le gouvernement possède l'argent nécessaire à l'entretien de ces troupes pendant toute l'année 1886. Comme armée de deuxième ligne, la Grèce mobilisera le second ban de la réserve, soit 40,000 hommes, et il lui restera à appeler la territoriale entière, qui compte 100,000 hommes. L'argent, l'état le trouvera dans l'emprunt de 100 millions voté à la chambre le 15 décembre dernier. Quant aux troupes turques qui sont actuellement en Europe, on les peut évaluer à 200,000 hommes. La Turquie manque d'argent pour mobiliser ses réserves. Les soldats turcs ont la merveilleuse faculté de marcher et de combattre sans solde et sans vivres; mais encore faut-il leur donner de bonnes armes et des munitions. Au reste, comme la Turquie s'imagine avoir facilement raison des Grecs, elle n'appellera pas les rédifs au début des hostilités. La flotte grecque, qui compte seulement trois cuirassés, une douzaine de navires de divers rangs en bois et en fer, et une escadrille de canonnières nouvellement construites, est inférieure par le nombre à la flotte ottomane, encore que celle-ci soit fort affaiblie; mais les grandes qualités nautiques des matelots grecs et l'instruction de leurs officiers compenseraient, et au-delà, la supériorité numérique. De plus, il existe aujourd'hui un terrible engin de destruction qui semble avoir été créé tout exprès pour les neveux des inventeurs du feu grégeois, pour les fils des hardis brûlotiers de 1821. C'est le torpilleur. La Grèce a près de soixante torpilleurs qui porteront le ravage au milieu de la flotte ottomane. Les officiers de la marine hellénique n'appréhendent qu'une seule chose, c'est que les gros cuirassés turcs n'osent pas s'aventurer en pleine mer. Mais, à l'exemple des barques de Canaris, ces brûlots singulièrement perfectionnés, qui s'appellent les torpilleurs, iront les surprendre en rade. Sur terre, au contraire, les Grecs trouveront dans les Turcs les plus redoutables adversaires : indifférens à la mort, solides au feu et merveilleux remueurs de terres. Les Grecs le savent. Ils savent aussi qu'en Épire comme dans la Haute-Thessalie, en Phocide comme en Etolie, il est facile d'éviter les grandes batailles rangées, de multiplier les combats partiels, les coups de main, les embuscades,

de traîner la guerre en longueur. Ils n'ignorent pas non plus qu'il n'est pas nécessaire de prendre les redoutes à la baïonnette quand on peut pénétrer dans le pays par d'autres passages. En 1870, les Allemands n'ont pas enlevé un seul ouvrage, et, à entendre de bons stratégistes, les trente mille soldats tombés sur les glacis de Plevna ont été sacrifiés pour la plus grande gloire de l'armée russe. Au demeurant, toute guerre a sa part d'imprévu, et il n'est point d'ennemi que l'on puisse mépriser. Sous Abdul-Azis, il a fallu à la Turquie 80,000 hommes, commandés par Omer-Pacha, et deux longues années, pour soumettre la Crète. Après la révolution de 1821, les Grecs ont soutenu contre les Turcs une guerre de six ans avec des alternatives de défaite et de succès. Souvent luttant un contre six, ils ont pris d'assaut la formidable citadelle de Nauplie, Athènes, Tripolitza; ils ont défendu Missolonghi une année entière; ils ont été victorieux dans vingt combats. Partout sur mer, ils ont eu l'avantage.

Et le bon Canaris, dont un ardent sillon
Suit la barque hardie,
Sur les vaisseaux qu'il prend, comme son pavillon,
Arbore l'incendie.

Or, les Turcs étaient en ce temps-là au faîte de la puissance. Ils croyaient à la pérennité de l'empire, leur trésor était inépuisable, leur armée était innombrable. Les Grecs n'avaient point de canons. L'argent leur manquait. Ils étaient sans organisation et sans discipline, fatalement divisés par les rivalités des chefs. Il en va autrement aujourd'hui. Les soldats turcs n'ont pas perdu leur valeur guerrière, mais où est leur espoir dans les combats? Sans qu'ils s'en doutent peut-être, les Turcs subissent la fatalité des événemens. Ils sentent que leur règne s'achève. Leurs finances sont perdues, leur armée se désorganise, leur diplomatie désespère, leurs protecteurs se dérobent, le principe des nationalités se substitue à celui de l'intégrité de l'empire ottoman. Seules les compétitions latentes ou avouées maintiennent l'islam en Europe. Si la situation s'est modifiée en Turquie depuis 1821, elle n'a pas moins changé en Grèce. Les Grecs sont disciplinés, bien armés, bien équipés, munis de tous les services auxiliaires, exercés aux nouvelles manœuvres tactiques sous la direction d'officiers français. Ils sont confians dans l'avenir, pénétrés de la justesse de leurs droits, unis dans une même pensée patriotique.

Le mouvement qu'a provoqué en Grèce la révolution rouméliote a été spontané et unanime. En décrétant la mobilisation, le gouvernement a obéi à la chambre, qui elle-même s'inspirait de la vo-

lonté de tout le peuple grec. A s'y opposer, le ministère eût été renversé et le roi détrôné. L'élan vers la guerre est immense. C'est aux cris de : « Ζήτω ὁ πόλεμος. Vive la guerre ! » que les troupes partent pour la frontière, que les réservistes rejoignent leur corps, que s'embarquent les matelots ; c'est sans aucune plainte que la population accepte les impôts extraordinaires nouvellement votés. Lorsque la poudre aura commencé de parler, ce grand élan national gagnera tout le monde hellénique. Quel retentissement les premiers coups de canon des Grecs auront en Crète, en Épire, en Thessalie, en Macédoine, dans les îles ! Partout où il y a des Hellènes, des révoltes éclateront quand les raïas seront certains d'être secondés ; les souscriptions, les dons, les secours de toute sorte qui déjà arrivent de la part des riches Grecs d'Odessa, de Londres, de Marseille, de Constantinople, d'Égypte, décupleront quand on saura que l'argent est nécessaire, indispensable, qu'il faut des cartouches pour les combattans, de la charpie pour les blessés.

Les hostilités, peut-être, ne commenceront pas avant le printemps. Mais l'idée de la guerre se maintient aussi impérieuse, aussi ardente qu'aux premiers jours. Les Grecs en prenant les armes ont compromis pour longtemps leur relèvement économique ; ils veulent que ce sacrifice ne reste pas inutile. Ils sentent qu'on a exploité contre la Grèce sa soumission, hélas ! bien naturelle, aux volontés des puissances protectrices, et que, oubliant les grands holocaustes de la guerre de l'indépendance, les railleurs ont trop dit : Les Grecs crient beaucoup et n'agissent pas. Pour arrêter leurs prétendus élans, il a suffi, en 1854, d'une frégate française à l'ancre au Pirée ; en 1867, des représentations du corps diplomatique ; en 1878, d'un conseil de l'Angleterre ; en 1881, de la volonté de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Si, par impossible, ils faisaient semblant d'entrer en campagne, les Turcs auraient raison d'eux avec un détachement de zaptiés et une section d'artillerie. Les Grecs veulent être au gain, ils ne veulent pas être à la peine. — En 1886, les Grecs veulent être à la peine, comme ils y ont été en 1821. Ils sont résolus aux suprêmes sacrifices. Ils savent qu'il ne leur est pas nécessaire d'être victorieux ; il suffit qu'ils soient héroïques. Une défaite comme les Thermopyles fera autant pour leur cause qu'une victoire comme Marathon. L'Europe est intervenue en faveur des Serbes après une campagne de huit jours. Après une année de luttes sanglantes et acharnées, l'Europe ne pourra point ne pas intervenir en faveur des Grecs. — Mais, puisque aussi bien en Orient toutes les guerres finissent par une médiation, il serait peut-être plus simple de commencer par là.

HENRY HOUSSAYE.

CULTIVATEURS ET VIGNERONS

EN ALGÉRIE

Que le lecteur n'attende ni ne redoute l'utile fatigue de déchiffrer ici un traité systématique. Nous n'essaierons pas même de résumer les statistiques algériennes, ni les comptes rendus administratifs. La littérature du sujet est déjà trop riche pour ne pas effrayer les gens pressés. Nos prétentions sont à la fois plus modestes et plus téméraires. Nous ne voulons relater que ce que nous avons vu de nos yeux, en deux hivers successifs passés à parcourir l'Algérie presque entière, et à l'étudier consciencieusement dans son avenir comme colonie. Nos renseignemens serviront de base exclusive à nos opinions.

Nos observations toutes personnelles, puisées plus souvent auprès des gens et sur les lieux que dans les livres, touchent de trop près aux questions récemment débattues, dans nos chambres et dans nos commissions parlementaires, pour ne point offrir quelque intérêt. Nous sortirons d'ailleurs des généralités et nous placerons résolument en face des applications pratiques, des projets réalisables.

Il est évident que tout homme qui songe à planter sa tente en Algérie, à moins de s'y faire négociant ou de s'associer aux compa-

gnies financières qui travaillent dans notre colonie, devra se heurter tout d'abord à l'état de la propriété et aux procédés de culture du sol. Nul ne pensera assurément que les choses rurales se passent exactement au-delà comme en-deçà des mers. En tout cas, il est bon de signaler les dissemblances comme les analogies. Ce sera peut-être faire tomber quelques préjugés chez certains lecteurs, prévenir des mécomptes et préparer des entreprises plus d'accord avec les conditions du possible que celles qu'on rêve souvent et qu'on tente quelquefois. Si ces lignes deviennent utiles aux intéressés ou éclairent les curieux, nous ne regretterons pas nos pérégrinations et n'aurons point perdu le fruit de nos recherches.

Plusieurs sortes de gens se mettent martel en tête à propos de l'Algérie : ceux qui songent à y devenir colons et à cultiver de leurs mains; ceux qui veulent y faire exploiter des fermes, sous leurs yeux et à leurs frais; ceux qui désirent simplement y placer des capitaux en biens-fonds et pourtant habiter au loin, dans la mère patrie. Mettons-nous pour aujourd'hui au point de vue des premiers.

I.

Les personnes qui forment le projet d'apporter leurs bras à l'Algérie nourrissent assurément en cela un désir profitable à la patrie, dont on ne saurait que les louer, quels que soient d'ailleurs les motifs qui les poussent à quitter la France. Plût à Dieu qu'un plus grand nombre de nos compatriotes fussent allés au dehors étendre notre influence, assurer notre ascendant national et fixer les résultats de nos conquêtes! Quand il y a trop plein dans une contrée, ou que le travail n'y est plus rémunérateur, que l'avenir n'offre plus de perspectives encourageantes, il est naturel et sage de songer, non précisément à s'expatrier, mais à changer de province. L'Algérie n'est qu'une province de la France. Mais encore faut-il être apte à ce déplacement, capable de réussir ailleurs que chez soi, et remplir certaines conditions sans lesquelles on ne saurait faire un véritable colon.

Et d'abord, quel est le propriétaire d'entre nous à qui viendrait la pensée d'aller trouver un ouvrier de ville, ou un petit marchand, commis, bonnetier, coiffeur, épicier et de lui dire : Viens-t'en dans ma ferme, là-bas, au fond de la province, en pays de loups et de solitaires, et sois-y mon fermier, mon métayer, mon domestique rural; plantes-y mes choux, sème mes blés, taille mes bois, laboure mes champs, soigne mes vignes, engraisse mes bœufs? Cette simple

supposition est d'un grotesque parfait. C'est pourtant là ce qu'ont fait jusqu'ici nos administrations coloniales, c'est ce qu'elles feraient encore peut-être, si elles avaient assez de terres à distribuer aux vingt-cinq mille pétitionnaires qu'on dit être en instance auprès d'elles.

Ces petits marchands, ces artisans sans métier nécessaire à une colonie, ces non-ruraux de toutes provenances sociales, ou plutôt ces déclassés qui pétitionnent et réclament à grands cris des terres en Algérie, sont précisément les mêmes qui accueilleraient par un éclat de rire le propriétaire qui aurait eu la naïve philanthropie de leur proposer d'aller se faire paysans au fond de la Bretagne ou du Poitou! Telle est pourtant l'inconséquence humaine. On s'imagine savoir faire et avoir le goût de pratiquer, en régions inconnues, ce qu'on ne saurait faire et n'aimerait pas tenter même dans la banlieue de sa ville natale! Est-ce l'effet du mirage des pays lointains? Est-ce l'indication d'une erreur naïve? Croit-on donc qu'il suffise d'être installé colon pour savoir produire céréales, vignobles et bestiaux?

Aux yeux de bien des citadins, le paysan n'est qu'un rustre, ignorant et sans intelligence, dont le travail ne nécessite pas grand savoir-faire. Il n'est tailleur ou cafetier qui ne se juge beaucoup plus capable qu'un cultivateur. N'abordons pas de scabreuses comparaisons. Mais il serait bien temps qu'on se persuadât que tout apprentissage est laborieux et que, à trente ou quarante ans, il faut payer son métier plus cher qu'à quinze ou vingt. Il serait temps surtout que nos administrateurs se convainquissent qu'il ne suffit pas, pour faire un bon colon, d'avoir échoué comme avocat ou surnuméraire dans son pays, d'avoir gratté longtemps du papier dans un bureau ou servi utilement d'agent électoral. C'est ainsi que, à bonne intention du reste et sous couleur de peupler l'Algérie, on prépare des échecs à la colonisation, des dénigremens au pays qu'on prétend peupler et des faillites nouvelles à ceux qu'on espère relever. S'il y avait un cas dans lequel il fût permis de dire : « La terre au paysan! » ce serait bien celui qui nous occupe.

C'est un des inconvéniens du système des concessions gratuites à des gens sans ressources et sans aptitudes aux travaux des champs, que ceux qui ne hasarderaient pas une semaine de leur vie pour devenir agriculteurs en Beauce, risquent leur existence et celle de leurs familles pour devenir propriétaires en Algérie. Propriétaires! ce mot exerce une étrange magie sur les imaginations de milliers d'aspirans à la colonisation; souvent il ne cache qu'un malentendu. Possession n'est pas toujours richesse. On méconnaît trop que la terre n'est rien en dehors de sa mise en valeur par le capital et le tra-

vail. Beaucoup se voient d'avance heureux surveillans de leurs propres domaines ou rentiers jouissant de revenus plus ou moins fantastiques. Fort peu se font une idée nette des labeurs qui les attendent, des privations qui précèdent le succès et des apports qui le rendent possible.

Ce rêve enfanté par l'ignorance a pour première conséquence de paralyser les songeurs avant même qu'ils se soient mis à l'œuvre. Celui qui espère une concession reste comme en suspens en attendant de la recevoir. Pourquoi s'ingénierait-il à raffermir sa position en France? Il va partir! L'appel se fait-il trop attendre, il s'embarque « pour aller voir. » Le voici à Alger, à Bône ou à Oran. Va-t-il y chercher du travail, s'y créer un gagne-pain? Mais à quoi bon? « Cela ne peut tarder; il va recevoir ce qu'il demande, il va être envoyé dans *sa* concession! » Ce n'est pas lui qui ferait comme ces rudes Espagnols accourus de tous les coins de leur sèche péninsule, qui n'hésitent pas à s'engager comme simples manouvriers à 3 francs par jour ou à se faire maraîchers laborieux autour des villes, ou à défricher des landes et planter des vignes de compte à demi avec les colons français. Ceux-là n'espèrent pas devenir propriétaires gratuitement. Aussi le deviennent-ils quelquefois à force de courage et d'économie. Ils se font un gourbi avec quelques planches, des branchages et de la terre détrempée; ils s'y installent humblement et déjà se mettent à l'œuvre. Qu'ils aient leurs défauts comme bien d'autres, il ne faut pas en disconvenir; mais, la sobriété aidant, ils font œuvre de colons utiles sans avoir reçu aucune faveur, n'en déplaise à notre amour-propre national.

Assurément, quelques Français se montrent aussi méritans et aussi industrieux. Ce sont ceux qui savaient d'avance leur métier, petits cultivateurs persévérans, vignerons que le phylloxera a ruinés et qui ne se découragent pas. Mais la masse! La masse de nos émigrans se croit née pour être propriétaire. Ne l'accusons ni de paresse, ni d'aucun des vices qu'on lui a plus ou moins justement reprochés; son plus grand tort est d'être déclassée sur le sol même où on l'établit.

On ne fait plus de concessions gratuites de terres africaines (jusqu'à nouvel ordre); mais reportons-nous aux jours récens où on en accordait : Voici un horloger ou un ouvrier d'usine qui a reçu enfin sa feuille de route, c'est-à-dire son diplôme de colon et l'indication du lieu où il a obtenu sa concession provisoire. Il s'achemine impatiemment; muni de ses dernières ressources, au milieu de beaucoup d'étonnemens, il arrive. S'il n'a pas eu le privilège d'être Alsacien-Lorrain, et, à ce titre, installé dans une maison qu'il n'a pas bâtie et dans des meubles qu'il n'a pas achetés, il se

trouve en face d'une terre nue, dans une contrée vide, devant quelques lignes entre-croisées qui lui désignent l'emplacement et les rues de son futur village. A lui de bâtir, s'il veut un abri exigé, d'ailleurs, par l'administration ; à lui de se pourvoir de chevaux ou de bœufs s'il veut labourer et d'acheter un matériel agricole s'il veut un jour récolter. Saura-t-il par quels moyens on dresse un attelage et dans quelles conditions on doit faire les semailles? Avant ces questions essentielles, il faut pourtant qu'il s'en pose une autre ; car, pour se procurer ces premiers élémens de vie matérielle et de travail, on a besoin d'avances, et il n'en apporte probablement pas assez.

Propriétaire, mais sans rentes ; la dépense au lieu du produit! Que fera-t-il? Ce que vous feriez à sa place ; il cherchera à emprunter. Mais, pour emprunter, il faut donner des gages. et, ces gages, il ne peut les fournir. Sa terre? Sa chère concession? Il la risquerait peut-être ; mais elle ne lui est accordée qu'à titre provisoire. Elle ne sera définitivement à lui que dans quelques années. A moins d'obtenir de son préfet une autorisation spéciale, il ne peut l'hypothéquer ; or, cette autorisation ne lui sera accordée qu'à la condition de bâtir avant tout ; car on tient à le fixer sur place.

Puis il faut trouver un prêteur. Ah! le prêteur sur gages, cette providence et cette malédiction du colon! Sans doute, depuis quelques années, un crédit foncier a surgi, des sociétés financières se sont offertes, qui prêtent (à 7 pour 100 environ) des sommes équivalentes à peu près à la moitié de la valeur de la propriété. Mais elles sont très exigeantes sur les garanties. Elles ne prêtent guère que sur des concessions définitives. Elles ont pour cela de bonnes raisons ; car, si le colon obéré abandonne sa concession provisoire, le prêteur perd le plus solide de ses gages, puisque le sol retourne à l'état. Que pourrait valoir une hypothèque sur des constructions devenues inutiles dans une terre délaissée? Le concessionnaire qui arrive est ordinairement réduit à recourir à l'usurier. L'usurier n'est qu'un banquier comme un autre en un pays où, bien que l'intérêt légal soit à 6 pour 100, il est parfaitement licite et tout à fait ordinaire de prêter à 10 pour 100. La déconsidération s'attache à peine à ceux qui prêtent à 20 ou à 25.

Supposons pourtant notre colon tombé en bonnes mains. Ses 30 ou 40 hectares ont été estimés à 4 ou 5,000 francs. On lui a prêté la moitié de cette somme. Le voilà bien avancé vraiment avec 2 ou 3,000 francs, pour bâtir une maison, acheter son matériel de ferme, mettre ses terres en état et vivre un an jusqu'à la récolte! A moins d'un miracle, le pauvre homme est condamné d'avance. N'eût-il, par un excès de circonspection, bâti qu'un gourbi au lieu d'une

maison, s'il n'a pas su ou pu labourer à temps, si sa première année n'a pas été exempte de sécheresse ou de sauterelles, c'est un homme perdu. Sa dette le tuera. Aussi songe-t-il déjà à vendre pour s'acquitter ; s'il pouvait le faire légalement et emporter avec soi un bénéfice, il n'hésiterait peut-être pas. Mais il faut attendre les cinq ans après lesquels son titre de concession provisoire deviendra définitif. Dès la troisième année de résidence, s'il a pu effectuer les améliorations voulues (1), il réclame le droit d'entière propriété. Qu'il l'obtienne, il n'y aura guère de doute à son départ, et déjà les spéculateurs sont aux aguets. Autour des nouveaux centres, on dit couramment : « Dans six mois ou dans un an, tel village sera à vendre. » Celui-ci, puis cet autre sont déjà vendus ; on cite les bons coups de main faits par les capitalistes qui se trouvaient sur place. Beaucoup de colons ont été expropriés par leurs créanciers, perdant à la fois leurs terres et les améliorations réalisées ; d'autres, dégoûtés avant épreuve suffisante, ont vendu leurs concessions pour des sommes dérisoires, pour un simple viatique, et sont rentrés en France aussi nus qu'ils en étaient sortis.

Quelques-uns, plus habiles ou plus heureux, se sont faits spéculateurs au petit pied ; ils l'avaient bien toujours entendu ainsi ; en se faisant donner des terres par l'état, ils espéraient les revendre et se retirer avec un petit capital adroitement acquis. Ces calculs s'avouent sans vergogne et sont entrés dans le courant des affaires. On peut dire que presque toute l'Algérie colonisée est, a été ou sera à vendre et à revendre. Il est des colons qui réussissent dans ces marchés. Ceux qui ont pu payer les intérêts de leur dette, attendre une plus-value, saisir une occasion favorable, rencontrer un vrai cultivateur non concessionnaire ou un spéculateur bien fourni de capitaux, ont en effet pu se défaire de leur concession à un prix dépassant parfois la valeur qu'elle avait quand ils l'ont reçue ; ils ont alors payé leur dette et sont rentrés en France, enrichis par l'état, sans profit pour la colonie.

Mieux eût valu persévérer, sans doute ; mais ils n'étaient point agriculteurs de profession, et leurs familles étaient habituées à d'autres mœurs. La famille ! on ne peut s'en passer dans une ferme aux avant-postes de la civilisation. Qui garderait la maison, panserait les bestiaux, préparerait les alimens, pendant que le colon travaille au dehors, souvent fort loin ? Or la femme n'existe en Algérie qu'à l'état d'importation. L'indigène séquestre la sienne. On ne trouve de servantes que dans les grands centres, toute personne à

(1) Pour une valeur de 100 francs par hectare, bâtisse comprise (décret du 15 juillet 1874).

peu près convenable étant volontiers épousée. D'autre part, le colon qui amène une étrangère se heurte à d'autres difficultés. Celle qui n'a pas été élevée à la campagne se fait rarement à l'existence sévère qu'il faut mener, dans une exploitation rurale, aux confins du désert. L'ennui la prend, quand la peur n'est pas venue à bout de sa persévérance. Sa famille, ses amis la rappellent. Puis il y a les enfans à élever, à faire instruire, et auxquels la modeste école du village ne suffit pas toujours, à supposer qu'elle soit à portée. Si, à ces raisons plus ou moins valables, s'ajoute l'abattement produit par les maladies, les fièvres locales (fruit du défrichement), les décès peut-être, on n'hésite plus. On vend d'autant plus aisément ce que l'on a reçu en don qu'il semble que tout soit bénéfice à en réaliser la valeur en beaux écus sonnans. On ne tient bien d'ailleurs qu'à ce qu'on a payé de son argent ou de ses peines.

Or, des peines, ce colon de rencontre s'en est donné; il le fallait bien, ne fût-ce que pour attendre le terme légal où il pourrait recouvrer sa liberté. Mais il n'en a pris que l'indispensable, comme on fait lorsqu'on n'entreprend qu'un travail qui doit cesser et dont un autre recueillera les fruits. Il a défriché peut-être un peu, s'il n'a pu s'en dispenser, mais le moins possible. Il eût fallu trop emprunter pour cela. Ce qu'il a mis en valeur, c'est son lot de jardin, son lot de vigne; peut-être quelques hectares de labour à portée de sa maisonnette. Mais le gros lot, celui que l'administration, à tort ou à raison, lui a assigné à plusieurs kilomètres du village, il l'a laissé en friche, le plus souvent faute de goût, de force ou de capitaux; à moins qu'il n'ait trouvé des indigènes disposés à lui en payer un loyer. Cette dernière éventualité est en effet la plus désirée et la plus favorable. Alors vraiment il se sent propriétaire, puisqu'il reçoit une rente pour un bien qu'il n'exploite pas. Elle lui sert ordinairement tout au plus à payer les intérêts de sa propre dette; mais enfin il peut attendre, et c'est le grand point pour lui.

Un petit nombre de colons ont même eu la chance exceptionnelle de se procurer, par ces locations, des revenus presque suffisans pour vivre. Les plus actifs en profitent pour améliorer leur position, préparer l'avenir, mettre en valeur un bout de champ. Ce sont les bons. Mais combien d'autres vivent dans une demi-oisiveté, au jour le jour! N'espèrent-ils pas se défaire, tôt ou tard, de ce beau bien, et aller tenter de nouveau la fortune, par d'autres voies, en ville de préférence? Brocanter est la passion de ces esprits inquiets.

Dans la moitié des cas, il y a abandon, dans le quart seulement les intentions du législateur sont strictement remplies. De tels procédés ne font guère avancer la colonisation; la culture progresse

trop lentement, et c'est l'œuvre de Pénélope que bien souvent poursuit l'administration, avec une persévérance digne d'être mieux secondée. La tâche de celle-ci n'a pas été facile dans le passé. Les erreurs qu'on lui reproche n'étaient pas le fruit de l'incurie. Preuve en soient les tâtonnemens incessans et les changemens de systèmes employés. Ces essais si multiples témoignent de perplexités grandes, chez les hommes responsables de l'avenir de la colonie. Militaires et civils se sont succédé au pouvoir, sans parvenir à tourner toutes les difficultés. Et, malgré tout, ils sont arrivés à des résultats qui étonnent le voyageur non prévenu. Tout le long des voies stratégiques, on voit se dérouler les œuvres de la civilisation importée par eux. La carte des nombreux villages créés, entretenus, enrichis sous ces divers régimes, est faite pour surprendre, si l'on se rend bien compte des obstacles qu'on a dû surmonter.

On a bientôt fait de dire : « Opérons à l'anglaise ou à l'américaine. » Mais ni les Anglais ni les Américains n'ont eu juqu'ici beaucoup d'occasions de spéculer sur les terrains de l'Australie ou du Far-West; l'état a donc pu y vendre aux pionniers des domaines à bas prix, sans leur imposer de conditions. De plus ils n'ont pas eu affaire à des populations indigènes avec lesquelles il fallût compter. Ils ont taillé librement, en plein désert illimité, chassant devant eux à peine quelques misérables sauvages. Nos soldats ont battu Arabes et Kabyles sans pouvoir expulser les vaincus. On ne saurait faire abstraction de trois millions d'indigènes qui sont loin d'être tous des nomades, et qu'on ne prétendra pas absorber par la trop lente introduction de quatre ou cinq cent mille Européens, dont à peine la moitié sont Français.

Il n'est pouce de terre, en Algérie, qui n'appartienne à quelqu'un. Pour être rarement tout à fait individuelle, la propriété y est pourtant constituée par l'usage ou par la loi. Pour donner aux colons, il a fallu dessaisir les indigènes. Les biens conquis sur les gouvernemens turcs et arabes ont, dans le principe, formé la base des terres du domaine, mais ils ont été vite absorbés. Ceux qu'on s'est procurés par confiscations, à la suite de révoltes rigoureusement châtiées, ou d'incendies volontaires punis sur les tribus, ont passé à leur tour dans la circulation coloniale. Tout cela ne s'est pas fait sans oppositions violentes, rancunes amassées, tentatives d'éviction, intimidations exercées, qui rendent encore parfois la position du colon dangereuse ou décourageante.

Un voyageur peut, comme nous l'avons fait, parcourir les recoins les plus reculés de la plaine et de la montagne avec presque autant de sécurité qu'il en rencontrerait en France; mais le colon doit se défendre, dans les postes avancés, contre les rancunes des tribus

dépossédées, et garder tout particulièrement ses bestiaux contre les vols nocturnes des anciens maîtres du pays. L'isolement est rarement chose pratique; le groupement n'est pas toujours facile. Quand on a créé une gendarmerie, des fontaines, des lavoirs publics, des écoles, une église, on n'a pas tout fait pour rendre la colonisation commode à des gens qu'étonnent les nudités de la vie primitive. L'admirable réseau de chemins de fer et de grand'-routes, qui relie déjà nos villages entre eux, témoigne assez de la sollicitude d'une administration trop calomniée de ceux qu'elle a comblés de ses attentions. Mais il est impossible de faire surgir, en quelques années, en pays presque ennemi, l'état de choses qui a demandé des siècles d'efforts et de persévérance en terre européenne. Par exemple, les chemins vicinaux ou ruraux n'existent guère. En beaucoup de lieux, il faut se contenter de pistes, comme en pays sauvage. L'Arabe porte encore ses récoltes à dos d'âne ou de cheval sur des sentiers bons au plus pour des mulets. Le colon a plus de peine à transporter les siennes de son champ à son village qu'il n'en aurait à les envoyer de ce village au chef-lieu de la province. La ténacité du paysan peut seule triompher de tels obstacles.

II.

Est-ce à dire que la colonisation offre des difficultés insurmontables et que les gens prudens doivent s'en détourner? Telle n'est pas notre pensée. Sans doute, il faut être préparé par son éducation antérieure et muni de ressources suffisantes pour oser se lancer dans une carrière dont les commencemens sont toujours durs; mais tout homme énergique, entreprenant, persévérant, de bonne santé, habitué à exécuter lui-même les travaux des champs, ou tout au moins à les diriger, peut avoir chance de succès, pourvu qu'il apporte avec lui un petit pécule. Dix à vingt mille francs sont presque indispensables pour qui n'a pas obtenu de concession gratuite et ne peut compter que sur lui-même.

Ce n'est pas que, sans capital, et en se résignant d'avance à travailler pour le compte des autres, on ne puisse gagner sa vie en Algérie. Il ne manque pas de colons enrichis qui demandent à être secondés par de solides contremaîtres, chefs de chantier, ouvriers habitués aux méthodes européennes. Quoique la main-d'œuvre indigène y soit à bon marché, pourtant le travail de l'Européen sobre et honnête y est toujours recherché. Bon nombre de gros propriétaires français, qui ont besoin d'aides ou qui sont absens, s'esti-

meraient heureux de pouvoir confier leurs exploitations et leurs intérêts à des travailleurs compétens et dignes de confiance. Il en est qui commanditeraient volontiers de tels agens, notamment pour la plantation des vignes. D'autres les emploieraient comme métayers, avec part dans les profits, pour peu qu'ils pussent compter sur eux. On n'est pas habitué là-bas à se montrer trop exigeant sur le choix du personnel. Un Français qui offre moralement quelque surface a plus de chances de bien se placer chez les autres, que ne peuvent espérer de réussir sur leurs propres terres les déclassés de la bande roulante, prétentieux, incapables et paresseux, qui vont à la recherche non d'une position modeste et suffisante, mais d'on ne sait quelles utopies grossières et décevantes. Avec de l'économie, un bon contremaître ou métayer peut avoir l'espoir d'amasser, à la longue, un pécule qui lui permette d'entreprendre à son compte une exploitation rurale sur les terres d'autrui.

La classe des fermiers à prix d'argent n'existe pour ainsi dire pas en Algérie. Elle a pourtant lieu de surgir, en des contrées où le loyer du sol est insignifiant, et où des propriétaires absens ont déjà acheté beaucoup de terres qu'ils ne peuvent faire valoir eux-mêmes. C'est par là que devraient débuter les colons munis de trop maigres ressources pour pouvoir sans témérité acheter des terres, les défricher, bâtir des maisons et créer un immeuble exploitable. Ce qu'il ne peut apporter avec lui, le sol, l'habitation, les plantations permanentes, un fermier offrant quelques garanties peut l'attendre d'un propriétaire embarrassé de domaines vides et improductifs. C'est bien assez, pour le cultivateur débutant, d'avoir à se pourvoir de bestiaux, d'instrumens agricoles, de semences. N'a-t-il pas encore à payer la partie de main-d'œuvre à laquelle ne suffisent pas ses bras et à attendre un an ou deux une récolte qui le mette bien à flot? Si, de plus, il a l'ambition de planter vigne de compte à demi avec le maître du sol, n'a-t-il pas assez de déboursés à faire et n'est-ce pas suffisamment risquer, sur la foi de saisons incertaines et d'un climat extrême dans ses parcimonies comme dans ses prodigalités?

Mais puisque ce n'est point ainsi que la plupart des colons français entendent se lancer dans les entreprises agricoles, puisque presque tous prétendent être dès le premier jour propriétaires, il faut bien qu'ils se rendent compte du capital qu'ils doivent apporter avec eux pour avoir quelque certitude de succès. Nous nous plaçons au point de vue des plus modestes, de ceux qui voudront mettre eux-mêmes la main à l'œuvre et labourer de leurs bras.

L'achat de 20 hectares de terrain, au prix moyen de 250 francs, exigera bien 5,000 francs, pour peu qu'on ne s'établisse pas trop

à l'écart des centres colonisés. Sur un sol à peine gratté par l'araire des Arabes, le complément de défrichement, à bref délai, d'une moitié de l'exploitation, est presque partout indispensable. Or il oblige à l'emploi de nombreux indigènes. Pour 10 hectares, au prix ordinaire de 200 francs, ce travail préliminaire emportera 2,000 fr. de capital. La bâtisse la plus modeste, pour abriter gens et bêtes, ne pourra être obtenue à moins de 3,000 francs en un pays où la main-d'œuvre industrielle, quoique fort défectueuse, est à des prix vraiment exagérés. Se procurera-t-on le mobilier personnel, le matériel rural, les bestiaux, les semences, la première mise en œuvre à moins de 3,000 francs? Enfin, ne faudra-t-il pas prudemment se réserver deux ans de vivres pour attendre la récolte, qui n'est suffisamment rémunératrice qu'une année sur deux? En ne comptant que 2,000 francs de ce chef, nous voici arrivés à un total de 15,000 francs pour une entreprise assurément bien timide, une exploitation bien rudimentaire où n'existe pas encore un pied de vigne. En certains cas, on peut faire à moins, mais en combien d'autres on sera entraîné à plus! Avec une telle mise de fonds, en se résignant à être fermier d'autrui, on eût pu cultiver 100 hectares et mener une vie plus large, tout en engageant moins l'avenir.

Dans une petite ferme de 20 hectares, la partie non défrichée fournit le pâturage aux bestiaux et le combustible à la ménagère. On diminue l'étendue de ces terrains incultes, à mesure que les ressources arrivent. Un enfant de la famille ou un petit pâtre indigène suffit à garder, pendant le jour, le troupeau qui doit être rentré prudemment pendant la nuit. Dans la partie arable, 3 hectares sont emblavés en blé ; autant en avoine et en orge ; le reste est partagé entre les plantes industrielles, si on a assez de fumier et de main-d'œuvre pour en essayer, et les fèves, vesces, autres plantes fourragères, quand l'humidité permet d'en produire; le dernier tiers est laissé en jachère reposante quand le ciel et la terre sont à la fois trop secs; si entre ces divers travaux on parvient à planter 1 hectare de vigne, voilà tout ce à quoi on peut prétendre pour commencer, juste de quoi vivre quand aucun fléau ne survient. Mais si l'on augmente graduellement l'étendue de sa vigne, si on parvient à entretenir une ou deux laitières, à engraisser un ou deux bœufs, quelques moutons, à élever des porcs ; si l'on ne visite ni le cabaret ni les cafés (si nombreux qu'on en compte un sur moins de dix maisons), on a chance de se voir en peu d'années à la tête d'une valeur appréciable, toujours croissante. Progressivement on arrive à se donner plus de bien-être. Dès le principe, d'ailleurs, on a pu se faire aider. Il n'en est pas de l'Algérie comme des steppes américaines, où il faut absolument que le pionnier se suffise à lui-

même, faute de population. Nous avons entendu des colons avouer qu'il faudrait inventer l'Arabe s'il n'était tout trouvé. En général, on peut s'assurer son travail pour un prix moyen de 2 francs par jour. Il est intelligent et peut, avec de l'attention, être dressé aux méthodes européennes. S'il n'est pas toujours très actif ni très fidèle, on peut pourtant se l'attacher partout où il n'est pas absolument nomade. Or il ne change guère la place de sa tente au-delà d'un certain rayon. Les douars et même les gourbis déménagent, mais pour se transporter à quelques pas, au flanc d'un vallon voisin du même canton. A plus forte raison le Kabyle, ce reste des populations autochtones, sédentaires et laborieuses, se présente-t-il comme travailleur précieux, partout où la terre lui manque, où la conquête l'a réduit à un patrimoine insuffisant. En certains coins de la province de Constantine, heureusement peu nombreux, il offre ses bras industrieux pour un salaire dérisoire. Il est des Kabyles qui, par un miracle d'économie, arrivent à se nourrir, ainsi que leurs familles, pour 1 fr. 25 de gain journalier obtenu des colons. Ceux-ci ne se trouvent donc que rarement en face de l'impossible; car, fussent-ils loin des centres de population indigène, ils verraient accourir par bandes les montagnards kabyles marocains, pour faire leurs moissons et piocher leurs vignes.

Le petit colon qui consomme lui-même le blé qu'il produit, n'a guère à se soucier de sa valeur vénale sur le marché. Néanmoins la médiocrité du prix des céréales l'encourage peu à étendre ses semailles. La crise agricole que subit l'Europe réagit aussi sur l'Afrique et donne à penser au laboureur qu'il fait un pauvre métier, qu'il lui vaudrait mieux devenir bouvier ou vigneron. L'indigène n'est-il pas là pour le pourvoir de blé et d'orge à bon compte? Maigrement outillé, celui-ci pousse devant lui son araire au soc de bois, sans versoir, traîné par deux maigres haridelles, parfois par un petit bœuf et un âne; il sème à fleur de terre, sans fumure et avant labour; il produit peu, mais presque sans frais. Il nourrit ses bêtes de trait tant bien que mal, dans les landes et les bois; il compte son temps pour rien et sa peine pour peu de chose. Il n'ensemence guère que la portion de jachère qu'il juge nécessaire à l'alimentation de sa famille pour une année; mais parfois le ciel lui est propice et lui envoie une récolte qui dépasse ce qu'il serait en droit d'attendre. Alors il peut vendre et tout prix lui semble bon. C'est lui, somme toute, et non le colon, qui alimente la majorité des marchés de l'Algérie, qui fournit à l'exportation et donne lieu de penser que l'Afrique pourrait redevenir le grenier de Rome: mais les Romes modernes attendent avec plus de confiance les steamers d'Amérique que les galères de Carthage. Aussi le colon

européen qui fait la balance de ses déboursés et de ses rentrées arrive-t-il à cette conclusion inattendue que sa culture perfectionnée, améliorante, mais coûteuse, soutient mal la concurrence, non-seulement du producteur américain, mais même du Cincinnatus arabe.

Il se fait donc bouvier. Il le peut assez aisément, malgré la sécheresse proverbiale du pays, pourvu qu'il ait quelques avances d'argent et dispose de vaines pâtures assez étendues. Il lui suffit pour cela d'acheter aux indigènes des bestiaux jeunes ou amaigris pour les élever ou les engraisser. Il se les procure souvent à des prix très bas, dans les momens de pénurie. L'Arabe est imprévoyant ; il ne fauche pas ses blés, se contentant d'en couper l'épi, à la faucille. Toute sa paille se perd sur place. Il ne fait presque nulle part la fenaison des foins naturels que le printemps fait croître dans les jachères. Comme la cigale de la fable, il se trouve donc au dépourvu, non tant quand la bise survient que lorsque l'été dessèche les dernières broussailles sur cette terre rôtie. C'est le moment psychologique où le cultivateur européen, spéculateur d'instinct, attend sa pauvre victime. Pour peu qu'il ait mis ses pailles en meules, fauché une partie de ses foins, réservé un peu d'orge dans ses greniers, il peut s'approprier avantageusement les chevaux, les bœufs affamés de l'Arabe; il les empêche de mourir jusqu'aux prochaines herbes, et les remet en état quand les premières pluies font reverdir le sol.

Ce métier serait plus régulièrement productif si le colon pouvait, comme en France, s'assurer une récolte de fourrages artificiels. Malheureusement, partout où l'on ne dispose pas d'eaux pour les irrigations d'été, la luzerne même se dessèche ou ne donne plus que des coupes insignifiantes. Le problème des assolemens indispensables à la culture intensive se pose dès lors d'une façon presque insoluble. Les maïs non plus ne poussent pas sans humidité; les fèves et surtout les vesces, par la rapidité de leur croissance et la possibilité de les récolter avant la sécheresse, peuvent fournir quelques provisions de fourrages artificiels, plus ou moins régulières. Quoiqu'on ne puisse pas compter, en Afrique, sur les mêmes probabilités de développement végétal que dans nos climats tempérés, pourtant on peut y obtenir des résultats fructueux, même dans cet ordre d'entreprises. Les bœufs et les moutons d'Algérie ne fournissent-ils pas déjà, en partie, les marchés de la Provence? C'est donc qu'on est parvenu à les engraisser sans trop de frais ni de difficultés.

III.

Le plus grand espoir des Algériens, en ce moment, est fondé sur la vigne. Le phylloxera n'a franchi la Méditerranée que sur un seul point, Tlemcen. On croit volontiers ce qu'on désire ; aussi les colons s'imaginent que ce fléau ne saurait s'acclimater sur leur sol vierge. La virginité du sol de l'Algérie nous paraît étrangement illusoire. Après les défrichemens, quelques années de culture sans fumure y amènent l'épuisement, tout aussi bien qu'en Europe. Nous en avons constaté de trop nombreux exemples. L'Arabe épuise peu parce qu'il produit peu et qu'il laisse la plus grande partie de ses terres en jachère, soit par indolence, soit pour entretenir ses bestiaux. Le Kabyle, dans la pénurie où l'ont réduit les confiscations de ses terres, en est venu à les appauvrir, parce qu'il est obligé de les cultiver sans relâche et aussi sans fumures, faute de chemins et de véhicules pour le transport des engrais. Sa femme n'est-elle pas d'ailleurs habituée à sécher la bouse de ses vaches pour s'en faire un combustible, chauffer ses enfans dans son gourbi et cuire ses alimens? Misérable expédient qui supprime tout espoir d'amélioration du sol. Aussi la production, déjà si maigre, des montagnes se réduit-elle de plus en plus. On affirme que les pauvres indigènes doivent se résigner parfois à ne récolter que deux grains ou trois pour un de semence. Sur les collines du Sahel même, comme en bien d'autres lieux cultivés depuis longtemps, les semailles faites après jachères triennales sans fumure ne produisent guère plus de sept ou huit grains pour un. Certes, on obtient beaucoup plus, douze ou quinze pour un, dans la Mitidja et dans les terrains humides, d'alluvion profonde. Mais ces terrains sont rares en Algérie comme partout. Le sol du Tell, montueux et bosselé au-delà de toute expression, trop souvent dépouillé d'arbres depuis des siècles, raviné par les eaux, s'appauvrit tout comme un autre quand il n'est pas soumis aux lois communes du roulement des plantes, de la fumure ou de la jachère reposante.

Quoique la nature du fonds ne soit pas une garantie contre le phylloxera, les pentes multiples de la plupart des provinces algériennes semblent pourtant être prédestinées à la plantation de la vigne. L'expérience a prouvé qu'elle pouvait y croître presque partout. Les Kabyles, depuis les temps antiques, la suspendent à leurs arbres. Elle y atteint de grandes proportions : les pousses d'une année y donnent souvent des sarmens de $1^{m},50$ à 2 mètres de long. La sécheresse, qui tue tant d'autres plantes, gêne à peine le pampre cher à Bacchus. Aussi les colons le plantent-ils avec un entraînement

qui touche à la furie. Ils font bien, car ils ne risquent guère d'échouer complètement et peuvent, avec probabilité, faire par là rapide fortune. Ils calculent que, s'ils ont seulement dix ans devant eux, avant l'apparition du phylloxéra, ils ont chance d'avoir réalisé de beaux bénéfices. Il se disent avec raison que l'ennemi ne saurait les frapper tous à la fois; que l'Algérie, sans la Tunisie, compte environ 250 lieues de longueur; que les vignobles, quelque activité qu'on mette à les multiplier, ne se toucheront pas de longtemps; que la propagation du mal y sera, par conséquent, bien plus lente et bien plus difficile que dans la mère patrie. Enfin ils comptent sur la vigilance de tous pour empêcher l'importation de l'insecte maudit.

Le développement et l'avenir de la colonisation sont désormais attachés à cette entreprise. Nous ne voyons à ces espérances enivrantes qu'un seul inconvénient : c'est qu'elles détournent des voies modestes de la culture ordinaire et font considérer comme misérables tous les autres procédés d'exploitation. Parlez de labour à beaucoup de colons, ils font une moue dédaigneuse; entretenez-les de bouverie, ils vous répondent vignobles. De sorte que, si par malheur la vigne ne donnait pas en Algérie les résultats espérés, on pourrait prévoir une débâcle générale, un abandon presque absolu. Ces gens, grisés par des perspectives de rapide enrichissement, ne se résigneront jamais plus aux lents et humbles labeurs du paysan, qui vit au jour le jour et se contente de ce que les saisons lui apportent. On peut, en tout cas, prédire que ceux d'entre eux qui échoueront, — et ils ne sauraient réussir tous, — jetteront le manche après la cognée et déclareront une fois de plus l'Algérie « bonne pour des Arabes. »

Heureusement les perspectives sont encourageantes. Aussi peut-on se prêter à la monomanie du jour, et tracer au petit colon qui entre dans cette voie les linéamens d'un projet exécutable. Supposons qu'il soit en possession d'une vingtaine d'hectares, et qu'il ne les ait pas choisis trop éloignés de la côte, afin d'échapper aux sécheresses excessives, d'éviter les gelées tardives et de rester à portée des voies d'écoulement pour ses futurs produits. Admettons, ce qui est la chance la plus favorable, qu'il ait pu s'assurer ce petit bien pour 5,000 francs. Il doit avoir choisi un terrain dont un quart au moins soit à peu près défriché, sans quoi sa plantation se trouverait retardée d'un ou deux ans. Le reste, ne devant servir qu'au pâturage des bestiaux, n'obligera à aucuns frais de nettoyage. Il a bâti sa demeure et son étable pour 3,000 francs. Son mobilier, son matériel professionnel, sa charrette, sa charrue, ses bœufs pour labourer ses vignes, son cheval, lui prendront encore 2,000 francs. Il entretiendra ces animaux et en engraissera peut-être quelques autres

sur ses 15 hectares de pacages, pourvu qu'il ait soin de faner une partie de ses herbes. Il doit se réserver des subsistances pour au moins quatre ans, puisqu'il ne se propose pas d'ensemencer ses terres, mais d'en planter une partie et d'attendre les premières vendanges productives. Soit de ce chef encore 4,000 francs. Il n'a pourtant pas jusqu'ici mis en terre un seul pied de vigne.

Voici maintenant, d'après renseignemens pris sur place, en divers coins de la colonie, auprès de praticiens compétens, quel est le devis le plus rationnel qu'on puisse établir pour une plantation faite en conditions économiques, mais avec chances de réussite.

On commence par un complément de défrichement et un labour de $0^{m},25$, qui prennent aisément 100 francs par hectare. On creuse ensuite trois ou quatre mille trous de $0^{m},60$ en tous sens, indispensables dans ces terres durcies par le soleil, qui n'ont pas été remuées depuis l'occupation romaine et où l'emploi de la baramine serait très insuffisant; cela s'obtient généralement pour 150 francs. L'achat des sarmens, leur alignement, leur enfouissement emportent la même somme. On écarte ordinairement les plants de 2 mètres en tous sens dans la plaine, de 2 mètres sur $1^{m},50$, dans les pentes moins fertiles. La culture soignée, en partie à la charrue, en partie à la pioche, et la taille, pendant les trois années d'enfance de la vigne, doivent être calculées à 450 francs; car laisser envahir sa plantation par le chiendent, les fougères et les repousses de palmier nain, ce serait la sacrifier d'avance. Il est vrai que, dès la troisième feuille, la vigne africaine couvre souvent ses frais. Mais il est prudent de ne compter que sur la quatrième. Enfin, l'intérêt des déboursés faits pendant les trois années improductives doit être compté à 150 francs. Le prix de revient total d'un hectare de vigne, au moment de la vendange espérée, ne peut donc guère être moindre de 1,000 francs, en dehors de l'estimation si variable du terrain.

Encore ne faut-il pas avoir procédé largement ni défoncé le sol entier, soit à la pioche, soit à la charrue à vapeur, comme le font volontiers les grandes compagnies et les gros propriétaires, qui arrivent vite ainsi à des déboursés deux fois plus forts.

Le travail si compliqué de la plantation exige du temps. Une famille de vignerons qui débarque de Marseille ou de Port-Vendres ne peut l'exécuter au débotté que sur une faible échelle. Elle plantera difficilement plus de 5 hectares dans les deux premières années de son établissement. Car un an se passe vite en installations, bâtisses, tâtonnemens de toutes sortes. Ce sont, en tout cas, 5,000 fr. qu'elle devra débourser presque en arrivant. Elle n'aura pas la témérité d'entreprendre plus, avec des ressources limitées,

avant d'avoir fait ses essais, ses expériences et goûté les premiers verres du vin de son cru.

Malheureusement, cette dépense n'est pas la seule qu'on doive prévoir. Dès la troisième année de plantation, sinon dès la seconde, il faudra bâtir une cave, acheter des foudres, des tonneaux, etc. Toute cette « vaisselle vinaire, » jointe à la construction du chai, double largement les frais d'établissement d'un vignoble, surtout quand on opère sur de modestes quantités. Muids et futailles coûtent environ 10 francs par hectolitre, soit 2,500 francs pour loger les 250 hectolitres que notre colon sera en droit d'attendre dès la quatrième année. Un chai de 2,500 francs n'est pas une merveille et suffira difficilement si, au lieu de 50 hectolitres par hectare, la Providence en envoie 80 ou 100; quand on a eu la précaution de bâtir sa maison sur cave, on peut y placer ce surcroît de biens. En pareil cas, les petites gens font comme ils peuvent. Il est déjà si difficile d'ajouter ces 5,000 francs de matériel aux 5,000 de plantation!

Faute de se rendre compte de l'élévation de cette nouvelle dépense, nous savons que bien des colons sont tombés dans l'embarras. Ils ont eu du raisin sur souche, du vin prêt à faire et rien pour le loger! Il en est qui demandent à vendre leurs vignes à peine créées; les ayant déjà hypothéquées au maximum, ils ne parviennent pas à emprunter aux usuriers les moyens d'en recueillir les fruits!

Si nous nous souvenons que notre colon a déboursé 14,000 fr. pour se procurer une terre, une maison, un mobilier et vivre pendant quatre ans, nous devrons conclure qu'il lui faut 24,000 francs d'avances pour faire sa première vendange productive en Algérie.

Les résultats probables répondront-ils à l'étendue de ces sacrifices? On l'assure. Les produits du raisin, d'après les nombreux essais déjà tentés, sont de 40 à 100 hectolitres de vin par hectare. Adoptons le chiffre modeste de 50 hectolitres en moyenne. Les prix de vente ont varié entre 20 francs et 50 francs l'hectolitre, suivant les qualités. Supposons une moyenne basse de 25 francs, on aura encore un produit brut de 1,250 francs à l'hectare. Le petit cultivateur, qui laboure, taille et vendange en partie sa vigne lui-même, la maintiendra en bon état par un travail dont la valeur ne dépassera probablement pas 250 francs par hectare. On voit qu'il devrait lui rester 1,000 francs de bénéfice net pour un déboursé total de 2,000 francs, matériel compris. C'est un taux de 50 pour 100. Ils ne sont donc pas en dehors du possible, ces propriétaires d'Algérie qui affirment avoir encaissé dès leur première année de récolte (la quatrième après plantation), tout le coût de leur vigne; et, dès la seconde, tout le prix de leur matériel. A partir de la sixième année de plantation, le produit devient gain pur, le capital étant remboursé intégralement, sauf peut-être la valeur du sol.

Ne nous abusons pas néanmoins. D'autres colons, moins heureux ou plus clairvoyans, nous ont rappelé qu'il faut compter avec l'imprévu, surtout avec les particularités atmosphériques de la contrée. Sans parler des sauterelles, qui reviennent rarement, mais qui peuvent dévorer jusqu'à la plante, il faut prévoir le sirocco, le simoun du désert, ce vent sec et dévorant qui arrive chargé d'une poussière de sable impalpable, comme une atmosphère de vapeur sans humidité, et qui, en quelques heures, dessèche fourrages, moissons, vendanges sur pied. A la veille de la récolte, on peut être absolument dépouillé.

A cause de ce fléau trop fréquent et des accidens ordinaires auxquels la vigne peut être soumise, en Algérie comme partout : mauvaises floraisons, gelées tardives, grêle, insectes, oïdium, etc., des colons, moins favorisés que ceux de qui nous avons parlé, et rendus prudens par l'expérience, assurent ne pouvoir compter, en moyenne, que sur 500 francs bien nets par hectare. De l'avis des moins enivrés par le jus de la treille, c'est donc encore 25 pour 100 du capital engagé.

Notre petit colon, propriétaire de 20 hectares, dont il a planté 5, peut ainsi compter sur au moins 2,500 francs de bénéfice net sur sa vigne seule. Si les 15 autres hectares, qu'il utilise pour pâturages ou pour labours, lui assurent en logement, jardinage, laitage, bestiaux, grains, etc., un revenu correspondant aux 14,000 francs qu'il a dû débourser d'autre part, on voit qu'il n'est pas à plaindre, qu'il peut aisément agrandir sa demeure et sa cave, augmenter l'étendue de son vignoble et porter celui-ci peu à peu jusqu'à 10 hectares, ce qui fera presque sûrement de lui un homme fort à l'aise. De tels résultats ne s'obtiennent nulle part sans risques, travail, patience... et une première mise de fonds.

Sans doute, il est des colons qui ont réussi sans capital à eux appartenant. On en cite qui sont partis de rien et qui sont devenus de très gros personnages. Nous ne nions point ces exceptions. Mais, en cherchant bien, nous trouverions qu'ils ont bénéficié de concessions avantageuses faites par l'état, qu'ils ont peut-être reçu d'associations généreuses, comme la société protectrice des Alsaciens-Lorrains, maisons, bestiaux, matériel de première installation. Peut-être ont-ils saisi l'occasion de spéculer avantageusement? Enfin, il est de bonnes chances comme il en est de mauvaises. On ne saurait, sans témérité, compter que sur le mélange de biens et de maux dont, au dire d'Homère, Jupiter compose le breuvage des humains.

IV.

Demandons-nous, avant de terminer, à quelle population convient notre colonie, et quels sont les moyens de l'y attirer.

L'Algérie nous paraît être surtout l'affaire de ces trop nombreux vignerons du Midi, de qui le phylloxera a détruit les espérances, mais qui gardent encore quelques débris de leur bien-être passé. Trop pauvres pour entreprendre rien de profitable dans leur pays ruiné, au lieu d'épuiser dans l'attente leurs dernières ressources, ils feraient mieux de porter dans notre belle colonie le peu d'argent qui leur reste, leur expérience et leur activité. Déjà bronzés au soleil, ils supporteront plus aisément le climat africain que les émigrans venus du Nord. Ceux de Provence se sentiront à peine loin de chez eux. Les côtes sud de la Méditerranée nous sont apparues parfois moins sèches et plus fertiles que les côtes nord. Ils ne peuvent guère perdre au change.

Il leur sera certainement plus facile et plus profitable de transformer en vignoble un bon terrain d'Afrique que de changer les maigres coteaux de leur patrimoine ruiné en guérets labourables ou en prés verdoyans. Par un simple déplacement, ils sont à peu près sûrs de pouvoir refaire leur carrière et retrouver leur profession si avantageuse.

L'Algérie, au point de vue qui nous occupe, n'en est plus à faire ses preuves. Quelques-uns de ses crus sont déjà très appréciés. La province d'Oran produit des vins capiteux et forts en couleur qui rappellent ceux d'Espagne. Mascara est connue depuis longtemps pour ses vins blancs; les rouges s'y dépouillent en vieillissant et ressemblent alors, pour le goût comme pour la couleur, à d'excellent bourgogne. La province d'Alger donne des produits plus légers, mais dignes d'estime. Médéa prétend remplacer nos meilleurs vins blancs; nous en avons goûté de très fins à Koubba, près d'Alger. Les trappistes de Staouéli, sur le Sahel, livrent au commerce des vins dont le mérite n'est pas seulement d'avoir mûri sur un emplacement historique, tout près des lieux où se livra la première bataille de 1830. Dans la province de Constantine, on a fait de bons essais près de Rouffach et de Milah; aux Béni-Mélek, près de Philippeville, on a imité les crus du Médoc et ceux des côtes du Rhône. Les crus de La Calle se rapprochent du bordeaux. Souk-Ahrras vend déjà assez cher des vins blancs qu'on compare au sauterne. Dans les plaines de Bône, près de Mondovi, un cultivateur fort entendu, qui même n'est pas propriétaire, mais simple locataire de sa ferme,

a réalisé, en 1883, des bénéfices tellement énormes que nous n'osons en citer le chiffre. Pourtant ses vignes sont plantées dans les terres basses des bords de la Seïbouse, qui semblent plutôt faites pour produire des céréales.

En général, les Algériens ont couru au plus pressé, visant à la quantité plutôt qu'à la qualité, plantant les terres les plus riches, les plus plates, les plus anciennement défrichées, les plus facilement labourables. Quelques-uns ont choisi des sols tellement humides qu'ils conviendraient mieux à des maraîchers qu'à des vignerons. Ce n'était pas le moyen le plus sûr de fonder la réputation des vins de la colonie. D'autres ont manqué de matériel et de soins dans la vinification. L'expérience instruira chacun. Quand on aura rectifié les erreurs inévitables, on prouvera aisément à l'Europe que l'Afrique est une terre de promesses, faite pour abreuver le monde septentrional si elle n'arrive plus à le nourrir.

Nos colons sont encore loin d'atteindre ce but de leurs ambitions. L'Algérie ne produit pas assez de vin pour sa propre consommation. Elle importe des liquides frelatés ou coupés de vins d'Espagne. Jusqu'à présent, elle n'a guère exporté que des échantillons de ce qu'elle pourra faire. Mais l'élan des dernières années vers la plantation conduit à un avenir très prochain et qui semble brillant.

La diversité des terrains, des sites et des climats sur ce sol mouvementé donne à penser qu'on obtiendra des produits très variés et propres à contenter tous les goûts. Quand on saura bien quelles contrées peuvent remplacer du plus au moins nos grands crus, on travaillera avec plus de sécurité et plus de succès.

On ne saurait assez le répéter : ce qui a le plus manqué à l'Algérie pour répondre aux espérances fondées sur elle, ce n'est ni la terre, ni le ciel, ni même toujours l'eau : c'est surtout l'homme, l'homme du métier et muni de capitaux. Ce tort, nos méridionnaux, atteints par le fléau qui les désespère, semblent appelés à le réparer. Il serait désirable de pouvoir compter sur eux pour augmenter là-bas le chiffre de la population européenne, trop clairsemée et trop peu fixée jusqu'ici.

Il faut convenir que beaucoup de prétendus vignerons n'étaient, dans notre Midi, que des propriétaires vivant en rentiers et bénéficiant du travail de leurs « bordiers, » de leurs métayers. Mais, outre que tout homme qui s'appauvrit ferait bien de se résigner au labeur même manuel, il ne serait peut-être pas impossible à un propriétaire à qui restent quelques débris de son ancienne aisance d'emmener avec lui, au-delà d'une mer qu'on franchit en trente heures, un de ses métayers restés sans emploi. C'est affaire d'or-

ganisation et d'association. Il en fera son chef de chantier, quitte à lui faire partager son toit et sa table. N'oublions pas que la main-d'œuvre grossière se trouve sur place.

Mais l'Algérie ne convient pas aux vignerons seuls. Ses plaines et ses montagnes se prêtent à bien des modes d'exploitation. En face des vides, des besoins, des richesses latentes, et en vue de la sécurité future de notre belle colonie, il est impossible de ne pas se demander d'une façon générale : « Que faire pour y attirer un plus grand nombre d'habitans et surtout pour les y retenir? » L'expérience prouve que ni l'initiative privée ni celle des associations, ne suffisent à cette tâche. La colonisation administrative n'a pas échoué, comme le prétendent des gens qui ne savent comparer le présent au passé, mais elle a imposé à la mère patrie des sacrifices dont l'importance dépasse peut-être encore la grandeur des résultats obtenus. A tort ou à raison, on s'est lassé de renouveler ces largesses en faveur de quémandeurs qui n'en profitent pas tous bien régulièrement pour eux-mêmes, qui à plus forte raison ne secondent pas l'intérêt public.

Il est notoire pourtant que, parmi les gens décidés à émigrer, fort peu disposent des 15,000 francs presque indispensables pour devenir, sans trop de risques et de souffrances, propriétaires-laboureurs en Algérie ; encore moins possèdent les 20 ou 25,000 nécessaires pour y planter un vignoble qui puisse les faire vivre. Il est donc désirable de venir en aide aux émigrans qui ont des avances, mais en quantité insuffisante. Il est trop certain aussi que nos Français, habitués à être comme portés sur les avantages multiples d'une civilisation perfectionnée, ne savent guère se défendre du découragement, quand ils sont jetés brusquement en face des nudités de la vie primitive. Ils ont besoin de trouver tout au moins un toit pour s'abriter à leur arrivée dans la colonie.

Sans prétendre donner des conseils aux hommes spéciaux et compétens, nous osons dire que tout système par lequel on voudra éviter les écueils du passé et pourtant pousser au développement de la colonisation, devra être conçu à peu près dans les données suivantes dont une partie seulement a été essayée, et qui n'ont jamais été appliquées dans leur ensemble :

Choix de terres domaniales vraiment propres à la colonisation ; leur partage en lots de 20 à 100 hectares, suivant la valeur du sol et sa situation ; construction au préalable de maisonnettes avec étables contiguës, par l'administration ; aux emplacemens faits pour des villages, tracé de routes, installations de fontaines et de services publics correspondant à l'importance du lieu.

Plus de concessions gratuites, puisque, faites aux gens trop pau-

vres, elles ne leur profitent guère, ni à la colonie ; faites aux riches, elles sont une injustice évidente.

Vente conditionnelle des lots bâtis et des terres y attachées, les ventes inconditionnelles ne favorisant ordinairement que les spéculateurs, lesquels ne résident point.

Adjudication d'un lot unique à une même famille et seulement en faveur de celles qui, prouvant avoir vécu de la vie agricole et posséder un minimum de capital déterminé, s'engagent de plus à mettre ce lot en valeur, ou par leur propre travail ou par celui d'autres Européens.

Paiement en huit ou dix annuités du prix d'adjudication, ainsi que de l'intérêt des sommes restées dues.

Droit de cession, au bout de cinq ans, mais seulement à des Européens remplissant les mêmes conditions que l'adjudicataire, à l'exclusion des indigènes jusqu'à un délai de quinze ans et des possesseurs d'autres terres domaniales, trop disposés à arrondir leurs propriétés aux dépens du peuplement.

Prohibition de location aux indigènes de plus de la moitié du terrain qu'on aura acheté du domaine, le colon ne devant pas devenir un simple rentier, du moins avant quinze ans de résidence et de travail.

Droit d'emprunter immédiatement sur l'immeuble, à charge par l'état, en cas de déchéance de l'adjudicataire, de rembourser, si possible, le prêteur sur le prix de revente.

En cas d'éviction pour non-observation du cahier de charges, perte d'une partie des annuités versées, mais estimation des améliorations effectuées et leur remboursement sur le produit d'une nouvelle adjudication.

De telles conditions, unies à tant d'avantages, ne devraient pas écarter les adjudicataires intelligens et honnêtes ; ceux-ci comprendraient probablement que, si l'état leur vend des terrains plus spacieux ou à plus bas prix qu'ils ne pourraient les acheter à l'amiable; s'il leur accorde des facilités de paiement à si longues échéances; s'il leur bâtit des demeures, une gendarmerie, des lavoirs, des écoles et peut-être des églises; s'il leur construit des routes coûteuses, en pleine solitude, il est bien en droit de veiller un peu à ce que devient tout cela. Des adjudicataires munis de quelque avoir et sachant, par leurs expériences antérieures, ce que coûtent les choses, seraient sans doute moins récalcitrans devant des exigences légitimes que ne l'ont été, dans le passé, les concessionnaires à titre gratuit, sans ressources personnelles et habitués à tout attendre d'autrui. D'ailleurs, on n'imposerait aux acquéreurs aucune des gênes plus ou moins inutiles qui, précédemment, ont servi de pré-

textes aux réclamations. Ils ne seraient pas astreints à bâtir, puisqu'ils trouveraient une maison toute faite, ni à planter un nombre d'arbres déterminé, en des lieux qui peut-être ne se prêteraient pas à la croissance, ni à se clore d'une haie ou d'un fossé, s'ils croyaient pouvoir s'en passer. Avec la liberté presque absolue dans le mode d'exploitation, on ne pourrait plus guère crier sus à la colonisation administrative.

D'autre part, si les conditions que nous venons de signaler étaient rigoureusement observées et qu'on y tînt la main, il semble que la France répugnerait moins à intervenir de nouveau en faveur de ses colons. Ce qu'elle craint, bien plus que les frais, c'est que spéculateurs et déclassés ne continuent à abuser de sa générosité.

D'ailleurs son intervention, comme bailleur de fonds, ne serait peut-être plus aussi nécessaire. On a dit, avec raison (1), qu'une « caisse de colonisation » commencée par la vente inconditionnelle des terres domaniales inutilisables par de simples colons, puis alimentée par la vente conditionnelle des lots les plus propres à être habités et cultivés par des Européens, pourrait pourvoir à la construction de villages, sans que la mère patrie eût de nouveaux sacrifices à s'imposer. Peu à peu et dans la mesure où cette caisse se garnirait, elle achèterait de nouvelles terres aux indigènes et étendrait les limites de son action. Il semble qu'une tentative puisse être faite dans ces données.

Il n'y a guère d'espoir qu'en des mesures qui tiendraient compte à la fois de l'initiative individuelle avec ses ressources et ses droits, et de ce que l'expérience a démontré être fructueux dans les précautions, comme dans les largesses de la colonisation officielle. Puissent nos hommes d'état, nos administrateurs, ne pas se désintéresser de l'Algérie ! puissent aussi nos agriculteurs et surtout nos vignerons, si découragés en France, porter leurs efforts vers la seconde patrie qui leur a été conquise au prix de tant de sang et de persévérance !

THÉOPHILE ROLLER.

(1) Voir la brochure, *la Colonisation en Algérie*, par un sous-chef de bureau de la préfecture de Constantine, 1884.

L'ENSEIGNEMENT DES JEUNES FILLES

EN FRANCE

A PROPOS D'UN LIVRE ALLEMAND

Il est rare que le Français garde une juste mesure dans le bien et dans le mal qu'il dit de son pays, de ses institutions, de son gouvernement et de l'état de ses affaires. Selon que la fortune indulgente ou sévère nous enfle ou nous déprime le cœur, nous aimons à nous louer avec excès ou à nous rabaisser sans pitié, et tour à tour nous sommes trop contens ou trop mécontens de nous-mêmes. Aussi nous est-il bon de savoir ce que l'étranger pense de nous; son jugement peut nous servir à rectifier le nôtre. Jamais nous n'avons été moins disposés à nous voir tels que nous sommes. Nous sommes en proie à toutes les déraisons de l'esprit de parti, à ce que Voltaire appelait la rage de la faction : « O gens de parti, gens attaqués de la jaunisse, disait-il, vous verrez toujours tout jaune ! » Nos opinions politiques étendent de grosses taies sur nos yeux, et les uns admirent de confiance tout ce qui s'est fait en France depuis 1871 ; ils sont fermement convaincus que la justice et le sens commun sont des inventions très récentes, que le passé nous avait laissé tout à faire, que notre seul tort est de n'avoir pas tout démoli pour nous procurer le plaisir de tout reconstruire. Les autres pensent au contraire que jadis tout allait à merveille, que les plus sages réformes sont des attentats sacrilèges, qu'en touchant à l'arche sainte, on a tout mis en péril, qu'il ne nous reste plus qu'à nous repentir et à prier Dieu dans la cendre et dans le sac du pénitent : comme Jonas, ces prophètes de malheur font le tour

des murailles, en s'écriant : « Encore quarante jours, et Ninive aura vécu ! »

Un professeur allemand, M. Wychgram, homme d'expérience et de sens rassis, a éprouvé le désir de voir, de juger par ses propres yeux ce qui s'est fait en France dans ces dernières années pour l'éducation et l'instruction des jeunes filles. Il a visité quelques-unes de nos écoles primaires et de nos écoles normales, nos établissemens d'enseignement secondaire tels que le collège Sévigné et le lycée Fénelon; il s'est rendu à Sèvres et à Fontenay-aux-Roses ; il a assisté à des leçons, à des conférences, il a causé avec les directrices et avec les professeurs, il a examiné les devoirs, les livres et les cahiers, et il vient de résumer ses observations dans un volume in-octavo, destiné à renseigner ses compatriotes, à leur signaler celles de nos réformes qui lui paraissent dignes d'être imitées, ceux de nos travers dont il est bon de se garder. Il a pris pour épigraphe ce mot d'un maître dans les choses de l'esprit, M. Jules Simon : « Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain (1). »

M. Wychgram a apporté dans son enquête une curiosité très attentive et cette conscience germanique qui ne se contente pas à demi, qui ne s'arrête pas aux surfaces, qui creuse, qui fouille pour s'assurer si le fond des choses répond aux apparences et à la beauté souvent décevante des dehors et des promesses. Nous avons trouvé en lui un juge aussi compétent qu'impartial et libre de toute prévention. Il respecte notre passé, il croit à notre avenir, il nous rend justice sans nous flatter. Il n'admire pas sans réserve tout ce que nous faisons, il critique sur plus d'un point nos coutumes scolaires et nos programmes; mais somme toute il a été frappé de ce qu'il a vu, et il lui en coûte peu de le dire. Il estime « que depuis 1871 les Français ont fait un pénible et courageux retour sur eux-mêmes, qu'ils ont recherché sans ménagement leurs défauts et les moyens de les corriger, que l'enseignement sévère et viril que nous donnons aujourd'hui à la jeunesse de nos écoles primaires est propre à modifier heureusement l'esprit de la nation, à la guérir de ses préjugés et des dangereuses fatuités qui ont causé ses malheurs. » Il déclare aussi qu'en ce qui concerne l'enseignement secondaire ou supérieur des jeunes filles, la France, qui s'était laissé devancer par plus d'un peuple, a fait un vigoureux effort pour rattraper le temps perdu, et que ses voisins peuvent lui envier quelques-unes de ses récentes fondations, dont la prospérité semble désormais assurée.

(1) *Das weibliche Unterrichtswesen in Frankreich,* von Dr. J. Wychgram, Oberlehrer an der städtischen höheren Mädchenschule zu Leipzig. Leipzig, 1886; Georg Reichardt.

La question de l'éducation des femmes est vieille comme le monde. Ceux qui veulent savoir de combien de façons diverses on a raisonné et déraisonné sur ce sujet n'ont qu'à lire le beau mémoire qu'a publié sur l'*Enseignement secondaire des filles* le vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Gréard, l'un de ces hommes peu communs qui joignent le goût de la statistique aux idées générales, les vues élevées à l'étude scrupuleuse du détail, l'amour du bien à la défiance des systèmes et des utopies. « Explique-moi ce que tu penses des femmes et du rôle qu'elles doivent jouer dans la société, pourrait-on dire à tout législateur, et je te dirai ce que tu leur enseignes. » Lycurgue, qui ne leur demandait que de donner à Sparte des fils vigoureux et vaillans, s'occupait avant tout de fortifier leurs corps en les exerçant à la course, à la lutte, à lancer le disque et le javelot, « afin, disait-il, que les enfans qu'elles concevraient prissent de fortes racines dans de robustes entrailles. » Il voulait aussi qu'elles se connussent en vertus civiques, afin que les brocards qu'elles décocheraient aux lâches, les louanges qu'elles décerneraient aux vaillans excitassent dans l'âme des jeunes gens l'émulation du bien et une folie de courage et d'audace. S'il les accoutumait à paraître nues en public, c'était dans le dessein d'élever leur cœur au-dessus des sentimens de leur sexe et de leur enseigner que la vraie chasteté est dans l'âme, que la vraie pudeur est de rougir du mal.

Ce sont là des principes fort différens des nôtres; mais nous nous accordons tout aussi peu avec Rousseau, qui, jugeant que l'homme et la femme doivent différer en tout, se gardait bien de leur donner la même éducation et entendait réduire Sophie aux exercices agréables et au talent de plaire. « Les filles n'ont pas de collèges ! disait-il. Le grand malheur ! Eh ! plût à Dieu qu'il n'y en eût point pour les garçons; ils seraient plus sensément et plus honnêtement élevés. » Après Rousseau viendra Proudhon, qui, décrétant que, de par la nature et devant la justice, la femme ne pèse pas le tiers de l'homme, ne se souciera guère de l'instruire. Schopenhauer la traite plus durement encore. Il lui déclare tout net qu'elle ne sera jamais qu'un grand enfant, qu'elle est faite pour le second plan, pour le travail du ménage et pour la plus étroite sujétion. Il a décidé « qu'il faut remettre à sa place ce numéro deux de l'espèce humaine et supprimer la *dame*, ce produit malsain de la civilisation européenne. » Mais comment la remettre à sa place? On n'y réussira, selon lui, qu'en rétablissant la polygamie, à quoi il ajoute que la polygamie existant de fait à peu près partout, il suffit de la faire passer dans la loi et de l'organiser dans les règles. Que les femmes ne se plaignent pas trop des sévérités de certains philosophes modernes! Les docteurs des âges mérovingiens ne leur ont pas été plus indulgens. Grégoire de Tours rap-

porte qu'en 525, au concile de Mâcon, un évêque se prit à dire que les filles d'Ève ne pouvaient être considérées comme faisant partie de l'espèce humaine, que toutefois il finit par se rendre aux raisons des autres évêques. Législateurs, évêques ou philosophes, dans tous les temps, les hommes se sont occupés de trouver des expédiens pour se délivrer de ce qui les inquiétait, et, dans tous les temps, il s'est mêlé une secrète inquiétude au charme que la femme exerçait sur l'homme. Il y a toujours en elle quelque chose qu'on adore et quelque chose qui fait peur.

M. Wychgram remarque que la France est le pays du monde où l'on a le plus souvent agité et débattu la question de savoir ce qu'il convient d'enseigner aux femmes, et il en donne pour raison que la France est le pays où elles ont le plus d'empire. Au moyen âge, le grand souci était le salut des âmes, et toute l'éducation se rapportait aux meilleures précautions à prendre pour échapper aux embûches du diable, ce lion dévorant qui rôdait sans cesse autour du bercail. Or le diable passait pour avoir des entrées plus promptes, plus faciles, dans le cœur de la femme ; elle entretenait avec lui de vieilles intelligences, une antique amitié ; ne s'était-il pas passé quelque chose entre eux dans le jardin d'Éden, au pied de l'arbre de la connaissance? On en concluait que l'instruction ne convenait qu'aux religieuses, à qui elle pouvait servir à écarter les distractions et les rêveries dangereuses pendant leurs longues heures d'oisiveté : « Prie, écris, lis, fais des vers et tu chasseras les mauvaises pensées, » écrivait un saint abbé à une nonne d'un couvent voisin. En revanche, il paraissait à peu près certain que l'ignorance était pour les mondaines d'alors, pour les gentilles dames « aux yeux vairs et aux crins d'or, » une garantie d'innocence, une véritable ceinture de chasteté. « Toutes femmes, disait Pierre de Navarre, doivent savoir filer et coudre. » Mais il leur défendait d'apprendre « lettres ni écrire, sinon pour être nonnain. »

Chaque siècle a ses novateurs heureux ou malheureux, et nous nous étonnons comme M. Wychgram de la hardiesse d'un Pierre Dubois, conseiller de Philippe le Bel, qui, désespérant du succès des croisades à main armée, regardait la femme comme l'instrument choisi de Dieu pour la délivrance du saint sépulcre. Il avait imaginé que les prêtres du rite oriental, à qui le mariage n'était point interdit, et les Sarrasins eux-mêmes se décideraient facilement à épouser de bonnes catholiques, pourvu qu'elles leur apportassent en dot non-seulement leurs vertus, mais toutes les connaissances utiles, et il proposait de consacrer les revenus de plus d'une abbaye à fonder des écoles de jeunes filles, à qui on enseignerait le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, les sciences naturelles, la médecine et la chirurgie. Ces femmes savantes, ces femmes médecins ne pouvaient manquer de ramener à la

vraie foi et les mécréans et les schismatiques. Si Pierre Dubois revenait au monde, nous aurions plus d'une doctoresse à lui présenter; mais les temps sont changés, et elles ne s'occupent guère de convertir les mécréans.

Quand la renaissance eut accompli son œuvre et renouvelé l'Europe, on songea beaucoup moins au diable, et on se persuada que, sans offenser Dieu, l'homme pouvait se permettre d'embellir sa vie et sa maison, d'orner son esprit et sa vertu. On vit, selon l'expression de Rabelais, des femmes et des filles « aspirer à la louange et manne céleste de bonne doctrine; » Erasme et Vivès les y encourageaient. La pédagogie fut sécularisée comme toutes les autres sciences; on la définissait l'art de former de bons esprits. Au XVIIe siècle, la femme d'un roi fut, comme on l'a dit, la première institutrice laïque, et ses maximes, les règles qu'elle a posées sont encore bonnes à méditer. Elle ne s'est pas contentée de discourir et de prêcher, elle a mis la main à la pâte, et personne ne s'entendait comme elle à pétrir les âmes (1). On sait qu'il y eut deux Saint-Cyr. Le premier dura jusqu'en 1692. On entendait que rien n'y sentît le monastère, ni par les pratiques extérieures, ni par l'habit, ni par les offices, ni par la vie. C'était l'agrément qui dominait, on ne ménageait ni les choux ni les rubans. On exerçait ces demoiselles à causer, à écrire; on désirait « qu'elles ne fussent pas si neuves quand elles s'en iraient que le sont la plupart des filles qui sortent des couvens et qu'elles sussent des choses dont elles ne fussent pas honteuses dans le monde. » On leur apprenait l'histoire, la mythologie, la musique, l'éloquence, la raillerie; on leur enseignait aussi à déclamer. Elles jouèrent *Andromaque*, *Esther*, *Athalie*, et elles les jouèrent si bien que Mme de Maintenon s'en alarma.

Elle passa condamnation. Elle se plaignit que son orgueil s'était répandu par toute la maison. Elle avait voulu, disait-elle, que ces filles nobles, sans fortune, eussent de l'esprit, qu'on leur élevât le cœur: « Elles ont de l'esprit et s'en servent contre nous; elles ont le cœur élevé et sont plus hautaines qu'il ne conviendrait aux plus grandes princesses. Nous avons fait des discoureuses, présomptueuses, curieuses, hardies; c'est ainsi qu'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. » Comme l'a remarqué M. Gréard, la réforme fut énergique et décisive. On résolut de faire passer l'éducation avant tout et de préparer de loin ces demoiselles à toutes les dépendances, à toutes les duretés de la vie, de plier ces genoux raides et ces fronts superbes. « Elles comptaient sur la dot du roi; même avec cette dot, que pou-

(1) *Mme de Maintenon. Extraits de ses lettres, avis, entretiens, conversations et proverbes sur l'éducation, précédés d'une introduction*, par Octave Gréard, 3e édition; Paris, 1885. Hachette.

vaient-elles espérer? Un établissement au fond de quelque province, dans un petit domaine, avec quelques poules, une vache, des dindons, et des dindons pas pour toutes encore. Heureuses les dindonnières! » Pouvait-on les accoutumer trop tôt aux obéissances qui coûtent, à ne rien dédaigner, à ne rien mépriser? Adieu les rubans et les vers! Les grandes habillaient, coiffaient et lavaient les petites; on les occupait à l'infirmerie, à la lingerie, au dortoir; on leur apprenait à faire les lits, à frotter, à épousseter, à éplucher les légumes. Mme de Maintenon n'était jamais si contente que lorsqu'elle voyait tout Saint-Cyr le balai à la main : « On leur dit de porter du bois et de balayer, elles répondent qu'elles ne sont pas des servantes. Non, certainement, vous ne l'êtes pas; mais je souhaite qu'au sortir d'ici vous trouviez une chambre à balayer, vous serez trop heureuses et vous saurez alors que d'autres que des servantes balaient. »

A vrai dire, comme l'a encore remarqué M. Gréard, aucune des matières enseignées avant 1692 ne fut entièrement supprimée des programmes; on se contenta d'émonder les branches gourmandes. « Il y eut, à Saint-Cyr, comme une période de pénitence, après quoi on rentra dans la mesure. » Mme de Maintenon ne parlait pas sérieusement quand elle disait que ces demoiselles devaient savoir juste assez d'histoire pour ne pas confondre un empereur romain avec un empereur du Japon et un roi d'Espagne avec un roi de Siam. On ne voulait pas en faire des savantes et des héroïnes, mais on désirait « qu'elles en sussent autant que le commun des honnêtes gens. » Au surplus, si on les obligeait à faire des lits et à balayer, ce n'était point pour mortifier leur chair et leurs sens et pour offrir au Seigneur leurs lassitudes en sacrifice agréable. On voulait les accoutumer à la saine discipline du travail et leur apprendre à mater les vains orgueils, à ne plus honorer leur paresse et ses langueurs. Mme de Maintenon ne craignait pas de plaisanter sur les colifichets et les agnus; elle interdisait les abstinences, les austérités et les retraites : « Quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera; quand elle dira qu'une femme fait mieux d'élever ses enfans et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'oratoire, on s'accommodera très bien de cette religion, et elle la fera aimer et respecter. » Ce n'était pas l'ascétisme des cloîtres qui régnait à Saint-Cyr, c'était l'ascétisme de la raison, qui fait passer le solide avant l'agréable, mais qui nous apprend aussi à tout régler, même le bien, à éviter tous les extrêmes, à modérer « jusqu'aux désirs de la ferveur; car la piété peut prendre le change, la raison ne le peut pas; la piété peut être indiscrète, la raison ne l'est jamais, et elle vient de Dieu qui veut bien être appelé la souveraine raison. » Ainsi s'exprimait cette femme que Louis XIV

aimait à consulter sur les cas difficiles et à qui il disait : « Qu'en pense votre solidité? » Saint-Simon lui reprochait amèrement sa fureur de régenter l'univers; mais, à Saint-Cyr comme ailleurs, elle sut faire aimer sa férule.

Les femmes distinguées qui, au XVIIIe siècle et depuis, ont écrit sur l'éducation n'ont guère fait que suivre ses traces ; tout au plus ont-elles élargi la voie qu'elle avait ouverte. Un éloquent penseur disait, il n'y a pas longtemps, « qu'au fond de toute femme, il y a une douce folie, qu'il faut ramener par des caresses et de suaves paroles. » Il n'est pas prouvé que la suavité des paroles soit le meilleur moyen de guérir la folie, et il arrive quelquefois que les caresses l'exaspèrent. Mme Necker de Saussure, qui avait remarqué que tout ce qui tient au sentiment répond chez les jeunes filles à des idées personnelles, qu'il y a toujours des images et des noms propres dans leur esprit, en concluait qu'il faut leur faire étudier non-seulement la géographie et l'histoire, mais le calcul, les élémens des sciences naturelles, même un peu de géométrie, afin de les habituer à voir dans ce vaste univers autre chose que des noms propres et des images. Elle ne pensait pas comme Kant, qu'elles n'ont besoin de savoir du système du monde que ce qu'il leur en faut pour être touchées du spectacle du ciel dans une belle soirée, « c'est-à-dire pour comprendre de quelque manière qu'il existe encore d'autres mondes et d'autres belles créatures. » Hélas! les belles créatures ont souvent une triste destinée. La vie est pleine de déceptions, on la traverse sans avoir rencontré l'être idéal dont on berçait l'image dans son cœur et dont on croyait savoir le nom, et pendant que les illusions s'évanouissent, il n'en demeure pas moins vrai que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits. C'est une vérité qui n'a rien de réjouissant, mais il est bon de s'accoutumer à connaître et à respecter des vérités éternelles qui ne peuvent contribuer en rien à notre bonheur. On découvre ainsi que le monde n'a pas été fait pour notre petite félicité particulière, que ses lois n'ont rien de commun avec nos désirs et nos espérances, et à la longue la discipline de l'esprit s'impose au cœur. On n'entre pas en religion; mais comme le disait la fondatrice de Saint-Cyr, « on entre en raison, » et on finit par s'en bien trouver.

Jadis, c'était uniquement dans l'intérêt de leur bonheur et de leur dignité qu'on s'occupait d'instruire les femmes. Aujourd'hui c'est un intérêt social qu'on allègue, et on confie à l'état le soin d'ouvrir des écoles où les jeunes filles apprennent à connaître, à comprendre leur siècle, à concilier en quelque mesure le respect des vieilles habitudes avec l'intelligence des idées nouvelles, à ne plus condamner les dieux du jour sans les avoir entendus, à dire comme la prêtresse antique de qui on attendait des anathèmes : « Je suis née pour bénir, non pour

maudire. » Les réformes inaugurées par M. Duruy et les fondations auxquelles M. Jules Ferry a attaché son nom répondaient à un besoin nouveau. C'est un composé bizarre et fort hétérogène qu'un pays où l'homme et la femme représentent deux âges différens de l'humanité, et où l'enfant ne sait à qui entendre de son père ou de sa mère.

A l'époque de la renaissance, Érasme et Vivès demandaient déjà que les femmes fussent initiées à certains genres d'études afin qu'elles ne vécussent pas dans une société transformée, comme des étrangères qui, n'entendant point la langue du pays, regardent, s'étonnent et ne comprennent rien à ce qui se passe autour d'elles. Après la renaissance est venue la révolution, et la révolution, la philosophie, les sciences naturelles, ont profondément modifié toutes les habitudes de notre esprit. La société civile n'a plus rien de commun avec la société religieuse, et la foi au surnaturel, aux livres à prodiges, n'exerce qu'une très faible influence sur nos actions et point du tout sur nos lois. Les supranaturalistes du temps présent font de grandes concessions à leurs adversaires; ils se replient sur leurs forteresses comme une armée qui n'est plus en état de tenir la campagne. Ils cantonnent le miracle dans un coin de l'espace et du temps, ils admettent qu'il y eut autrefois un petit pays montagneux que Dieu s'était réservé pour le gouverner directement, qu'il s'y est passé beaucoup de choses extraordinaires, que le soleil s'est arrêté sur Gabaon et la lune sur Ajalon; mais ils croient aussi que depuis lors la lune a toujours tourné consciencieusement autour de la terre en 27 jours 7 heures 43 minutes, que tout est rentré dans l'ordre, que désormais tout relève du sens commun.

On assure que l'éducation qui se donne dans les couvens s'est fort perfectionnée. Mais les couvens sont toujours des couvens. Le père La Chaise, qui n'était pas suspect dans ces matières, disait qu'il importait « de donner à l'état des femmes bien élevées, et que les jeunes filles sont mieux élevées par des personnes tenant au monde. » Les religieuses sont malhabiles à enseigner certaines choses, et il en est d'autres qu'elles enseignent trop volontiers. Il est écrit, dans un catéchisme de persévérance, que le protestantisme a pour principe la convoitise du bien d'autrui et l'amour des plaisirs de la chair, qu'il autorise ses adeptes à faire tout ce qui leur plaît, et que Jean Calvin est mort d'une maladie honteuse. Si la jeune fille a compris, plaignons-la; si elle n'a pas compris, il faut plaindre ceux qui sont chargés de répondre à ses questions et de lui fournir des éclaircissemens. « Rien n'est fait dans le monde, a dit M. Renan, que quand l'homme et la femme mettent en commun l'un sa raison, l'autre son obstination et sa fidélité. » L'église voudrait se servir de la fidélité obstinée de la femme pour s'assujettir l'indocile et superbe raison de l'homme,

comme les Philistins se servirent des ciseaux de Dalila pour tondre Samson et détruire sa force. L'église entend mal ses intérêts. La femme ne peut agir sur l'homme qu'à la condition de savoir la langue qu'il parle et d'être elle-même capable de la parler. Celle qui peut dire : « Je sais et pourtant je crois, » a plus de chances d'être écoutée que celle qui méprise ce qu'elle ne sait pas et qui adore ses ignorances comme des reliques.

Nous avons eu peu de ministres de l'instruction publique qui aient su comme M. Duruy faire beaucoup de choses avec de médiocres ressources, accomplir d'importantes réformes sans charger le budget, laisser mûrir les fruits avant de les cueillir et obtenir de la persuasion ce qu'on refuse souvent à l'autorité. Quand il créa les cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, il s'adressa d'une part aux municipalités, de l'autre aux professeurs de lycées et de collèges; on se concerta, on s'entendit à l'amiable, et en peu de mois les cours étaient ouverts dans quarante villes. Ses successeurs ont poursuivi et achevé son œuvre, sans imiter toujours sa judicieuse réserve et sans compter avec la fortune publique. Les démocraties veulent tout faire à la fois, elles ont l'humeur brusque et intempérante. Mme de Maintenon composa jadis un dialogue, où elle mettait en scène les vertus cardinales. Chacune prononçait son propre éloge; la tempérance, dont elles pensaient pouvoir se passer, parla à son tour et leur dit : « Vous, justice, vous êtes souvent amère et désagréable; je vous empêcherai de trop peser sur la faiblesse des hommes. Vous, force, vous les mettez au désespoir; je vous modérerai, et vous ne pousserez plus tout le monde à bout. Vous, prudence, je m'opposerai à vos incertitudes, à votre timidité qui va souvent trop loin. Vous penchez toutes aux extrémités; c'est moi qui mets des bornes à tout, qui prends ce milieu si nécessaire et si difficile à trouver. On ne peut rien faire de bon sans mon secours, et la sagesse même ne peut se passer de moi, car il faut être sobre même dans la sagesse. »

On a mis du luxe où il n'en fallait point mettre, on s'est hâté, on a fait grand; l'offre n'a pas toujours attendu la demande, la production a excédé la consommation. Il semblait qu'on n'aurait jamais assez d'instituteurs et d'institutrices, et si nous sommes bien informés, il y a aujourd'hui plus de dix mille brevetés et brevetées qui demandent une place et qu'on ne peut placer, de même qu'il y a, dit-on, à la Sorbonne quarante-cinq licenciés dont on ne sait que faire. Quant aux collèges et aux lycées de jeunes filles, on les a multipliés avec trop d'empressement, on n'a pas assez compté sur la contagion lente du succès. Quelques-uns végètent ou sont mal dirigés, et leur prospérité a été compromise par l'intervention indiscrète d'un conseil municipal et par des querelles de clocher. Cela dit, quiconque a vu de près les choses

conviendra avec M. Wychgram que notre enseignement primaire a été fort amélioré dans ces dernières années et que plusieurs de nos lycées féminins sont des établissemens aussi utiles que bien gouvernés, vraiment dignes d'être proposés pour modèles, et qui n'ont rien à envier à ce qui s'est fait de mieux hors de chez nous.

M. Wychgram loue nos méthodes, la direction que nous donnons aux études et les efforts résolus que nous avons faits pour nous dégager de certaines routines qu'on nous a longtemps reprochées. N'insistons pas sur les bons témoignages qu'il nous rend et auxquels il mêle de bienveillantes critiques, dont plusieurs nous semblent fondées. Il trouve en général nos programmes trop chargés, et il faut qu'il ait raison puisqu'on s'occupe de les simplifier. On ne saurait trop se convaincre qu'en matière d'enseignement la qualité est tout, que la quantité n'est rien, que celui qui sait bien quelque chose est mieux armé pour le combat de la vie que celui qui sait l'alpha et l'oméga, mais qui les sait mal, que la tête de l'enfant n'est pas une boîte qu'il faut remplir en y entassant pêle-mêle tout ce qu'on peut, dût-on forcer le couvercle, que les connaissances ou superficielles ou indigestes n'ont jamais profité à qui que ce fût, et que la pire des sottises est de s'imaginer qu'on sait ce qu'on ne sait pas. M. Wychgram se plaint aussi que nous enseignons à nos jeunes filles trop de physique et de chimie, qu'elles en prennent à trop haute dose. Il est permis de croire comme lui que ces sciences devraient surtout servir à développer chez elles le goût et l'art d'observer. Rousseau l'a dit, la vue est de tous les sens celui dont on peut le moins séparer les jugemens de l'esprit; apprendre à bien voir, c'est apprendre à bien raisonner, et n'est-ce pas de cela qu'il s'agit?

La loi du 21 décembre 1880 porte que les établissemens destinés à l'enseignement secondaire des jeunes filles sont placés sous l'autorité d'une directrice, et que l'enseignement y est donné par des professeurs hommes ou femmes munis de diplômes réguliers; mais on se propose, paraît-il, de recruter au fur et à mesure tout le personnel enseignant parmi les femmes, et de congédier les hommes, et M. Wychgram proteste. Il affirme, il soutient avec chaleur qu'à égalité de mérite ou de savoir, un homme administre et enseigne mieux qu'une femme, à quoi ces dames répondront peut-être qu'il est juge et partie dans la question. Il a visité tour à tour le collège Sévigné, fondation privée, et le lycée Fénelon, création de l'état; il a comparé les résultats obtenus, et il décerne le prix d'excellence au collège Sévigné, où tous les cours sont faits par des hommes. Il a assisté à des leçons de grammaire historique, à des lectures tirées des plus beaux dialogues de Platon et du *Discours sur la méthode* de Descartes. Ces demoiselles de la classe supérieure étaient tout oreilles, et non-seu-

lement elles écoutaient, elles avaient tout compris ou tout deviné. Dieu nous garde de prendre parti entre deux maisons rivales dont on nous dit beaucoup de bien et qui rendent l'une et l'autre de grands services ! Nous croyons savoir toutefois que le lycée Fénelon était encore en voie de création quand M. Wychgram le visita, qu'il compte aujourd'hui plus de 300 élèves et que tout y marche à souhait. Et pourtant nous inclinons à croire que M. Wychgram n'a pas tort, que la théorie comme l'expérience sont favorables à sa thèse. Vous aurez beau éveiller dans une jeune fille toutes les ambitions de l'esprit, le ferment qui fera lever la pâte sera toujours le désir de plaire, et il y a une honnête coquetterie dont il est bien permis de se servir pour graver plus profondément dans sa mémoire le grand nom de Descartes ou la théorie des équivalens.

M. Wychgram s'étonne du goût excessif que nous avons pour les concours et pour les prix. « Les mauvais naturels, disait Mme de Maintenon, se rendent aux châtimens, les médiocres aux récompenses, les excellens à l'envie d'exceller dans ce qu'on leur demande. » On ne punit pas trop chez nous, mais on récompense avec trop de zèle et trop de profusion ; il arrive même quelquefois que, méritans ou imméritans, on récompense tout le monde ; c'est une façon comme une autre de ne distinguer personne. « Pourquoi donnez-vous des prix à tous vos élèves, même aux cancres? disions-nous un jour au maire d'une commune rurale. — Pour ne pas nous faire des ennemis mortels, » répondit-il. Mieux vaudrait, en pareil cas, transformer la distribution en loterie. Les moins favorisés ne pourraient s'en prendre qu'au hasard, qui joue un grand rôle dans les affaires humaines et qui s'inquiète peu de se faire des ennemis. M. Wychgram nous reproche encore de multiplier comme à plaisir nos diplômes, nos brevets, nos certificats d'aptitude. Il a cru trouver quelque confusion dans cette diversité, il a eu peine à s'y reconnaître. Il approuve les examens, pourvu que l'examinateur ne soit ni pédant ni pointilleux. Il remarque à ce propos qu'en Allemagne on tient compte des études particulières des candidats, qu'on vise moins à constater qu'ils savent beaucoup qu'à s'assurer qu'ils savent bien ce qu'ils ont appris ; qu'en France, au contraire, on les condamne à être également ferrés sur toutes les parties du programme. Il en résulte que les esprits médiocres, qui n'ont de goût déterminé pour rien, ont souvent l'avantage sur les bons esprits, qui ont fait leur choix de bonne heure. Les programmes, comme les examens, sont fort nécessaires ; mais, quelqu'un l'a dit, on commence par la nécessité, on finit par l'abus. Quelques qualités qu'aient les Chinois, laissons-leur les chinoiseries.

M. Wychgram fait grand cas de l'École normale d'enseignement secondaire dirigée par Mme Jules Favre ; mais il estime que cet éta-

blissement, si excellent qu'il soit, ne portera tous ses fruits que lorsqu'on aura fondé à Sèvres un lycée annexe de jeunes filles, où les élèves de la maison mère pourront s'exercer à l'enseignement. Quant à l'école de Fontenay-aux-Roses, destinée à fournir des professeurs femmes et des directrices aux écoles normales primaires, il déclare qu'elle n'a nulle part sa pareille. Cette remarquable institution a pour directeur un de ces hommes qui se donnent tout entiers à ce qu'ils font, un de ces débonnaires qui joignent la force à la douceur et qui ont toutes les qualités des violens. La femme distinguée qui administre la maison a su donner à cet internat le caractère d'une grande famille. Elle réunit chaque matin ses élèves pour méditer avec elle quelque passage d'un grand moraliste; le soir est employé à des causeries familières, les langues se dénouent et la liberté s'accorde avec le respect. A Fontenay-aux-Roses, le nombre des heures consacré à l'enseignement est fort restreint. On ne s'occupe pas tant d'ajouter aux connaissances acquises que d'en assurer la pleine possession, le maniement aisé et prompt. On donne moins de temps à l'instruction qu'aux exercices, on agite des questions, on travaille les consciences, on remue les esprits, on cherche à en tirer tout ce qu'ils peuvent donner; c'est la méthode des labours profonds appliquée aux intelligences. M. Wychgram a assisté à quelques-unes de ces conférences où chacun met du sien; il a été surpris et charmé; il est parti convaincu que M. Pécaut a découvert le meilleur procédé pour développer dans ces jeunes personnes le goût des idées générales, la réflexion, l'activité de la pensée et du jugement personnel. C'est quelque chose qu'une méthode; mais, pour en tirer tout le parti possible, il faut un homme qui se dévoue à son œuvre et qui y trouve le bonheur sans l'y chercher. Il y a tant de gens qui le cherchent sans le trouver!

« Plus nous sommes enclins, nous autres Allemands, dit M. Wychgram, par forme de conclusion, à ravaler la France en rendant toute la nation responsable du discrédit que lui ont attiré les fautes de politiques à courte vue, plus il convient de montrer, par des faits, avec quelle énergie persévérante et silencieuse nos voisins travaillent à réparer leurs brèches. Ce n'est pas sur les élucubrations d'une presse dévergondée ou tripotière que nous devons juger de leur situation présente et de leurs vrais sentimens. Nous ne trouvons plus guère à reprendre aux manœuvres de leur armée et nous trouvons beaucoup à louer en visitant leurs écoles. Puissent leurs progrès n'exciter jamais nos jalousies! Gardons-nous des préjugés, qui sont nos pires ennemis. » En homme éclairé et avisé, M. Wychgram a su reconnaître que la France est le pays du monde dont il est le plus vrai de dire que le bruit n'y fait pas de bien et que le bien n'y fait pas de bruit.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

HENRI-FRÉDÉRIC AMIEL.

Henri-Frédéric Amiel. — Étude biographique, par Mlle Berthe Vadier. Paris, 1886; Fischbacher.

On a tant et si éloquemment parlé, depuis deux ou trois ans, d'Henri-Frédéric Amiel et de son *Journal intime*, qu'ayant aussi, nous, quelque chose à en dire, et d'assez différent de ce que l'on en a dit, nous ne l'eussions pourtant jamais osé si l'occasion ne s'en représentait aujourd'hui d'elle-même. « Pour obéir à un vœu de celui qui n'est plus, » c'est-à-dire, si j'entends bien, pour nous le montrer sous le jour, dans l'attitude ou dans la pose qu'il avait lui même indiquée, Mlle Berthe Vadier, avec ses souvenirs personnels, et « de nombreux renseignemens recueillis auprès des amis d'enfance et de jeunesse du poète penseur, » vient d'écrire une très amusante biographie d'Amiel. Un peu fâchée, cela se sent, de n'avoir pas été chargée de publier le *Journal* du grand homme, il a paru à Mlle Vadier que les éditeurs, et, après eux, la plupart des critiques, avaient laissé dans l'ombre bien des traits de leur commun modèle. Celui-ci n'avait point assez parlé de la beauté d'Amiel, « de ses grands yeux bruns, » de ses « mains fines, » de ses « petits pieds; » celui-là n'avait presque rien dit de la santé du professeur, de ses rhumes, de sa toux, de son « eau de goudron, » de son « sirop de bourgeons de sapin; » mais un troisième n'avait-il pas omis de nous apprendre qu'ayant hérité des siens une soixantaine de mille francs, ce « rêveur » économe et serré en avait laissé deux

cent mille? Ces renseignemens sont pourtant précieux, et nous ne saurions trop en remercier Mlle Vadier; si ses indiscrétions font peut-être faire la grimace à quelques admirateurs d'Amiel, ceux qui l'admirent moins seront bien aises de les connaître; et il nous semble, comme à elle, qu'en égayant fort à propos la biographie d'un philosophe, ce genre de détails jette en même temps une vive lumière sur quelques aspects obscurs de sa philosophie. Il y avait plusieurs Amiel avant la publication de cette *Étude biographique :* celui de M. Scherer, celui de M. Caro, celui de M. Renan, celui de M. Bourget, quelques autres encore; il n'y en a plus qu'un désormais : c'est celui de Mlle Vadier; — et le nôtre.

Il ne ressemble guère à l'Hamlet suisse, au martyr de soi-même, à la victime de l'idéal que l'on nous avait présenté, mais plutôt à un bon jeune homme, heureux et médiocre en tout. Qui donc avait essayé de nous apitoyer sur les douleurs de son enfance et de sa première jeunesse? Mais, s'il perdit ses parens de bonne heure, « ni l'intimité du foyer, ni les amitiés de son âge ne manquèrent à l'orphelin, » nous dit Mlle Vadier, et, sous la tutelle d'un oncle, « peu d'enfans furent aussi aimés, aussi entourés, aussi gâtés » par une meilleure tante, — et autant de cousines. Livré à lui-même, dans l'âge où les jeunes gens vendraient leur part d'héritage pour un peu d'indépendance, et maître d'une petite fortune, il parcourut la Suisse et fit en Italie un séjour de neuf mois. Quand il revint à Genève, « la faveur des femmes commença pour lui, et bien des cœurs se mirent à battre sous son regard doux et profond. » Mais l'ingrat ne brûla lui-même d'aucun des feux qu'il allumait, et sans souci de ses victimes d'amour, il reprit, au printemps de 1843, le cours de ses années d'apprentissage et de voyage. Il vit alors une partie de la France, la Belgique, l'Allemagne, Heidelberg où il passa dix mois, Berlin où il vécut quatre ans, le Danemark, la Suède, la Hollande. Enfin, rappelé par les siens, qui lui préparaient ses voies, tandis qu'il s'enivrait là-bas de métaphysique hégélienne, on le nommait, avant trente ans, professeur d'esthétique à l'Académie de Genève : c'était beaucoup plus qu'il ne pouvait souhaiter, mais surtout beaucoup plus qu'il ne devait jamais mériter, et la suite allait le prouver. Je ne vois rien dans tout cela qui puisse nous tirer tant de larmes, si même quelques lecteurs ne sont plutôt tentés de l'envier que de le plaindre. Beaucoup de gens, après tout, n'ont jamais pris de bains de mer à Héringsdorf ou à Norderney, par exemple, ce qui est sans doute, pendant les jours caniculaires, une des formes du bonheur; et, en admettant que ce n'en soit pas une autre que d'enseigner l'esthétique à Genève, on ne prétendra pas qu'il y ait là de quoi gémir sur les rigueurs de la destinée.

Une seule chose n'était pas médiocre en ce jeune professeur :

l'orgueil; un orgueil timide et caché, mais d'autant plus superbe, et dont je ne voudrais d'autre preuve au besoin que l'existence de son *Journal intime*. « Le sot projet qu'il a eu de se peindre! disait Pascal à propos de Montaigne, et cela par un dessein premier et principal, » et, en effet, il faut avoir de soi-même une bien haute opinion pour tenir son *Journal intime;* à tel point que la seule pensée m'en étonnerait chez un homme de sens. Passe pour des *Mémoires*, si l'on a jadis été mêlé dans de grandes affaires ou de petites intrigues, bien piquantes, bien scandaleuses, et encore pourvu que l'on ait le bon goût d'y parler moins de soi-même que des autres. Passe même pour des *Confessions*, que l'on arrange d'ordinaire sur la fin de sa vie, et plutôt, d'ailleurs, pour s'y complaire au remuement de ses vieux péchés que pour s'en disculper. On peut pardonner à Rousseau d'avoir cru que la prodigieuse popularité de son nom le rendît comptable à la postérité des intentions de ses œuvres et des raisons de ses actes. Mais un *Journal intime*, un gros cahier, un livre à serrure, où l'on se mire chaque soir dans son Moi, que l'on emporte en voyage, à la campagne, dans sa malle, entre sa boîte à rasoirs et son bonnet de coton, y a-t-il rien de plus ridicule, mais surtout de plus impertinent? Trente ans durant, le professeur Amiel a tenu le sien, et non pas pour lui, ni pour quelques amis, mais pour le public, pour l'hypothéquer au monde, comme disait Montaigne, puisqu'il a chargé ses amis de le publier, et non de le brûler. Reconnaissez une victime à ce trait, si vous le voulez, et un martyr, mais un martyr de l'orgueil, ou mieux encore de cette maladie moderne qui depuis plus d'un siècle a perdu tant d'illustres, plus illustres et plus grands qu'Amiel, plus dignes de pitié surtout: le gonflement, la dilatation, et, du seul nom qui lui convienne, l'hypertrophie du moi.

A chaque page du *Journal*, les symptômes déplaisans en éclatent, si clairs, et si bien définis que l'on se demande comment les critiques ont pu s'y tromper. « Il regardait sa nature d'esprit comme un privilège, » nous dit Mlle Vadier, et nous n'avions pas besoin qu'elle nous l'apprît, mais elle a bien fait de le dire, puisqu'on ne nous l'avait pas dit. Visiblement, Amiel se croit à part du commun des hommes, unique en son espèce, aussi supérieur à ses « amis les plus subtils, » qu'ils peuvent l'être eux-mêmes aux « gens de négoce, » dont ils sont entourés, et vraiment extraordinaire. D'autres sont Genevois, sont Français, sont Allemands, ont une famille, exercent un métier, sont citoyens d'une république ou sujets d'une monarchie; lui, ne peut réussir à « s'individualiser pour son compte, » et comme il dit en son jargon, « à sortir de la *déterminabilité* et de la *formabilité* pures. » Cela veut dire, en bon français, que l'étendue de son vaste esprit n'est limitée par aucun des préjugés vulgaires ou mesquins qui bornent celle des autres. Si puissante que soit la pénétration d'une rare et

grande intelligence, quelque chose pourtant lui demeure toujours obscur, mystérieux, incompréhensible; mais Amiel, non; son universelle sympathie comprend tout, ressent tout, l'égale à tout lui-même. « Toute individualité caractérisée se moule idéalement en moi ou plutôt me forme momentanément à son image... C'est ainsi que j'ai été mathématicien, musicien, érudit, moine, enfant, mère... Dans ces états de sympathie universelle j'ai même été animal et plante, tel animal donné, tel arbre présent. » C'est ici comme s'il disait qu'il fait naturellement ce qu'il y a de plus difficile au monde, ce qu'il n'a été donné de faire qu'aux grands poètes; et le plus curieux, ou le plus amusant, c'est que ses amis et ses critiques, sans lui demander d'autre preuve, l'en ont cru sur sa seule parole. Quand on prétend avoir pour « spécialité distinctive de pouvoir se mettre à tous les points de vue, et de ne s'enfermer dans aucune prison individuelle, » il faudrait pourtant le prouver par des œuvres. Car, pour nous, ce qui nous frappe, et dans ce *Journal* même, c'est la quantité de choses où Amiel n'a rien compris : le génie de la France, entre autres, et l'esprit du catholicisme, dont il n'a jamais su parler qu'avec l'injurieuse hostilité d'un piétiste et les rancunes d'un réfugié. L'honnête Mlle Vadier n'a pu s'empêcher d'en faire elle-même la remarque. Lorsque Amiel sortait de la formabilité pure, c'était pour se manifester sous l'espèce d'un pasteur protestant.

« Si c'est une vanité indiscrète et ridicule que de parler avantageusement de soi-même à tous momens, » dit quelque part un excellent homme, « c'est un orgueil insupportable que de tirer vanité de ses défauts au lieu de s'en humilier. » Amiel n'y pouvait pas manquer. Quand on lui reprochait de mal écrire et de parler allemand en français, ce n'était pas le vide, ou le vague, ou l'obscurité de ses idées qu'il en accusait, mais la langue, trop précise et trop nette ; il disait : trop superficielle. Il eût mieux fait de l'étudier, dit là-dessus M. Renan. Trouvait-on que son cours ne répondait pas à ce que l'on avait jadis attendu de l'enfant de génie, comme l'appelle Mlle Vadier, s'il ne disait pas lui-même que probablement la matière en était trop riche pour son auditoire, il le laissait entendre, ou, au besoin, le faisait dire. Et quand on s'étonnait qu'après vingt ans de vie publique il n'en fût encore et toujours qu'à donner des espérances, il répondait que, pour « prendre sa place au soleil, » il lui avait manqué la dose « d'ambition, » de « matière, » et de « brutalité » nécessaires. « Pour naviguer ici-bas, il te faudrait un peu plus de matière pesante, plus de cohésion égoïste entre les parties. *Il te manque deux grains de brutalité virile et de satisfaction de toi-même.* » C'est ainsi que l'on tourne, quand on sait s'y prendre, ses défauts mêmes en qualités, et que de sa faiblesse on réussit à se faire une supériorité. Amiel a excellé dans cet

art délicat. C'est « l'amour du mieux » qui lui a interdit « le bien; » il aurait enfanté des chefs-d'œuvre s'il s'était fait de la perfection un idéal moins inaccessible; et son rêve enfin aurait pris forme s'il n'avait craint, en voulant le fixer, d'en faire évanouir le charme. » Il faut brutaliser son sujet, si l'on veut lui donner une forme, et non trembler de lui faire tort... *Cette espèce d'effronterie me manque*... Toute ma nature tend à l'impersonnalité qui respecte l'objet et se subordonne à lui... J'ai toujours ajourné l'étude de l'art d'écrire, *par tremblement devant lui et par amour secret de sa beauté.* » Subtilités que tout cela, fausse délicatesse, affectation pure! mensonges d'un amour-propre habile à se tromper lui-même! illusions tenaces de l'orgueil, qui, dans sa solitude, s'exerce à mépriser ce qu'il ne peut atteindre! et d'un seul mot enfin : impuissance. Le professeur Amiel fut un impuissant qui consuma son existence à tâcher de se persuader, — son existence et 16,900 pages de papier, — qu'il était bien comme il était, ou même mieux qu'un autre; et sa bonne fortune a voulu qu'heureux jusqu'au bout, son impuissance fût nommée, par ses amis comme par lui-même, du nom trompeur et prétentieux de nostalgie de l'idéal.

Nous paierons-nous donc toujours de ces vaines équivoques? Eh oui! comme ses amis, je pourrais croire à ce respect, à cet amour, à cette religion de l'idéal, si cet idéaliste, se renfermant en lui-même ou seulement dans son *Journal*, n'avait rien écrit, rien publié, ni jamais essayé de conquérir, à défaut d'un peu de gloire, cette notoriété qui fuyait devant lui. Mais il écrivait, mais il imprimait, mais il était comme à l'affût de toutes les occasions de faire bruire le nom d'Amiel. « Je crains d'être grand, disait-il, je ne crains pas d'être ingénieux... Sûr de mon attrait pour les choses vastes et profondes, je m'attarde dans leur contraire... Amant de la pensée, j'ai l'air de courtiser l'expression. » Mais, en réalité, il mettait dans ses *Grains de mil* des fragmens de ce journal, tissé, comme on nous dit, de sa propre substance. Plus tard, il essayait, dans son *Penseroso*, de traduire en grands vers le plus pur de ce *Journal* même, toute son expérience de lui-même, de l'homme et de la vie. Et plus tard encore, dans ses *Étrangères*, le bruit qu'il n'avait pu faire avec ses *Grains de mil* et son *Penseroso*, ses articles et ses notices, il essayait de le faire en innovant dans notre poésie le vers de quatorze et de seize syllabes:

> Quand le lion, roi des déserts, pense à revoir son vaste empire,
> Vers la lagune, allant tout droit, dans les roseaux il se retire;

ou encore :

> Les chênes de la forêt, à l'ombre épaisse et tranquille,
> Aujourd'hui comme autrefois m'ont chanté leur grave idylle.

Rien de tout cela n'indique un homme « qui tremble devant l'art d'écrire ; » et puisque l'amour du « mieux » n'a pas interdit le « médiocre » à Henri-Frédéric Amiel, on ne voit pas qu'il lui eût interdit davantage le « bien, » s'il eût été capable de le réaliser. Ceux-là seuls ont le droit d'excuser leur silence ou leur infécondité sur leur amour de l'idéal, qui n'ont jamais rien produit, ni surtout rien publié; et encore y voudrais-je regarder de bien près. Nous vivons dans un siècle, en effet, où les Goethe et les Schiller, les Byron et les Shelley, les Lamartine et les Hugo, sans parler de bien d'autres, se sont élevés assez haut pour que quiconque dédaignerait de les égaler soit suspect à bon droit de ne pas le pouvoir. Commencez donc par les égaler, et alors, mais seulement alors, nous vous permettrons de parler de votre idéal, qui n'est et ne saurait-être jusque-là que le prête-nom de votre impuissance.

Comme on s'était entendu pour ne pas voir dans le *Journal* les fragmens caractéristiques de l'orgueil impuissant d'Amiel, il semble que l'on se soit entendu pour passer outre, sans y prendre garde, aux aveux de son égoïsme. « Tu ne t'es jamais vu grand, célèbre, ou seulement époux, père, citoyen influent, » écrivait-il au lendemain de son retour d'Allemagne ; et comme on avait pris au sérieux le détachement de la gloire, on y a pris aussi ce détachement de l'amour et de la famille. Quelques passages du journal avaient pourtant leur éloquence, et elle était assez claire. Celui-ci par exemple : « [1856] C'est par l'amour seul qu'on se cramponne à la réalité, qu'on rentre dans son moi, qu'on redevient force... L'amour pourrait tout faire de moi ; » ou cet autre : « [1863] C'est peut-être par l'amour que je reviendrai à la foi, à l'énergie, à la religion... Il me semble du moins que, si je trouvais ma pareille et ma compagne unique, tout le reste me viendrait par surcroît. » Un autre encore, plus amusant, est aussi plus significatif : « [1869] Ah! que le printemps est redoutable pour les solitaires!.. Faisant frissonner et bouillonner toutes les sèves, il produit des envies impétueuses, des inclinations foudroyantes, et comme des fureurs de vie imprévues et inextinguibles. Il fait éclater l'écorce rigide des arbres et le masque de bronze de toutes les austérités. Il fait tressaillir le moine dans l'ombre de son couvent, la vierge derrière les rideaux de sa chambrette, l'enfant sur les bancs du collège, le vieillard sous le réseau de ses rhumatismes.

O Hymen, Hymenœe! »

Mais, ces confidences ne laissant pas de déranger un peu la gravité du philosophe, on a décidé d'y voir des aspirations vers « l'idéal, » et de nous le montrer au fond de sa retraite aimant « l'amour » comme

« la beauté, » timidement et respectueusement. Sur cette matière délicate, il était réservé à Mlle Vadier de rétablir la vérité.

Ce philosophe aimait le monde, en réalité, et sous le prétexte métaphysique de chercher l'idéal, il aimait surtout dans le monde la société des femmes. Rien de plus naturel. « Il était incliné vers la société féminine; sa première jeunesse, passée au milieu de ses jeunes parentes, lui avait donné le besoin de ces intimités. Il voyait dans chaque femme une sœur à qui il était heureux de consacrer une partie du trésor de tendresse qu'il avait dans le cœur, et *ne pouvant le donner en bloc, puisque l'idéal était introuvable, il aimait à le dépenser en petite monnaie.* » On conçoit aisément que ce genre de martyre eût ses charmes, et Amiel n'eût pas mieux demandé que de prolonger son supplice. Mais, moins immatérielles, sans doute, que leur vainqueur, ce n'était pas ainsi que l'entendaient ses victimes. Souvent donc « l'affection qu'il donnait sans arrière-pensée inspirait des espérances qu'il ne voulait point réaliser. Il arriva que la question lui fût directement posée : « L'ami tendre, le frère dévoué deviendrait-il le compagnon sur qui l'on pût s'appuyer pour suivre le sentier de la vie? » La réponse alors était nette et précise autant qu'elle pouvait l'être sans brutalité. Tels étaient cependant le prestige de ses « agrémens extérieurs » et de la « pureté de son âme, » que ses innocentes Arianes ne continuaient pas moins de l'aimer en silence. « Ce furent précisément les âmes les plus sincères et les plus éprises qui perdirent ainsi leur vie dans une vaine attente, *si l'on peut dire qu'une vie consacrée à un noble amour, même malheureux, soit une vie perdue...* » Et le professeur, tandis qu'on l'attendait, reprenait le cours de ses conquêtes, et se sauvait de l'odieux en enfonçant dans le ridicule. « Il souriait quand par badinage on l'appelait un don Juan vertueux. En effet, sa séduction quasi involontaire était d'autant plus grande qu'elle était toute morale et que l'on pouvait s'y abandonner sans crainte et sans remords. »

Au fond, ce qu'il craignait de l'amour et du mariage, du ménage et de la famille, c'en étaient les obligations. Sur la fin de sa vie, comme il le dit lui-même, en dépit de son idéal, il se fût fort accommodé d'une « belle âme dans un corps bien portant, » en se passant de « cette ravissante gourmandise qui s'appelle la beauté, » et même « de cet assaisonnement délicieux qui se nomme la grâce. » Mais quoi! sa chère santé n'en serait-elle pas peut-être compromise; et ses habitudes, et son indépendance, et sa tranquillité! « Époux! j'aurais mille manières de souffrir, parce qu'il y a mille conditions à mon bonheur... J'ai l'épiderme du cœur trop mince, l'imagination inquiète, le désespoir facile, les sensations à contre-coups prolongés. » Qui sait? Une femme l'eût peut-être empêché de tenir son *Journal intime!* Et, dans l'âge où il commençait à s'avouer qu'il lui fallait renoncer à entendre

son nom voler dans les bouches des hommes, elle eût peut-être exigé de lui le sacrifice de sa gloire posthume ! Cette pensée le rendait fou. Je n'ai point remarqué d'ailleurs qu'en aucun des endroits de ce *Journal* où il appelle celle « qui s'emparera de son âme, » il se soit demandé ce qu'il lui offrirait en échange de tant de vertus ! Gâté par ses succès mondains, content de lui, quoi qu'il en dise, et fat jusqu'au point de noter, à quarante-cinq ans, « qu'il a mesuré, essayé le plaid gris de perle par lequel *on* désire remplacer son châle montagnard ; » il ne doute pas que toute femme ne soit trop heureuse, à Genève, d'accepter le cœur et la main d'Henri-Frédéric Amiel, professeur à l'Académie, auteur des *Grains de mil* et du *Penseroso*.

On n'est que ce qu'on croit. A chacun dans ce monde,
Comme dans l'évangile est fait selon la foi.
L'audace qui s'affirme est prudence profonde,
Et nul n'a confiance en qui doute de soi...

Je n'ai pas besoin de dire que ces vers sont de lui ; et je comprends cette fatuité, et ce naïf égoïsme m'amuse ; mais, pas plus qu'un autre, je n'aime à être dupe, et c'est pourquoi je refuse d'y voir l'amour de l'idéal.

Il est un dernier point sur lequel je regrette vivement que Mlle Vadier ne m'ait pas suffisamment éclairé. Parce qu'il y a dans le *Journal intime* quelques phrases sur le *devoir*, on s'en est emparé pour louer Amiel de ne pas « s'être absorbé dans les joies solitaires de l'intelligence, » ou d'avoir toujours su « se retenir et s'arrêter sur le bord de l'abîme. » Je le veux bien. Mais, lorsque l'on a perdu ses parens dans sa douzième année, lorsque ni frères ni sœurs n'ont besoin de votre aide ou de vos conseils, lorsque l'on n'est ni mari, ni père, à peine oncle ou cousin, lorsque l'on se pique de n'être nullement ou si peu citoyen, lorsque l'on n'est enfin « ni hérétique, ni orthodoxe, ni croyant, ni incrédule » et que l'on habite, ou plutôt que l'on plane dans une sphère supérieure à celle où s'agite la totalité des intérêts humains, je serais curieux d'apprendre ce que c'est que le *devoir*, où en est la matière, le support, et en quoi il consiste. Je ne vois pas du moins qu'il ait consisté pour Amiel en autre chose qu'à faire consciencieusement son cours et soigner ses bronchites, pour se conserver à ses contemporains. Cependant, si le devoir ne suppose pas de soi le sacrifice, il en implique toujours la possibilité. Qui pouvait réclamer d'Amiel un sacrifice ? Quel genre de sacrifice ? Et qui l'a en effet réclamé ? C'est ce que Mlle Vadier a oublié de nous dire et c'est précisément ce que j'aimerais savoir. Il est trop facile, en effet, de célébrer pompeusement les joies austères du devoir, quand on a d'abord eu le

soin de prémunir sa vie contre leur irruption. C'était un épicurien qu'Amiel, un épicurien de bonne compagnie, j'y consens, fidèle à ses amitiés, d'ailleurs serviable, affectueux, mais enfin et somme toute un épicurien.

Tous ces traits, il faut l'avouer, ne composent pas ensemble un personnage bien « sympathique,» ni surtout bien tragique. D'où vient donc l'espèce d'intérêt douloureux que la publication de ce *Journal intime* a naguère excité? C'est que les deux minces volumes que l'on nous a donnés ne représentent même pas la dixième partie du manuscrit authentique, et la critique s'est laissé prendre à la très naturelle, mais aussi très artificieuse habileté des éditeurs d'Amiel. Si cependant, des mois durant ou des années entières, Amiel n'a rien écrit dans son *Journal* que d'insignifiant pour lui-même et pour nous, c'est un tout autre Amiel, et qui n'a plus de commun avec celui du *Journal* que les traits qui s'accordent avec l'Amiel de Mlle Vadier. La fréquence de ses crises lui a valu notre sympathie, la continuité de sa souffrance a remué notre compassion, l'intensité de son pessimisme a conquis notre pitié. Mais s'il n'a d'accès de découragement qu'une fois par trimestre, si le passé ne se décolore, si l'avenir ne s'assombrit pour lui, s'il ne ressent enfin que quatre fois par an « le mal de l'existence » et « la douleur du monde, » ce pessimiste est un homme heureux. Par suite, son cas pathologique perd aussitôt de sa valeur, son *Journal* de son intérêt et de sa signification, sa personne même de son prix et de sa singularité. Pour m'émouvoir, il me faut de pires malheurs, quelque chose de plus tragique, mais surtout de moins intermittent, et, si peu qu'il ait pu m'émouvoir, c'est toujours par surprise, abusivement et presque traîtreusement. Car enfin, qui de nous ne maudit l'existence plus de quatre fois par an, et qui de nous peut compter dans la vie sur trois mois de bonheur? Quelque épicurien, peut-être, comme Amiel, bien net et bien dégagé comme lui de toute obligation positive. Je ne sais point ce que contiennent les parties inédites du *Journal*, et, s'il faut être franc, je ne suis pas curieux de le savoir, mais quel qu'en soit le caractère, pour m'assurer qu'il y a mécompte, il me suffit qu'il y ait tant de lacunes dans son découragement et d'intervalles dans sa désespérance. La critique a traité ce *Journal* comme s'il était celui d'une vie tout entière, ce que l'auteur, dans son langage, en appelait l'*intégrale totale;* il n'est que le *Journal* de ses heures de tristesse, et le fond de sa nature, nous disent ses amis, était plutôt l'enjouement que la mélancolie. Je crains, en vérité, que nous n'ayons pleuré sur une fausse infortune, et, en m'aidant du livre de Mlle Vadier, c'est ce que je me suis efforcé de montrer.

Je crains encore, et, pour la même raison, parce que l'on ne l'a jugé

que sur extraits, que, comme les malheurs, on n'ait singulièrement surfait la valeur d'Amiel. Il y a déjà bien du fatras dans ces deux volumes, il y a bien de la métaphysique, de la mauvaise métaphysique, et bien du galimatias. Que serait-ce donc, au lieu de deux, s'ils étaient quinze ou vingt peut-être? Écoutez-le nous exposer sa théorie d'homme intérieur : « J'ai bien fait, dans ma théorie de l'homme intérieur, de mettre au fond du moi, après le dégagement successif des sept sphères qu'il contient, un fond ténébreux, l'abîme de l'irrévélé, du virtuel, le gage d'un avenir infini, le moi obscur, la subjectivité pure, incapable de s'objectiver en esprit, conscience, raison, âme, cœur, imagination ou vie des sens, et qui fait de toutes ces formes d'elle-même des attributs et des momens. » O bon sens! ô clarté! ô lumière! On dira, je le sais, que de telles pages sont rares dans le *Journal* d'Amiel, que, s'il y en a de belles, elles n'en obscurcissent pas la beauté, qu'il faut juger un écrivain par ses meilleurs endroits... Mais, premièrement, je n'en suis pas si sûr, et, en second lieu, j'imagine qu'un beau vers ou même une belle tirade ne font pas une belle tragédie. Lorsqu'il s'agit, comme ici, de classer un homme et de lui faire sa place, puisqu'on l'a voulu, dans la littérature moderne, ce n'est point assez de ne connaître de lui que des fragmens et des « morceaux choisis. » Nous avons lieu de croire que les habiles éditeurs du *Journal* d'Amiel en ont tiré tout ce qu'ils ont estimé le plus propre à nous donner de leur ami la plus haute idée. Nous avons lieu de croire qu'ils n'y ont rien laissé qui ne fût fort au-dessous de ce qu'ils ont imprimé. Nous avons lieu de croire, en un mot, que ces deux volumes contiennent le meilleur d'Amiel. Et quand on y trouverait de quoi justifier l'éloge excessif que l'on en a fait, nous dirions encore qu'il en faut beaucoup rabattre, eu égard à la médiocrité de tout ce qu'Amiel a lui-même publié, mais surtout à l'énormité du fatras inédit que doivent recéler les seize mille neuf cents pages où des amis ont fait pour l'auteur un triage et un choix qu'il était incapable de faire. Sur quelques pages, quoi que l'on en dise, on ne juge pas de la totalité d'une œuvre, et bien moins encore, sur une œuvre, de la valeur d'un homme. C'est plus facile, sans doute, étant plus vite fait, mais c'est injuste, attendu que les médiocres profitent seuls, et au dommage des meilleurs, de cette critique expéditive, sommaire et arbitraire.

Qu'était-ce donc qu'Amiel, et où le mettrons-nous? Poète, c'est à peine si ses vers sont des vers, et je ne ferai pas à ses amis le chagrin d'en citer davantage. Mlle Vadier admire pourtant beaucoup ceux-ci :

> Un atome dans l'œil, et l'être est misérable!
> Un seul point noir au cœur, et l'homme est tourmenté!

Plus un sens est exquis, plus il est vulnérable,
Car la perfection fait la fragilité.

Philosophe, il est tout Allemand, et presque toutes ses idées sont d'emprunt : tantôt c'est Fichte et tantôt c'est Schelling, tantôt c'est Hegel et tantôt c'est Schleiermacher ; mais il traduit, imite ou paraphrase toujours. S'il a d'ailleurs parfois de jolies descriptions de la montagne ou du lac, on ne peut pas dire que ce soit un grand peintre ou même un peintre bien habile de la nature. Restent le psychologue et le moraliste. Le psychologue a bien analysé l'impuissance : l'impuissance de produire et celle de vouloir. Il se trompe seulement quand il se croit victime d'une constitution particulière, ou d'une espèce de mal sacré, qui le mettrait à part et au-dessus du commun. Son cas, plus fréquent qu'il ne pense, est le cas de tous ceux qui ont attendu de la vie plus qu'elle ne peut donner et surtout plus qu'ils n'ont su lui prendre, et c'est même uniquement pour cela qu'il est instructif. Enfin, le moraliste a des observations fines, il en a de subtiles, et, si je puis ainsi dire, il en a même d'aiguës. C'est dommage qu'il mérite si souvent le reproche qu'il adresse quelque part à Schopenhauer. « Beaucoup de ses originalités s'évaporent, dit-il, quand on les traduit dans une terminologie plus exacte et plus précise. » Sans cela, dans la collection de nos petits moralistes, à quelque distance de Doudan et de Joubert, dont il a bien parlé, mais qu'il n'égale pas toujours et qu'il ne dépasse jamais, Amiel tiendrait bien sa place. Mais c'est tout ce qu'il vaut, et c'est tout ce qu'il vaudra, je l'espère, quand les amis de sa jeunesse, et Genève elle-même, dont il a déçu l'espoir pendant sa vie, n'auront plus besoin de le déguiser en grand homme, — pour qu'il justifie du moins après sa mort le pronostic trop favorable qu'ils en avaient jadis porté.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Un des attraits mystérieux et saisissans de cette dernière heure de décembre qui va sonner encore une fois, qui va séparer deux années en s'envolant à son tour, c'est qu'on ne sait pas ce que réserve cette année nouvelle où nous entrons, où nous glissons, pour ainsi dire, sans y prendre garde. Elle passera sans doute, comme bien d'autres, comme toutes celles qui l'ont précédée et dont quelques-unes auraient fait reculer d'effroi si on avait pu prévoir d'avance ce qu'elles cachaient, si on n'avait eu le bienfait, à la fois cruel et doux, de l'ignorance des choses futures; elle tombera à son tour à l'heure voulue dans le grand abîme où tout disparaît et se confond. Pour le moment, elle est l'inconnu, elle peut être un objet de crainte, elle peut être aussi un objet d'espérance. On n'en sait rien, l'avenir le plus rapproché reste sous le voile; mais, si l'on ignore ce que produira l'année nouvelle, même ce que sera l'avenir de demain, ce qu'on sait bien, c'est ce qu'a produit l'année qui finit, ce qu'a été ce passé d'hier, qui fuit déjà derrière nous avec son cortège d'erreurs, de faux calculs, de débats stériles, d'incidens médiocres dont on est réduit, bon gré mal gré, à porter le poids en entrant dans une période nouvelle. Cette année 1885, dont l'histoire se clôt aujourd'hui et qui n'a plus rien à nous apprendre, elle n'aura pas été, d'une certaine façon, si l'on veut, une ère exceptionnelle de grandes crises publiques; elle n'a vu ni la guerre étran-

gère, ni les révolutions intérieures. Elle a été l'année d'une politique poussée à bout, des confusions de partis, des abus de domination érigés en système, des violences de majorité, des expéditions lointaines compromises par les fausses directions, des désordres financiers perpétués et aggravés; elle a été aussi l'année des élections, où le pays, excédé et fatigué d'une politique à la fois irritante et vaine, a fini par se réveiller, par se servir du scrutin pour demander compte, autant qu'il le pouvait, de ses intérêts mis en péril, de la paix intérieure altérée par les passions de secte, de la considération de la France diminuée dans le monde.

C'est là ce qu'il y a de plus clair. Si la nouvelle année où nous allons entrer a pour elle encore le bénéfice et l'attrait de l'inconnu, l'année 1885, qui finit aujourd'hui, est trop connue; elle laisse un embarrassant héritage de fautes à réparer dans les affaires extérieures comme dans les affaires intérieures de la France, et le plus dangereux de tous les calculs serait de méconnaître de parti-pris cette situation, de prétendre continuer la politique qui a fait tout le mal, d'interpréter infidèlement les vœux du pays. Assurément, les affaires du Tonkin, qui sont un des legs de l'année expirante et des derniers ministères, ont été un des griefs du pays dans les élections; elles n'ont pas été le seul, elles ont eu, dans tous les cas, leur rôle, leur influence, et c'était le devoir d'un parlement nouveau d'avoir, dès sa réunion, des explications sérieuses avec le gouvernement. C'était inévitable et nécessaire, ne fût-ce que pour éclairer l'opinion, pour rétablir dans sa précision et dans sa vérité une question obscurcie par tous les subterfuges. Croit-on cependant avoir servi fidèlement et utilement les intérêts de la France avec cette représentation qui vient d'être donnée, avec ces divulgations malheureuses d'une commission qui a passé trois semaines à jouer avec tous les secrets, enfin, avec cette discussion, qui a fini par le plus médiocre des votes? Est-on certain de n'avoir pas offert, pendant quelques jours, un assez triste, un assez décourageant spectacle en représentant la France dans cette attitude d'une nation ne sachant ce qu'elle veut, prompte aux défaillances comme aux témérités, toute prête à changer de système d'un ministère à l'autre et à quitter, avec une sorte d'effarement, une terre qu'elle a arrosée de son sang? Ah! sans doute, on le redira tant qu'on voudra, si la question était entière, s'il s'agissait de partir pour le Tonkin, le plus simple serait peut-être de n'y pas aller; mais on y est, on est à Hanoï, sur le Fleuve-Rouge, comme on est à Hué, dans l'Annam, comme on était déjà dans la Cochinchine. Le drapeau est engagé, il couvre tous ceux qui se sont compromis à sa suite, ceux qui ont cru à notre parole. Depuis trois ans, nos soldats combattent pour l'honneur et les intérêts de la France. Nos diplomates ont négocié pour faire

reconnaître nos droits, notre suprématie. Il y a toute une situation créée et acquise au prix du sang versé et de centaines de millions dépensés. N'y aurait-il pas comme un aveu d'impuissance et une étrange versatilité à se retirer aujourd'hui, lorsque les plus grands sacrifices sont faits, quand les plus sérieuses difficultés sont vaincues?

Si on s'était borné encore à démontrer la nécessité de s'en tenir à une occupation prudemment organisée, sans se jeter dans des entreprises nouvelles et indéfinies, à exiger du gouvernement des idées nettes, des comptes précis, un système de conduite réfléchi et coordonné, rien n'eût été plus naturel et plus juste; mais non, ce qui a été en discussion pendant quelques jours, ce que la commission désormais fameuse des 33 a proposé et soutenu jusqu'au bout, c'est la nécessité de s'en aller, de liquider au plus vite, d'abandonner le Tonkin. Ni occupation, ni protectorat, la retraite pure et simple : voilà qui est clair et net! Liquider, se retirer, c'est bientôt dit, c'est bon à mettre dans un rapport parlementaire ou dans un discours. Malheureusement, il n'est pas douteux que le jour où la France se retirerait ainsi, elle déclarerait une sorte de faillite. Elle laisserait, en quittant ces rivages, son honneur et ses intérêts compromis pour longtemps, ses clientèles exposées aux représailles sanglantes, le pays livré aux massacres et à l'incendie; elle perdrait d'un seul coup son crédit dans le monde et elle pourrait à peine reparaître dans l'extrême Orient. On aurait pu, dit-on, négocier, négocier encore pour couvrir une retraite devenue nécessaire, désirée ou acceptée par l'opinion; mais il y a déjà des traités avec la Chine, avec l'Annam, des traités reconnus, ratifiés. Pense-t-on qu'il serait bien aisé et surtout bien digne pour la France de jouer avec sa signature, de passer la première partie de l'année à négocier pour faire reconnaître ses droits et la seconde partie de l'année à négocier encore pour défaire tout ce qui a été fait, pour préparer un assez misérable départ? Si nous biffons d'un trait de plume nos traités d'hier, quelle valeur auraient les traités que nous offririons aujourd'hui? Si nous renonçons d'avance aux gages que nous possédons, quels moyens aurions-nous de faire respecter tous ces engagemens successifs et contradictoires?

Ce n'est là, en réalité, qu'une politique d'équivoques et de subterfuges cachant à peine une défaillance proposée par les partis dans un intérêt de fausse popularité. Les partisans de l'évacuation n'ont pas triomphé, il est vrai, on n'est pas allé jusque-là au scrutin, — et on n'a pas beaucoup mieux fait. Les crédits demandés par le gouvernement, énergiquement défendus par M. le président du conseil, par M. le ministre des affaires étrangères, par M. le ministre de la guerre, n'ont pas été précisément refusés, — ils n'ont été accordés qu'à quelques voix de majorité, par un vote presque douteux peu fait pour réconforter

nos soldats au loin, pour maintenir le renom et l'ascendant moral de la France. Cette triste affaire du Tonkin, elle est décidément destinée à se traîner à travers tous les contretemps; elle a mal commencé, elle continue mal, et au fond la première cause de ces défaillances, de ces contradictions qui affaiblissent l'influence française dans le monde, c'est qu'il n'y a pas de gouvernement. C'est là la vraie question. Si, depuis l'origine, cette malheureuse entreprise a été conduite d'une façon si décousue, avec tant de légèreté et d'imprévoyance, c'est qu'il n'y a pas eu un gouvernement sachant se fixer un but, osant avouer ses desseins et proposer les moyens nécessaires pour en assurer le succès. Si on est arrivé à ce point où il n'y a plus que le choix entre les fautes, où l'on n'échappe à une évacuation humiliante que par une occupation due à un vote de miséricorde, c'est que la confiance manque, c'est que depuis longtemps on ne voit nulle part ni direction ni volonté. M. le président du conseil, M. le ministre des affaires étrangères, M. le ministre de la guerre ont pu au dernier moment parler avec habileté ou avec feu : ils n'ont réussi qu'à conquérir quatre voix de majorité, parce qu'ils ne représentent plus qu'une autorité diminuée. Ils ne sont pas un vrai gouvernement, et il n'y a pas de gouvernement parce que depuis des années tous les ministères se sont étudiés à s'effacer pour vivre, à se subordonner aux passions et aux calculs de parti, à laisser fausser tous les ressorts de l'état, à épuiser les complaisances et les concessions à l'égard des radicaux, — de ces radicaux qui ont été les premiers à proposer l'évacuation du Tonkin. Maintenant le mal est fait et on en subit les conséquences.

Les radicaux, il est vrai, ont trouvé pour cette dernière campagne des alliés imprévus parmi les conservateurs, qui tous, sauf un courageux dissident, M. l'évêque d'Angers, se sont déclarés pour l'abandon plus ou moins déguisé du Tonkin. Les conservateurs se sont crus sans doute d'habiles tacticiens en aidant les radicaux à infliger à la république l'humiliation d'une retraite compromettante. Avec un peu plus de clairvoyance, ils auraient compris que leur rôle à eux était de mettre l'honneur, la dignité du pays au-dessus de tout, et en montrant ce désintéressement, cette générosité de sentiment national, ils auraient eu d'autant plus d'autorité pour combattre les républicains de toutes les nuances dans les affaires intérieures où ils les rencontrent à chaque pas; ils auraient eu d'autant plus de force pour défendre contre eux les garanties publiques, la paix religieuse, l'ordre financier, les droits du pays, tout ce qui est en péril aujourd'hui.

Radicaux et opportunistes, puisqu'ainsi on les nomme, peuvent bien se diviser en effet sur une question de politique extérieure; ils sont toujours sûrs de se retrouver d'accord dans un intérêt commun de parti, toutes les fois qu'il s'agit de casser des élections conservatrices ou d'en-

courager M. le ministre des cultes dans ses campagnes contre de malheureux desservans de village. C'est tout ce qu'ils ont fait depuis quelques semaines en dehors de la discussion sur le Tonkin; c'est la grande occupation à laquelle ils se sont livrés, et ils ont poursuivi cette œuvre avec la passion aveugle d'hommes qui ne s'arrêtent ni devant les plus simples garanties ni devant la légalité la plus évidente ni même devant l'indépendance du suffrage universel. Ils ont déjà invalidé les députations de cinq ou six départemens, le Tarn-et-Garonne, la Lozère, l'Ardèche, les Landes, la Corse. Pourquoi n'ont-ils pas invalidé toutes les autres députations conservatrices? C'eût été tout aussi simple et tout aussi inique. Les républicains qui se livrent à ces fantaisies d'omnipotence oublient que les pouvoirs de vérification laissés aux chambres ne sont pas sans limites et qu'ils ne doivent surtout être exercés qu'avec une prudente réserve. Une élection où il y a eu des irrégularités, des violations de la loi, des fraudes ou des corruptions avérées, cette élection peut être cassée sans nul doute; c'est le droit de la chambre, c'est quelquefois son devoir. Quand une majorité, abusant de sa force, va au-delà, poursuit des adversaires, met un département en suspicion pour son vote, cherche dans des invalidations des revanches pour ses amis vaincus et charge au besoin le gouvernement de préparer le terrain d'une nouvelle lutte électorale, elle ne fait plus qu'une œuvre violente et arbitraire de parti. Elle donne l'exemple d'un mépris frivole du suffrage universel, elle envenime toutes les luttes en remettant gratuitement, par caprice, en mouvement toutes les passions d'une contrée, et de plus elle s'expose à d'étranges désaveux de la part des populations offensées dans leur droit, dans leurs sentimens et dans leur sincérité. La majorité du Palais-Bourbon, par un abus d'omnipotence, casse le verdict du suffrage universel, — le suffrage universel casse à son tour l'arrêt d'une majorité vindicative.

Qu'arrive-t-il dans le département de Tarn-et-Garonne, qui a commencé le défilé des invalidations? Les populations ont renvoyé à la chambre leurs députés du 4 octobre, — trois conservateurs au moins sur quatre élus ou proclamés. Tout ce qu'ont pu gagner les républicains a été de reconquérir péniblement, non sans contestation, un de leurs amis, qui n'a même été admis provisoirement qu'à la faveur d'une annulation de suffrages assez extraordinaire. Et, pour arriver à ce résultat, quels moyens n'a-t-on pas employés? Menaces, révocations, abus d'autorité, petits fonctionnaires mandés à la préfecture, suppression du traitement des desservans suspects, tout a été mis en usage. Toutes les ressources de la candidature officielle ont été déployées. On a vu sous la république l'administration imiter et dépasser tout ce qu'a pu imaginer l'empire, qui, lui du moins, ne prétendait pas au libéralisme. Les républicains, en vérité, donnent de beaux exemples et

créent d'étranges précédens. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils justifient d'avance tous les procédés dont ils pourront à leur tour être les victimes. Ils ont perfectionné le système des invalidations, et, le jour où ils n'auraient plus la majorité, ils ne pourraient plus se plaindre si on leur appliquait la loi qu'ils ont faite. Ils donnent des formes nouvelles à la candidature officielle en se servant de toutes les forces de l'état, au risque de compromettre le gouvernement lui-même dans l'intérêt de leurs prétentions ou de leurs vengeances.

Le grand grief des républicains au sujet des dernières élections, celui qui les unit toujours, c'est l'intervention du clergé, et M. le ministre des cultes, il faut l'avouer, met consciencieusement au service de ces passions tous les moyens répressifs et discrétionnaires dont il dispose ou dont il croit pouvoir disposer. M. le ministre des cultes continue sa campagne de suppression des traitemens ecclésiastiques sans pouvoir invoquer un droit qui n'existe réellement pas et sans s'apercevoir que, dans les départemens où il y a des invalidations, ces sévérités deviennent tout simplement un mode d'intimidation électorale, une forme de la pression administrative. Qu'en est-il cependant? Quel est le caractère de cette intervention du clergé qu'on croit devoir frapper de peines pécuniaires? Sans doute, il est possible que des prêtres aient exprimé avec plus ou moins de vivacité leurs opinions, et il est certain que les sentimens religieux froissés ont eu autant de part que les affaires du Tonkin dans le vote des populations; mais, après tout, c'est la conséquence d'une situation qu'on a créée. Depuis près de dix ans, on a cru devoir inaugurer une politique d'agression perpétuelle contre les catholiques et leur église, tantôt à propos de l'enseignement ou du budget des cultes, tantôt à propos de la loi militaire ou des institutions de bienfaisance. Les populations ont exprimé leurs sentimens par leurs votes, et il se peut aussi que les prêtres n'aient pas gardé le silence sur une politique par laquelle ils se croient menacés. Ils défendent leur foi, leur culte, leurs croyances, qui sont les croyances d'une partie de la nation française: c'est leur droit. Ont-ils dépassé la mesure? S'ils ont commis des délits, s'ils ont manqué aux lois, il y a un moyen bien simple, on n'a qu'à les traduire devant les tribunaux dont ils sont justiciables, comme tous les autres Français; s'il n'y a ni délits, ni fautes saisissables contre les lois, c'est donc une guerre d'opinion et de tendance qu'on poursuit par des amendes de bon plaisir! Et pour soutenir cette guerre, à quels moyens M. le ministre des cultes est-il obligé de recourir? Il est réduit à écouter toute sorte de délations, d'histoires démenties aussitôt qu'elles sont connues. Il frappe aveuglément, — il s'expose à s'entendre dire ce que lui disait hier encore M. l'évêque de Nîmes: « Accusés sans le savoir, nous sommes condamnés sans débat et exécutés sans délai. » C'est le

pouvoir discrétionnaire dans toute sa simplicité ou dans toute sa crudité! Et quand on dit à M. le ministre des cultes que c'est là le point délicat, qu'il y a réellement un abus d'autorité dans ces exécutions sommaires, il répond lestement que tous les gouvernemens l'ont fait. C'est bien la peine alors de parler du progrès, des garanties publiques, de l'éducation libérale de la France, puisque le dernier mot de la politique consiste à emprunter aux anciens gouvernemens tous leurs abus sans accepter leurs traditions généreuses! Voilà donc où nous en sommes pour le moment! Des représailles discrétionnaires contre le clergé, des invalidations de députés tout aussi arbitraires, une solution douteuse des affaires du Tonkin : c'est une pauvre fin d'année, c'est un médiocre héritage légué à l'année nouvelle.

Elle va pourtant commencer cette année 1886 qui est encore le mystère, et elle va s'ouvrir sinon dans des conditions nouvelles, du moins avec un gouvernement à demi renouvelé. Versailles a revu pour un jour, pour quelques heures, un congrès d'élection présidentielle qui a passé dans la paisible ville comme une trombe. M. Jules Grévy, dont les pouvoirs allaient expirer, a été réélu président de la république pour une période de sept ans, et, de son côté, le chef du cabinet, M. Henri Brisson, soit pour suivre une tradition, soit par un sentiment intime de l'instabilité des choses parlementaires, a cru devoir remettre sa démission avec la démission du cabinet tout entier. M. Henri Brisson serait resté persuadé, dit-on, que les quatre modestes voix de majorité qu'il a obtenues dans la discussion des affaires du Tonkin n'étaient pas de nature à promettre un long avenir à son ministère. Ce que sera le ministère nouveau, on ne le sait pas encore; il se composera, sans doute, d'un peu d'opportunisme et d'un peu de radicalisme, que M. de Freycinet ou tout autre se chargera de combiner avec plus ou moins de peine, avec plus ou moins d'artifice, — jusqu'à la prochaine occasion. M. Jules Grévy, quant à lui, n'a pas eu même l'émotion d'une crise : président il était, président il reste. Il représente la stabilité dans la république par ce règne qui dure depuis sept ans déjà et qui peut durer sept années encore : c'est presque la durée du règne des rois et des empereurs en France depuis un siècle. M. Jules Grévy n'a pas reçu légalement des pouvoirs nouveaux ou plus étendus; mais par cela même qu'il est prorogé dans sa magistrature, dans cette dignité éminente de chef d'un état comme la France, il a une autorité mieux affermie, plus librement impartiale, plus respectée, qu'il a plus que jamais le droit de faire sentir dans les affaires du pays. M. Grévy a, par réflexion autant que par instinct, le désir de la paix et le goût de la modération. Il ne peut pas imposer ses opinions et ses jugemens; il a aujourd'hui plus encore qu'hier le droit d'exercer son influence et d'arrêter au passage les fausses politiques qui ont

déjà fait trop de mal. Tout ce que le pays lui souhaite et lui demande, c'est d'être le président honoré d'une république qui cherche sa propre sécurité dans le respect des sentimens, des traditions et des intérêts de la France.

Au moment où l'année finit et où va commencer une année nouvelle, que peut à son tour se promettre l'Europe? Qu'a-t-elle à craindre ou à espérer pour ses destinées prochaines, pour sa sécurité, pour la paix qui est dans ses vœux et dans ses intérêts? Pour elle aussi, sans doute, l'avenir, même l'avenir de demain, est l'inconnu. Avant d'arriver au bout de cette carrière nouvelle qui s'ouvre, l'Europe a le temps de rencontrer bien des événemens sur son chemin, de voir l'imprévu éclater sous bien des formes. Les surprises font partie de la politique, surtout dans la situation si singulièrement compliquée du vieux continent, et nous vivons dans un temps où, plus que jamais, on peut dire qu'il faut s'attendre à de l'imprévu. Qui donc, dans notre monde européen, est à l'abri des crises, des agitations, de tout ce qui peut résulter de la disparition d'un prince, d'un incident déjouant tous les calculs, d'un conflit éclatant tout à coup sans consulter les convenances des cabinets? Il y a cinq mois tout au plus, l'Espagne ne se croyait certainement pas à la veille d'une querelle, même d'une querelle un instant sérieuse avec la puissante Allemagne pour des îles lointaines, et elle se doutait encore moins que son ordre intérieur allait être mis en péril par la fin prématurée de son jeune roi. La querelle des Carolines s'est apaisée, il est vrai, sous la main d'un pape, médiateur à l'esprit juste et habile ; mais la crise d'une minorité, d'une régence reste ouverte, et, à en juger par l'état des partis dans les cortès, tout récemment réunies pour l'inauguration de la régence nouvelle, l'avenir n'est peut-être rien moins qu'assuré au-delà des Pyrénées. En peu de temps tout a changé, tout s'est assombri, et les affaires d'Espagne, à peine dégagées d'un conflit d'orgueil national, sont redevenues plus que jamais une énigme dans l'ordre intérieur.

Il y a quatre mois, l'Europe ne soupçonnait pas que la lutte des races et des nationalités allait se réveiller brusquement, du jour au lendemain, dans les Balkans, et raviver presque la question d'Orient tout entière. L'entrevue de Kremsier; qui a été un des événemens diplomatiques de l'année, venait de sceller une fois de plus cette alliance des trois empires toujours représentée comme la garantie souveraine de la paix de l'Orient et de l'Occident. A peine les empereurs étaient-ils séparés, cependant, la lutte a éclaté dans les Balkans. Le signal a été donné, le 18 septembre, par cette révolution de Philippopoli, qui, en proclamant l'union de la Roumélie et de la Bulgarie, remettait en doute l'ordre créé par le traité de Berlin. L'insurrection bulgare a

enflammé les ambitions, les convoitises des Serbes, des Grecs, qui se sont mis aussitôt sous les armes, qui se sont préparés à profiter de cette nouvelle crise orientale, et la mêlée des prétentions a été complète. Ils ont voulu tous s'agrandir sous prétexte de sauvegarder l'équilibre des Balkans et le traité de Berlin violé par les Bulgares! Vainement la diplomatie, un peu surprise, a témoigné quelque velléité de s'interposer : elle a pris le meilleur moyen pour n'être pas écoutée; elle ne s'est réunie à Constantinople que pour se diviser, pour attester son impuissance en immobilisant la Turquie, qui était la première intéressée, sans trouver elle-même une solution. Pendant ce temps, les événemens se sont précipités, la guerre s'est ouverte entre ces peuples des Balkans dévorés de tristes jalousies. Le roi Milan de Serbie, plus présomptueux que clairvoyant, s'est jeté avec son armée en Bulgarie, croyant ni plus ni moins aller droit sur Sofia. Le jeune chef de la révolution bulgare, le prince Alexandre de Battenberg, opposant une défense sur laquelle on ne comptait peut-être pas, a tenu vaillamment et victorieusement tête au danger; il a répondu à l'invasion de la Bulgarie par l'invasion de la Serbie avec ses propres forces, et, animé par le succès, il a suivi son ennemi, l'épée dans les reins, jusqu'à la petite ville de Pirot, où il est entré en vainqueur. Cette courte campagne, en irritant les Serbes vaincus, en gonflant un peu l'orgueil bulgare, a compliqué tout à coup la situation, et, un instant, on a pu croire que cette guerre allait se prolonger, peut-être s'étendre et s'aggraver par des interventions inattendues, par les rivalités inévitables des grands états intéressés à tout ce qui se passe en Orient. Heureusement, depuis quelques jours, une éclaircie semble être survenue fort à propos. La diplomatie, qui avait jusqu'ici laissé passer les événemens, s'est remise à l'œuvre, et une commission des attachés militaires des grandes puissances a réussi à négocier entre Serbes et Bulgares un armistice dont la condition essentielle est la retraite des deux armées sur leur territoire respectif. Les Bulgares, comme sanction de leurs succès, ont seulement obtenu d'opérer les derniers leur mouvement; ils ont dû se retirer de Pirot deux jours après que les Serbes ont dû, de leur côté, quitter les environs de Widdin, qu'ils occupaient encore. C'est une trêve de trois mois qui ne peut évidemment dépendre de quelques incidens dans l'exécution de l'armistice et pendant laquelle la paix définitive pourra être négociée. Quelle sera maintenant cette paix que les puissances médiatrices se chargent de rétablir dans les Balkans? Voilà la question qui reste à résoudre pour ce commencement d'année! elle n'est sûrement pas sans offrir de sérieuses difficultés et il y aurait peut-être quelque optimisme à croire que tous les dangers sont passés.

De quelque façon qu'on voie cette situation nouvelle, il est bien clair

désormais que les conditions de la paix ne peuvent pas être ce qu'elles auraient été avant la guerre, alors que la plupart des puissances, sauf l'Angleterre, entendaient maintenir le traité de Berlin à Philippopoli comme ailleurs. Cette union des deux Bulgaries qu'on refusait de reconnaître, elle a subi l'épreuve du feu, elle a été cimentée sur les champs de bataille, et pour elle les Rouméliotes ont versé leur sang aussi bien que les Bulgares de la principauté. Le prince Alexandre a eu le privilège d'être un chef militaire heureux, d'avoir pour lui la fortune des armes sans avoir été l'agresseur, et il a fait ces jours derniers à Sofia la rentrée d'un victorieux, d'un prince popularisé par ses succès. Le prince Alexandre n'a pas été seulement un soldat vaillant et heureux, il a été aussi un fin diplomate dans ses relations avec la Porte comme avec les autres puissances. Il a montré autant de prudence que de souplesse dans une situation difficile et hasardeuse, mettant tous ses soins à éviter tout ce qui aurait pu provoquer des ruptures irréparables et compromettre sans retour son entreprise. Il s'est surtout conduit habilement avec la Russie, qui avait commencé par lui témoigner la sévérité d'une ancienne protectrice mécontente et qui, après l'avoir rayé des cadres de l'armée russe, semblait résolue à l'exclure de sa principauté. Il n'a rien négligé pour désarmer la grande colère du tsar, et récemment encore à sa rentrée à Sofia, dans un ordre du jour, il faisait adroitement honneur aux officiers instructeurs russes de l'organisation première de l'armée bulgare, d'une armée qui vient de faire ses preuves. Le prince Alexandre a décidément conquis ses titres de diplomate aussi bien que de soldat, et la paix qui va être négociée ne peut manquer de lui tenir compte de ses succès, de sa position nouvelle, en reconnaissant sous une forme ou sous l'autre cette union bulgare dont il reste la vivante et brillante expression.

Soit, les Bulgares auront plus ou moins le prix de leurs victoires; mais les Serbes, tout vaincus qu'ils soient, ne subiront pas sans peine et sans résistance une paix qui sera pour eux, dans tous les cas, une cruelle déception, qui peut coûter la couronne au roi Milan. Les Grecs, qui depuis trois mois multiplient leurs armemens, ne semblent pas renoncer à leurs revendications, aux conquêtes qu'ils rêvent, et ne veulent pas avoir épuisé leurs finances pour rien. L'Europe a certes un rôle assez compliqué et assez délicat à jouer au milieu de toutes ces prétentions. Si elle reste unie, elle peut contenir tous ces élémens incandescens et imposer encore la paix. Si elle se divise comme elle l'a déjà fait à la dernière conférence, elle est impuissante à dénouer ou à maîtriser ces conflits inquiétans pour sa propre sécurité. La guerre peut recommencer au printemps, et c'est ainsi qu'avec l'année nouvelle, en dépit de la trêve qui vient d'être signée, tout reste encore assez obscur à l'orient de l'Europe.

L'Angleterre sort à peine de ses élections récentes, qui ont été pour elle, comme les élections d'octobre l'ont été pour la France, le plus sérieux événement intérieur de l'année expirante. Tous les votes sont maintenant connus, et la situation créée par ce dernier scrutin ne laisse pas d'être curieuse, difficile pour tous les partis, pour les libéraux comme pour les conservateurs, pour l'opposition comme pour le ministère. Matériellement, au premier aspect, le résultat des élections n'a sans doute rien d'incertain. Les libéraux ont un peu plus de 330 voix, les conservateurs ne comptent que 250 élus. S'il n'y avait que les deux grandes opinions anglaises en présence, la difficulté serait déjà résolue ; mais entre les deux camps il y a M. Parnell, qui, avec son bataillon de 86 Irlandais, reste le maître de déplacer, de faire ou de défaire les majorités dans le parlement britannique. Les Irlandais doivent aujourd'hui au scrutin cet étrange pouvoir de décider jusqu'à un certain point de la politique de l'Angleterre, de l'existence des ministères en donnant ou en refusant leur appui aux uns ou aux autres, et c'est là justement la question qui émeut, qui divise les partis à la veille de la session prochaine du nouveau parlement. Le ministère, qui n'a pas cru devoir donner sa démission, comptant sans doute sur les difficultés mêmes de la situation pour se maintenir au pouvoir, le ministère de lord Salisbury ne semble pas jusqu'ici disposé à subir les conditions des Irlandais, à acheter trop cher leur appui. Il sent qu'à ce jeu il risquerait de s'aliéner le sentiment anglais pour n'avoir d'ailleurs qu'une majorité insuffisante et précaire. En revanche, c'est M. Gladstone, qui, changeant tout à coup d'attitude et de conduite depuis les élections, serait, dit-on, occupé à négocier une alliance avec M. Parnell et aurait même, à ce qu'on assure toujours, soumis ses projets à la reine.

Il ne s'agissait de rien moins que de donner une large satisfaction à la politique du *Home-Rule*, d'accorder à l'Irlande un parlement siégeant à Dublin, le droit de législation et de police chez elle, une autonomie à peu près complète, sous l'unique réserve des droits de la couronne et de l'intégrité de l'empire britannique. M. Gladstone n'a démenti que vaguement le bruit de ces négociations : ce grand vieillard est capable de toutes les hardiesses ! S'il poussait cependant jusqu'au bout cette tentative, certes plus hasardeuse que toutes les autres, il risquerait fort de n'être pas suivi cette fois par tout son parti, par des hommes comme lord Hartington, M. Goschen, M. Forster, qui désavouent déjà toute participation à ces négociations. Ce serait une scission du parti libéral qui conduirait peut-être à des combinaisons nouvelles, à une alliance de libéraux et de conservateurs unis contre des projets qui ne seraient rien moins qu'une révolution. C'est pourtant un étrange retour, une loi vengeresse de l'histoire, qu'aujourd'hui en 1885, en 1886, la malheureuse Irlande, si souvent victime, pèse en-

core de ce poids sur l'Angleterre, sur ses partis, sur ses ministères, sur toute la politique de l'empire britannique!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Malgré les incidens si graves qui ont marqué cette dernière quinzaine de 1885 au point de vue de la marche de nos affaires politiques intérieures, la spéculation à la hausse sur les fonds publics et sur un certain nombre d'autres valeurs, n'a pas un seul instant lâché prise. A peine, à la veille du scrutin sur les crédits du Tonkin, le 3 pour 100 a-t-il fléchi de quelques centimes au-dessous de 80. Pendant que le congrès de Versailles élisait M. Grévy, la rente se relevait à 80.25.

Nos trois fonds ont ainsi monté de 0 fr. 10 à 0 fr. 15 depuis le milieu du mois, conservant toute la plus-value acquise sur les cours de liquidation de fin novembre. Le mouvement de reprise a été extrêmement vif sur l'action Suez, qui ne gagne pas moins de 70 francs, sur le Crédit foncier, à 1,347 après 1,335, sur le Nord, qui de 1,520 s'est élevé à 1,555, sur le Gaz, en progression de 35 francs, sur l'Italien, qui s'est avancé de 0 fr. 75. Les valeurs étrangères et surtout le Hongrois ont profité de l'heureuse impression produite sur toutes les places par la signature de l'armistice entre les Serbes et les Bulgares.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur la cote des valeurs, pendant l'exercice 1885, on constate aisément que, si l'année a été bonne pour certaines valeurs, elle a été en revanche bien dure pour d'autres, et avant tout, pour les affaires qui ne peuvent attendre leur prospérité que de la spéculation. Les capitaux de placement ont persisté à s'éloigner systématiquement des valeurs qui, à l'époque du krach de 1882, avaient causé à l'épargne tant d'amères déceptions. Aussi rien n'est-il

plus lamentable, au point de vue spécial des cours, que la comparaison des prix auxquels se cotaient encore, il y a un an, les titres d'un grand nombre d'établissemens de crédit, avec ceux où nous les voyons se traîner aujourd'hui. Cette catégorie de valeurs a été la plus maltraitée, ce qui est logique, puisque les établissemens dont il s'agit ne peuvent se procurer des bénéfices que par le lancement d'affaires nouvelles, et que jamais les affaires nouvelles n'ont été aussi rares que pendant l'exercice qui vient de s'écouler.

La Banque de Paris valait encore 742 francs au 31 décembre 1884. L'impossibilité de tirer parti des affaires conclues en commun avec des maisons de Londres et ayant pour objet le placement d'emprunts de la République argentine, l'immobilisation forcée de capitaux importans, ont paralysé l'activité de cette Banque et réduit la source de ses dividendes. Aussi les actions ont-elles reculé de 120 francs; elles restent à 615 après avoir perdu pendant quelque temps le cours de 600. La Banque d'escompte est en réaction de 113 francs d'une année à l'autre, malgré la bonne tenue de l'Italien et des Chemins méridionaux, deux valeurs dont cette maison s'est occupée spécialement. Le public est méfiant, et les réalisations qui se produisent de temps à autre n'ont pas de contre-partie.

La Société générale, qui, l'an dernier, était déjà au-dessous du pair, a reculé encore de 25 francs à 447. La Banque franco-égyptienne a perdu 43 francs et végète, complètement négligée, à 465. Même le Crédit industriel et la Société de dépôts, dont la principale industrie est la banque proprement dite, ont participé à la défaveur générale. Le premier a baissé de 20 francs, la seconde de 10 francs.

La Banque russe et française perd 55 francs, la Banque parisienne 60 francs; le Crédit mobilier, après avoir reculé lentement de 270 à 200, ne s'est relevé que tout récemment à 245. Les banques étrangères n'ont pas été plus favorisées; le Mobilier espagnol ne vaut plus que 85 francs, perdant 55 francs, la Banque des Pays-Hongrois a reculé de 37 francs, la Banque nationale du Mexique de 40 francs. Les événemens d'Orient et les résultats défavorables du premier exercice de la Régie des tabacs en Turquie ont fait perdre environ 100 francs à la Banque ottomane en la ramenant au pair; on l'a même vue quelque temps à 480. La Banque des Pays-Autrichiens, seule de ce groupe, a monté de 458 à 475.

Le Crédit foncier a dû à sa situation hors de pair, à la nature, à l'étendue et à la sûreté de ses opérations, de conserver toute la faveur du public. Le titre, après des fluctuations diverses autour du cours de 1,300, a fini par se relever au-dessus des prix de fin 1884, les dépassant d'une vingtaine de francs. Le Comptoir d'escompte a eu la même bonne fortune, gagnant 15 francs à 995.

La stagnation commerciale a, au contraire, pesé sur le cours de la Banque de France. L'infériorité du dividende de 1885 sur celui du dividende précédent a pour corollaire une baisse de 430 francs sur l'action.

Les sociétés qui s'occupent d'exploitations immobilières ou de prêts immobiliers, exception faite pour le Crédit foncier, ne sont point sorties de l'état plus ou moins précaire où les avait laissées l'année 1884. Si les Immeubles ont monté de 400 à 425, la Compagnie foncière de France a baissé de 90 francs, le Crédit foncier et agricole d'Algérie de 7 francs, la Foncière lyonnaise est toujours à 185 francs au-dessous du pair.

Parmi les actions des valeurs industrielles, il en est peu qui aient à se féliciter de l'année qui finit. Les docks de Marseille sont en baisse de 70 francs, les Magasins généraux de 15, la Compagnie transatlantique de 20, les Messageries de 42, les Omnibus de 175, le Télégraphe de Paris à New-York de 45. Le Canal de Corinthe et le Canal de Panama ont vu leurs cours décliner dans une proportion considérable, l'un de ces titres reculant de 375 à 312, l'autre de 486 à 413. La Compagnie parisienne du Gaz s'est relevée dans ces derniers temps jusqu'à 1,490, mais elle valait il y a un an 1,530. L'action nouvelle des Allumettes a dépassé le cours de 700 francs. Cette exception n'est ni la seule ni la plus brillante. L'événement financier de ces derniers mois est, en effet, le retour des titres de la Compagnie de Suez aux cours élevés dont ils s'étaient fort éloignés à la fin de l'année dernière. L'action, d'une année à l'autre, grâce à la progression si remarquable des recettes obtenue malgré l'abaissement des tarifs, est en reprise de près de 400 francs. Les Parts civiles, les Parts de fondateur, les Délégations ont monté proportionnellement.

Sur le groupe des actions de chemins de fer, nous n'avons guère à signaler que des plus-values de cours, assez modestes, il est vrai, ce qu'expliquent sans peine les diminutions constantes de recettes en 1885. Le Nord seul a baissé, perdant près de 110 francs à 1,555. Mais le Lyon a monté de 10 francs à 1,242, le Midi de 7 à 1,185, l'Orléans de 12 à 1,340, l'Est de 12 à 782, l'Ouest de 20 à 860, l'Ouest-Algérien de 20 à 525, le Bône-Guelma de 25 à 620, l'Est-Algérien de 45 à 605.

Tout autre est l'aspect que présente le marché des Chemins étrangers. Sauf sur les Méridionaux, dont la fermeté ne s'est pas démentie et qui ont monté de 20 francs à 690, la baisse a été la règle. Les Chemins autrichiens ont perdu 80 francs à 560 et les Lombards 32 à 282. En Espagne, le choléra, l'arrêt des affaires, les craintes politiques ont fait reculer le Nord de l'Espagne de 155 francs et le Saragosse de 92 francs. Les actions des Chemins portugais n'ont pas été mieux partagées et perdent 105 francs.

On voit que les titres que nous venons d'énumérer et qui tous, en

leur qualité d'actions, ont un caractère plus ou moins aléatoire, ne donnant que des revenus variables, ont eu par cela même des fortunes très diverses. Ici la stagnation dans des cours très bas, l'abandon complet, l'indifférence du public; là des chutes profondes, comme pour le Panama et les Chemins espagnols. Exceptionnellement un retour aux grands cours perdus de vue depuis longtemps. Sur les Chemins français, le Crédit foncier, le Comptoir d'escompte, fermeté remarquable, ces valeurs ayant réussi à conserver la faveur de l'épargne, alors même que celle-ci s'adonnait de plus en plus exclusivement au placement en valeurs à revenu fixe, c'est-à-dire en rentes et surtout en obligations.

De ce côté, en effet, point d'hésitation, point de déception, du moins en ce qui concerne les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer, car les titres similaires des compagnies espagnoles ont pâti de la défaveur qui frappait les actions. L'amélioration s'est produite lentement, sans interruption pendant toute l'année. L'Obligation Bône-Guelma a monté de 10 francs; celle de l'Est algérien de 27 francs; celle de l'Ouest algérien de 16 francs. Ces trois titres, jouissant de la garantie de l'état, valent maintenant de 350 à 357. Les titres des Anciennes Compagnies ont passé uniformément de 375 ou de 380 à 385 ou 387; l'Obligation du Nord n'a pu encore atteindre 400 francs, mais elle en est bien près. Même progression sur toutes les catégories d'obligations du Crédit foncier.

De toutes les obligations de chemins de fer du Portugal et de l'Espagne, deux seulement ont échappé à la baisse, la Beira-Alta, en hausse de 15 francs, et la Caceres, qui a gagné 12 francs. Les plus atteintes sont les diverses catégories des titres du Nord de l'Espagne.

Comme l'Action du Panama, les Obligations sont tombées à des cours bien bas; les 5 pour 100 ont perdu 50 francs, les 4 pour 100 et les 3 pour 100, 30. Les Obligations Autrichiennes et Lombardes ont toujours été très recherchées, les premières au-dessus de 390, les autres entre 309 et 318.

Les rentes françaises ont subi d'assez violentes fluctuations. Le 3 pour 100, que la spéculation a fini par adopter presque à l'exclusion des deux autres types, était à 79.12 fin 1884. Un mouvement continu de hausse l'a porté au-dessus de 82 francs jusqu'au jour où la fameuse dépêche du général Brière de l'Isle, annonçant l'évacuation de Lang-Son, est venue défaire brutalement cette œuvre de longue patience en précipitant d'un seul coup la rente au-dessous de 78 francs. Après la constitution du ministère Brisson et la signature de la paix avec la Chine, la spéculation à la hausse est revenue à la charge, luttant vaillamment, avec le concours de capitaux défians, mais abondans, et avec l'arme du déport et de la raréfaction des titres, contre

un découvert qui est allé toujours se reformant après chacune de ses défaites, parce que les événemens politiques semblaient sans cesse sur le point de donner raison à son opiniâtreté. Malgré la longue série et la gravité de ces événemens, conflit anglo-russe, affaires de Penjdeh, élections générales en France et en Angleterre, question des Carolines, question rouméliote, guerre serbo-bulgare, mort du roi d'Espagne, les haussiers se sont toujours tenus sur la brèche, et, après bien des oscillations entre 79 et 81 francs, ils ont réussi enfin à clore une année si stérile en affaires et si riche en incidens politiques par l'établissement du 3 pour 100 au-dessus de 80 francs.

Après tant d'efforts, la progression est, il est vrai, bien faible. Elle ne dépasse pas 1 franc sur les deux 3 pour 100 et n'atteint que 0 fr. 25 sur le 4 1/2.

Les plus favorisés des fonds étrangers sont le 4 pour 100 or hongrois, qui de 80.50 est passé à 82 1/2, après avoir touché 77 au moment de la guerre serbe, et le 4 pour 100 d'Autriche, qui a monté de 86 50 à 89. L'Italien, malgré la tranquillité qui a régné dans la péninsule, et la bonne situation des finances du pays, n'a pu reprendre que le cours de 98 ; parti de 99 à la fin de 1884, il était retombé très vivement, cette première hausse ayant été trop rapide pour être bien solide. Celle de 1885 paraît mieux assise. Les fonds russes sont aux mêmes cours qu'il y a un an, à 102 le 5 pour 100 1877. L'Unifiée était à 321 ; elle est aujourd'hui à 323.

Ont baissé, en 1885, l'Extérieure, de 60 à 54 1/2 à cause du choléra, de la détresse financière et de la mort du roi ; le Turc de 2 points, une fois la conversion effectuée; le 3 pour 100 portugais de 49 à 45; le 6 pour 100 hellénique de 415 à 330; et le 5 pour 100 serbe de 428 à 405, par suite des événemens qui ont agité et agitent encore l'Europe orientale.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

e ses
cesse
ie sé-
es de
n des
u roi
après
clore
s par

. Elle
: que

hon-
ment
36 50
sule,
ue le
vive-
n so-
: aux
était

léra,
, une
5; le
;28 à
rope